



HAL
open science

Usages et pratiques des technologies de l'information et de la communication au Gabon : Freins et attractivité en milieu rural

Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

► To cite this version:

Riva Vianney M'Boumba M'Boumba. Usages et pratiques des technologies de l'information et de la communication au Gabon : Freins et attractivité en milieu rural. Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes [2020-..], 2021. Français. ⟨NNT : 2021GRALL022⟩. ⟨tel-05581917⟩

HAL Id: tel-05581917

<https://theses.hal.science/tel-05581917v1>

Submitted on 6 Apr 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

THÈSE

Pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Spécialité : **Sciences de l'Information et de la Communication**

Arrêté ministériel : 25 mai 2016

Présentée par

Riva Vianney M'BOUMBA M'BOUMBA

Thèse dirigée par **Bertrand CABEDOCHÉ**

préparée au sein du **Laboratoire GRESEC (Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication)**

École Doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines

**USAGES ET PRATIQUES DES TECHNOLOGIES
DE**

**L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION AU
GABON :**

Freins et attractivité en milieu rural

Thèse soutenue publiquement le **23 novembre 2021**, devant le jury composé de :

Monsieur Jules Évariste Agnini TOA, Président, Professeur de Sciences de l'Information et de la Communication, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire).

Monsieur Hirenée Thomas ATENGA, Examineur, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université de Douala

Monsieur Bertrand CABEDOCHÉ, Directeur de thèse, Professeur en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Grenoble Alpes

Madame Dominique CARTELLIER, Examinatrice, Maîtresse de conférences, habilitée à diriger des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication, Université Grenoble-Alpes

Madame Tourya GAAYBESS, Rapportrice, Maîtresse de conférences, habilitée à diriger des recherches, Université de Lorraine.



Université GRENOBLE ALPES

École Doctorale Langues, Littératures et Sciences Humaines

THÈSE DE DOCTORAT

SCIENCES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**USAGES ET PRATIQUES DES TECHNOLOGIES DE
L'INFORMATION. ET DE LA COMMUNICATION AU GABON :**

Freins et attractivité en milieu rural

Présentée et soutenue publiquement le 23 novembre 2021

par

Riva Vianney M'BOUMBA M'BOUMBA

Sous la direction de Bertrand CABEDOCHE

Cette thèse a été préparée au sein du Laboratoire

GRESEC - *Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication* -
ERA 608

Université Grenoble Alpes

Université Grenoble Alpes

École doctorale LLSH

Domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères

38 058 Grenoble

La Faculté n'entend donner aucune approbation ni aucune improbation aux opinions émises dans cette thèse.

Ces opinions doivent être considérées comme propres à leur auteur.

DÉDICACE

À Boussougou René

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait pu être réalisé sans l'accompagnement et le suivi d'un regard éclairé et légitime dans le champ des Sciences de l'information et de la communication. C'est pourquoi ma première reconnaissance va à l'endroit de mon Directeur de thèse, le Pr. Bertrand Cabedoche. Sa disponibilité, ses conseils avisés et son esprit tatillon dans la recherche ont largement contribué à l'aboutissement de ce travail. Qu'il soit remercié ici pour la conduite inspirante de cette thèse.

J'exprime également ma reconnaissance aux membres du jury, pour avoir accepté d'évaluer cette étude malgré leur emploi du temps particulièrement chargé en cette période de rentrée universitaire dans un contexte sanitaire marqué par la pandémie du Covid 19.

Un grand merci aux membres du laboratoire du Groupe de recherche des enjeux de la communication (Gresec), pour avoir mis tout en œuvre aussi bien administrativement que logistiquement pour mener à bien ce projet doctoral pendant toutes ces années. J'ai une pensée spéciale pour l'infatigable Razika Hammache « La grande Raz ».

Ce travail n'aurait pas pu aboutir sans l'aide précieuse de mes référents sur le terrain. Ils ont fait preuve d'ouverture, de disponibilité malgré leurs occupations multiples. Ils n'ont pas hésité un seul instant à me consacrer leur temps pour m'accompagner dans cette aventure. C'est donc tout logiquement que je témoigne ici ma gratitude à Claude Nguema, Idriss Djibril Ndendji, Kassa Dany, Cécilia Pekoubadi, Joyce Awangui, Zuma et Khadi. En outre, je n'oublierai pas les nombreuses personnes qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire. Leur participation a été très déterminante dans la réalisation de cette étude.

Je ne saurais passer sous silence la contribution de mes collègues doctorants : Guylaine Gueraud-Pinet, Élodie Bilon, Simon Ngono, Amal Jaouzi, Aude Chauviat, Marine Aznar, Grâce Mbang, Philippine Clot, Manon Dalban, Élise Butel, Rebecca De Alencar, Fall Ngagne, Quentin Fait, Niklas Henke, Kodjo Adama, Clément Soalla, Ma Zhuoran, Marie-Lyne Mangilli, Meynet Mathieu, Ndiagne El Hadji Malick, Ndtoungou Raymond, Violaine Delesalle, Deschamps Julien, Fateh Chemerick, Cai Wen, Aidjinou Wanignon. Nos nombreux échanges sur la vie d'un thésard ont quelque peu nuancé ma vision du déroulement d'un travail d'une telle envergure.

Je tiens particulièrement à souligner l'apport de mes amis et compagnons de lutte : Marcy Delsione Ovoundaga, Lynda Mbourou, Jonas Charles Ndéké, Marina Matsanga, Delcia Mboumba Ndembi, Alfred Minang, Freddy Koula, Okoty Romuald, Patricia Bouanga, Gaëlle Boutolini, Paterne Kassa, Mousketos Lié Gildas, Kokolo Kelly, Onguélé Jimmy Rod. Chacun et chacune ont été d'une manière ou d'une autre d'une aide considérable durant ces années de thèse.

Je ne pourrais terminer sans témoigner ma reconnaissance à Martin Magosso et Maroundou Denise pour avoir guidé mes premiers pas à l'école. À Mboumba Jean-Louis, Bidjongou Marie Jeanne et Koumba Simone, pour l'homme que je suis devenu. Je n'oublie pas tous mes frères et toutes mes sœurs.

CONVENTIONS D'ÉCRITURE

Références bibliographiques

Notre étude a privilégié les références bibliographiques académiques de première main notamment les ouvrages de chercheurs, des articles de revues scientifiques et des thèses soutenues. Toutefois, l'impossibilité d'obtenir certaines références nous a conduits à citer quelques documents de seconde main.

Le lecteur retrouvera dans la bibliographie générale, les références citées en note de bas de page. La classification des références dans la celle-ci, obéit à cet ordre : ouvrages, chapitres d'ouvrages, articles de revues scientifiques, mémoire, thèses, documents de méthodologie et rapports, par ordre alphabétique. S'agissant des sites internet, les dates de consultations indiquées dans les références de notes de bas de page dans le texte ne figurent pas dans la bibliographie.

Citations d'auteurs

Lorsqu'un auteur est cité pour la première fois, un renvoi de note de bas de page indique la référence complète en précisant son nom en majuscule, prénom minuscule, année de publication, titre de l'ouvrage en italique, ville de publication, éditeur, numéro de page. Exemple : KIYINDOU, Alain (2009), *les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, p.195.

Lorsque le même auteur est cité pour la deuxième fois, la page consultée est indiquée.

Pour les citations, le recours aux notes de bas de page est aussi effectué et la page d'où la citation est tirée est précisée. Si une référence a déjà été citée, nous nous sommes contentés de reprendre en note de bas de page le nom, prénom, l'année de publication et le titre puis la page de la citation.

Lorsqu'une citation est longue (à partir de 4 lignes), elle est décalée du corps du texte en italique, interligne simple.

Citations pour les entretiens semi-directifs

Pour les entretiens semi-directifs réalisés, certains extraits jugés pertinents sont insérés dans le texte afin d'étayer notre analyse. Chaque *verbatim* est généralement précédé du nom de son auteur, son statut et son âge. Exemple : Comme en témoigne Franck, ouvrier de 40 ans. Chaque *verbatim* renvoie à une note de bas de page indiquant : prénom et nom de la personne interviewée, date et lieu de l'interview. Lorsqu'elles sont longues (à partir de 3 lignes), la mise en forme se présente par un saut de ligne avec un interlignage et une mise en page distinctive.

Sigles et expressions en langues étrangères

Les sigles utilisés pour la première fois dans le texte font l'objet d'une définition. Exemple : Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Les sigles sont mis en italiques et un récapitulatif des sigles et acronymes utilisés avec leur explication sont proposés en fin de manuscrit. Les expressions en langues étrangères sont mises en italiques et expliquées, soit entre parenthèses, soit à travers une note de bas de page.

Organisation des chapitres

Chaque chapitre débute par des propos introductifs mentionnant clairement, les objectifs du chapitre.

Noms d'émission, de médias, d'institutions et d'organismes

Les dénominations d'émissions, de médias, d'institutions et d'organismes sont systématiquement mises en italique. Exemple : « *Le Grand Mbandja* », « *Gabon télévision* ».

Le temps de conjugaison

Dans cette étude, l'usage du présent de l'indicatif et du passé composé a été privilégié. Pour évoquer des faits du passé, nous avons privilégié le présent de narration.

Le choix des pronoms personnels

Pour éviter d'alourdir notre propos, nous avons opté pour l'usage d'un style impersonnel même si le « nous » de modestie a été privilégié. Tout comme le pronom indéfini « on ».

Les césures

En raison de leur morphologie et de la mise en forme du texte, il est arrivé que des mots ne puissent pas être entièrement écrits sur une ligne. Dans ces cas, il a été fait usage des césures, qui sont matérialisées par un trait d'union à la fin de la première partie du mot. La règle consiste à effectuer la césure entre deux syllabes. En rappel, une syllabe est un son qu'on prononce en une seule fois.

RÉSUMÉ

La question liée aux usages et pratiques des technologies de l'information et de la communication connaît un grand intérêt dans la recherche académique. L'abondance des savoirs accumulés témoigne de la place de nouveaux supports numériques dans la communauté des chercheurs. Cependant, en Afrique et notamment au Gabon, l'ensemble des études sur le plan national est circonscrit en milieu urbain laissant ainsi sur le bord une frange d'acteurs sociaux issus des régions rurales. Cette approche globalisante pour expliquer les usages et pratiques des Tic sur des territoires présentant des hétérogénéités, ne rend pas compte à notre avis de la diversité des pratiques dans un contexte marqué par une gamme variée de supports technologiques. C'est donc dans la perspective de rectifier cet angle mort que notre étude prend tout son sens. Notre thèse vise donc l'analyse des pratiques à l'aune d'un usage croissant des outils technologiques, dans un milieu longtemps considéré comme en marge des innovations technologiques.

Dans une démarche combinant méthodes quantitatives et qualitatives, les données recueillies de notre travail mettent en évidence un élargissement des pratiques des ruraux témoignant une adoption des médias issus du numérique. En outre, l'étude a révélé des pratiques différenciées liées aux dynamiques sociospatiales distinctes sur l'ensemble du territoire. Enfin, Cet attrait pour les nouveaux médias donne à voir une forme de reconfiguration du repertoire de sociabilités.

Mots-clés : Tic, rural, usages, pratiques, freins, attractivité

ABSTRACT

The question related to the uses and practices of information and communication technologies is of great interest in academic research. The abundance of accumulated knowledge testifies to the place of new digital media in the research community. However, in Africa and particularly in Gabon, all studies at the national level are limited to urban areas, thus leaving on the edge a fringe of social actors from rural regions. This globalizing approach to explain the uses and practices of ICT in territories presenting heterogeneities, does not, in our opinion, account for the diversity of practices in a context marked by a varied range of technological support. It is therefore in the perspective of rectifying this blind spot that our study makes perfect sense. Our thesis therefore aims to analyze practices in the light of the growing use of technological tools, in an environment long considered to be on the fringes of technological innovations. In an approach combining quantitative and qualitative methods, the data collected from our work highlight a broadening of the practices of rural people, testifying to an adoption of digital media. In addition, the study revealed differentiated practices linked to distinct socio-spatial dynamics throughout the territory. Finally, this attraction for new media shows a form of reconfiguration of the repertoire of sociabilities.

Keywords: ICT, rural, uses, practices, obstacles, attractiveness

SOMMAIRE

Dédicace.....	7
Remerciements.....	9
Conventions d'écriture.....	11
RÉSUMÉ.....	15
ABSTRACT.....	17
SOMMAIRE.....	19
Introduction générale.....	22
PREMIÈRE PARTIE : Les pratiques médiatiques en milieu rural	71
CHAPITRE I – Les médias au Gabon.....	73
CHAPITRE II – Les pratiques médiatiques en milieu rural.....	92
DEUXIÈME PARTIE : Des milieux ruraux pluriels aux pratiques médiatiques différenciées	133
CHAPITRE I – Le Gabon, situation géographique, économique et politique.....	137
CHAPITRE II : Des pratiques numériques distinctes entre les campagnes.....	167
TROISIÈME PARTIE : Une prégnance des construits de sociabilité traditionnelle et une reconfiguration du lien social en ligne et hors ligne	133
CHAPITRE I – Une représentation ambivalente des médias numériques en milieu rural	211
CHAPITRE II – Le poids des réseaux traditionnels de production et de circulation de l'information dans les sociabilités rurales.....	224
CHAPITRE III – Sociabilités physiques et sociabilités médiatisées : les médias numériques comme vecteurs de nouvelles configurations du lien social	252
	177
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	269
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	281
ANNEXES.....	291
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES.....	293
LISTE DES TABLEAUX.....	295
LISTE DES PHOTOGRAPHIES.....	297
LISTE DES GRAPHIQUES.....	299
LISTE DES CAPTURES D'ÉCRAN.....	301
LISTE DES CARTES.....	303
TABLE DES MATIÈRES.....	305

INTRODUCTION GÉNÉRALE

A lors qu'au cours du XX^e siècle, les médias, comme la presse écrite, puis la radio et enfin la télévision, constituent les canaux par excellence par lesquels les usagers s'informent, la fin du XX^e siècle reste marquée par le développement des technologies de l'information et de la communication.

En effet, l'association de l'informatique, des télécommunications, du multimédia et de l'audiovisuel ainsi que l'utilisation de plus en plus accrue de l'internet, bouleversent le secteur des médias au point qu'en deux décennies, on assiste à une multiplication de dispositifs médiatiques. Ce nouvel environnement, marqué par la pluralité de canaux d'information, favorise un élargissement tant des sources d'information que de l'espace de prise de parole publique. Grâce au développement de nouveaux outils de communication notamment, les ordinateurs portables, les tablettes numériques ainsi que les smartphones, les individus disposent dorénavant d'une palette de supports qui leur permettent d'accéder à l'information à tout moment et en tout lieu¹. Ainsi, outre les médias classiques, les individus bénéficient d'une gamme variée de contenus informationnels liée à la généralisation des dispositifs nomades.

Ces dispositifs d'un genre nouveau favorisent l'émergence de nouveaux acteurs dans l'écosystème médiatique, au point d'affecter la production et la circulation de l'information. On compte aujourd'hui dans le circuit médiatique, la presse en ligne issue de la presse imprimée, de la radio et de la télévision. Les *pure players*, dont la caractéristique majeure est leur existence exclusive sur le web, se distinguent également par une offre informationnelle constitutive de l'alternative avec celle des médias traditionnels. L'écosystème médiatique est aussi marqué par la présence des agrégateurs de contenus ou des portails, qui proposent différents services sur le web, et qui, depuis peu, investissent le champ de l'information en orientant les usagers vers des sites web d'actualité :

La filière de l'information en ligne 1 n'échappe pas à ce mouvement général. Elle a vu croître en son sein l'importance de la fonction d'infomédiation, consistant à extraire et classer des contenus d'actualité

¹ JOUET, Josiane, RIEFFEL, Rémy, (2013), *S'informer à l'ère numérique*, Presse Universitaires de Rennes, Rennes, p. 11.

particulièrement nombreux et dispersés afin de proposer aux internautes une information à la fois exhaustive et personnalisable »².

De même, le rôle croissant des réseaux sociaux bouleverse profondément les pratiques médiatiques avec notamment Facebook. Très prisé chez les jeunes, ce réseau social a poussé les rédactions à développer leur stratégie de visibilité sur la toile afin de maintenir leur public. Aujourd'hui, ils sont de plus en plus nombreux à accéder à l'information via Facebook. Enfin, l'une des mutations majeures dans les médias numériques reste le sacre de l'utilisateur actif dans la production et la circulation de l'information. En effet, le rapport pyramidal de l'information linéaire et verticale provenant des médias classiques vers les usagers s'est inversé. Aujourd'hui, l'internaute a la possibilité de publier, de partager et de discuter une information, comme le constate Rémy Rieffel :

« La prolifération d'émetteurs d'information autonomes (non liés à un média ou à un infomédiaire) constitue un dernier changement de taille dans le paysage médiatique. Le public est en effet en mesure de proposer désormais lui-même ses propres informations et commentaires et de les mettre en ligne. Les individus témoins d'un événement (catastrophe naturelle, attentat, cérémonies en tout genre) peuvent prendre des photos ou des vidéos grâce à leur smartphone et les envoyer immédiatement sur les réseaux sociaux ou les adresser éventuellement aux grands médias. Des amateurs devancent ou court-circuitent de la sorte les professionnels des médias sans prendre le temps de sélectionner ni de hiérarchiser l'information [...] Les internautes peuvent par ailleurs créer leur propre blog et y traiter de l'actualité du moment »³.

En Afrique, cette emprise du numérique dans le secteur médiatique remodèle la configuration des médias, et nous invite donc à questionner les pratiques médiatiques à l'œuvre.

Le contexte de la recherche

Les profondes mutations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication se sont considérablement accélérées depuis 1990. Jadis relégué au second plan dans le développement des technologies modernes, le continent africain accumule de plus en plus les points positifs dans les pratiques du numérique, en enregistrant un bond spectaculaire dans les usages multiples des technologies de l'information et de la communication, par exemple au niveau de la

²REBILLARD, Franck, SMYRNAOIS, Nikos. (2010). « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne : Les cas de google, wikio et paperblog », *Réseaux*, 2(2-3), 163-194. <https://doi.org/10.3917/res.160.0163>, Consulté le 13 juin 2017.

³ RIEFFEL, Rémy, (2014), *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Paris, Polio Actuel, p. 198.

téléphonie mobile⁴. Cela est d'autant plus vrai qu'au Gabon, les autorités publiques s'activent pour le déploiement de la fibre optique sur l'ensemble du territoire national, à travers le projet CAB4 en collaboration avec la *Banque mondiale* :

« Ce projet prévoit dans sa réalisation que toutes les villes traversées par ce vaste réseau soient désormais interconnectées avec Libreville et avec le reste du monde de façon optimale, régulière et efficace afin que le projet du tout numérique soit désormais envisageable [...] Il ressort que la 1^{re} phase dudit projet consistant à déployer 1100 km de fibre optique et l'interconnexion de 26 villes du Gabon dans les provinces de l'Estuaire, du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Ivindo, de l'Ogooué-Lolo et du Haut-Ogooué est en phase d'achèvement. Une seconde phase axée sur la formation des équipes chargées de sa gestion ainsi que les mécanismes de transfert de ce projet dans le cadre d'un partenariat public-privé (PPP) sera lancée incessamment »⁵.

Initiée depuis 2010, cette initiative du gouvernement gabonais contribue de plus en plus à améliorer les capacités de connexion internet dans le pays, permettant ainsi aux usagers de bénéficier des potentialités d'internet. À cela s'ajoute comme ailleurs en Afrique la montée fulgurante de l'internet mobile sur le plan national. Avec un parc d'abonnements à l'internet mobile estimé à deux millions 071 537 d'internautes recensées en décembre 2020⁶, pour une population de près de deux millions d'habitants, le Gabon se singularise par son dynamisme dans l'usage d'internet.

Les Gabonais sont de grands utilisateurs d'internet, le parc internet au Gabon s'est accru d'une façon spectaculaire pour atteindre plus de 1 711 000 internautes sur une population de 1 800 000 habitants. Le Gabon confirme son classement comme premier pays dans l'indice du développement internet de la région Afrique centrale et Afrique de l'Ouest selon le rapport de l'Union Internationale des Télécommunications publié fin 2017.

Le Gouvernement a fait du numérique une de ses priorités stratégiques. L'essor de ce segment est porté essentiellement par les réseaux mobiles haut débit (3G/4G) et des solutions internet filaires qui représentent 25 % du chiffre d'affaires du secteur avec un parc client en nette progression. Les solutions filaires restent très courtisées par les clients, car elles offrent du très haut débit et en illimité. Le choix technique est large : ADSL, Fibre optique pour les professionnelles et la fibre optique pour les résidentiels (FTTH) »⁷.

Ce développement de l'internet mobile ainsi que la multiplication des chaînes satellitaires, née de la démocratisation des coûts d'accès, permettent aux usagers

⁴ ANATÉ, Kouméalo, CAPO-CHICHI, Alain, KIYINDOU, Alain (dir.) (2015). *Quand l'Afrique réinvente la téléphonie mobile*, Paris, L'Harmattan (coll. "Études africaines").

⁵ <https://www.gabonmediatime.com/fibre-optique-le-projet-cab-4-acheve-a-90/>. Consulté le 10 février 2018.

⁶ <https://www.arcep.ga/documents/Internet2020-4.pdf>. Consulté le 3 mars 2020

⁷ <https://gabonactu.com/explosion-nombre-utilisateurs-internet-gabon-2017/>. Consulté le 14 avril 2018.

de disposer d'un éventail varié des sources d'information et de la communication. Si pendant de nombreuses années, l'accès aux médias numériques était essentiellement réservé aux populations des grandes agglomérations urbaines, aujourd'hui, le déploiement des infrastructures de télécommunications à travers le territoire national permet à une catégorie toujours plus nombreuse des populations des zones rurales de se familiariser avec les technologies de l'information et de la communication⁸.

L'intérêt du sujet

Les questions liées aux nouveaux médias connaissent depuis quelques années un intérêt croissant dans le champ des Sciences de l'information et de la communication. Si sous d'autres cieux, le sujet semble être largement traité en raison d'une activité dynamique de recherche, au Gabon, les travaux sur cet objet de recherche sont encore à leur stade embryonnaire, bien qu'en nette croissance⁹. Au Gabon, les études amorcées par Martial Makanga Bala¹⁰, Rockaya Ditengou¹¹ et Delcia Mboumba Ndembi¹², portant respectivement sur la géopolitique de l'insertion des Tic (technologies de l'information et de la communication), sur leurs usages et plus précisément sur les pratiques et usages du téléphone portable par les jeunes urbains, ont certes le mérite d'avoir jeté les fondements d'un intérêt heuristique sur les Tic, mais ces travaux n'abordent les aspects liés aux médias numériques que de manière générale. De plus, l'ensemble des études est circonscrit en milieu urbain, laissant sur le bord une frange d'acteurs sociaux vivant en milieu rural.

Précisément, notre propre observation à partir des quelques recherches en milieu rural en Afrique nous confirme quant à l'importance de la radio dans les communautés rurales. Mais cette approche qui consiste à se focaliser sur un média pour

⁸ CABEDOCHÉ, Bertrand (2020), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre les technologies de l'information et de la communication et le changement social », p. 329-399, in Thomas Atenga, Georges Madiba Oloko (coord.) (2020), *Les questions de développement dans les Sciences de l'information et de la communication en Afrique. Mélanges offerts au Professeur Missè Missè*, Bruxelles, Academia/L'Harmattan (préface : Laurent-Charles Boyomo-Assala ; postface : Bernard Miège).

⁹ CABEDOCHÉ, Bertrand (2020), *ibid.*

¹⁰ MAKANGA BALLA, Pépin Martial, (2010), *Le Gabon et la gestion de la société de l'information : approche spatiale des réseaux et des enjeux géopolitiques des technologies de la communication*, Thèse en Géographie, Université Michel Montaigne de Bordeaux, 972p.

¹¹ DITENGOU Rockaya, (2016), *Politique, médias et développement : l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cas du Gabon en Afrique centrale*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Sorbonne Paris Cité 13, 409 p.

¹² MBOUMBA NDEMBI Delcia, (2020), *Les pratiques et usages du téléphone portable par les jeunes urbains au Gabon. Analyse des enjeux communicationnels, affectifs et socioculturels*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes, 374 p.

expliquer les consommations médiatiques sur des territoires présentant de nombreuses disparités, ne rend pas suffisamment compte de la diversité des pratiques médiatiques dans un contexte marqué par une palette variée de supports d'information.

Cet angle mort dans la consommation médiatique dans cette partie du territoire est à l'origine de notre volonté de travailler spécifiquement sur cette question. Cette réflexion, qui a germé au cours de nos lectures, mais également après une observation faite lors de nos déplacements à l'intérieur du pays, se présente donc comme notre modeste contribution au débat scientifique sur les reconfigurations des pratiques à l'aune d'un usage croissant des outils technologiques, dans un milieu généralement considéré pour être en marge des innovations techniques.

La problématique

Les savoirs accumulés sur les pratiques médiatiques en zone rurale célèbrent trop souvent la radio comme le média privilégié en Afrique¹³. La constance des raisons évoquées dans la littérature scientifique – entre autres, l'illettrisme, le primat de l'oralité¹⁴ – alimente un tropisme qui pousse à une marginalisation de la place reconnue aux usages des médias numériques, dans la quotidienneté des ruraux. Or, ces technologies, favorisées par la convergence de l'informatique, des télécoms, du multimédia, de l'audiovisuel, associées à l'utilisation de plus en plus accrue de l'internet mobile, proposent une gamme étendue d'outils dans le secteur de l'information et de la communication, contribuant ainsi à l'élargissement tant des sources d'informations que de l'expression des opinions¹⁵.

En Afrique, notamment au Gabon, la radio a toujours constitué le média privilégié en zone rurale. Mais la démocratisation de l'internet, conjuguée à la baisse du coût du téléphone portable favorisées par les opérateurs de téléphonie mobile, rend largement accessible la connexion mobile à une grande frange de la population. Ces profondes mutations, qui offrent la possibilité de s'informer en

¹³ DAMOME E. (2018), La radio africaine au XXIème siècle a-t-elle une spécificité ? *Radiomorphose*, n°3. p. 1-4 [En ligne] disponible à <http://www.radiomorphoses.fr/wp-content/uploads/2018/05/Damome-La-radio-africaine-au-XXIe-sie%CC%80cle-3-2018.pdf>. Consulté le 06 octobre 2018.

¹⁴ CAPITANT S. (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » sous-estimé : L'exemple du Burkina Faso ». *Réseaux*, 150, (4), p. 189-217. [En ligne] disponible à <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2008-4-page-189.htm?contenu=article>. Consulté le 04 novembre 2018.

¹⁵ RIEFFEL, Rémy, JOUËT, Josiane, (dir), (2013), *S'informer à l'ère numérique*, Presses universitaires de Rennes.

s'affranchissant des contraintes spatiales, reconfigurent en effet les pratiques médiatiques.

Les travaux s'intéressant aux pratiques médiatiques et informationnelles à l'aune des médias numériques sont de plus en plus nombreux¹⁶. Cependant, comme nous l'avons précédemment indiqué, leur pertinence pour le milieu rural reste toutefois relative, en raison du caractère national dans lequel ils s'inscrivent. Cette approche globalisante travestit la réalité de la ruralité. À s'en tenir à leurs données, le milieu rural apparaît comme une zone uniforme : un mode de vie analogue, un faible taux d'instruction et de formation, une utilisation modeste des médias numériques¹⁷. Or, les espaces ruraux en pleine mutation présentent des disparités profondes, selon que l'on soit dans une zone à proximité d'une ville, ou que l'on soit au nord où les contacts réguliers avec les populations urbaines liées aux migrations de vacances sont constants¹⁸. De même, l'inégal accès aux supports de diffusion nationaux dans certaines régions rurales, le manque d'adhésion des populations locales aux contenus des médias classiques nationaux, jugés être en déphasage avec leurs attentes¹⁹, le regard marginal des médias dominants sur les communautés rurales ainsi que les divisions et les inégalités internes dans ces communautés²⁰, constituent autant de facteurs qui peuvent influencer le rapport des populations locales aux technologies de l'information et de la communication. Ce contraste en milieu rural questionne les pratiques dans ce type d'espace au Gabon.

Par ailleurs, la multiplication des dispositifs technologiques et l'usage de plus en plus accru d'internet ont largement et continuent à alimenter les débats sur leur impact sur les modalités de mise en relation. Il est très souvent évoqué le caractère désocialisant de ces nouveaux outils technologiques. Certains y vont même à

¹⁶ CABEDOCHÉ, Bertrand, (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African Contribution", *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, 2017, p. 11 à 25, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche>. Consulté le 21 mai 2018

¹⁷ LOHENTO, Ken, (2003), *Usage des NTIC et médiation des savoirs en milieu rural africain : études de cas au Bénin et au Mali*, Université Paris X-Nanterre, p. 162.

¹⁸ VIDAL Philippe, (2009), « Territoires ruraux face aux TIC : quel désenclavement numérique ? », *Guide CRÉATIF. Technologies en campagne*.

¹⁹ MADANI, Lofti, (2002), « L'antenne parabolique en Algérie, entre dominations et résistances », pp. 177-210, in *Tristan Mattelart (dir.), La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck Universités, 2002 (Coll. "Médias. Recherches. Études").

²⁰ BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », in *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°15/2B, 2014, p. 123 à 133.[en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>. Consulté le 18 février 2018.

diagnostiquer un délitement du lien social. Dans une société fortement attachée aux valeurs traditionnelles dans le cadre de notre étude, quelle lecture peut-on faire sur les sociabilités dans un contexte marqué par l'usage des Tic en milieu rural ?

De ce fait, les questions se bousculent, chacune tout aussi légitime : quelles sont les pratiques médiatiques des populations en milieu rural à la suite de l'essor des technologies de l'information et de la communication au Gabon ? Peut-on parler d'une homogénéisation des pratiques ou d'une forme d'hétérogénéisation au regard des dynamiques sociospatiales contrastées ? Assiste-t-on à un délitement du répertoire des liens de sociabilité à l'œuvre en milieu rural ou à une reconfiguration du lien social ?

Les hypothèses

Pour apporter des éléments de réponses à notre questionnement, nous énonçons trois hypothèses.

- **Hypothèse n° 1**

Les technologies de l'information et de la communication reconfigurent le système médiatique et remodelent le processus de production, de diffusion et de consommation de l'information. Aux médias traditionnels tels que la radio, la télévision et la presse écrite, s'est ajoutée une gamme diversifiée de supports numériques. Il en résulte toute une série d'expériences nouvelles dans les pratiques médiatiques. Nous supposons que face à cette pluralité de dispositifs technologiques les populations issues du milieu rural ne se bornent plus à faire usage de la télévision, de la radio et de la presse écrite. Elles étendent leurs pratiques en faisant recours aux médias numériques et semblent de plus à plus s'approprier ces nouveaux outils technologiques.

- **Hypothèse n° 2**

La perception, largement répandue, d'une uniformisation du monde rural dans l'imaginaire collectif pourrait laisser croire à une homogénéisation corrélative des pratiques dans ces espaces. Or, comme cela est déjà démontré en d'autres espaces territoriaux, la notion de rural se singularise par sa complexité, tant elle re-

couvre une diversité de situations dont les travaux de Roland Pourtier²¹ et de Laurent Rieutort notamment font écho²². Cette difficulté à saisir le rural est présente en Afrique, car contrairement aux lieux communs, le milieu rural africain est loin d'être homogène. Les dissemblances sont profondes entre pays, et même au sein d'un même territoire national. L'introduction des médias numériques dans ce milieu et leur adoption massive épousent cette hétérogénéité des contextes ruraux. Nous postulons que la diversité des formes de ruralité influe sur les pratiques médiatiques et les mécanismes d'adaptation aux médias numériques. Ces disparités nous invitent à éviter toute forme de généralisation d'analyses des pratiques, et nous invitent à procéder à un examen rigoureux des mutations en cours, car comme nous l'enseigne Philippe Vidal, géographe, spécialiste des questions liées au développement du numérique à travers les territoires :

« *Faire l'économie de cette démarche aboutirait à proposer un regard généralisant et simpliste, ou à l'inverse, à compiler un chapelet d'anecdotes* »²³.

○ Hypothèse n° 3

La multiplication des dispositifs technologiques et l'usage massif de l'internet ont sensiblement reconfiguré les modalités de mise en relation entre les adeptes des supports numériques. Si dans un premier temps, certains spécialistes de la question – tels que Barry Wellman²⁴ ou encore Keith Hampton²⁵ et leurs collègues privilégiant pareillement une approche physique de la sociabilité – accréditent la thèse d'une substitution ou d'une dilution du lien social, d'autres en revanche, analysent les contacts ainsi médiatisés non pas comme une atomisation du lien social, mais plutôt comme un prolongement des sociabilités physiques ou encore comme des mises en relation qui mutuellement se nourrissent. À la suite des en-

²¹ POURTIER, Roland, (2004), « Développement "rurable" au Sud, géo-diversité et dynamiques territoriales », *Historiens et Géographes*, n° 187, p. 43-52.

²² RIEUTORT, Laurent, (2015), « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 59 | avril 2012, mis en ligne le 06 février 2015, URL : <http://journals.openedition.org/ries/2267> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ries.2267>. Consulté le 12 juin 2019.

²³ VIDAL, Philippe, (2013), « Territorialisation de la « convention internet » dans les espaces ruraux », *Netcom* [En ligne], 25-3/4 | 2011, mis en ligne le 25 mars 2013, URL : <http://netcom.revues.org/153> ; DOI : 10.4000/netcom.153. Consulté le 12 janvier 2018.

²⁴ WELLMAN, Barry, QUAN HAASE, Annabel., WITTE, James., HAMPTON, Keith. (2010), "Does the Internet Increase, Decrease or Supplement Social Capital ? Social Networks, Participation and Community Commitment", *American Behavioral Scientist*, vol. 45, n° 3, p. 436-455.

²⁵ HAMPTON Keith, N., SESSIONS L., HER E. J., RAINIE L. (2009), "Social isolation and new technology: How the Internet and mobile phones impact Americans' Social Networks", Pew Internet & American Life Project, disponible à l'adresse http://pewinternet.org/Reports/2009/18_Social-Isolation_And_New-Technology/Executive-Summary.aspx?r. Consulté le 10 mai 2020.

quêtes sur les sociabilités et le téléphone de Christian Licoppe et de Zbigniew Smoreda²⁶ et de l'importance du lien faible développé par Mark Granovetter²⁷, nous présumons que la consultation de ces médias d'un genre nouveau ne remet pas en cause le fondement de la vie en campagne. En plus de la prégnance des construits de sociabilités traditionnelles en milieu rural, l'adoption des médias numériques n'érode pas le tissu social, mais reconfigure les pratiques de mises en relation.

Nous soumettrons ces hypothèses au prisme de l'analyse de notre étude. Nous procéderons à la vérification de leur validité ou de leur invalidité tout au long de notre travail.

La méthodologie

« La recherche scientifique, c'est avant tout un processus, une démarche rationnelle qui permet d'examiner des phénomènes, des problèmes à résoudre, et d'obtenir des réponses précises à partir d'investigations. Ce processus se caractérise par le fait qu'il est systématique et rigoureux et conduit à l'acquisition de nouvelles connaissances [...] La recherche se distingue donc d'un simple tâtonnement ou de l'essai circonstanciel du praticien : elle suit une démarche rigoureuse pour trouver des réponses à des questions qui nécessitent des investigations dans le réel »²⁸.

Cette partie est dédiée à la présentation des outils méthodologiques mobilisés dans notre travail. Pour mener à bien notre étude, notre protocole méthodologique s'est appuyé sur deux approches complémentaires. Des enquêtes quantitatives, notamment un questionnaire administré à notre échantillon, ont été combinées à une approche d'investigation qualitative, matérialisée par des entretiens semi-directifs, une observation participante ainsi qu'une ethnographie en ligne. Ce choix méthodologique nous a semblé pertinent eu égard à notre objet d'étude ainsi qu'aux questions que nous nous sommes posées. Cette démarche s'inscrit parfaitement dans la perspective d'analyse des pratiques médiatiques en milieu rural.

²⁶ LICOPPE, Christian, SMOREDA, Zbigniew (2006), "Rhythms and ties towards a pragmatics of technologically-mediated sociability", in Robert, KRAUT, Malcom, BRYNIN, Sara KIESLER (dir.) *Computers, phones, and the Internet: Domesticating information technology*. New York, Oxford University Press

²⁷ GRANOVETTER, Mark, (1973), "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, vol. 78, p. 1360-1380.

²⁸ N'DA, Paul, (2015), *Recherche et méthodologie en Sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan, p.17.

Dans cette partie de notre étude, nous nous donnons donc pour objectif d'exposer les différentes phases qui ont permis de structurer et de bâtir notre protocole méthodologique, afin d'infirmer ou de confirmer nos hypothèses. Elles apportent des indications précises sur les techniques d'analyse utilisées dans notre étude.

- **La recherche bibliographique**

Cette phase a été essentielle dans la construction de notre objet. En effet, la recherche documentaire a été féconde en ce qu'elle a constitué le socle sur lequel nous avons pu affiner notre problématique et conduire épistémologiquement notre travail. Comme le dit Paul N'Da :

« La revue de littérature est par conséquent l'opération par laquelle le chercheur recueille dans les écrits pertinents au problème à résoudre les renseignements utiles de tous ordres : théorique, méthodologique, technique et même statistique. Elle fait le point des connaissances, éclaire la démarche du chercheur et permet d'établir le cadre de référence théorique de la recherche. Si la recension des écrits dit l'état de connaissances (état des lieux), elle fait aussi connaître toute la portée des concepts en jeu et met à nu les théories les plus explicatives des phénomènes observés et fait ressortir les aspects du problème peut être négligés qui sont à examiner attentivement, en les poussant plus en avant, en les mettant en exergue. Procédant au regroupement des travaux sur un même thème, elle met en évidence les éléments communs et les éléments divergents »²⁹.

Cette revue de littérature a été présente dans toutes les phases de notre étude. Nous avons consulté aussi bien les anciens ouvrages que des publications récentes. Nous avons arpenté les rayons de bibliothèques, des centres de recherche ainsi que des sites internet. Sans être exhaustives, nos lectures ont porté sur la documentation ayant un lien avec les thématiques comme les pratiques médiatiques, l'usage des technologies de l'information et de la communication, les réseaux sociaux, la communication territoriale, le journalisme, les médias en Afrique, les sociabilités, l'engagement civique et politique.

Outre ces thématiques, nous nous sommes également intéressés à des références bibliographiques liées à la géographie et traitant des questions sur la ruralité, le développement territorial, la géographie des Tic. À cela, se sont ajoutées des références à d'ouvrages en lien avec l'anthropologie dont le contenu nous a offert un cadre d'analyse des manières de vivre et des conduites en milieu rural au Gabon.

²⁹ N'DA, Paul, *op. cit.*, p. 92.

De plus, nos lectures se sont orientées vers des ouvrages généraux sur le Gabon. Il s'est agi de voir l'histoire politique, économique et sociale de ce pays afin de comprendre l'influence de celle-ci dans les pratiques médiatiques en milieu rural au Gabon. Enfin, pour avoir des clés de compréhension sur les pratiques à l'œuvre, nous avons parcouru des publications sur le fonctionnement des médias nationaux.

- **L'enquête qualitative**

Pour répondre à notre problématique et lever nos hypothèses, nous avons opté pour une démarche qualitative. Les motivations qui ont présidé au choix de cette approche résident dans notre volonté de comprendre les phénomènes liés aux pratiques médiatiques en milieu rural au Gabon. Il s'agit de rendre compte des logiques sociales des médias numériques des populations rurales. Pour y parvenir, la méthode qualitative nous a semblé intéressante.

Cette démarche a été fertile en ce qu'elle nous a permis de comprendre les représentations des populations sur la question des technologies de l'information et de la communication. Elle a été aussi une clé de compréhension des pratiques des acteurs face aux médias numériques. Enfin, elle nous a donné l'opportunité de saisir l'influence des dynamiques socio-spatiales dans l'appropriation des Tic chez les individus.

- **L'entretien semi-directif**

L'objet de notre étude ainsi que la problématique soulevée dans notre thèse nous ont amenés à faire recours à l'entretien semi-directif. Celui-ci nous semble intéressant dans ce type d'étude, en ce qu'il permet de procéder à une collecte de données interprétatives qui permettent d'examiner la connaissance d'un problème dans une situation bien précise. Il offre en outre au chercheur une marge de liberté dans la conduite de l'échange. Il donne enfin la possibilité à l'enquêté d'aborder les thèmes de façon spontanée sans fard.

Le recours à cette technique a permis d'obtenir le sens que donnent les populations sur leur pratique médiatique. Cette étude ne vise pas la représentativité, mais s'inscrit plutôt dans une démarche de compréhension de la diversité des pratiques en milieu rural. Pour notre étude, nous avons ainsi effectué quarante entretiens semi-directifs répartis dans quinze villages. Les thèmes abordés étaient es-

sentiellement liés aux pratiques médiatiques et aux questions de sociabilités qui en découlent.

Tableau n° 1 : Nombre d'entretiens par village

Villages	Nombre d'entretiens
Zogongone	3
Megan	3
Biyi	2
Medouneu	3
Mbadi	3
Koumameyong	2
Mbéla Baya	3
Mougnégué	3
Omoye	2
Ayanabo	3
Pégnoudou	2
Mabanda	3
Mouedji	3
Andem	3
Akanabour	2

○ **L'observation participante**

Mener une telle étude en se limitant aux entretiens nous a semblé peu satisfaisant. D'autant plus qu'il peut se présenter le risque que nos enquêtés nous décrivent des pratiques qui ne soient pas conformes à la réalité. C'est donc pour minimiser cet écart entre les discours produits et les pratiques réelles que nous avons choisi de mobiliser l'observation participante.

Cette technique permet d'observer les attitudes, les situations ou des faits pour décrire des phénomènes. Il s'agit de ne pas se limiter aux déclaratifs, mais plutôt de se focaliser sur les données non verbales. Et comme l'expliquent si bien Jones Russel et *al* :

Elle impose de s'immerger dans les activités quotidiennes de la collectivité ou de l'endroit qui retient l'attention. Il s'agit d'en apprendre le plus possible concernant les comportements et les processus sociaux apparaissant au sein d'une culture afin de décrire ce qui s'y passe et de pro-

*poser des notions théoriques susceptibles d'expliquer ce qui a été vu et entendu*³⁰.

Dans le cadre de notre étude, nous nous sommes donc immergés dans la quotienneté des ruraux enquêtés afin de recueillir le plus d'informations possible. Nous avons donc noué des liens amicaux avec eux, participé à des activités ensemble, partagé des instants festifs. Ces moments nous ont permis d'écouter et de regarder leurs pratiques et usages des Tic. Ainsi, nous sommes donc parvenus à collecter des données nécessaires à notre travail. L'expérience sur le terrain a bien confirmé l'intérêt de cette technique, ce d'autant plus que nous avons été amenés à constater, un écart entre certains discours et les pratiques qui en découlaient.

- **L'observation ethnographique en ligne**

Depuis peu, l'usage croissant de nouveaux dispositifs numériques a ouvert la voie à de nouvelles méthodes d'études des écrits en ligne. À ce propos, Josiane JOUËT et Coralie LE CAROFF affirment que :

*Pourtant l'apparente « transparence » des activités en ligne a ouvert à la recherche un domaine inédit et l'espace virtuel est devenu un vaste champ d'étude pour les sciences sociales. Le Net se prête, en effet, à une observation directe des échanges et les travaux sur les collectifs électroniques se sont multipliés au cours de la dernière décennie*³¹.

De nombreux outils permettent aujourd'hui de collecter les données en ligne afin de les analyser et faire ressortir des configurations d'usage. Mais dans le cadre de notre étude, nous avons choisi d'effectuer une ethnographie en ligne avec « une méthode d'immersion artisanale » inspirée des travaux de Coralie LE CAROFF. Il ne s'agit pas pour nous de reprendre fidèlement cette approche, mais plutôt de l'adapter en mobilisant des éléments pertinents en phase avec notre questionnement. Nous avons donc choisi de faire une observation ethnographique en ligne sur les forums de discussion des pages Facebook de deux localités rurales. Ce procédé nous semble fécond en ce qu'il permet de mieux saisir les dynamiques de prise de parole et des situations d'interactions entre les individus. Le choix de ces deux pages Facebook locales tient au fait qu'elle dispose d'un volume important

³⁰ RUSSEL, Jones, BURNAY, Nathalie, SERVAIS, Olivier, (2000), « Chapitre 2. L'observation participante », *Méthodes de recherche en sciences humaines*. sous la direction de Jones Russel A. De Boeck Supérieur, p. 45-74.

³¹ JOUËT Josiane, LE CAROFF, Coralie, (2013), « L'observation ethnographique en ligne », in : *Manuel d'analyse du web en Sciences Humaines et Sociales*, Paris, Armand Colin, p. 146.

de publication, mais aussi d'un nombre considérable de contributions sous forme de commentaires. Nous avons donc observé longuement les dynamiques d'interactions en ligne et procédé à une collecte de données qui sied avec le dispositif observé « *Au regard de la taille du corpus et de sa spécificité, cette phase de familiarisation doit s'accompagner d'un archivage rigoureux* »³². Si dans de nombreux travaux, des logiciels ont déjà démontré leur capacité à archiver des contenus numériques, pour notre part, nous avons opté pour une technique de capture d'écran. Elle a permis de conserver des traces numériques des internautes et donc d'en faire un corpus pertinent de notre étude. Enfin, nous avons clôturé cette méthode en examinant qualitativement les différentes prises de parole et échanges observées sur les plateformes choisies. D'ailleurs, Valérie Jeanne-Perrier en étudiant les discussions entre les individus sur twitter, nous éclaire à ce propos :

Un corpus restreint travaillé à « la main » donne des éclairages sérieux, si l'analyse est systématique et s'imprègne des us et coutumes réglant les interactions, afin de les comprendre. L'approche qualitative in situ, dans le temps long d'une pratique inscrite, à la manière des anthropologues, est en effet pertinente puisqu'il s'agit d'observer des interactions cadrées par des outils techniques formalisant du social ³³

○ **L'échantillonnage**

*Si l'enquête peut être réalisée auprès de l'ensemble de la population concernée, le problème du choix de l'échantillon ne se pose pas. Mais il est souvent trop long et coûteux d'essayer d'interroger toute la population : on procède donc à une enquête par sondage auprès d'une partie de l'ensemble : l'échantillonnage*³⁴.

Et en ce qui concerne une étude qualitative, les échantillons sont le plus souvent de petites tailles. L'exploitation des données ainsi obtenues ne repose pas nécessairement sur une injonction de représentativité. Toutefois, cet échantillon doit être conforme aux caractéristiques de la population étudiée. Paul N'Da précise ainsi :

*Les sujets sélectionnés, parce que disposant de savoir et d'expérience, susceptibles de fournir des données valides et complètes, sont plus utiles que la question peu productive de leur représentativité. Il est important que ces personnes sélectionnées, motivées, soient capables de témoigner de leur expérience et de décrire ce qui intéresse le chercheur*³⁵.

³² *Idem*

³³ JEANNE-PERRIER, Valérie, (2010), « Parler de la télévision sur Twitter : Une « réception » oblique à partir d'une « conversation » médiatique, in : *Communication et Langages*, n°166, p. 127-147.

³⁴ BERTHIER, Nicole, (2010), *Les techniques d'enquête en Sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin, p. 61.

³⁵ N'DA, Paul, *op .cit.*, p. 92.

Ainsi, ne disposant pas de suffisamment de temps et encore moins d'une source de financement suffisante, l'ambition de faire une enquête dans les villages à travers les neuf provinces du pays a été reconsidérée, pour nous limiter à quelques campagnes dans cinq provinces du pays. Nous avons donc sillonné quinze villages présentant des caractéristiques socio-démographiques distinctes. C'est ainsi trois cents questionnaires et quarante entretiens semi-directifs qui ont été réalisés auprès des populations de divers statuts. Ils constituent un échantillon final d'hommes et de femmes de 15 à 65 ans, répartis dans plusieurs localités rurales du pays, consultant l'actualité sur des supports divers et variés (médias traditionnels et numériques) et issus de différentes catégories sociales (élèves, étudiants, chômeurs, ouvrier, profession libérale, retraités). Cette hétérogénéité aussi bien dans le choix des villages que chez les personnes interrogées vise à rendre compte de la diversité des pratiques médiatiques en milieu rural au Gabon. En outre, nous avons interrogé des personnes déclarant ne pas consulter les médias numériques, non pas dans une perspective déficitaire, mais plutôt, dans une démarche de compréhension des motivations d'une telle posture.

Tableau n° 2 : Caractéristiques sociologiques des enquêtés

Femmes	153
Hommes	147
15-24	65
25-34	25
35-44	33
45-54	35
55-64	26
65+	15
Élèves	35
Ouvriers	20
Cultivateurs	10
Autres	12
Sans emplois	11
Retraités	13

- **L'analyse de contenu**

Considérée comme une technique de recueil et de traitement de données, l'analyse de contenu a été mobilisée dans le cadre de notre étude afin d'analyser

le sens des discours de notre échantillon. Elle permet de se mettre à distance des impressions, des apparences, des situations spontanées pour permettre une description qui puisse faire sens dans les questions que l'on se pose.

Il s'est agi d'objectiver des communications recueillies sur le terrain. Comme le dit Laurence Bardin, l'analyse de contenu est...

*[...] un ensemble de techniques d'analyse des communications visant, par des procédures systématiques et objectives de description du contenu des messages, à obtenir des indicateurs (quantitatifs ou non) permettant l'inférence des connaissances relatives aux conditions de production/réception de ces messages*³⁶.

Notre analyse de contenu est de type thématique. Après la retranscription de notre corpus, nous avons procédé à l'analyse de chaque entretien en vue d'extraire les discours saillants pour en établir des thèmes. Nous avons par la suite procédé à une analyse de l'ensemble du corpus. Puis, nous avons procédé au tri de tous les segments de déclaration en lien avec notre objet d'étude et les thèmes choisis. Enfin, nous avons étudié le sens des mots, la valeur appréciative ou dépréciative des termes employés. Aussi avons-nous procédé à une énumération quantitative des récurrences.

Dans notre texte, un certain nombre de *verbatim*s de notre enquête qualitative seront utilisés pour soutenir certains développements. De plus, combinée aux données quantitatives, notre étude qualitative constituera un cadre interprétatif enrichissant pour l'analyse des pratiques médiatiques.

○ **L'analyse quantitative**

Cette phase de la recherche s'est fondée sur la mobilisation des questionnaires comme technique quantitative. Elle s'est montrée efficace dans la collecte et l'analyse statistique des données liées aux pratiques des ruraux. Comme le rappelle le sociologue Maurice Halbwachs ...

[...] la statistique permet d'atteindre les caractères d'un groupe, qui ont une réalité pour le groupe entier, mais qu'on ne découvrirait dans aucun membre de ce groupe pris à part et isolément »³⁷.

Dans cette étude, nous avons réalisé trois cents enquêtes en faisant l'effort de les répartir équitablement dans chaque village comme dans l'enquête qualitative.

³⁶ BARDIN, Laurence, (1977), *L'Analyse de contenu*, Paris, Presse universitaire de France, p. 43.

³⁷ HALBWACHS, Maurice, (1944), « La statistique en sociologie », in *La Statistique, ses applications. Les problèmes qu'elles soulèvent (septième semaine de synthèse)*, Paris, Puf, p.113-160.

Nous avons pris le soin de formuler les questions le plus simplement possible afin de faciliter la compréhension de celles-ci pour nos enquêtés. Notons que lorsqu'ils n'avaient pas la capacité de le faire pour diverses raisons, nous avons pu aider certains à remplir le questionnaire. Dans une première partie, il y avait des questions d'usage liées aux caractéristiques de l'interrogé, entre autres l'âge, le sexe et la catégorie socio-professionnelle. Dans celle qui suivait, étaient formulées les questions sur les attitudes, les habitudes d'usages des médias, des opinions sur les sociabilités. Les types de questions mobilisées constituent une combinaison de questions fermées et ouvertes. Ce choix s'est avéré pertinent en ce qu'il a permis aux individus de s'exprimer librement sans pourtant ne pas prendre de distance avec les thèmes abordés.

Tableau n° 3 : Nombre de questionnaires repartis dans chaque village

Villages	Nombre de questionnaires
Zogongone	19
Megan	20
Biyi	20
Medouneu	21
Mbadi	20
Koumameyong	18
Mbéla Baya	21
Mougnégué	20
Omoye	21
Ayanabo	20
Pégnoudou	20
Mabanda	19
Mouedji	20
Andem	21
Akanabour	20

L'itinéraire d'un chercheur junior dans le Gabon profond

Entreprendre une étude poussée en milieu rural n'est pas une tâche aisée, tant la complexité du milieu et les moyens d'un déploiement sur le terrain constituent des facteurs dissuasifs à la réalisation d'un tel travail. D'autant plus qu'une étude de cette envergure nécessite une mobilisation importante des ressources, aussi bien financières qu'humaines. De plus, l'idée de rencontrer des personnes et des terri-

toires dont les spécificités culturelles sont aussi diverses que variées a pu nourrir un sentiment d'inhibition chez le jeune urbain que nous sommes. Mais notre détermination à lever le voile sur une question qui porte sur un milieu distant de notre quotidien et souvent perçu sous le prisme des stéréotypes dans une certaine littérature a suffi à dissiper nos doutes. Il s'agissait de convertir cette aventure, qui nous sortait de notre zone de confort, en une activité stimulante dans la perspective de notre recherche. La question était alors comment effectuer concrètement une étude sur les pratiques médiatiques des populations rurales au Gabon, alors que nous séjournions depuis bientôt deux ans en France ? Comment en tant que jeune chercheur réunir les conditions de réalisation d'une telle enquête afin de répondre aux questions auxquelles nous nous posions ?

Procéder à un travail d'une telle dimension nécessite la prise en compte d'un certain nombre de préalables. Dans un premier temps, il a fallu circonscrire géographiquement notre zone d'étude. En effet, le nombre trop élevé des villages nécessitait de notre part d'opérer des choix, d'autant plus que ni les moyens financiers et encore moins le temps ne nous permettaient de façon pratique de prendre en compte l'ensemble de la ruralité du pays. Il a donc fallu procéder à des sélections des territoires ruraux qui puissent faire sens avec notre objet d'étude. Les critères de choix de ces villages ont déjà été énoncés dans une partie précédente.

Dans un second temps, nous avons pris contact par voie téléphonique avec certains amis et connaissances restés à Libreville afin qu'ils nous recommandent à leur tour des proches restés en campagne pour qu'ils nous servent de référents sur les différents sites choisis. Les personnes devaient vivre dans ces localités, se montrer disponibles et témoigner d'une certaine familiarité avec le terroir, aussi bien du point de vue humain que de la connaissance des pratiques culturelles (langues, rites...). Il faut dire que la plupart des sites étudiés constituaient des territoires quelque peu inconnus pour nous. Il fallait donc des personnes ressources pour nous orienter dans ce périple. Leur rôle est ainsi d'autant plus important que, pénétrer dans un tel milieu requiert la prise en compte d'un certain nombre d'attitudes et de repères culturels locaux dont un allochtone ne peut se soustraire.

Dans la perspective de notre enquête et des interactions qui allaient s'opérer avec les autochtones, l'intermédiation des référents a constitué une condition incontournable. Ainsi, à l'aide de nos relations personnelles à Libreville, nous avons établi contact avec certains référents depuis la France afin de discuter sur les mo-

dalités de travail et la possibilité d'établir un calendrier de passage dans chaque localité. Parallèlement, nous avons entamé des démarches auprès de l'Agence nationale des bourses du Gabon aux fins de solliciter un accompagnement financier dans la mise en œuvre de notre enquête. Après une longue période d'attente, l'agence a répondu favorablement à notre demande. Elle a ainsi mis à notre disposition un billet d'avion aller-retour pour une période de deux mois et quelques jours (du 18 janvier au 26 mars 2019) au Gabon ainsi qu'une somme forfaitaire de 1 500 euros pour les commodités de la recherche. Passées ces étapes, il nous a fallu préparer notre départ pour le Gabon.

Arrivé au Gabon, nous avons recontacté nos référents pour la confirmation de notre calendrier. Mais les réalités locales ont eu raison de nous et la volonté de respecter un agenda préalablement établi a alors semblé nous échapper. En effet, entre l'indisponibilité de certains référents et l'amateurisme des sociétés de transport pour l'intérieur du pays, la nécessité d'un réajustement de notre plan de travail s'est imposée à nous. Il a donc fallu reprogrammer une grande partie de nos déplacements et vu les coûts onéreux du transport aérien, la tentation de voyager par avion s'est vite effacée pour nous résoudre à faire des choix de moyens de déplacement qui tiennent compte de notre portefeuille. Ainsi, voyager par voie terrestre et ferroviaire a constitué pour nous le choix le plus rationnel.

Notre premier voyage a été effectué en destination de la province du Woleu-Ntem. Avec comme chef-lieu la ville d'Oyem, cette province est réputée pour son hospitalité et le caractère excentrique de la communauté fang. D'ailleurs, c'est l'une des rares provinces dont les autochtones partagent plus ou moins un seul dialecte. C'est aussi une province stratégique en ce qu'elle constitue un carrefour entre deux pays frontaliers, notamment la Guinée-Equatoriale et le Cameroun avec lesquels ils ont en commun des attaches culturelles importantes. Il arrive très souvent que certaines parentés familiales s'étendent au-delà des limites conventionnelles de chaque pays. Arrivé sur les lieux, nous avons rencontré notre référent avec lequel, sans perdre le moindre temps, nous avons ficelé l'itinéraire de notre périple prévu pour le lendemain. En bon fils du terroir, il nous donnait quelques indications préalables dans le but de réaliser avec quiétude nos entretiens. L'une d'entre elles était d'enlever tous les objets ostentatoires que nous portions sur nous, et dont la référence à un mode de vie venu « d'ailleurs » aurait pu constituer un frein aux échanges dans certaines localités. En effet, dans un milieu où tout le monde se

côtoie et dans lequel les besoins de la vie sociale sont liés au strict nécessaire pour certains et l'incapacité est totale à accéder à un autre univers social pour d'autres, se présenter devant eux pour solliciter un entretien avec des montres marquées « *Hugo Boss* », des bijoux en argent ou encore une paire de lunettes « *Dolce Gabbana* » peut être perçu comme un signe de défiance, d'exubérance et même d'irrévérencieux, dans des territoires où le règne de la gérontocratie et le respect de la verticalité dans les rapports sociaux sont encore prégnants. La mise en garde de notre interlocuteur avait pour objectif que nous nous présentions le plus simplement possible. Il devait s'établir une forme de correspondance avec les modes de vie des milieux qui allaient nous accueillir. Il nous fallait donc laisser tous ces « artifices » dans la chambre de l'auberge qui nous recevait. Le lendemain, nous nous sommes alors présenté avec notre sac à dos contenant des exemplaires des questionnaires, des vivres et une bouteille d'eau. Dans les mains, nous tenions notre carnet de notes, un stylo et notre smartphone avec lequel nous ferons usage d'une application d'enregistrement pour collecter nos entretiens.

Notre première expérience du terrain s'est effectuée au village Zogogouane, un petit lieu de vie situé à quelques kilomètres de la ville d'Oyem. À notre arrivée, nous étions tenus de respecter une procédure sans laquelle notre travail ne pouvait se réaliser. Il fallait donc présenter nos civilités au Chef du village. Représentant décentralisé de l'administration publique, celui-ci est investi d'une autorité politique et administrative dans la circonscription de sa juridiction. De même, d'après mon interlocuteur, il est détenteur d'un fort pouvoir mystico-spirituel qui fait de lui une personnalité à craindre dans la contrée. Pour avoir passé une partie de notre enfance au village, nous avons une idée de cette conception du pouvoir dans ces milieux. Mais pour la distanciation critique que nous devons témoigner tout au long de notre travail, nous avons préféré ne pas accorder plus grande attention que de mesure à cette caractéristique.

Nous nous sommes donc rendu au domicile du Chef de village. Retraité, l'homme d'un certain âge nous a reçus dans sa demeure devant laquelle flottait le drapeau national fixé sur un poteau, nous indiquant symboliquement que ce lieu est investi d'une autorité publique. C'est donc dans une partie externe de son domicile que nous avons procédé aux salutations d'usage, marquées par la remise de quelques présents au Chef du village. Ce rituel symbolisait notre respect et notre reconnaissance au chef du village afin qu'il nous autorise à mener notre enquête sur le terri-

toire dont il est le garant. Nous lui avons expliqué en des termes simples l'objet de notre arrivée dans le village et le mode opératoire de notre travail. S'en est suivi un échange avec mon interlocuteur, avant qu'il nous accorde son accord avec quelques recommandations à respecter dont nous préférons faire l'économie de la description pour des raisons de confidentialité.

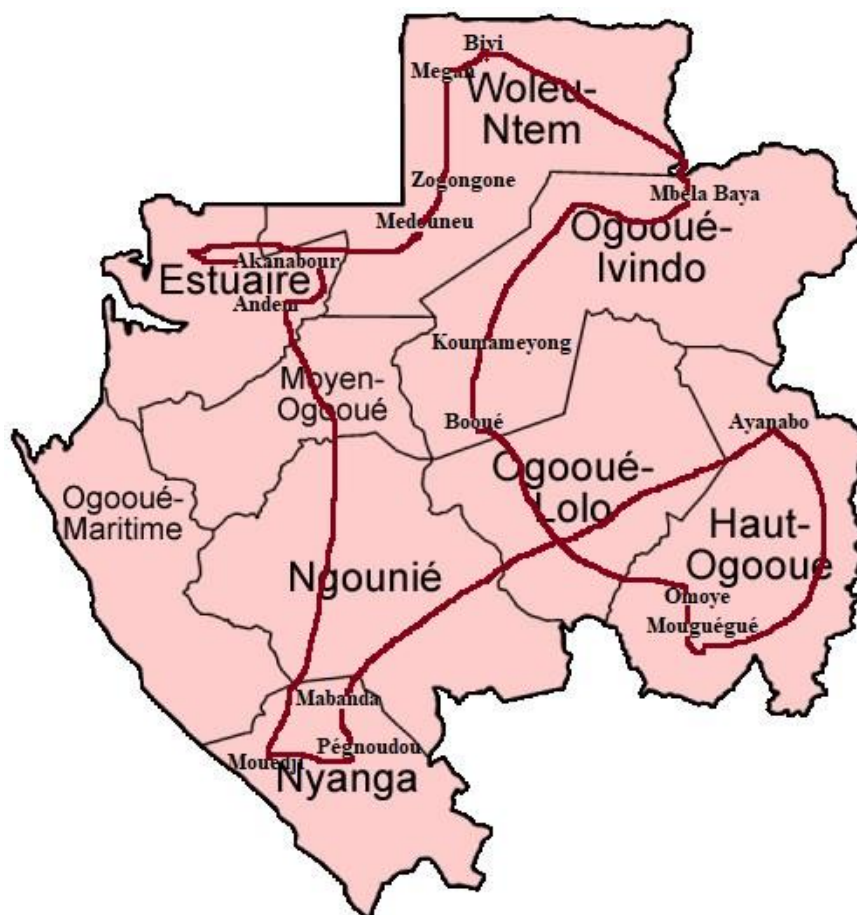
Cette étape a été primordiale dans notre recherche, d'autant plus qu'elle a constitué un préalable à tout déploiement sur le terrain. Nous avons encore le souvenir de notre arrivée au village d'Ayanabo dans la province du Haut-Ogooué où le chef de village s'est absenté momentanément pour une urgence alors que nous avions rendez-vous. Un peu lassé de l'attendre, nous avons voulu commencer notre enquête malgré son absence et contre les indications de notre référent. Nous avons alors essuyé un refus catégorique de participation de la part de quelques habitants approchés, pourtant proches de celui qui nous accompagnait. Sans manifester une véritable hostilité à répondre à nos questions, ils conditionnaient leur participation à l'accord du Chef du village. C'est d'ailleurs après l'arrivée de celui-ci quelques minutes plus tard, et après les salutations d'usages, que nous avons pu effectuer notre étude dans le village. C'est donc dans ce genre de configuration que nous nous sommes déployés sur les différents sites qui ont constitué notre cible. Si dans la plupart de cas les interactions se sont passées dans de bonnes conditions, il a fallu dans d'autres cas souvent recadrer certains échanges avec nos interlocuteurs. Nous avons encore souvenir de ce retraité militaire qui avait tendance à orienter nos échanges sur le terrain politique et qui mettait systématiquement en avant sa brillante carrière militaire auprès du premier représentant de la République du Gabon, alors que l'objet de notre discussion était à mille lieues de ces déclarations. Nous n'oublierons pas enfin certains enquêtés qui pensaient que l'on procédait à un recensement de la population en vue des élections à venir. Pour tous ces cas, il a fallu parfois prendre du temps pour expliquer l'objectif de notre enquête et très souvent recentrer le débat sur l'essentiel.

Ainsi, dans la même province, nous nous sommes rendus dans les villages de Dakar 1, Melen Dakar 2, *Minka'a*, *Megan*, *Biyi* et *Bifolo issi*, *Medouneu*. Puis, nous avons enchaîné dans la province de l'Ogooué-Ivindo où nous avons mené notre enquête dans les villages *Mbéla Baya*, *Mbadi* et *Koumameyong*. Notre aventure s'est ensuite poursuivie dans la province du Haut-Ogooué dans les villages *Mougnégué*, *Midoumou*, *Omoie* et *Ayanabo*. Dans la province de la Nyanga, nous

sommes allés dans les villages de *Pégnoudou*, *Mabanda*, *Mouedji* et *Denguelila*. Enfin, nous avons achevé notre investigation par la province de l'Estuaire avec les villages de *Andem*, *Akanabour*, *Douaniang* et *Nkoltang*. Diverses raisons ont présidé au choix de ces villages. Certains d'entre eux se singularisent par leur dynamisme interne avec une forte activité économique liée à un positionnement géographique stratégique notamment au niveau des frontières. C'est le cas des villages Bifolossi et Biyi dans la province du Woleu-Ntem. D'autres présentent les caractéristiques d'être des lieux de vie à proximité des centres urbains ou des unités de production industrielle. Il s'agit entre autres des villages Midoumou, Omoye ou Koumameyong. Enfin, une catégorie de villages très souvent déliée du reste du territoire en raison de leur enclavement a également retenu notre attention. Les villages tels que Mouedji, Mbéla Baya ou encore Minka'a en sont une illustration.

Dans l'ensemble, notre travail sur le terrain s'est bien passé. Les interactions que nous avons eues ont été fertiles pour notre étude. Les craintes qui nous animaient au départ de cette entreprise se sont très vite évanouies au fil de chaque rencontre et des contacts avec les habitants. La peur de l'inconnu a cédé la place à l'envie de connaître. Et de fait, de plus en plus, nos discussions nous ont conduits à déconstruire certaines certitudes que nous avions sur la ruralité. C'était une véritable invitation à l'humilité et un regard renouvelé sur l'humanité. Enfin, bien que nous ne soyons pas allés en villégiature, nous devons à la vérité de reconnaître que cette expérience a constitué une découverte personnelle du Gabon profond. Nous avons particulièrement apprécié la splendeur des paysages, la chaleur humaine et la diversité des mets de chaque terroir.

Carte n° 1 : Itinéraire des villages enquêtés



Source : <https://www.pngegg.com/fr/png-wobyc/download> (Traçage itinéraire et indication villages : Riva Vianney M'boumba M'boumba).

Notre plan de travail

Notre étude sera structurée en trois parties. La première sera consacrée aux pratiques médiatiques à l'aune des médias numériques. Subdivisée en deux chapitres, nous y aborderons dans un premier temps la situation médiatique au Gabon, en relevant l'évolution de celle-ci afin de mieux comprendre les motivations des populations et leur intérêt pour les nouveaux médias. Puis dans un second temps, nous montrerons l'éventail des pratiques dans un contexte marqué par l'essor du numérique en milieu rural au Gabon. Il s'agira de comprendre les configurations qui s'opèrent face à une offre médiatique numérique.

La deuxième partie mettra en évidence les hétérogénéités observées dans les pratiques médiatiques dans un milieu qui présente des dynamiques socio-spatiales distinctes. Cette partie sera ordonnancée en trois chapitres. Le premier évoquera brièvement le contexte de notre espace d'étude. Nous présenterons le

Gabon et des déclinaisons en lien avec son histoire politique, à son économie ainsi qu'à sa situation géographique. Le deuxième chapitre analysera les facteurs explicatifs d'un usage différencié des médias numériques en zones rurales. Il démontrera que loin de se ressembler, les territoires ruraux présentent des particularités qui les distinguent pouvant influencer sur les pratiques médiatiques numériques. Enfin, le troisième chapitre examinera les différentes combinaisons de pratiques entre les médias traditionnels et ceux issus des dispositifs technologiques. En outre, nous analyserons le répertoire des pratiques informationnelles numérique des populations rurales.

La troisième partie s'intéressera à l'usage des médias numériques et les sociabilités à l'œuvre en milieu rural. Cette ultime partie de notre travail questionnera l'exposition des populations aux médias numériques pour déterminer si elle participe à une érosion du lien social ou au contraire, si elle contribue à une reconfiguration des contacts sociaux en milieu rural. Pour répondre à cette interrogation, cette partie sera structurée en trois chapitres. Le premier vise à comprendre le rôle et la place de nouveaux médias dans l'imaginaire collectif des acteurs sociaux. Il s'agira de recueillir les représentations des populations afin de mieux cerner l'incidence qu'ils peuvent avoir sur les sociabilités. Le deuxième chapitre abordera le poids des espaces et des moments de mise en relation traditionnelle dans la vie sociale des populations étudiées. Nous verrons la place de ces instances dans le quotidien des ruraux. Pour clôturer cette phase de notre travail, le troisième chapitre examinera les reconfigurations des sociabilités aux prises des supports numériques. Il s'agira d'analyser les mises en relation sociales mobilisées sur les réseaux sociaux en récusant une approche asymétrique entre les contacts sociaux créés et entretenus en face à face et ceux relevant des médias numériques.

L'approche conceptuelle et théorique

Cette partie est consacrée à présenter les différents concepts et les théories qui seront mobilisées tout au long de notre travail. Elle participe à rendre intelligible l'objet de notre étude.

- **Des médias « historiques » aux médias « numériques » : une conception en extension**

L'histoire des médias est rythmée de progrès technologiques. Celle-ci débute avec l'invention de l'imprimerie, de la radio, du cinéma, elle se poursuit enfin avec la convergence de l'image et du son qui a permis l'arrivée de la télévision. Caractérisés par une diffusion de masse à un public hétérogène, ces médias entretiennent un rapport de verticalité avec les usagers. Les lecteurs, les auditeurs ou les téléspectateurs se bornent à consommer les contenus médiatiques en se soumettant au diktat des entreprises médiatiques. À ce propos, Ignacio Ramonet [identité ?] affirme qu'« *Avant, des "médias-soleil", au centre du système, déterminaient la gravitation universelle de la communication et de l'information autour d'eux* »³⁸.

L'introduction d'internet et la combinaison des télécommunications, de l'informatique ainsi que de l'audiovisuel dans l'univers médiatique ont favorisé l'essor d'une autre catégorie de médias. En effet, le développement des Tic a engendré l'élargissement de nouveaux dispositifs techniques tant au niveau de la production que de la diffusion de l'information. Jean-Marie Charon atteste ainsi de cet état de fait :

*[...] contrairement aux médias existant jusqu'alors, internet transforme rapidement ses fonctionnalités, alors même que les supports permettant d'y accéder se diversifient rapidement : smartphones, tablettes, aujourd'hui, e-paper et d'autres dispositifs en cours de développement dans les laboratoires*³⁹.

De même, internet a permis l'apparition d'une nouvelle composante d'acteurs dans la chaîne de production de l'information. Parmi ceux-ci, nous avons d'une part, la presse en ligne résultant de la migration des médias traditionnels vers le web, les *pure players*, et les infomédiaires⁴⁰, qui à partir des contenus des médias en ligne proposent des informations personnalisées aux usagers. D'autre part, nous observons un foisonnement d'acteurs sociaux autonomes qui prennent une part active dans le système médiatique en publiant, en consultant, en commentant ou en partageant du contenu sur les réseaux sociaux, les blogs et les sites web. À

³⁸ RAMONET, Ignacio, (2011), *L'Explosion du journalisme*, Paris, Galilée, p. 21.

³⁹ CHARON, Jean Marie (2011), « Les médias à l'ère numérique », *Les Cahiers du journalisme*, n° 22-23, p. 19, consulté le 9 avril 2019 [En ligne] URL : http://www.cahiersdujournalisme.net/pdf/22_23/01_CHARON

⁴⁰ REBILLARD, Franck, SMYRNAIOS, Nikos (2010), « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne : Les cas de Google, Wikio et Paperblog », *Réseaux*, n° 160-161, Paris, La Découverte, p. 1.

la logique du consommateur dit « passif » a succédé celle du consommateur désormais consacré comme « actif ».

Ces nouveaux dispositifs techniques qui constituent des médias d'un genre nouveau ont fait l'objet de vives critiques de la part d'un certain nombre d'auteurs parmi lesquels Bernard Miège. En effet, les critères que ce dernier établit pour caractériser un média le conduisent à opérer une distinction entre les médias traditionnels et ceux issus de la convergence des tics. Pour lui, les traits caractéristiques d'un média renvoient à...

[...] Un ensemble de techniques permettant d'émettre et de recevoir des programmes d'information, de culture et de divertissement, avec régularité sinon de plus en plus en permanence, dans le cadre d'une économie de fonctionnement qui leur est propre, et dont la mise en œuvre est assurée par des organisations aux spécificités marquées, à destination de publics dont les caractéristiques sont plus ou moins stabilisées »⁴¹.

En insistant sur le caractère organisationnel, industriel ainsi qu'à la diffusion des programmes d'un média, Bernard Miège tient à dissiper la confusion faite entre les médias classiques et les tics. C'est dans ce sens qu'il affirme...

[...] Les médias, en tout cas, s'ils impliquent un rattachement aux Tic, aussi bien les techniques de l'imprimé, de la télécommunication, de l'audiovisuel, et du numérique, doivent en être dissociés : les Tic, associés ou non entre elles, sont en quelque sorte la base techno-matérielle des médias, mais ceux-ci, si nous nous en tenons aux critères énoncés précédemment, sont bien autre chose que des techniques de mise en relation ou d'inscriptions sur des supports⁴².

Si cette distinction peut être admise, il ne faut pas occulter le fait qu'aujourd'hui les médias traditionnels et les médias numériques constituent des dispositifs communicationnels liés entre eux. On peut se rendre compte que des médias numériques participent à alimenter certains contenus et programmes audiovisuels. À cet égard, l'observation faite par Benoît LAFON est édifiante :

Cette matrice permet de mieux caractériser le positionnement des médias sociaux, qui sont résolument des médias en raison de l'existence de contenus éditorialisés, mis à disposition dans le cadre d'un modèle d'affaires. Certes, cette mise à disposition ne repose plus nécessairement sur une programmation comme c'était le cas pour les médias audiovisuels, mais davantage sur une actualisation permanente rendue possible par des dispositifs techniques d'info-médiation. En outre, les productions de ces médias sociaux relèvent davantage de formats

⁴¹ MIÈGE Bernard, (2007), *La société conquise par la communication 3. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Communication, médias et sociétés, Grenoble, PUG, p. 106.

⁴²MIÈGE Bernard, *ibid.*, p. 107.

*courts à l'image de format bref des vidéos YouTube ou des tweets, personnalisés, exemple des profils, Facebook ou réseaux professionnels ou de commentaires*⁴³.

- **Le questionnement de la fracture des usages au-delà de la logique de l'accès pour tous**

La problématique des inégalités des flux d'information et de la communication a fait l'objet de plusieurs consultations internationales. Ce fut le cas d'abord dans les années 80, dans l'effervescence critique visant à instituer un Nouvel ordre mondial de l'information et de la communication (Nomic), puis dans le cadre du Sommet mondial de la société de l'information (SMSI), organisé successivement à Genève en 2003 et à Tunis en 2005. Pour la première période, le rapport Mc Bride avait dénoncé...

*[...] Le déséquilibre nord-sud dans la production de l'information, sur l'augmentation de la disparité entre les situations de différents pays, sur la concentration des médias occidentaux et leur emprise sur les flux d'information à l'échelle internationale*⁴⁴.

Pour la deuxième période, le développement démesuré des nouveaux dispositifs sociotechniques était venu davantage encore accentuer les déséquilibres au point de pointer les inégalités d'accès aux technologies de l'information et de la communication entre les différentes aires géographiques, dont certaines risquaient ainsi de passer à côté de l'ère de la société dite « de l'information » qu'il fallait absolument rejoindre. Aborder la question de l'accès des Tic nous renvoie ainsi à la notion de fracture numérique. Apparue dans les années 50, celle-ci a fait l'objet d'une littérature dense dans le milieu académique, et a donné lieu à de vifs débats sur son approche définitionnelle. La notion est marquée par une instabilité qui renvoie à des situations hétérogènes. Comme l'explique Alain Kiyindou,...

*[...] la fracture suppose la préexistence d'un tout harmonieux, ce qui loin d'être le cas, puis parce que la notion de fracture recouvre des réalités multiples et diverses*⁴⁵.

Ainsi, au-delà de désigner simplement l'écart entre ceux qui ont accès aux Tic et en tirent profit de ce fait et, ceux qui ne disposent pas des services de ces techno-

⁴³ LAFON, Benoit, « Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°18/3A, 2017, p. 53-64, [en ligne] URL <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017/supplement-a/04-medias-sociaux-lextension-du-domaine-mediatique-par-lindustrialisation-du-relationnel>. Consulté le 12 mars 2019

⁴⁴ GEORGE, Éric, (2004), « L'expression de la fracture numérique en question » in Éric GUICHARD (dir), *Mesures de l'internet*, Paris, Éditions des Canadiens en Europe, p. 152.

⁴⁵ KIYINDOU, Alain, (2009), *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, l'Harmattan, p. 189.

logies comme chez les diffusionnistes du milieu du XX^e siècle, la notion de fracture numérique renvoie aujourd'hui à des aspects divers et variés. Sans trop nous étendre sur cette notion qui a fait l'objet d'une production littéraire foisonnante, nous retenons cependant trois dimensions de cette notion.

La première est d'ordre infrastructurel, elle consiste à expliquer les difficultés d'accès aux Tic par un déficit lié aux équipements entre les personnes, les lieux géographiques de niveaux économiques différenciés⁴⁶. La question de la fracture numérique repose sur le primat de la dépendance matérielle comme l'élément explicatif exclusif de celle-ci. Elle postule que les individus qui possèdent des équipements technologiques appartiendraient à la nouvelle société des réseaux et tireraient profit des avantages des Tic. Et tous ceux qui n'en disposeraient pas seraient des « reclus de la société ». La fracture numérique est analysée sous le prisme de la différence des taux d'équipements en mettant en visibilité une forme de ligne de démarcation entre les aires géographiques dotées des Tic et ceux qui en sont dépourvus.

Cependant, les laudateurs de cette approche n'abordent la fracture numérique que sur un seul angle de vue : celui de la faiblesse infrastructurelle, car si cette approche a le mérite de nous proposer des éclairages sur les problématiques liées à l'accès aux équipements, il n'en reste pas moins qu'elle présente certaines lacunes. Et comme le souligne Fabien Granjon, n'expliquer les disparités des Tic que sous le seul prisme des statistiques de taux de couverture ou d'équipement masquent en réalité les pratiques d'usage à l'œuvre...

[...] n'envisageant que très rarement de prendre en considération le détail et la complexité des pratiques effectives (au profit d'une qualification et d'un découpage du corps social par le biais d'un recours à des attributs essentiellement sociodémographiques) »⁴⁷.

Cette approche de la fracture numérique qui met l'accent sur le dispositif communicationnel postule que le simple accès suffirait à déterminer les usages. Et, comme le fait observer Ben Ahmed Youssef,...

[...] tout se passait comme s'il suffisait à un individu de se connecter pour passer de l'autre côté de la barrière numérique⁴⁸.

⁴⁶ GRANJON, Fabien (2004), « Les sociologies de la fracture, Jalons critiques pour une revue de la littérature », *Question de communication*, PUL, n° 6, p. 219.

⁴⁷ GRANJON, Fabien, *ibid.*, p.220.

⁴⁸ YOUSSEF, Ben Ahmed, (2004), « Les quatre dimensions de la fracture numérique », *Réseaux*, vol. 22, n° 127-128, Paris, p. 183.

Or, le nombre de connexions ou d'utilisateurs ne nous renseigne guère sur les différents répertoires de pratiques, d'autant plus qu'au-delà de la question de l'accès, les usages à l'œuvre peuvent révéler d'autres inégalités. C'est de cette lacune que découle la deuxième dimension de la fracture numérique.

La redéfinition de la fracture numérique conduit alors à en parler en tant que « fracture du second degré »⁴⁹. C'est le professeur d'informatique sociale et des sciences de l'information Rob Kling qui fut le premier à établir une distinction entre les disparités dans l'accès aux équipements et celles liées à la connaissance et à la compétence. En effet, disposer d'un équipement technique ne signifie pas grand-chose, encore faut-il savoir s'en servir. Ainsi, contrairement à l'approche réductrice liée aux infrastructures, celle-ci insiste sur les inégalités sociocognitives marquées par une absence de compétences des usages ainsi que sur le mode des pratiques des utilisateurs en tenant compte de la particularité des milieux sociaux de ces derniers :

*Contrairement à l'approche infrastructurelle qui privilégie une focalisation sur les équipements, ce sont les usages des dispositifs techniques ainsi que les utilisateurs, leurs identités plurielles, leurs situations concrètes de vie et les environnements qui structurent leur quotidienneté qui, dans l'approche dite du social access, sont replacés au cœur de l'analyse*⁵⁰.

Les tenants de cette posture critique envisagent la fracture numérique dans une perspective beaucoup plus extensive que celle désignant exclusivement l'accès à l'équipement. Pour eux, la réflexion doit être beaucoup plus portée sur les disparités sociales qui résultent des usages différenciés des tics. Car au-delà de l'accessibilité, l'hétérogénéité des usages, notamment civiques, récréatifs, éducatifs des Tics met en évidence certaines inégalités entre les individus, les pays ou les continents. Ces disparités – que certains auteurs comme Jan Van Dijk qualifient d'« arc-en-ciel »⁵¹ numérique ou Amanda Lenhart et John Horrigan de « spectre numérique »⁵² – invitent à repenser la notion de fracture numérique au-delà du clivage entre ceux qui ont accès aux tics et ceux qui en sont dépourvus.

Toutefois, l'accessibilité et les capacités d'usages ne nous renseignent pas sur les bénéfices induits par les Tic. Avoir accès à une technologie ou en faire usage ne

⁴⁹ HARGITTAI, Eszter, (2002), "Second-order digital divide: differences in people's online skills", *First Monday*, vol. 7, n° 4, University of Illinois at Chicago.

⁵⁰ GRANJON, Fabien (2004), *op. cit.*, p.222.

⁵¹ VAN DIJK, Jan, (2005), "The deepening divide – Inequality in the Information Society", in: *Sage*, London

⁵² LENHART, Amanda, HORRIGAN, John, B., (2003), "Re-visualising the digital divide as a digital spectrum", *ITC & Society*, vol. 1 n°5, Stanford University, Summer, pp.23-39

signifie pas que les performances générées par les Tic ont un impact dans le quotidien des usagers. Ce constat marque la troisième approche de la fracture numérique. Celle-ci récuse la posture selon laquelle « *un taux d'adoption élevé ou un usage intensif est nécessairement interprété comme un facteur positif* »⁵³. Elle relève des disparités des usages entre ceux qui ont des compétences techniques capables de trouver des informations en rapport avec leurs attentes et ceux dont la rationalisation des usages selon leurs besoins fait défaut. À ce propos, Dominique Wolton déclare « *Le même clavier et les mêmes informations ne suffisent pas à créer une égalité* »⁵⁴.

- **Le milieu rural : Une notion plurielle**

Il est difficile de trouver à la notion de rural une définition qui puisse prendre en compte l'ensemble des caractéristiques de ce milieu, tant la notion recouvre une hétérogénéité de situations dans cet espace. La communauté des chercheurs qui tente un effort de définition s'éloigne d'une approche de négation de la ville :

[...] *La définition de l'espace « rural » demeure délicate, alimentant des débats récurrents entre chercheurs qui refusent de perpétuer une définition par la négative (tout ce qui n'est pas urbain... est rural)* »⁵⁵.

Cette difficulté à définir le rural est présente en Afrique, car contrairement aux lieux communs, le milieu rural africain est loin d'être homogène. On note des dissemblances entre pays, et même, comme nous l'avons déjà relevé, au sein d'un même territoire :

De la même façon, il ne peut pas exister de définition du rural pour l'ensemble de l'Afrique. Les critères utilisés dans ce domaine diffèrent d'un pays à l'autre »⁵⁶.

Si le dictionnaire de la géographie et de l'espace « *désigne globalement les campagnes dans leur complexité sans réduire celles-ci aux manifestations agricoles*⁵⁷ », Roland Pourtier, quant à lui, refuse de caractériser le rural sous le prisme exclusif du paysage ou des spécificités liées aux modes de production des ruraux. Ainsi, indique-t-il...

⁵³ YOUSSEF, Ben Ahmed (2004), *op.cit.*, p.194.

⁵⁴ WOLTON Dominique (2003), *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion, p. 32.

⁵⁵ RIEUTORT, Laurent (2012), « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 59 |, consulté le 19 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2267> ; DOI : 10.4000/ries.2267. Consulté le 19 avril 2018

⁵⁶ GASTINEAU, Bénédicte, GOLAZ, Valérie (2016), *Être jeune en Afrique rurale*, Bruxelles, De Boeck Supérieure, collection « Afrique contemporaine », n° 259, p. 11.

⁵⁷ LEVY, Jacques., LUSSAULT, Michel (dir), (2003), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1032 p.

*[...] qu'il se caractérise aussi par son degré d'intégration économique et sociale dans un espace chaque jour davantage réticulaire, et par la force des sentiments identitaires et d'appropriation que les habitants nourrissent à son égard*⁵⁸.

Cette pluralité d'approches pour caractériser le milieu rural témoigne d'une complexité à saisir cette notion. Certains se sont adossés à une conception démographique, en mettant en avant un seuil de population pour désigner le rural. Mais cette donnée varie entre les pays. D'autres se sont penchés sur des données économiques, sociales ou paysagères en mettant en relief, entre autres, l'importance de l'agriculture, la taille des populations ou encore le lien social. À côté de ceux-là, certaines recherches s'attachent encore à prendre comme point d'appui les disparités de développement ou d'équipements observées entre milieu urbain et milieu rural. C'est ainsi que l'accès aux services de santé et d'éducation est souvent plus difficile dans les campagnes, que celles-ci enregistrent encore de fortes densités de population ou qu'elles soient marquées par une déprise humaine. En matière de soins comme d'école, l'accessibilité pose de sérieux problèmes d'aménagement, notamment parce qu'il convient d'envisager les différentes dimensions du concept⁵⁹.

Il ne nous revient pas ici de trancher dans ce qui se présente comme une querelle d'écoles. Mais plutôt de voir parmi ces différentes approches, celle qui peut faire sens dans le développement de notre objet d'étude. C'est pourquoi, dans le cadre de notre étude, nous sommes d'avis, avec le géographe Robert Chapuis, spécialiste des problématiques en lien avec la ruralité, que le milieu rural doit se délier de cette approche fortement thématique pour une perspective beaucoup plus globale, qui prenne en compte la complexité de ce milieu. Ainsi, au-delà des critères liés à la géographie et à la démographie, il est nécessaire de prendre en compte, des indicateurs « *de constructions, d'emplois, d'équipements, de commerces, de services, de voies de communication et, plus généralement d'interconnexions* »⁶⁰.

⁵⁸ POURTIER, Roland (2004), « Développement "rurable" au Sud, géo-diversité et dynamiques territoriales », *Historiens et Géographes*, n° 187, p. 217-230.

⁵⁹ RIEUTORT, Laurent (2012), *op.cit.*, p.45.

⁶⁰ <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article481>. Consulté le 14 juillet 2021.

- **La mise en perspective : géographie et technologies de l'information et de la communication**

La géographie a longtemps investigué sur les questions relevant de « *la circulation de la matière et des êtres humains* ⁶¹ » au détriment des études portant sur la circulation de l'information et les technologies de l'information et de la communication⁶². Mais à partir des années 1970, nous observons un regain d'intérêt pour les travaux sur la communication et les télécoms. C'est d'abord, le géographe Paul Claval⁶³ qui relève le rôle de la communication et des techniques issues de ce domaine. Puis, la géographe Marie-Claude Cassé, dans un article dans lequel elle apporte une analyse édifiante sur le lien entre les réseaux des télécommunications et les territoires, fait le constat d'une omission de la notion d'espace dans la littérature scientifique portant sur l'information et la communication. On retrouve cette lacune dans plusieurs travaux, notamment ceux de l'économiste américain Jérémy Rifkin⁶⁴, qui élude l'espace dans son analyse sur la nouvelle économie :

[l'auteur] *omet complètement l'espace sur lequel se matérialise la nouvelle économie dont il rend compte. Il généralise ainsi de facto ses observations sur un espace global censé être homogène* »⁶⁵.

De même, en évoquant « *l'internationalisation de la communication* », Armand Mattelard porte un regard globalisant sur le développement des moyens de communication. Ces approches d'ensemble qui ne tiennent pas compte de la diversité des formes d'espaces et de l'influence qui en découle ont longtemps dominé dans le champ. En oubliant de « *penser que la mondialisation s'exprime et se construit tout autant sur les espaces intermédiaires* »⁶⁶.

C'est finalement avec les travaux de la géographie de l'information et de la communication que la dimension de l'influence des disparités spatiales connaît finalement le plus grand succès. Plusieurs travaux abordent ainsi la question de l'espace en prenant soin de bien distinguer les spécificités d'échelle notamment dans les villes et dans les régions. Dans ce cadre d'analyse, la thématique des usages des Tic occupe une place de plus en plus grande dans les écrits des géo-

⁶¹ BERNARD, Éric (2004), *Le déploiement des infrastructures d'Internet en Afrique de l'Ouest*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paul Valéry de Montpellier 3, p. 16.

⁶² *Idem*.

⁶³ CLAVAL, Paul, (1977), *La nouvelle géographie*, PUF, Paris, Coll. "Que-sais-je ?" n° 1693, p. 69-70.

⁶⁴ RIFKIN, Jérémy, (2000), *L'âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie*, Paris, La Découverte.

⁶⁵ BERNARD, Éric (2004), *op.cit.*, p. 17.

⁶⁶ *Idem*

graphes, les médias comme la radio, la télévision, et même le téléphone portable font ainsi l'objet de nombreuses investigations :

Les usages des technologies de l'information et de la communication ont vu leur place croître dans la littérature géographique comme le fait remarquer Michael Berlage (Berlage 1999). De nouveaux usages sont apparus comme, entre autres, le commerce électronique (Gräf, 1999), les centres d'appels (Gräf 1998, Bakis, Bonnet & Veyret 2000, Bonnet 2001), le télétravail (Gareis et Kordey 1999, Moriset 1999, Garvi et Kullenberg 2000, Stratigea et Giaoutzi 2000).

Chaque technologie fait l'objet de réflexions spécifiques en géographie, depuis la radio (Méadel 1995) et la télévision (Cadène 1997) jusqu'au téléphone mobile (Chéneau-Loquay 2001) et aux satellites (Sourbès-Verger 1999, Bernard 2001).

Ces travaux ont porté aussi bien sur l'Europe (Grimes 2000, Berlage 1997, Saliceti 1998, Lorentzon 1998), le Canada (Laramée 1998), l'Asie (Hue 1997, 1999, Cadène 1997, Heeks 1999), l'Afrique sub-saharienne (Chéneau-Loquay 1997, 1998, 1999, 2000, 2001, Bertolini 1999, Bernard 2000, Djeki 1997) et le Maghreb (Ben Hassine 2001) »⁶⁷.

L'approche géographique d'internet met en avant plusieurs conceptions. Pour ce qui est de notre étude, deux approches nous semblent intéressantes : celle qui considère internet comme « *un secteur technologique et économique* » et celle qui l'envisage comme « *un produit* ». La première analyse la diffusion, l'implantation physique et commerciale des infrastructures. Y sont également analysées les problématiques liées à l'accès et à la connexion des Tic. La seconde s'intéresse aux usages effectifs des Tic « *pour un ensemble d'utilisateurs au sein d'une zone géographique, d'une catégorie socio-professionnelle ou d'un ensemble culturel* »⁶⁸.

- **La sociologie des usages : une approche théorique centrale dans notre travail, bien qu'encore en débat**

Notion de plus en plus usitée avec l'essor des Tic, l'usage constitue aujourd'hui une référence clé dans la recherche en Sic. Elle est cependant considérée comme une notion aux contours flous et dont le consensus dans la communauté des chercheurs est loin d'être acquit :

La situation de la recherche offre le tableau d'une mosaïque où les controverses l'emportent d'autant plus sur le caractère comparatif et cumulatif des travaux qu'est fort le souci légitime de se démarquer d'une demande sociale trop pesante. La diversité des références théoriques et des méthodologies a un effet centrifuge qui ne contrebalance pas

⁶⁷ BERNARD, Éric (2004), *op.cit.*, 18.

⁶⁸ BERNARD, Éric (2004), *ibid.*, p. 22.

l'inscription, souvent assez floue, dans le champ de la communication »⁶⁹.

Il nous apparaît donc nécessaire, avant de nous étendre davantage sur celle-ci, d'apporter quelques indications à propos de son approche définitionnelle, mais surtout de la distinction entre celle-ci, l'utilisation et la notion de pratique.

Les nombreux chercheurs qui se sont penchés sur les problématiques liées aux usages des Tic ont toujours relevé la difficulté à faire une distinction entre utilisation, usage et pratique. Si nous pouvons souligner une forme d'unanimité sur la définition de l'utilisation, l'approche définitionnelle des termes usages et pratiques quant à elle, cristallise encore le débat entre les spécialistes de la question.

De prime abord, levons l'équivoque avec Yanita Andonova sur la confusion faite entre usage et utilisation. En effet, pour cette auteure, l'usage et l'utilisation, loin de désigner la même chose, renvoient plutôt à deux réalités distinctes qui peuvent se lire « *dans les niveaux hétéroclites d'appropriation et d'intensité dans le maniement des techniques* »⁷⁰. Ainsi pour elle,...

[...] l'utilisation implique une action novatrice grâce à l'outil et correspond, de fait, à l'emploi plus ou moins maladroit qu'en fait tout novice. L'usage, quant à lui, nécessite d'une part stabilité et d'autre part généralité suffisante »⁷¹.

L'utilisation est donc cette adaptation continue à l'outil technique qui ne se mue en usage que lorsqu'il y a une structuration de pratiques constantes de l'outil de la part de l'utilisateur.

Mais dans une perspective plus extensive, d'autres chercheurs voulant mettre en relief l'expérience sociale des Tic préfèrent la notion de pratique à celle d'usage. En effet, selon Josiane Jouët, celle-ci permet d'aller au-delà du simple usage :

[...] l'usage est [...] restrictif et renvoie à la simple utilisation tandis que la pratique est une notion plus élaborée qui recouvre non seulement l'emploi des techniques (usage), mais aussi les comportements, les attitudes et les représentations des individus qui se rapportent directement ou indirectement à l'outil »⁷².

⁶⁹ JOUËT, Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, n° 100, Paris, Hermès, p. 487-521.

⁷⁰ Yanita Andonova, « Parcours réflexif de la problématique des usages : une tentative de synthèse », *Communication et organisation* [En ligne], 25 | 2004, mis en ligne le 27 mars 2012, URL : <http://journals.openedition.org/communicationorganisation/2960> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/communicationorganisation.2960>. Consulté le 07 octobre 2016.

⁷¹ *Ibid.*

⁷² JOUËT, Josiane, (1993), « Usages et pratique des nouveaux outils de communication », in Sfez L. (dir.), *Dictionnaire critique de la communication*, Paris, PUF, vol. 1, p. 371-376.

La pratique implique donc non seulement la prise en compte des manières de faire, mais aussi des croyances et des représentations des Tic des usagers. Dans le même sillage, Bernard Miège précise en ce sens : « *les pratiques font référence à toute une série de représentations sociales* »⁷³. Mais depuis peu de temps, les auteurs qui ont pour objet de recherche l'usage des Tic préfèrent la notion d'usage social.

Pour notre part, nous sommes d'avis avec Josiane Jouet sur la notion de pratique. Dans le cadre de notre travail, outre les usages, nous analyserons aussi les attitudes et les représentations des usagers face à l'outil technique.

- **Un bref retour sur les études des usages**

Dans cette section, nous avons choisi de dresser un panorama chronologique de la construction des travaux sur les usages. Sans être exhaustif, nous verrons dans un premier temps, la tendance des études effectuées par les chercheurs anglo-saxons, avant d'aborder dans un deuxième temps, l'approche francophone de la sociologie des usages.

- « *Uses and gratifications* », les pionniers dans les études sur les usages

Si les études sur les usages des Tic connaissent un engouement certain dans la recherche francophone, c'est dans les études anglo-saxonnes, notamment aux USA avec les tenants des « *Uses and gratifications* », que la notion a été mise en débat pour la première fois.

La notion d'usage des médias a fait son apparition dans les recherches scientifiques, à l'origine essentiellement anglo-saxonnes, dans les années 70, avec le courant « usages et gratifications ». Les travaux initiés par Paul Lazarsfeld et par son équipe de l'École de Columbia sont généralement considérés comme fondateurs de cette tendance...⁷⁴.

Cette école de pensée accorde toute son attention à la satisfaction que peuvent tirer les usagers des médias, considérés non plus comme public inerte, mais plutôt comme usager actif :

⁷³ MIÈGE, Bernard, (2007), *La société conquise par la communication*. Tome III : "Les Tic entre innovation technique et ancrage social", Grenoble, PUG.

⁷⁴ ANDONOVA, Yanita, (2012), « Parcours réflexif de la problématique des usages : une tentative de synthèse », *Communication et organisation* [En ligne], 25/2004, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 07 octobre 2016. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/2960>. Consulté le 07 octobre 2016.

Avec les études de gratification, le spectateur devient moins isolé, plus sélectif et plus actif : il est désormais capable de procéder à des choix en fonction des satisfactions recherchées⁷⁵.

Essentiellement centré sur la compréhension des phénomènes de communication de masse, ce courant de recherche finit par se détacher d'une perspective axée sur les effets directs des médias sur les individus pour s'interroger sur les capacités créatrices des téléspectateurs devant les médias :

Dans les décennies 1960 et 1970, des chercheurs de Colombia prolongent ce mouvement de distanciation face à la pensée habituelle, décrivant l'action des médias en termes d'effets directs (« ce que les médias font aux gens ») : cherchant à abandonner ce médiacentrisme, ils proposent un déplacement du programme de recherche vers les usages en tentant de savoir « ce que les gens font avec les médias »⁷⁶.

À côté de ces études anglo-saxonnes sur les études des usages, s'est développée une littérature abondante issue des analyses de la recherche francophone.

- *La recherche francophone sur les études des usages*

Les études sur les usages en France connaissent leur essor en 1980 avec la vague d'expérimentation des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) contemporaines de cette période, entre autres, le minitel, le magnétoscope. En effet, alors que la recherche anglo-saxonne se développe à travers les médias de masse, celle issue du courant francophone prend pour appui les NTIC, comme le rappelle Françoise Paquienséguy :

En France, l'étude des usages par les SIC repose principalement sur l'approche de la sociologie des usages qui s'est surtout fondée dans les années 1980 à l'occasion du développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication...⁷⁷.

Une autre particularité du pendant francophone des études sur les usages porte sur le caractère non conventionnel des recherches menées par ses tenants. Contrairement au courant anglo-saxon, les premiers textes sur les études des usages sont produits hors du cadre académique :

⁷⁵ TAMAR, Liebes, ELIHU, Katz, (1992), « Six interprétations de la série Dallas », *Hermès* n°11/12, Paris CNRS, p. 125.

⁷⁶ JAUREGUIBERRY, Francis, PROULX, Serge, (2011), *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Éditions Erès, p. 26.

⁷⁷ PAQUIENSEGUY, Françoise, (2006), « L'étude des usages en Sic aujourd'hui : Bilan et perspectives », *Questionner les pratiques d'information et de communication*, Bordeaux, SFSIC.

*Le vivier de production initiale de la recherche sur les usages s'inscrit donc en marge des lieux consacrés de la recherche*⁷⁸.

D'ailleurs, bon nombre des chercheurs au départ sont issus des disciplines autres que celles des Sic. Toutefois, cela ne constitue pas un handicap, d'autant plus que la méthode de travail utilisée permet de mettre à distance les attentes marketing et la recherche sociologique :

*Les commanditaires ont judicieusement distingué les études de marketing réalisées par des bureaux-conseils, des recherches sociologiques dont l'objectif n'était pas tant de fournir des clés pour l'action que de comprendre les réactions du corps social face à l'arrivée des nouveaux objets de communication*⁷⁹.

Nombre d'études de cas de cette période soulignent à grand trait le développement massif du rôle majeur de l'utilisateur dans l'usage des Tic. En effet, les chercheurs qui consacrent alors leurs études sur les usages relèvent que les individus s'affranchissent des usages prescrits par les concepteurs des Tic, en s'appropriant de celles-ci en fonction de leurs besoins et à des fins personnelles, professionnelles ou de socialisation :

*Les recherches vont en effet démontrer que les individus s'approprient ces outils à des fins d'émancipation personnelle (la programmation informatique amateur par exemple), d'accomplissement dans le travail (cas des professions intellectuelles) ou à des fins de sociabilité (les messageries conviviales)*⁸⁰.

Ainsi, l'utilisateur fait montre d'inventivité dans l'usage des Tic en refusant de se soumettre au diktat des usages prévus par les concepteurs. On assiste alors à des formes de « contournement, de braconnages »⁸¹ telles indiquées par Michel De Certeau. Il y a donc une affirmation de la liberté de l'utilisateur dans la manipulation des objets techniques. C'est avec cette figure de l'utilisateur actif que travaillent les premiers chercheurs du champ, comme nous le rappelle Josiane Jouët

Le pratiquant actif est bien le premier modèle dégagé par la sociologie des usages »⁸².

Nous observons déjà que les premiers chercheurs réfutent la thèse d'une transformation de la société qui résulterait d'une innovation technique. Pour autant, cette posture quasi constante dans les travaux laisse place à l'hypothèse d'une

⁷⁸ JOUËT, Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, « Communiquer à l'ère des réseaux », p.492.

⁷⁹ JOUËT, Josiane, *ibid.*, p. 493.

⁸⁰ *Ibid.*

⁸¹ DE CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard.

⁸² JOUËT, Josiane (2000), *loc.cit.*, p. 496.

influence sociale dans l'usage des objets techniques dans le champ. C'est en contrepoint à cette perspective que des chercheurs comme Josiane Jouët, Serge Proulx et Francis Jaureguiberry apportent une nuance, voire un dépassement du déterminisme social. Ces deux derniers auteurs nous mettent en effet en garde contre un trop grand penchant à expliquer l'innovation technique par l'influence sociale, une approche pour eux, qui « rappelle le poids de la reproduction sociale dans l'adoption et la diffusion des technologies »⁸³.

Dans le même sillage, Josiane Jouët relève la médiation qui s'opère entre la technique et le social :

*Si les technologies de communication jouent un rôle organisateur sur la production sociale, il se produit dans le même temps une socialisation de ces outils qui leur donne forme*⁸⁴.

Pour faire sens, il est donc nécessaire, selon l'auteure, de prendre en compte cette double médiation opérée entre la technique et le social. Loin de constituer un socle homogène, la sociologie des usages s'est donc forgée entre ces croisements. C'est d'ailleurs ce constat qui se confirme dans les différentes problématiques que nous abordons maintenant.

- **Le questionnement de l'autonomie, des détournements et des résistances de l'usager**

Parmi les problématiques qui relèvent des usages, ce questionnement met en avant la capacité des usagers à se démarquer des usages prescrits par les concepteurs. En effet, les chercheurs qui se sont penchés sur cette question ont très vite démontré une discordance entre les usages des individus et ceux attendus par les ingénieurs. Pour eux, les usagers s'approprient les objets techniques en les adaptant selon les besoins spécifiques à leur milieu :

*Les gens n'adoptent pas simplement une technologie, ils l'adaptent à leurs besoins dans des situations déterminées. Ils la modèlent, l'ajustent, la recréent, parfois la réinventent*⁸⁵.

Jadis, considéré comme passif, l'usager fait montre maintenant d'inventivité dans son rapport avec les outils technologiques. Cette problématique, fortement influencée par les travaux de Michel De Certeau comme nous l'avons déjà relevé,

⁸³ JAUREGUIBERRY, Francis, PROULX, Serge, (2011), *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Éditions Erès.

⁸⁴ JOUËT, Josiane, (1997), « Pratiques de communication et figures de la médiation. Des médias de masse aux technologies de l'information et de la communication », *Sociologie de la communication*, volume 1, n°1, p.309.

⁸⁵ ANDONOVA, Yanita (2012), *loc. cit.*, p.7.

reconnaît à l'utilisateur sa capacité créatrice, son indépendance dans ses usages des objets techniques.

Cette problématique, qui constitue un autre axe important des recherches sur les usages, s'est inspirée des travaux fondateurs de Michel de Certeau, et plus particulièrement de son interrogation sur les pratiques quotidiennes. Cet auteur [...] a analysé l'écart entre les usages inventés et des usages constatés...⁸⁶.

- *La notion d'appropriation et les significations d'usages*

Plusieurs chercheurs sur les usages des Tic ont axé leurs travaux sur l'analyse de l'appropriation sociale des Tic. Le regard porté par ces travaux interroge les processus de manipulation des objets techniques en mettant un accent particulier sur les modalités d'acquisition des compétences techniques et cognitives des Tic par les usagers :

Sa construction met en jeu des processus d'acquisition de savoirs (découverte de la logique et des fonctionnalités de l'objet), de savoir-faire (apprentissage des codes et du mode opératoire de la machine), et d'habiletés pratiques⁸⁷.

L'appropriation n'est pas stable, elle est en permanente mutation. Les travaux de cette problématique mettent en visibilité plusieurs dimensions du processus d'appropriation : la première met en relief l'identité personnelle et l'identité sociale des usagers. En effet, si l'on peut noter une dominance des usages individuels dans la sphère privée, il ne faut cependant pas perdre de vue que la construction de l'identité se forge aussi dans une catégorie des usages professionnels des Tic :

La sphère privée se prête certes à une plus grande individualisation de l'usage, à une appropriation de la technique à des fins d'épanouissement personnel (usages ludiques, hobbies). Cependant, la réalisation du moi se repère aussi dans certains usages professionnels des TIC, en particulier auprès des professions intellectuelles supérieures, des cadres, pour lesquels l'accomplissement personnel est fortement lié à la réussite professionnelle⁸⁸.

Aussi, nous relevons que l'appropriation des objets techniques peut être un indicateur social au vu de certaines particularités dans les pratiques observées dans différents groupes sociaux, d'une part, entre les jeunes et les seniors, et les hommes et les femmes, d'autre part :

⁸⁶ ANDONOVA, Yanita (2012), *loc. cit.*, p.7.

⁸⁷ JOUËT, Josiane, (2000), « Retour critique sur la sociologie des usages », *Réseaux*, volume 18, n° 100, « Communiquer à l'ère des réseaux », p. 502.

⁸⁸ PROULX, Serge, cité par JOUËT, Josiane (2000), *ibid.*, p. 503.

Aussi l'appropriation des objets de communication est-elle source de marquage social. Des pratiques spécifiques se repèrent au sein de groupes sociaux (pratiques adolescentes des jeux, jeunes usagers de la téléphonie mobile...). Mais par-delà les effets de générations qui s'imposent dans les types d'usages, on observe d'autres formes de la prégnance de l'identité sociale dans la construction des usages. Les écarts observés entre les pratiques masculines et féminines des objets de communication attestent de l'empreinte de la culture dans la construction des usages. Le téléphone apparaît ainsi dans toutes les études comme un objet investi prioritairement par le genre féminin, tandis qu'à l'inverse les technologies informatiques le seraient par le genre masculin⁸⁹.

Dans le cadre de notre travail, nous verrons comment les usagers s'approprient les médias numériques, et si cette construction des usages met en visibilité des marqueurs sociaux liés aux pratiques générationnelles ou genrées en milieu rural. Mais encore faudrait-il que nous sachions quel est le sens donné ou encore la perception que se font les usagers de ces objets techniques. En effet, pour mieux aborder les procédures d'insertion des Tic dans le corps social, il est primordial d'analyser la place des technologies dans la quotidienneté des usagers. Si l'usage d'une technologie dépend des qualités intrinsèques de celle-ci, la signification des usages envisagés par les usagers est aussi nécessaire pour comprendre l'insertion sociale des Tic. Les significations d'usage, ici, font référence aux « *représentations et (aux) valeurs qui s'investissent dans l'usage d'une technique et d'un objet* »⁹⁰. L'analyse des représentations des médias numériques des usagers nous semble féconde pour rendre compte de la place qu'occupent ces technologies en milieu rural au Gabon.

- *Les usages et les rapports sociaux*

Cette problématique sur les usages met en relief les rapports qui peuvent se conjuguer entre l'usage des Tic et les rapports sociaux, car comme nous l'indique Jouët,...

Si les usages des machines à communiquer soulignent la variété des pratiques, ils s'insèrent dans des rapports sociaux qui constituent la matrice de leur production⁹¹.

⁸⁹ PROULX, Serge, cité par JOUËT, Josiane (2000), *loc. cit.*, p. 503.

⁹⁰ CHAMBAT, Pierre, (1994), « Usages des technologies de l'information et de la communication : évolution des problématiques », *Technologies et Société*, 6(3), 249-270. Récupéré de http://revues.mshparisnord.org/lodel/disparues/docannexe/file/451/vol6_n3_article_3.pdf. Consulté le 03 juillet 2018.

⁹¹ JOUËT, Josiane (2000), *loc. cit.*, p.507.

En effet, les travaux s'intéressant à ce segment d'étude cherchent à analyser comment les usages d'outils de communications peuvent influencer les interactions entre les usagers au point d'en reconfigurer les rapports des individus aussi bien au sein d'une famille qu'en milieu professionnel : « *Que ce soit au sein de la vie privée ou de la vie professionnelle, l'usage des Tic redéfinit les liens existants entre les êtres humains* »⁹². Plusieurs études sur les usages des Tic au sein des foyers ont révélé le caractère dominateur des hommes et mis en visibilité la durée marginale consacrée aux usages des Tic par les femmes :

*« Les TIC sont en effet des objets symboliques qui constituent des enjeux de pouvoir et l'arrivée dans le foyer de ces machines "toutes puissantes" se traduit souvent par des effets de domination masculine, comme l'a montré l'expérimentation de Télétel à Vélizy et plus récemment les études menées sur la micro-informatique domestique et internet. De plus, les usages s'inscrivent dans les budgets-temps des ménages, dans la répartition des rôles sociaux et les études soulignent que, malgré leur émancipation, les femmes continuent à assumer l'essentiel des tâches de gestion domestiques et de soins aux enfants, autant de facteurs qui limitent leur investissement dans les TIC qu'elles utilisent pour des durées beaucoup plus courtes que les hommes »*⁹³.

De même, on retrouve cette influence des usages des Tic dans les rapports entre les individus en milieu professionnel. Celle-ci se traduit par une reconfiguration des rapports des usagers au sein de l'organisation ainsi que nous le fait savoir Yanita Andonova :

*Des études en milieu professionnel ont démontré que l'usage des Tic affecte inéluctablement les structures organisationnelles, les identités professionnelles [...] Les technologies participent à cette organisation de la nature [...] et permettent également une recomposition des métiers et des compétences*⁹⁴.

- *Les reconfigurations sociales à l'usage des Tic*

La sociologie des usages s'est également intéressée à la question du lien social dans la construction des usages. Les études questionnent la formation et la reconfiguration des formes de sociabilité à l'épreuve des usages des Tic. Elles mettent en relief les activités collectives des usagers et les nouvelles formes d'interaction sociales :

La recherche développe un axe double qui porte d'une part, sur la constitution de nouveaux collectifs ou micro-groupes de pratiquants des TIC et, d'autre part, sur l'apparition de nouvelles formes d'échange social sur ré-

⁹² ANDONOVA, Yanita (2012), *loc. cit.*, p. 8.

⁹³ *Ibid.*

⁹⁴ *Ibid.*

seau qu'il soit collectif (téléconvivialité) ou interpersonnel (courrier électronique, téléphonie)⁹⁵.

Si les travaux ont pu mettre en avant les pratiques numériques des petits collectifs et les différentes formes d'échanges qui s'établissent, c'est plutôt sur les pratiques en ligne que les spécialistes ont largement consacré leurs recherches « *Mais l'axe d'étude privilégié par la recherche porte plutôt sur le lien social qui s'établit en ligne* »⁹⁶.

Y sont étudiées, entre autres, les mises en forme de visibilité des identités, les relations résultant du lien entre le dispositif technique et les interactions sociales, les particularités révélées par ces nouveaux espaces de rencontres électroniques. Toutefois, malgré cet engouement pour ces nouveaux espaces publics électroniques, les recherches ont démontré que ces pratiques n'altèrent en rien les formes de sociabilité.

La majorité des auteurs qui se sont intéressés à ce sujet constatent que l'usage des Tic ne remet pas forcément en cause les formes ordinaires de sociabilité et observent une transformation des processus de reconnaissance sociale⁹⁷.

○ **La sociologie du non-usage**

Si la montée immodérée des Tic a donné lieu à une foisonnante littérature académique sur la question des usages, en mettant en avant le caractère actif de l'utilisateur dans son rapport avec les objets techniques, la problématique liée au non-usage a connu en revanche des fortunes diverses. Faiblement documentée, elle a été abordée dans un premier dans une approche déficitaire, avant d'être envisagée dans une perspective critique, au regard des dissemblances de situations que revêt cette notion. Pour une meilleure compréhension de sa valeur heuristique dans le cadre de notre travail, une revue de l'évolution de cette problématique nous semble nécessaire.

▪ *Le non-usage vu comme un besoin à combler*

La problématique du non-usage vue comme une limite des usagers a été nourrie au moins par trois biais dans la littérature scientifique : Le schéma d'adoption des innovations technologiques, évoqué par Everett Rogers dans ses travaux, la question de la fracture numérique et la problématique des disparités d'usage. En effet,

⁹⁵JOUËT, Josiane (2000), *loc.cit.*, p.505.

⁹⁶ *Ibid.*

⁹⁷ ANDONOVA, Yanita (2012), *loc.cit.*, p. 7.

en plus de conditionner l'adoption de nouvelles technologies par certaines caractéristiques, Everett Rogers établit une classification des usagers des Tic en cinq profils : « *les innovateurs, les adoptants précoces, la majorité précoce, la majorité tardive et les retardataires* »⁹⁸. Selon cet auteur, l'utilisateur est perçu sous le prisme de sa capacité à s'adapter à l'innovation technologique. Toute position tendant à se mettre en marge de l'usage des technologies est envisagée comme un retard, comme un déficit de la part des usagers « *Elle est perçue par Rogers comme un retard synonyme de lourdeur ou d'incapacité à comprendre le progrès* »⁹⁹. La perspective développée ici est d'évaluer les capacités d'adoption des usagers face aux Tic. Or, cette résistance, loin d'être marginale, peut se traduire par une volonté des usagers à ne pas se conformer à une injonction technologique soutenue par les industriels.

Nous sommes d'avis avec Vincent Caradec lorsque l'auteur analyse que :

*Ce type d'explication repose sur l'idée qu'il existe une logique dominante (celle des classes supérieures ou celle de la diffusion de l'innovation) qui s'impose à tous et que les écarts observés par rapport à cette logique ne peuvent renvoyer qu'à une incapacité à s'y conformer. Un tel mode explicatif se refuse donc à envisager que ces écarts puissent être dotés de sens pour les acteurs concernés »*¹⁰⁰.

La problématique de l'accès aux technologies a contribué à cette approche minimaliste du non-usage. En effet, dans les années 1990, la participation à un monde global et harmonieux est soumise à la connexion aux réseaux techniques de tous. Ne pas avoir accès à ces technologies est vu comme une tare dans ce monde hyper connecté. Il y a donc d'un côté, les nantis, ceux qui bénéficient des bienfaits des Tic, et de l'autre, les rebus sociaux, qui en sont dépourvus.

*La notion de fracture numérique, telle qu'elle est majoritairement exposée dans les années 1990, désigne cette inégalité et renvoie donc exclusivement à un problème d'accessibilité technique. Les info-riches sont ceux qui bénéficient de l'accès matériel aux réseaux et terminaux adéquats, et les info-pauvres sont ceux qui en sont privés »*¹⁰¹. Ici, le non-usage fait référence à une disparité d'accès. L'inaccessibilité aux Tic marquée par un défaut d'infrastructures techniques devient systématiquement un facteur explicatif du non-usage. Sans pour autant question-

⁹⁸ EVERETT Rogers, (2003), *Diffusion of innovations*: Fifth edition, New-york, The Free Press of Glencoe, p. 282.

⁹⁹ JAUREGUIBERRY, Francis (2012), *loc. cit.*, p.39.

¹⁰⁰ CARADEC, Vincent, (2001), « Personnes âgées et objets technologiques : une perspective en termes de logique d'usage », *Revue française de sociologie*, 42-1, p. 117-148.

ner le caractère positif de la connexion, ce raccourci techniciste fut à l'origine de la grande vague des discours laudateurs sur le caractère universel des Tic prônés par les ONG et mis en œuvre dans les États par les politiques publiques. Mais, alors qu'on pensait la question de la fracture numérique résorbée, apparaît, une autre segmentation de l'usage des Tic : celle liée aux inégalités d'usages. Pendant que tous les moyens ont été déployés pour assurer une égalité d'accès aux Tic, ce qui n'est pas encore le cas pour toutes les parties du monde, on a cru pouvoir garantir l'usage des Tic par tous. Or, à l'observation, on a constaté que moins il y a des problèmes d'accès, plus les disparités liées aux usages se creusaient davantage. Ainsi, on assiste à un glissement de perspective « *la question de l'inégalité en termes d'accès cède nettement la place à celle des inégalités d'usage* »¹⁰². Cette perspective rejette l'hypothèse selon laquelle l'accès aux Tic garantirait une égalité d'usages, d'autant plus qu'il a été relevé une pluralité d'usages et de non-usages des personnes connectées et dont l'usage se fait de façon occasionnelle »¹⁰³.

- *Vers une lecture différenciée du non-usage*

Alors que le non-usage était envisagé comme un manque ou un besoin à combler, de plus en plus des voix s'élèvent et invitent la communauté scientifique à réévaluer le statut du non-usager au vu de la complexité de la question dans les pratiques quotidiennes des individus. Il s'agit de sortir de la lecture réductrice du non-usage à travers la question de l'accès ou du déficit de compétences techniques, pour interroger les motivations et les facteurs explicatifs réels qui peuvent conduire des individus à ne pas faire usage de la technologie :

[...] s'agit-il d'un simple manque de besoin, d'une prise de position sociale, ou existe-t-il des raisons plus complexes et subtiles ? »¹⁰⁴.

Sally Wyatt est la première à questionner le non-usage dans une perspective rationnelle :

*Dès 1999, ses recherches participent de la modification du statut et de la représentation des non-usagers des Tic [...] elle pointe l'apparition progressive d'un groupe social « moins visible » qui ouvre des perspectives nouvelles aux études sur les usages*¹⁰⁵.

Ainsi, la vision minimaliste du non-usage cède la place à une perspective de légitimation des discours des non-usagers qui peuvent faire sens dans leur rapport avec les Tic.

¹⁰² JAUREGUIBERRY, Francis (2012), *loc. cit.*, p. 337.

¹⁰³ *Ibid.*

¹⁰⁴ VON PAPE, Thilo, MARTIN, Corinne, (2012), « Non-usages du téléphone portable : au-delà d'une opposition binaire usagers/non-usagers », Questions de communication [En ligne], 18 | 2010, mis en ligne le 1 décembre 2012, URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/416> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.416. Consulté le 19 avril 2017.

¹⁰⁵ KELLNER, Catherine, MASSOU, Luc, MORELLI, Pierre (2010), *loc.cit.*, p. 8.

Les travaux issus de ce glissement épistémologique révèlent une diversité de significations du non-usage. Ainsi, dans une étude, Sally Wyatt, Graham Thomas et Tiziana Terranova s'attachent à distinguer les non-usagers en quatre catégories : « *les rejecters (abandon volontaire suite à une mauvaise expérience), les expelled (abandon involontaire par déficience), les excluded (non-accès par manque de moyens) et les resisters (refus)* »¹⁰⁶.

Dans une étude portant sur les non-internautes en Aquitaine, Aurelie Laborde et Nadège Soubiale évoquent la catégorisation des non-internautes en cinq profils : « *les utilisateurs indirects, les totalement déconnectés, les distanciés, les abandonnistes et les utilisateurs occasionnels* »¹⁰⁷. Dans ses recherches aux USA, Amanda Lenhart propose une classification du non-usage en quatre catégories : « *les evaders (ceux qui esquissent), les dropouts (ceux qui abandonnent), les intermittent users (ceux qui utilisent très occasionnellement) et les truly unconnected (ceux qui n'ont jamais utilisé)* »¹⁰⁸. Quant à Neil Selwyn, il établit une typologie en quatre formes du non-usage :

Il y a les absolute non-users qu'il rapproche des truly unconnected de Lenhart (Selwyn, 2006, 282). Il propose ensuite la catégorie des lapsed users – que nous traduisons par « non pratiquants » –. Il s'agit des individus qui ont déjà utilisé un ordinateur, mais pas au cours des douze derniers mois précédant l'enquête (Selwyn, 2006, 285) 2. La troisième catégorie retenue est celle des « rare users », c'est-à-dire ceux qui utilisent un ordinateur ou internet de manière sporadique et pour un éventail limité d'applications »¹⁰⁹.

En outre, bien qu'étant minoritaire, la question de la déconnexion volontaire face à une surdose des flux communicationnels fait partie intégrante de la figure du non-usager. En effet, dans un environnement hyper connecté caractérisé par une abondance des dispositifs et des contenus technologiques de plus en plus accrus, les usagers se retrouvent souvent acculés et complètement noyés. Pour sortir de cette « *surcharge informationnelle* », l'usager décide de se déconnecter :

Les conduites de déconnexion volontaires se situent toutes en deçà de telles réactions extrêmes. Elles visent précisément à éviter de rentrer dans la zone rouge du burn-out et de subir des situations de surcharge informationnelle insupportables. Face à un nombre d'e-mails ou de SMS manifestement trop grand pour être raisonnablement géré, à un nombre

¹⁰⁶ JAUREGUIBERRY, Francis (2010), *loc. cit.*, p.339.

¹⁰⁷ BOUTET, Annabelle, TREMENBERT, Jocelyne, (2009), « Mieux comprendre les situations de non-usages des TIC. Le cas d'internet et de l'informatique. Réflexions méthodologiques sur les indicateurs de l'exclusion dite numérique », *Les Cahiers du numérique* 2009/1 (Vol. 5), p. 77.

¹⁰⁸ JAUREGUIBERRY, Francis (2010), *loc. cit.*, p. 339

¹⁰⁹ BOUTET, Annabelle, TREMENBERT, Jocelyne (2009), *loc.cit.*, p.78.

d'appels téléphoniques trop fréquents pour ne pas être perturbateurs, à la dimension trop chronophage de l'entretien des réseaux sociaux sur internet, des tactiques de réajustement visant à reprendre la main dans la gestion de son temps et de ses occupations apparaissent »¹¹⁰.

Dans le cadre de notre travail, nous analyserons les significations du non-usage des médias numériques en milieu rural non pas dans une perspective déficitaire, mais plutôt de voir si les non-usages dans ce milieu sont porteurs des significations des non-usagers évoquées *supra*.

¹¹⁰JAUREGUIBERRY, Francis (2010), *loc. cit.*, p.341.

PREMIÈRE PARTIE

Les pratiques médiatiques en milieu rural

Cette partie se propose de cerner les pratiques médiatiques en milieu rural au Gabon à l'aune des médias numériques. Il s'agit d'analyser la reconfiguration de pratiques des populations dans un contexte marqué par une pluralité de canaux d'informations. Elle est subdivisée en deux chapitres. Le premier évoque les médias au Gabon. Il montre l'évolution de la situation médiatique au Gabon et vise à apporter des clés de compréhension sur les médias nationaux. Le deuxième chapitre quant à lui, met en visibilité les différentes pratiques médiatiques à l'aune d'un usage croissant des supports numériques en milieu rural.

Chapitre I – Les médias au Gabon

Ce chapitre vise à tracer la courbe évolutive des médias au Gabon. Ce point qui met en visibilité la presse au Gabon depuis sa création jusqu'à nos jours nous a semblé pertinent en ce qu'il permet d'éclairer le lecteur sur le contexte de l'évolution des médias, ses acteurs et son environnement. Ainsi, nous verrons comment les convulsions politiques ont très souvent et continuent à marquer l'univers médiatique national. De même, nous soulignerons à grand trait comment l'arrivée des technologies de l'information et de la communication a quelque peu ouvert la voie à une libéralisation de la parole publique.

L'évolution du système médiatique gabonais est en partie accompagnée des mouvements politiques du pays. On peut ordonnancer l'histoire des médias au Gabon en quatre phases.

La première va de 1887 avec la publication à Libreville du *Journal officiel du Congo-Français* jusqu'aux premières années de l'indépendance. Ce segment de temps est caractérisé par une activité de presse essentiellement animée par les colons. Dans un contexte de domination coloniale, le contenu de cette presse a pour but l'asservissement des populations et l'exigence de ces dernières à une identification aux valeurs du colon, comme le souligne Pierre Minkala Ntadi :

Le domaine de la presse relevait de l'administration coloniale dont l'objectif était la structuration des mentalités des peuples colonisés au moyen de la promotion de la lecture des journaux métropolitains¹¹¹.

Cette volonté d'orienter les attitudes et d'imposer le modèle occidental dans le quotidien des colonisés, ainsi que la participation de ces derniers aux deux Grandes guerres mondiales finissent par engendrer un réveil de conscience dont la manifestation est l'exigence de la libération de la puissance tutélaire. Cet appel est caractérisé par une appropriation de la presse de la part des populations en vue de réclamer plus d'autonomie voire d'indépendance pour les territoires colonisés.

La deuxième phase date de l'indépendance jusqu'aux années 90. Elle est marquée par une confiscation de l'initiative médiatique par l'appareil étatique « *Un décret présidentiel pris en 1969 précisera d'ailleurs que les moyens de la communication et de la diffusion*

¹¹¹ MINKALA-NTADI, Pierre, (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone : Le cas du Congo-Brazzaville*, (préface Bertrand Cabedoche), Paris, L'Harmattan, p. 73.

*sont mis à la disposition exclusive du chef de l'État »¹¹². À l'instar d'autres pays du continent, le Gabon est plongé dans un régime politique de parti unique. Seuls, les médias publics et quelques journaux d'exception inféodés au régime en place sont autorisés à exercer. Ce fut le cas de la *Radiodiffusion et Télévision gabonaise* ainsi que de la presse écrite avec notamment le quotidien national *L'Union*.*

La troisième phase est liée à la tenue de la Conférence nationale. Au cours de cette période, le pluralisme politique est instauré, instituant de ce fait une caution légale à la démonopolisation étatique du secteur des médias. Ainsi, les mutations du cadre législatif en mars 1991 consacrent en son article 1 la liberté du débat contradictoire. On assiste à cette période à une éclosion de l'initiative privée dans la presse, plusieurs journaux sont créés et participent au débat public.

La quatrième phase, quant à elle, est inhérente aux mutations technologiques nées de la convergence des télécoms, de l'informatique et du web. Elle est marquée par l'arrivée massive de plusieurs autres acteurs dans l'écosystème médiatique tels que les réseaux sociaux, les médias en ligne, les blogs, multipliant de ce fait, les sources d'informations.

Afin de mieux comprendre notre objet d'étude, nous proposons de voir ici la situation contemporaine des médias au Gabon. Elle nous permettra de comprendre l'organisation ainsi que le fonctionnement du système médiatique gabonais.

1.1. Une presse écrite au contenu politique, à diffusion irrégulière et limitée à la zone urbaine

La naissance de la presse en Afrique est antérieure à la colonisation avec l'œuvre des missionnaires chrétiens, comme nous le rappelle Anne Lenoble Bart :

Les ouvrages du Professeur Tudesq, s'appuyant sur des études locales ou régionales, ont bien montré l'antériorité dans de nombreux pays de la presse confessionnelle. Les Églises chrétiennes s'y sont intéressées très tôt, introduisant souvent les premiers journaux en langue africaine. Ce sont les missionnaires protestants ou catholiques, venus des États-Unis au Libéria ou en Sierra Leone, et d'Europe vers beaucoup d'autres territoires, qui ont estimé que ce mode de communication ou d'information était primordial pour leur apostolat et pour asseoir leur rôle dans l'espace public. Dans des

¹¹² *Rapport général de l'atelier sur la liberté de la presse*, Libreville du 10 au 12 mai 2012.

pays aux langues très diverses, les productions ont utilisé les langues internationales ; sinon les langues locales »¹¹³.

Mais c'est à partir de la période coloniale que la presse connaît un réel retentissement auprès des territoires soumis au joug colonial.

1.1.1. Une presse stimulée par la colonisation

En effet, c'est en 1887 que la colonie publie à Libreville le premier organe de presse officiel, le *Journal officiel du Congo-Gabon*. En 1889, il cesse de paraître pour revoir le jour en 1891 sous une nouvelle dénomination, le *Journal officiel du Congo-Français*. Puis, à l'issue du choix de Brazzaville comme capitale du Congo-Français, le journal devient le *Journal officiel des possessions du Congo-Français et dépendances, et du Moyen-Congo*. Enfin, le décret de janvier 1910 restructure l'administration coloniale : les territoires colonisés de l'Afrique centrale sont ainsi regroupés sous une nouvelle entité dénommée L'Afrique-Équatoriale française. Cette mutation administrative est à l'origine de la nouvelle appellation du journal qui devient, *Journal officiel de l'A.E.F.* Essentiellement destinée aux colons, la presse de l'époque a pour but d'imprimer l'œuvre coloniale dans le corps social. Il s'agit de façonner les comportements des Africains à l'image de ceux de la métropole. L'Église catholique n'est pas en marge de cet élan dans la création des journaux. Et face aux exactions et abus de toute sorte de la part de l'empire colonial, elle éprouve le besoin de s'inviter au débat d'idées avec la défense des libertés et la valorisation des droits humains comme fer de lance de son œuvre. C'est donc en 1927 que *l'Étoile de l'AEF* est créée par M.G. Delétoille à Brazzaville. Très hostile aux dérives autoritaires de l'œuvre coloniale, ce journal se montre très critique et irrévérencieux contre celles-ci. Puis, est créé *l'Éveil de l'AEF* en 1933 et *Afrique nouvelle* en 1947 à Dakar. En outre, on ne saurait omettre la place et le rôle du journal catholique la *Semaine Africaine*. En effet, créé en 1952 par le père Jean Le Gall, ce journal rencontre un réel succès dans toute l'Afrique Équatoriale Française. Il est vendu aussi bien à Libreville, à Brazzaville, à Pointe Noire qu'en Oubangui Chari. La diversité des thèmes abordés avec une prévalence sur la condition des colonisés ainsi que la pertinence de ses articles rencontrent un tel impact sur le lectorat africain qu'il devient le support privilégié des « évolués ». À l'exception de quelques rares pays, les journaux de cette époque sont essentiellement produits par les Européens et pour les Euro-

¹¹³ LENOBLE-BART, Annie, LENOBLE-BART Annie, « Réflexions sur les études de médias africains », in : *Études africaines* : état des lieux et des savoirs en France, première rencontre du Réseau des études africaines en France, Paris, 29-30 novembre et 1er décembre 2006 [en ligne] : www.etudesaficaines.cnrs.fr/communications/Lenoblebart.pdf. Consulté le 14 juillet 2021.

péens, la presse de cette période est un vecteur de diffusion des valeurs occidentales aux fins d'imprimer la culture de la métropole dans les mentalités des populations locales. Au Gabon, c'est Laurent Anchouey et Louis Bigman qui créent depuis le Sénégal *L'Écho Gabonais*, lequel devient plus tard la *Voix coloniale*. Ce périodique se singularise par une identité discursive favorable à une assimilation culturelle occidentale, mais à un rejet de la domination. Ce qui n'est pas du goût de la puissance tutélaire, qui entreprend tous les moyens possibles pour mettre le journal sous l'éteignoir, comme le rappelle Arthur Sabi Djaboudi :

Faut-il rappeler que ce journal était anticolonialiste et non antifrçais. Il réclamait une plus grande assimilation des « évolués » et la jouissance par eux-mêmes des droits politiques élémentaires. Il souhaitait en conséquence la création au Gabon d'une école secondaire comme moyen de faciliter et d'élargir l'intégration. De ce fait, la démarche politique des animateurs de ce journal était contraire aux dispositions évolutives du « code de l'indigénat ». Pour minimiser l'impact politique de ce mouvement, le pouvoir colonial entreprit de la dépolitiser en lez présentant comme un regroupement d'aigris et d'ambitieux. Ces articles furent inspirés par quelques jeunes Gabonais mécontents ou désireux d'obtenir d'emblée tous les droits, tout en échappant aux obligations qui leur incombaient. Sa vocation était l'éveil des consciences de l'élite africaine [...] Ce journal fut interdit deux ans après sur une décision du gouverneur de l'Afrique Équatoriale française (AEF)¹¹⁴.

La participation des colonisés aux deux Grandes guerres mondiales, conjuguée aux mutations géopolitiques liées à l'expansion du marxisme, suscitent un réveil de conscience du côté des colonisés.

1.1.2. L'ouverture à la critique et à l'autonomie d'une presse autochtone

En effet, de retour de la Seconde Guerre mondiale, les soldats africains s'autorisent un nouveau regard sur leur propre condition humaine. La cohabitation avec leurs collègues occidentaux sur le théâtre des opérations dévoile un certain nombre de fébrilités remettant en cause le complexe de supériorité de l'homme occidental longtemps entretenu dans l'imaginaire collectif des Africains. Bien qu'ayant été déclaré vainqueur, l'Occident sort de la guerre quelque peu dimunié. Cet affaiblissement offre la place à la montée des idées politiques marxistes, en vogue en Europe de l'Est, en Asie et bientôt en Afrique. Exposés à cette nouvelle offre idéologique, les Africains s'activent alors à revendiquer plus de droits et donc à manifester la volonté de se libérer du joug colonial.

¹¹⁴ SABI DJABOUDI, Arthur, (2018), *Presse d'opinion et luttes politiques en Afrique francophone : Le Gabon de 1922 à 1990*, Paris, Publibook, p. 134.

Malgré les tentatives de la France d'étouffer ce rejet de la domination occidentale sur les Africains, la métropole, pourtant excédée par la pression des colonisés, finit par se montrer flexible à une amélioration de la condition des Africains, en initiant une série de réformes. Il s'agit d'accorder une forme d'autonomie aux colonies en leur offrant la possibilité de participer à la vie politique locale. Après une tentative avec la Fédération française, c'est cependant dans le cadre de l'*Union Française* que cette initiative se formalise en 1945. Ainsi, plusieurs leaders politiques locaux siègent bientôt à l'Assemblée constituante en vue de mieux porter les préoccupations de la colonie. Cet éveil politique sur le territoire national, marqué par une confrontation des idées entre les différentes formations politiques, favorise la création d'une presse d'opinion. Plusieurs journaux voient le jour, entre autres : *La Voix du comité gabonais d'études sociales et économiques* (COGES), fondé par René Paul Sousatte en 1948, qui deviendra *Réalités africaines* en 1949, puis, *La voix de l'AEF et de l'Union française* en 1952 ; *Le Pilote* qui est le journal de l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG) dont le leader se nomme Jean Hilaire Aubame ; *L'Union gabonaise* du *Bloc démocratique gabonais* (BDG).

Après l'indépendance, le Gouvernement décide de créer en 1952 *L'effort gabonais*, qui est un organe d'informations générales. Celui-ci deviendra *Gabon d'aujourd'hui* en 1964, pour finalement être substitué en 1967, par le quotidien de *l'Agence Gabonaise de Presse* (*Gabon Matin*). Cette vitalité démocratique marquée par la présence de divers journaux connaît finalement sa période sombre le 12 mars 1968 lors de l'instauration du monopartisme par le Président Omar Bongo. Celui-ci dissout en effet tous les partis politiques pour créer le *Parti démocratique gabonais*, formation politique dans laquelle tous les Gabonais sont appelés à adhérer. Sur le plan médiatique, toutes les initiatives privées sont interdites. Seul l'hebdomadaire *l'Union*, créé en 1975, et quelques organes acquis à la cause du régime en place dont *le Dialogue*, *l'Écho du travailleur*, *Akassi* ou encore *le Patriote*, sont autorisés à paraître.

En 1990, à la suite des difficultés financières liées à la chute des prix des matières premières, dont le baril de pétrole, le Gabon traverse une période sombre. Les réformes nées des politiques d'ajustement structurel réduisent les possibilités de l'État notamment dans l'amélioration des conditions de vie des Gabonais.

Minées par des difficultés de fonctionnement, les universités constituent le théâtre des premières tensions sociales caractérisées par des grèves à répétition qui finissent par déboucher par des émeutes à travers le pays. Les populations reprochent aux gouver-

nants une confiscation de l'ensemble des richesses aux mains d'une poignée d'individus, et exigent une démocratisation de la vie publique et politique. À cela, s'ajoute la déclaration prononcée à la Baule par François Mitterrand le 20 juin 1990, dans laquelle le chef de l'État français conditionne l'aide internationale exclusivement aux pays francophones ayant procédé à des réformes de leur système politique dans le sens du pluripartisme. C'est dans ce contexte de vives tensions que le président de la République cède à une ouverture démocratique matérialisée par l'organisation d'une Conférence nationale. Cet acte politique marque la fin du monopole étatique sur les médias et la garantie à tous les citoyens d'une expression libre : « *La personne du chef de l'État peut être attaquée désormais autrement que par des tracts venimeux et clandestins* »¹¹⁵. On assiste alors à un foisonnement des journaux aussi divers que variés, essentiellement liés aux formations politiques et à une parution irrégulière :

En 1990, avec l'octroi du multipartisme, le pluralisme de la presse écrite devient une réalité au Gabon, où près de 200 titres sont enregistrés en l'espace de quelques mois, même si une trentaine seulement paraît de manière régulière »¹¹⁶.

La première vague des journaux post Conférence nationale anime le débat public.

Tableau n° 4 : Les titres pionniers de la presse gabonaise en 1990¹¹⁷

Journal	Statut	Parti politique	Périodicité
La clé	Privé	Rassemblement national des bûcherons	Hebdomadaire
Misamu	Privé	Mouvement de redressement national	Bimensuel
Le Progressiste	Privé	Parti gabonais du progrès	Hebdomadaire
Le Bûcheron	Privé	Rassemblement national des bûcherons	Hebdomadaire
La Griffes	Privé	Parti gabonais du centre indépendant	Hebdomadaire

Privés d'emprise sur les médias d'État, les partis politiques lancent alors leurs journaux afin de véhiculer leurs idées politiques à travers le corps social. C'est ainsi qu'en septembre 1990, après l'éclatement du *Morena* en plusieurs tendances, dont le Rassem-

¹¹⁵ GAULME, François, (1991), « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique africaine*, n° 43, p. 60.

¹¹⁶ ATENGA, Thomas, (2004), *Contrôle de la parole et conservation du pouvoir. Analyse de la répression de la presse écrite au Cameroun et au Gabon depuis 1990*, thèse de doctorat, Paris 1 – Sorbonne, p.1.

¹¹⁷ SABI DJABOUDI, Arthur (2018), *Op. cit.*, p. 232.

blement national des bûcherons (RNB), est fondé l'hebdomadaire *Le Bûcheron*, qui tire environ à 7 000 exemplaires et rencontre un grand succès. S'y ajoutent les organes d'autres partis politiques : *La Voix du peuple* du PUP (Parti de l'unité du peuple), *Le Progressiste* du PGP (Parti gabonais du progrès), *La Passion de l'unité* de l'USG (Union socialiste gabonaise), *L'Effort gabonais* du PSD (Parti social-démocrate)¹¹⁸. Ces journaux se caractérisent par leur posture critique sur la gestion de la chose publique. À travers des colonnes au ton irrévérencieux, ils ne ménagent guère les personnalités issues de *l'establishment* politique national :

*« Ils critiquent les décisions du gouvernement, les comportements des dirigeants politiques de tous les partis et du président de la République lui-même »*¹¹⁹.

Aujourd'hui, on dénombre 110 journaux¹²⁰ dont la parution aléatoire témoigne d'une certaine instabilité du secteur de la presse au Gabon.

1.1.3. Une ouverture médiatique hypothéquée par l'économie

L'étroitesse du lectorat, la faiblesse du marché publicitaire ainsi que le coût élevé des impressions et de la distribution constituent des contraintes à un fonctionnement harmonieux des entreprises de presse. En effet, les pratiques de lecture à plusieurs qui consistent à faire circuler un même journal à travers plusieurs individus notamment entre collègues, étudiants ou membres de la famille constituent une perte financière pour les entreprises de presse. De même que la nouvelle tendance à scanner tout un journal et à le distribuer à ses proches via l'application *Whatsapp* précipite les invendus et pose des problèmes de trésorerie aux journaux. Certains responsables de presse montent déjà au créneau pour tirer la sonnette d'alarme sur cette pratique :

La presse écrite gabonaise connaît depuis la montée en puissance de l'usage des réseaux sociaux notamment Whatsapp, le phénomène du scannage des journaux. Une pratique qui entame considérablement le chiffre d'affaires des acteurs dudit secteur qui courent, eu égard à ces pratiques, un gros danger. L'Union, La Loupe, L'Aube, Moutouki, Échos du Nord, Le Mbandja et Le Temps... pour ce qui est des imprimeurs Multi-presse et des distributeurs Sogapresse sont tous confrontés à cette réalité inconvenante et foncièrement attentatoire à leur activité. Si les journaux sont scannés et partagés sur WhatsApp dès leurs distributions dans les réseaux, les potentiels acheteurs ne vont plus en kiosque. Ce qui impacte considérablement les ventes et crée une crise de trésorerie. Laquelle au fil

¹¹⁸ FRERE, Marie Soleil, *Op.cit.*, p. 266

¹¹⁹ *Ibid.*

¹²⁰ *Ibid.*

*des mois a emporté de nombreux emplois et empêché des numéros tels que Le Dernier Cri du groupe Oloumambè de paraître*¹²¹.

En outre, pour qu'un journal soit lu, il faut qu'il soit disponible sur l'ensemble du territoire où sa cible est susceptible de se le procurer. D'où la nécessité de disposer d'un bon réseau de distribution. Or, cela requiert la mobilisation d'une forte logistique pour des entreprises de presse modestes. Les difficultés géographiques liées à un relief rugueux, la mauvaise qualité du réseau routier et un secteur aérien défaillant constituent des contraintes pour une distribution optimale des journaux en milieu rural. Et le seul partenaire *Sogapresse*, qui assure plus ou moins cette tâche, propose ses services à des coûts onéreux, comme en témoigne Jean de Dieu Ndoutoume- Eyi, Directeur de publication du journal *Ezombolo* :

*Malgré les manquements dus à l'insuffisance des moyens de communication, il reste que Sogapresse s'octroie un trop grand pourcentage en contrepartie de la vente de journaux : entre 35 % et 40 %. D'ailleurs, ce qui revient aux journaux leur est versé par chèque après soixante jours [...] Le marché de la presse se démarque des autres activités économiques par le fait que son prix du marché est inférieur à sa production. En outre, c'est la société distributrice qui fixe le tirage [...] en dépit de tout ceci, la presse écrite privée gabonaise équilibre difficilement ses comptes*¹²².

Ces difficultés de distribution sont, entre autres, à l'origine d'une relative présence des journaux dans les kiosques en provinces. Les arrivées tardives du journal dans les localités rurales ont très souvent poussé les populations de l'hinterland à tourner le dos à la presse écrite nationale. Il faudrait tout de même reconnaître que le lectorat en milieu rural est très restreint et minoritaire. La fragilité économique de certains et les difficultés d'alphabétisation d'autres ne favorisent pas l'essor d'un véritable marché de la presse en milieu rural. La conséquence de cette situation est que nombre de rédactions préfèrent s'installer et investir en zone urbaine. Et comme le note si bien André Tudesq : « *Les journaux restent des produits de la ville et plus particulièrement des capitales sur les campagnes* »¹²³. De plus, on ne saurait éluder les difficultés inhérentes aux recettes publicitaires quand on évoque la presse écrite au Gabon. En plus de l'étroitesse du marché publicitaire, plusieurs journaux privés éprouvent des difficultés à vendre leur espace de publicité en raison de leur identité discursive jugée trop

¹²¹ <https://www.gabonmediatime.com/gabon-le-scannage-ehonte-de-la-presse-papier-le-secteur-en-danger/>. Consulté le 18 février 2020.

¹²² NDOUTOUME-EYI, Jean de Dieu cité par SABI DJABOUDI, Arthur (2018), *op.cit.*, p. 309.

¹²³ TUDESQ, André-Jean, (1991), « Médias et développement en Afrique noire. Enjeux et réalités », in : *Mondes en développement*, n°73, tome 19, p.112.

critique envers les autorités publiques et politiques. Dans un pays où les politiques et les investisseurs du secteur économique entretiennent des liens de confraternité, il arrive que certains responsables d'entreprises ne souhaitent pas communiquer dans la presse proche de l'opposition, pour éviter les foudres des hommes politiques :

Les ressources publicitaires qui auraient dû couvrir certaines dépenses fonctionnelles des journaux sont quasiment inexistantes et la subvention de l'État est aléatoire du fait de la virulence de certains journaux à l'endroit du pouvoir. Du coup, les journaux sont bien obligés de recourir à d'autres moyens. Les opérateurs ont tout le mal du monde à faire passer leurs publicités dans les médias dits de l'opposition, de peur d'être taxés de connivence avec l'ennemi¹²⁴.

À l'exception de quelques journaux comme le quotidien *l'Union* dont l'apport publicitaire représente 48 % du chiffre d'affaires du journal, les autres titres survivent grâce à l'assistance de l'État, à travers la subvention annuelle accordée à la presse écrite, de la vente de quelques numéros ainsi que de l'apport de contributeurs financiers occultes. En fait, si le journal créé par le Président Omar Bongo bénéficie de la quasi-totalité du marché publicitaire, c'est dû à sa grande proximité avec le pouvoir politique et économique. Malgré quelques contenus critiques sur la gestion des affaires publiques, le quotidien prend bien soin de ne pas attaquer la famille présidentielle ainsi que ses plus proches collaborateurs :

Quoiqu'inféodé au pouvoir, ce dernier n'est pas exempt de critiques par rapport à l'exécutif, sans pour autant s'en prendre au chef de l'État ni à son entourage proche¹²⁵.

Ce lien permet au journal de bénéficier d'une sécurité financière pour le développement de l'entreprise, au point de mettre en mal le quotidien gouvernemental *Gabon Matin*.

Jugés trop critiques envers les institutions de la République, en tête desquelles la présidence de la République, les autres journaux sont systématiquement écartés des offres publicitaires. Aujourd'hui, *L'Union*, c'est entre 25 000 et 40 000 exemplaires, près de 17 000 ventes et une distribution sur toute l'étendue du territoire, et l'une des entreprises de presse les plus viables sur le plan national. Ces données la situent loin devant *Gabon matin*, le quotidien gouvernemental et le reste des journaux qui sont plongés dans un précarité ambiante.

¹²⁴ SABI DJABOUDI, Arthur (2018), *op.cit.*, p. 314.

¹²⁵ Idem

À l'observation, nous pouvons dire que la presse écrite gabonaise est divisée en trois catégories : la presse écrite publique acquise à la cause de l'action gouvernementale, la presse écrite privée proche de l'opposition et la presse écrite privée proche de la majorité présidentielle. Se singularisant par un fort contenu politique, la presse écrite gabonaise constitue une foire d'empoignades entre le personnel politique aussi bien de la galaxie présidentielle que dans les rangs de l'opposition :

Bien que la politique soit un sujet vendeur, le constat révèle qu'au-delà de la stratégie de vente, la plupart des journaux se lancent dans un traitement très partisan des sujets politiques¹²⁶.

En réalité, 30 ans après l'avènement du pluralisme politique, la presse écrite gabonaise n'a pas encore fait le deuil d'une presse de promotion des idéologies politiques. Cet état de fait résulte non seulement du contexte dans lequel a évolué la presse avant 1990, mais aussi du déferlement des journaux des partis politiques créés peu après la tenue de la Conférence nationale. Et même si nous reconnaissons que cela a participé à l'émergence de plusieurs journaux, nous relevons cependant que cette trop grande proximité de la presse avec le champ politique pose un problème dans un pays qui se veut démocratique.

À ce propos, Emmanuel Thierry Koumba déclare :

L'accouplement presse-partis politiques a fait que les journaux manquent de perspectives personnelles [...] si cette réalité a favorisé l'émergence à très grands nombres à certaines périodes de la presse en tant que témoin de cette histoire immédiate du Gabon néo-démocratique et multipartite, elle est loin du compte en ce qui concerne la démocratisation de la presse¹²⁷.

Photographie n° 1 : La presse écrite gabonaise

¹²⁶ KOUMBA, Emmanuel Thierry, KENMOE, Mike, (2014), « Etat des lieux de la communication au Gabon : Défis et perspectives », Rapports UNESCO.

¹²⁷ KOUMBA, Emmanuel Thierry, (1997), *Presse écrite et engagement politique au Gabon*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Michel Montaigne de Bordeaux.



Source : <https://fr.infosgabon.com/gabon-medias-la-revue-de-la-presse-gabonaise-de-la-semaine-du-24-fevrier-au-1er-mars-2020/>

1.2. Un secteur audiovisuel en discordance avec ses publics

C'est le 28 novembre 1959 qu'est créée la première radio au Gabon sous le nom *Radio Gabon*. Fruit de la coopération entre la France et le Gabon à travers la *Sorafom*, la jeune radio fait ses premiers pas avec un équipement modeste et une dizaine d'agents *Situés au quartier Louis dans les bâtiments abritant les PPT, en plein cœur de Libreville, les studios n'étaient reliés qu'à deux petits émetteurs de 1 kW ondes moyennes ; l'autre de 4 kW ondes tropicales et une dizaine d'agents encadrés par des expatriés français*¹²⁸.

1.2.1. Une radio gabonaise dès l'origine sous l'emprise du pouvoir

Essentiellement diffusée dans la capitale dans un premier temps, la radio finit par être déployée à l'intérieur du pays, grâce à l'acquisition d'un nouvel émetteur de 30 kW par les autorités et à la politique de distribution des postes de radio par le Président Léon Mba. En fait, cet intérêt pour la radio manifesté par le Chef de l'État tient au fait qu'il compte sur ce média pour véhiculer l'idéologie de son action politique. Il y voit un moyen de contrecarrer l'action de terrain menée par ses opposants à travers le pays. Son discours lors de l'inauguration de la radio illustre bien ce propos :

¹²⁸ SABI DJABOUDI, Arthur, (2017), *Les médias d'Etat au Gabon. Permanence et mutations*, Paris, L'Harmattan, p.30.

Oui, pendant qu'avec mes ministres, je travaille de toutes mes forces pour le peuple gabonais, il y a des gens qui se promènent et racontent des histoires. Écoutez la radio ! Je vous citerai des faits faciles à vérifier. Vous serez exactement informés de tout ce que nous faisons. J'ai envoyé des postes radio cadeaux dans les cercles culturels. J'enverrai aussi en grand nombre dans les villages et les cantons. Je vous parlerai souvent. Les ministres vous parleront souvent. Écoutez-nous bien »¹²⁹.

On voit bien à travers ses propos qu'au-delà des missions d'éducation, d'information et de distraction, l'ambition du Président Léon Mba est de réduire la radio gabonaise à un véritable outil de propagande des actions politiques de son gouvernement, comme nous l'indique le sociologue Sternberg-Sarel Beno :

La radio est, en Afrique, un moyen de communication essentiel parce que le plus souvent sans concurrence. Les gouvernements des divers pays l'envisagent comme un instrument d'unification nationale, de modernisation, en même temps que de diffusion de leur politique¹³⁰.

C'est dans cette configuration marquée par une emprise du politique sur les médias d'État qu'évoluera la Radio gabonaise. Malgré l'ouverture démocratique liée à la Conférence nationale en 1990, l'État a certes garanti la possibilité de l'initiative privée dans le secteur médiatique, mais il s'est surtout assuré une mainmise sur les médias d'État.

Aujourd'hui, le paysage radiophonique national est animé par *Radio Gabon* et ses stations provinciales. On y trouve également des radios commerciales, communautaires et thématiques. En outre, on assiste depuis quelques années à l'arrivée de plus en plus des radios religieuses. Constatant en effet le peu d'espace réservé à la religion sur les médias, les leaders religieux investissent le secteur en créant des radios. L'objectif étant d'avoir une marge de liberté suffisante pour véhiculer les messages de leur obédience religieuse respective. On distingue trois types de radios religieuses : à côté de Radio Sainte-Marie avec son réseau à l'intérieur du pays pour les catholiques cohabitent les radios pentecôtistes et le dernier de cordée Radio Nour pour les musulmans. Si leur contenu est essentiellement fondé sur l'évangélisation notamment les prêches et les prédications, agrémentées par des musiques religieuses chez les catholiques et les protestants, il n'en demeure pas moins que ces médias sortent souvent de leur zone de confort pour évoquer les sujets d'actualité ayant un lien avec le social, l'économie et souvent la politique nationale. Parmi elles, on peut citer *Radio Sainte-Marie*

¹²⁹ SABI DJABOUDI, Arthur, (2017), *op. cit.*

¹³⁰ STERNBERG-SAREL, Beno, (1961), « La radio en Afrique noire d'expression française », : *Communications*, 1, p. 116.

d'obédience chrétienne catholique, *Radio Nazareth*, d'obédience protestante de réveil ou encore la radio musulmane *Nour Radio*.

À quelques exceptions près, la majorité des radios au Gabon exerce dans un amateurisme patent. Elles présentent des difficultés de financement et de fonctionnement liées à un déficit de management. En effet, la plupart de ces radios sont dirigées par un personnel dépourvu de repères cognitifs en lien avec la gestion d'un média. Insuffisamment qualifié, le personnel des radios se limite à quelques animateurs et de techniciens. Ils sont pour l'essentiel des pigistes ou des bénévoles ne disposant pas d'un réel statut professionnel. La conséquence est que plusieurs se retrouvent en difficulté financière et s'avèrent donc incapables de fournir un contenu de qualité.

1.2.2. Une télévision, instrument d'information et d'éducation, sans véritable prise en compte des attentes des publics

Sur le plan télévisuel, c'est le 9 mai 1963 que naît la *Radio Télévision Gabonaise* avec le concours de *L'Ocora*. Cette structure audiovisuelle qui voit le jour trois ans après la radio nationale est le *continuum* de la volonté du Président Léon Mba de doter du Gabon des moyens modernes de communication, mais surtout de s'en servir pour porter sa politique à travers le pays. De façon subtile lors de son inauguration, le Président Léon Mba s'exprime en ces termes :

La télévision ne sera pas pour nous un simple objet de distraction, mais elle sera un moyen efficace d'éducation et d'information [...] un instrument indispensable au Gabon pour accéder à son épanouissement social et culturel »¹³¹.

Si ces propos du Président, ont le mérite de reconnaître que l'une des missions de la télévision est de divertir, l'insistance sur les missions d'information et d'éducation révèle la vision du Président Léon Mba. À ce propos, Matsanga Marina déclare :

L'implicite de ce fragment de discours est donc la priorité à la vulgarisation des actions politiques du nouveau président et de son gouvernement¹³².

Considérée comme objet de luxe à cette époque, la télévision n'est pas accessible à tous. Un seul récepteur peut servir à l'ensemble des habitants d'un quartier, comme le constate André-Jean Tudesq :

Elle est rarement regardée par le seul propriétaire du poste et sa famille ; les membres d'une famille élargie, les amis et les voisins en profitent aussi [...] Dans beaucoup de villages où les cases se répartissent autour d'une cour

¹³¹ DJABOUDI, Arthur Sabi (2017), *op. cit.*, p. 38

¹³² MATSANGA NZIENGUI, Marina, (2018), *La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines. : L'expérience gabonaise*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes, p. 79.

*commune, comme dans certains quartiers, le poste téléviseur que possède un habitant est installé dans la cour et trois ou quatre familles le regardent le soir*¹³³.

Cette situation conduit le Président Léon Mba à mettre en place, en accord avec la Banque gabonaise de développement, un mécanisme de facilitation d'acquisition des postes de récepteurs en vue de permettre au plus grand nombre possible de familles la possibilité de regarder la télévision. Cette décision du président de la République permet ainsi la multiplication des postes téléviseurs au sein des foyers, comme le rappelle savoir Sabi Djaboudi « *Entre 1966 et 1967, on peut compter près de 850 récepteurs dans les deux principales villes, Libreville et Port-Gentil* »¹³⁴.

Au fil du temps, la télévision nationale connut des innovations avec l'inauguration par le Président Omar Bongo des nouveaux studios en 1969 et le passage à la télévision couleur le 30 décembre 1975. Deux ans plus tard est créée la deuxième chaîne de télévision nationale la RTN, qui deviendra plus tard la RTG 2. Ses studios sont situés à l'intérieur des bâtiments qui abritent la présidence de la République. Et jusqu'en 1981, elle dépend juridiquement de la première institution du pays. Cette proximité trahit la volonté des autorités à bénéficier d'un média acquis à leur cause :

Dès sa création, la structure est directement rattachée au cabinet du chef de l'État. Pourtant, tous les médias audiovisuels sont gérés par le ministère de la Communication. Une institution qui est censée assurer leur gestion. Mais la seconde chaîne est directement sous l'influence des services présidentiels. Elle recevait des orientations de cette instance qui en exerçait pleinement la charge »¹³⁵.

En fait, encore marqué par les stigmates du coup d'État de février 1964, le Président Omar Bongo préfère opter pour la prudence en disposant, au sein du bâtiment de la présidence de la République surveillé par des militaires aux ordres et lourdement armés, d'un média par lequel il pourra communiquer si un évènement similaire se reproduisait. Cette chaîne finit par disparaître avec la réforme de l'audiovisuel public initiée en 2010 par le décret 035 /PR/MCPEN portant attribution et réorganisation du ministère de la Communication. Cette réforme donne naissance au groupe Gabon télévision dans

¹³³ TUDESQ, André Jean, (1992), *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA, p. 225.

¹³⁴ DJABOUDI, Arthur Sabi (2017), *op. cit.*, p. 38.

¹³⁵ OVOUNDAGA, Marcy Delsione, (2017), *La télévision publique gabonaise et les enjeux de construction d'une communauté nationale, 1963-2014*, thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes, p.81.

lequel figure la nouvelle chaîne thématique d'info en continu *Gabon 24*¹³⁶ créée en 2016 ; Gabon Première, ex RTG 1 ; *Gabon culture*, essentiellement portée vers la culture gabonaise ainsi que *Gabon 9* pour l'actualité des provinces.

Avec la libéralisation du secteur médiatique, mais surtout avec la pluralité d'offres d'équipements technologiques, plusieurs chaînes voient le jour, d'abord en 1988 avec *Téléafrika*, puis en 1998 avec *TV+*, et en 2000 avec *TV point noir*. La liste des médias s'étoffe avec l'arrivée des télévisions religieuses. En outre, pour une plus grande diversification de l'offre télévisuelle, l'État gabonais signe en 2008 avec le groupe Canal Overseas « *Une convention autorisant la commercialisation des produits du bouquet Canal Sat Horizon au Gabon* »¹³⁷. Le Gabon compte aujourd'hui une diversité de chaînes de télévision (Tableau n° 5). Elles excellent dans des domaines aussi divers que variés. Toutefois, elles sont inégalement réparties, car, essentiellement situées à Libreville et Port-Gentil, et elles présentent des insuffisances diverses, aussi bien en personnel qualifié qu'en équipement. Ce constat peut être observé dans l'audiovisuel public, et surtout dans le secteur privé où les écarts sont criants.

En outre, le contenu proposé par ces médias peine à convaincre les téléspectateurs à se fidéliser. Les émissions diffusées sont à mille lieues des attentes des Gabonais. La télévision Gabonaise se borne à quelques émissions politiques comme si le traitement des autres champs n'était pas digne d'intérêt. Marina Matsanga relève cet écart entre la télévision et ses publics :

Ces acteurs médiatiques fabriquent ainsi les émissions sur la base de « devinettes professionnelles » ou de « cachecache médiatique ». Ce procédé consiste à produire des contenus à l'aveuglette en espérant que ceux-ci rencontreront un « public », le leur. Cela prouve que la chaîne publique nationale relègue définitivement les préférences des publics au second plan, d'où la forte présence des programmes d'information à dominance politique à l'antenne »¹³⁸.

Cette carence se lit à travers le croisement d'enquêtes effectuées sur le terrain et l'analyse des grilles de programmes réalisés par l'auteure. Elle démontre comment les aspirations de contenus médiatiques des jeunes, des femmes et des personnes du troisième âge sont exclues dans le processus de productions des émissions à Gabon Télévision.

¹³⁶ Cette chaîne n'appartient plus au groupe Gabon télévisions depuis mai 2018. Le décret n° 0152/MAPDN du 4 mai 2018 portant création, organisation et fonctionnement de Gabon 24 l'a rattachée à la présidence de la République.

¹³⁷ DIOH, Tidiane, (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*, Paris, Karthala, p. 127.

¹³⁸ MATSANGA NZIENGUI, Marina (2018), *op.cit.*, p. 398.

De façon générale, à l'exception de quelques chaînes de télévision religieuses et de quelques radios thématiques, l'ensemble du paysage audiovisuel gabonais n'échappe pas à cette configuration.

Tableau n° 5 : Liste des chaînes de télévision gabonaise

Chaînes de télévision	Villes
Gabon 1 ^{re} Gabon 24 Gabon Culture Téléafrika Tv+ Label TV Télé Nazareth Télé Hermon Télé Mbire TV Schékina Nour TV	Libreville
Canal Delta Média+	Port-Gentil

Source : Riva Vianney M'BOUMBA M'BOUMBA

1.3. De l'arrivée d'internet à l'essor de la presse en ligne

Avant 1990, le débat sur les Technologies de l'information et de la communication au Gabon manque encore de vigueur au point qu'il n'est pas faux d'affirmer que le secteur des Tic reste alors une nébuleuse pour les autorités publiques. D'ailleurs, Martial Pépin Makanga Bala affirme...

À la fin des années 1980 et au début des années 1990 au Gabon, il n'y a pas à proprement parler de secteur des TIC au Gabon. Les discours sur les technologies de la communication ne sont pas encore en vogue. On est dans une approche classique où les trois branches de la communication (télécommunications-audiovisuel-informatique) évoluent de façon cloisonnée avec des entreprises de statut variable qui dominent ces branches et dans lesquelles l'État est soit propriétaire, soit dispose de la majorité des parts, soit à une participation minimale »¹³⁹.

1.3.1. Des avis partagés au sommet de l'État vis-à-vis d'internet

Pour la gestion de ces infrastructures, l'État confie l'exploitation des télécoms à l'opérateur historique : l'Office des postes et télécommunication (OPT). Mais à la suite des injonctions des institutions de Bretton Woods enjoignant à la privatisation des en-

¹³⁹ MAKANGA BALLA, Martial Pépin, (2010), *op.cit.*, p. 301.

treprises comme unique condition pour obtenir encore l'aide de celles-ci, le Gabon finit par privatiser toutes les entreprises de communication, y compris l'OPT. Ainsi, c'est elle qui élabore la proposition de projet de connexion à l'internet en 1993. Mais très vite, de vifs désaccords se font sentir au sein de la majorité présidentielle, entre ceux qui estiment que cette technologie constitue un danger et par conséquent doit s'accompagner d'un contrôle et ceux qui y voient une possibilité de soigner l'image du pays sur le plan international :

Certains des tenants du système politique en place souhaitent un contrôle spécifique des accès internet pour conserver une maîtrise de l'information et censurer au besoin les informations jugées sensibles ou stratégiques pour le système. Une autre frange du même camp est favorable au principe de la libéralisation, qui est aussi une opportunité pour le système en place de toiletter sa stratégie de communication nationale et internationale et surtout sa visibilité¹⁴⁰.

Finalement, les autorités optent pour un avis favorable à l'introduction d'internet au Gabon. C'est donc à partir du programme « Action 21 » issu du sommet de la terre à Rio en juin 1992 qu'est formalisée la nécessité d'un transfert des technologies dans les pays en voie de développement. Piloté conjointement par le PNUD et le gouvernement, ce programme permet de mettre en place divers projets sur la sensibilisation des Tic notamment le « Projet Réseau Développement Durable Gabon ». En décembre 1994, le gouvernement acquiert son nom de domaine « . ga ». Pour se doter d'infrastructures, il procède par l'entremise de l'OPT à une consultation d'expertise internationale et dont le choix est porté sur la société MCI :

Entre temps, en tant qu'opérateur du gouvernement, l'OPT procède à des consultations internationales – via un appel d'offres pour l'acquisition de l'infrastructure d'accès- auprès de divers fournisseurs afin de raccorder le Gabon à l'internet. Pour des raisons de coûts, son choix se porte en juin 1996 sur la société américaine MCI ¹⁴¹.

Après de nombreuses expérimentations, le réseau internet est inauguré en mai 1998 par le président de la République. Des structures voient le jour et les lieux publics de connexion à internet essaient dans le pays. Malgré quelques efforts des autorités publiques pour connecter l'ensemble du territoire national à travers le projet d'installation de la fibre optique « CAB », plusieurs régions, notamment celles issues de l'hinterland, peinent encore à avoir une connexion de qualité. C'est plutôt avec le développement de

¹⁴⁰ MAKANGA BALLA, Martial Pépin, (2010), *op. cit.*, p. 306.

¹⁴¹ MAKANGA BALLA, Martial Pépin, (2010), *ibid.*, p. 308.

la téléphonie mobile, de la réduction du coût des smartphones ainsi que les fonctionnalités qui en découlent, qu'internet rencontre l'engouement du pays.

En effet, après les carences observées par la téléphonie cellulaire, entre autres, la vétusté des équipements, les coûts élevés d'abonnement, le développement des services offerts par les opérateurs de la téléphonie mobile permettent une démocratisation de l'usage de la toile au sein du corps social. On ne saurait aborder l'attrait des acteurs sociaux pour les médias en ligne sans évoquer le rôle déterminant du téléphone portable dans les pratiques médiatiques au Gabon. Avec un taux de pénétration de 166,02 % et nombre d'abonnés qui atteint 2 millions 992 949 individus en décembre 2019, la téléphonie mobile connaît un succès très rapide auprès des populations. Cet intérêt tient au fait que cet outil technologique connaît une adaptation aux réalités locales des acteurs sociaux, comme l'observe Delcia Mboumba Ndembi :

[...] l'arrivée du téléphone portable a su s'adapter à des modes de vie qui privilégient l'oralité, des rapports familiaux et amicaux parfois très fusionnels [...] Le portable a en effet permis de favoriser ces manières d'être et d'agir même si c'est d'une manière un peu particulière. Il a permis entre autres de briser les barrières géographiques avec des personnes restées à la campagne par exemple ou avec celles se trouvant à l'extérieur du pays »¹⁴².

Ce succès peut également s'expliquer par les échecs accumulés par les autorités publiques dans l'acquisition d'un équipement infrastructurelle de télécommunication favorisant la téléphonie filaire sur l'ensemble du territoire national. Cette incurie laisse l'espace vacant pour le déploiement de la téléphonie mobile :

Les difficultés liées à l'acquisition d'une ligne de téléphonie fixe ont, entre autres raisons, favorisé l'explosion de la téléphonie dans un contexte de forte demande en matière de téléphonie. En effet, il est aujourd'hui nettement plus facile de s'acheter un téléphone portable au Gabon et de l'utiliser de suite que d'avoir accès à une ligne de téléphonie fixe. La procédure d'acquisition pouvant prendre des mois, voire des années. De plus, les lignes de téléphonie fixe ne sont pas disponibles dans toutes les zones en raison notamment de la carence en installation pouvant permettre le bon fonctionnement d'une ligne téléphonique fixe. Le portable est alors apparu comme une solution pour répondre à un besoin de communication que la téléphonie filaire n'a jamais su satisfaire. Surtout à l'heure des réseaux sociaux numériques, auxquels la majorité des jeunes gabonais accède via leurs téléphones portables »¹⁴³.

Aujourd'hui, le secteur de la téléphonie mobile est dominé par deux opérateurs : Gabon télécom et Airtel Gabon. Les facilités mises en œuvre pour l'obtention d'une ligne télé-

¹⁴² MBOUMBA NDEMBI, Delcia, (2020), *op., cit.*, p. 188.

¹⁴³ MBOUMBA NDEMBI, Delcia, (2020), *op., cit.*, p. 190.

phonique, les stratégies d'acquisition d'un smartphone ainsi que les formules proposées d'abonnement favorisent un usage croissant d'internet au Gabon.

Tableau n° 6 : Parc des abonnés internet au Gabon

Indicateurs	Juillet 2019	Août 2019	Septembre 2019
Parc internet mobile	2 063 817	2 053 619	2 036 561
Parc internet FAI	19 123	19 244	19 432
Parc total internet	2 082 940	2 072 863	2 055 993
Taux de pénétration	115, 54 %	114, 98 %	114, 05 %

Source : <https://www.arcep.ga/documents/Internet2019-T3.pdf>

Plusieurs secteurs d'activités se saisissent de cette nouvelle technologie en vue d'en tirer des bénéfices professionnels. Tel est le cas de la presse, qui investit la toile pour se rapprocher des usagers devenus beaucoup plus nombreux à consulter internet.

1.3.2. L'investissement de la presse en ligne

C'est donc au début des années 2000 que l'on voit pour la première fois des organes de presse en ligne avec comme pionnier du genre « *Gaboneco* ». Suivent d'autres journaux comme « *Gabonews.ga* », « *Gabonactu.ga* » ou encore « *agpgabon.ga* ». Ce sont essentiellement des journaux qui n'ont pas de déclinaison physique et qui proposent l'actualité nationale et internationale avec un fort penchant pour des sujets liés à la politique « *Comme pour la presse écrite, les sujets politiques y sont prédominants* »¹⁴⁴. Encore à ses balbutiements, la presse en ligne est largement critiquée tant pour sa qualité technique que pour son contenu :

Les articles de certains sites laissent penser qu'ils n'ont pas de correcteurs. De même, le visuel de plusieurs d'entre eux est très peu professionnel : des images et photos d'illustration déformées ou au rendu méconnaissable, des textes superposés les uns sur les autres, un rendu des pages très différents d'un navigateur à un autre, la non-prise en compte (via le responsive design par exemple) des différents supports d'accès (ordinateur de bureau, tablette tactile, téléphone mobile)¹⁴⁵.

Aujourd'hui, plusieurs journaux essaient sur la toile. En fait, on relève une diversité d'acteurs dans la production de l'information en ligne au Gabon : d'un côté, les profes-

¹⁴⁴ Ministère de l'Économie numérique, de la Communication et de la Poste, (2014), *État de lieux de la communication au Gabon : Défis et perspectives*, rapport élaboré avec l'appui de l'Unesco.

¹⁴⁵ Ministère de l'Économie numérique, de la Communication et de la Poste, (2014), *op. cit.*

sionnels ont des entreprises de presse plus ou moins structurées et de l'autre, des amateurs, généralement des *freelances*, fournissent des informations de façon autonome *via* des pages personnelles ou des groupes Facebook. De tous les journaux imprimés, seules « l'Union » et « l'Agence gabonaise de presse » ont une déclinaison numérique. Les autres organes ayant tenté une version sur le web déchantent très vite en raison des difficultés financières liées à la migration sur la toile. Comme pour les autres secteurs des médias, la presse en ligne est en proie à plusieurs embarras aussi bien structurels qu'infrastructurels. Les journaux en ligne les plus en vus sont : « Gabonmediatime », « Gabonreview », « Info241 », « Gaboneco », « Gabonactu ».

Ce chapitre a permis de mettre en lumière l'évolution des médias au Gabon. Il a apporté un éclairage précieux sur la presse écrite écrite, le secteur audiovisuel ainsi que la structuration progressive de la presse en ligne. Si pendant longtemps, la création et le contrôle des médias était de l'initiative exclusive des pouvoirs publics, il a fallu attendre les événements de 1990 et la Conférence nationale, pour voir une démonopolisation du secteur médiatique par l'Etat. Malgré cette libéralisation, l'ombre des gouvernants continue à planer sur le fonctionnement des médias au Gabon. En outre, nous avons pu relever que ce secteur est plongé quasiment dans un précarité ambiante. L'absence d'un personnel qualifié et des liens très souvent incestueux avec la classe politique, constituent des carences dans ce secteur.

Chapitre II : Les pratiques médiatiques en milieu rural

Ce chapitre a pour objectif d'analyser les consommations médiatiques sur les territoires ruraux. Il vise à donner un sens à la configuration des pratiques aussi bien des médias classiques que ceux issus du numérique. A ce propos, la littérature scientifique a trop souvent célébré la radio comme média privilégié en milieu rural, et a indirectement alimenté un certain désintérêt des autres médias dans la recherche académique. Or, avec le développement de certains territoires et l'adoption de nouveaux médias, il nous semble pertinent de requestionner les pratiques médiatiques à l'œuvre dans ces espaces. C'est donc tout l'intérêt de ce chapitre.

2.1. La radio, média particulièrement prisé en milieu rural

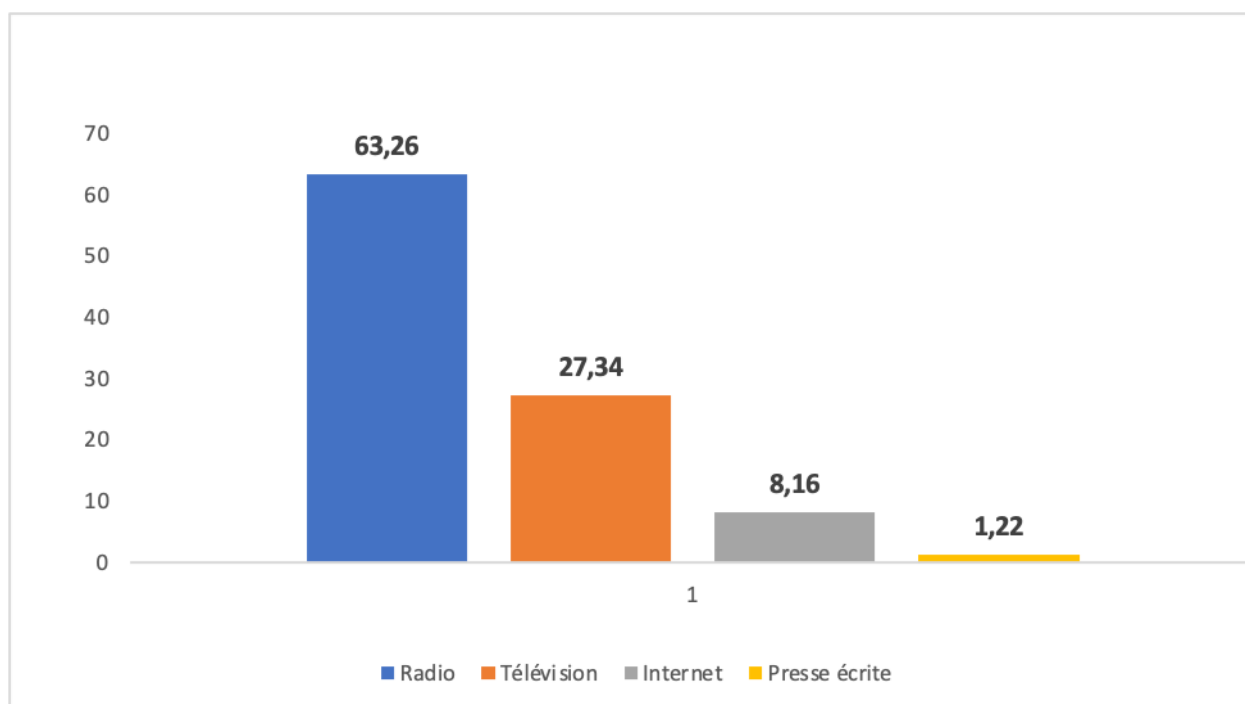
2.1.1. Un constat porté par les auteurs et confirmé par notre enquête

La radio reste le média le plus utilisé en milieu rural : près de 98 % de nos enquêtés affirment l'écouter quotidiennement et 85 % déclarent l'écouter au moins 5 heures par semaine. Si nous relevons une constante (graphique 1 page suivante) entre l'écoute quotidienne et hebdomadaire à partir des 24-35 ans (8,16 % et 7,16 %) jusqu'aux 55-64 ans (24,48 % et 23,8), nous notons toutefois une différence marquée des 65 ans et plus. Cet écart tient au fait que les enquêtés de cette tranche d'âge sont considérés comme les plus actifs de ces régions. Ils ont généralement des activités hors de leur domicile et donc contrairement à leurs aînés de 65 ans et plus, ils sont moins exposés à la radio. Les plus âgés, quant à eux, sont généralement à la retraite et affaiblis physiquement, ils passent l'essentiel de leurs journées dans leurs domiciles et donc sont plus enclins à écouter la radio. Si pour la majorité, l'écoute de la radio se fait par le moyen d'un poste récepteur, quelques jeunes de 15-24 ans et de 25-34 privilégient l'écoute via un dispositif nomade. En effet, grâce au développement des outils technologiques avec l'insertion de la radio dans le téléphone portable, il est maintenant possible d'écouter la radio en mobilité. Ainsi, des jeunes de certaines zones rurales préfèrent s'en équiper.

Les retraités et les sans-emploi sont les plus nombreux à écouter la radio, respectivement 31,25 % et 25 % (Graphique 2). Le caractère inactif de ces catégories sociales est

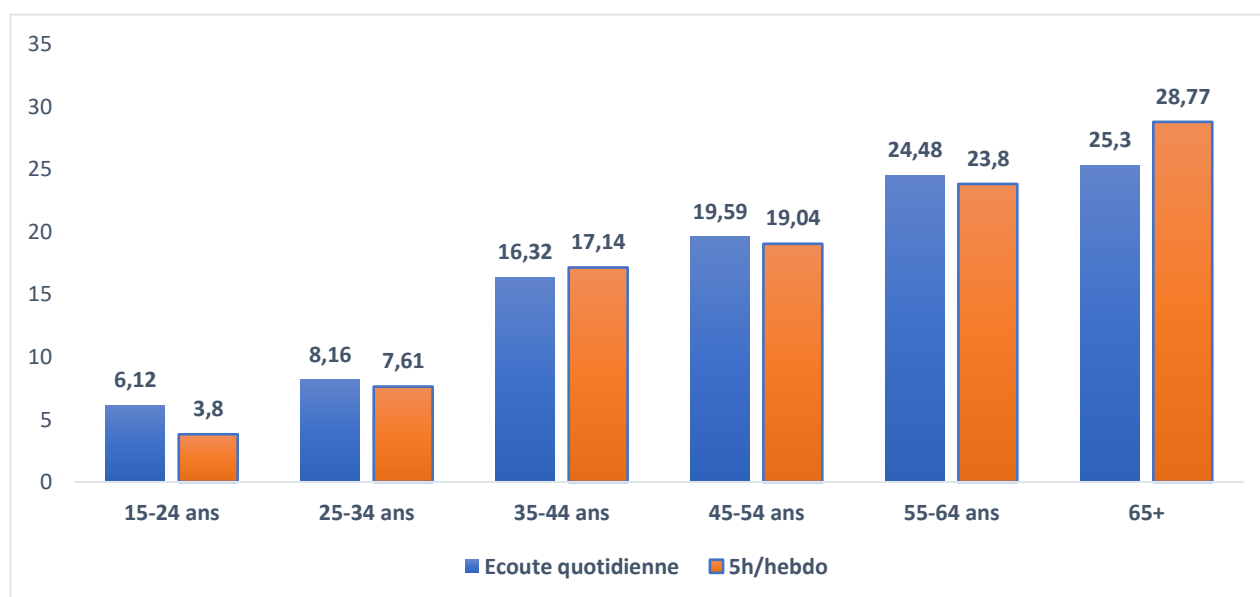
la raison qui explique cette avance en termes d'écoute. Si, après avoir exercé des années dans la vie active, les premiers savourent leur retraite en passant leur journée au repos à côté d'un poste de radio, les sans-emploi peinent à trouver une activité professionnelle dans les régions où l'activité économique est quasi inexistante. Pour combler leurs journées vides, ils préfèrent ainsi écouter la radio.

Graphique N° 1 : Les médias les plus consultés



Source : Riva Vianney M'BOUMBA M'BOUMBA

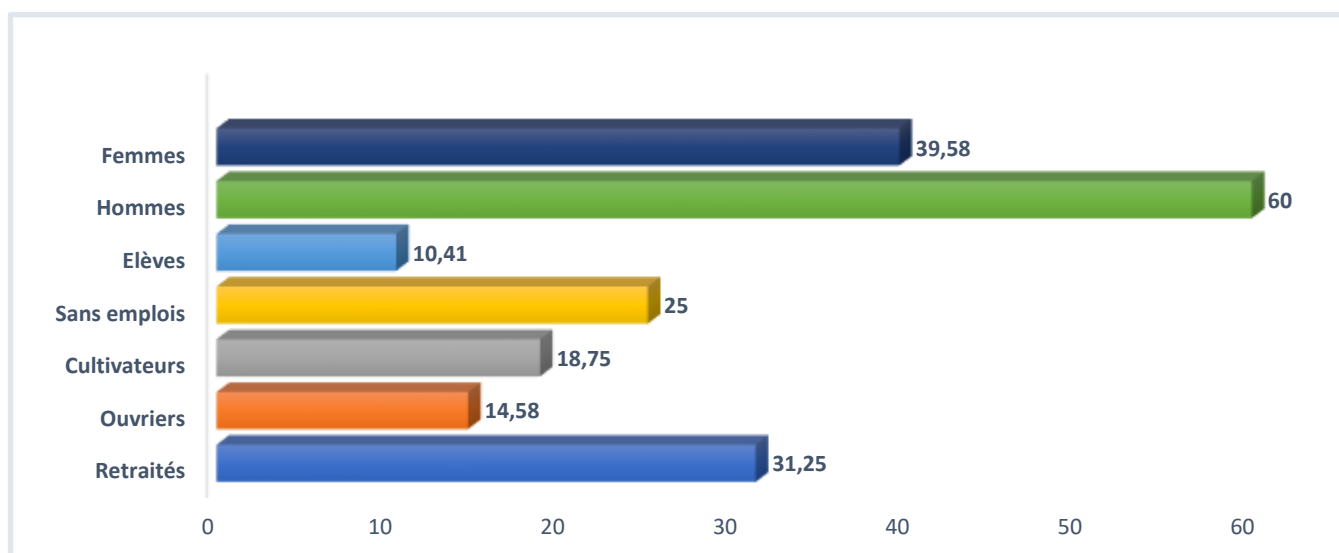
Graphique n° 2 : Fréquence d'écoute de la radio selon l'âge



Source : Riva Vianney M'BOUMBA M'BOUMBA

En outre, nous observons que les hommes écoutent plus la radio que les femmes. Mais celles-ci ont une moyenne d'écoute qui est similaire aux hommes à partir de 40 ans.

Graphique n° 3 : Fréquence d'écoute de la radio selon le sexe et la catégorie professionnelle



Source : M'BOUMBA M'BOUMBA Riva Vianney

Ces chiffres évocateurs de la prééminence de la radio dans les pratiques médiatiques en milieu rural procèdent de la facilité avec laquelle les populations peuvent accéder à ce média. Comme l'indique Sylvie Capitant, en évoquant la radio au Burkina Faso :

Une bonne observation des pratiques médiatiques en cours ainsi que des publics conduits en effet à penser que la radio, du fait de son accessibilité incomparable, a su trouver une place originale et prépondérante parce qu'elle est le seul média autour duquel peuvent se retrouver des populations très différentes¹⁴⁶.

Cette accessibilité peut s'expliquer sous le prisme de trois facteurs évoqués par l'auteure : l'accessibilité liée au territoire à la culture et celle liée à l'économie. À cela, nous ajouterons la simultanéité.

L'analyse faite à l'issue de notre enquête met en avant ces différents facteurs pour expliquer le succès de la radio en milieu rural au Gabon. En effet, l'inégal développement du territoire national au Gabon donne lieu à des fortes disparités dans l'installation des équipements liés à la transmission de la télévision. Depuis quelques années, les pouvoirs publics peinent à équiper l'ensemble du territoire national des émetteurs de transmission de la télévision. Pour regarder la télévision, les populations sont donc obligées de s'équiper d'une box de télévision satellite « Canal Sat » via un abonnement mensuel, jugé coûteux dans des régions socialement fragiles. À ces difficultés liées à l'accès à la télévision, viennent s'ajouter des dysfonctionnements dans le processus de distribution de la presse écrite.

En effet, l'ensemble des entreprises de presse écrite étant situées dans la capitale administrative et politique (Libreville), la distribution de quelques titres acheminés par voie terrestre se limite aux capitales provinciales, en raison des difficultés du réseau routier. Ainsi, pour contourner ces insuffisances imposées liées à une inégale répartition des équipements dans l'ensemble du territoire national, la radio constitue une véritable alternative pour les populations.

Une autre explication de la place de la radio en milieu rural tient au fait que certains programmes sont diffusés en langues vernaculaires correspondant à chaque localité. Au-delà de l'intérêt accordé à l'oralité et au problème lié à l'analphabétisme longtemps évoqué dans les travaux, et qui est à relativiser dans le cadre de notre travail, les populations vivant en milieu rural restent encore très attachées aux structures traditionnelles dont la langue locale constitue une affirmation de leur identité. Ainsi, l'usage des

¹⁴⁶CAPITANT, Sylvie, (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » : l'exemple du Burkina Faso », *Réseaux* n° 150/4, p. 203.

langues locales participe d'un sentiment d'une appartenance sociale et d'un attachement d'une identité culturelle. Il en résulte une forme de proximité qui s'établit entre le média et les populations. À ce propos, Étienne Damone n'en dit pas moins :

Les radios, malgré la montée en force d'autres outils d'information, sont les médias qui utilisent le plus les langues nationales africaines, se dotant ainsi d'une force de proximité et de diffusion inestimable¹⁴⁷.

Ces contenus médiatiques diffusés en langues vernaculaires ne sont disponibles à la télévision que lors des campagnes de sensibilisation publiques. Le reste du temps, les programmes sont essentiellement diffusés en français. Cette situation n'est pas exclusive à la télévision. Dans le secteur de la presse écrite, elle est beaucoup d'autant plus marquée qu'on n'observe aucun espace dédié aux langues locales dans les colonnes des journaux au Gabon. Ainsi, les stations provinciales de Radio Gabon sont donc les seuls médias qui offrent des programmes en langues locales, principalement pour les éditions d'informations et les avis communiqués, comme en témoigne Gisèle, 60 ans, retraitée à « Moulengui Bindza » dans la province de la « Nyanga » :

Ici, Radio Massanga diffuse ses programmes en Ypunu. C'est l'ethnie majoritaire dans la province de la Nyanga¹⁴⁸.

En outre, contrairement à la télévision ou à la presse écrite, la radio constitue un média économiquement accessible pour les populations rurales. Alors qu'un quotidien coûte 500 FCFA et que le prix d'une télévision avoisine 80 000 FCFA, la démocratisation des équipements techniques liée à l'explosion des technologies de l'information et de la communication a permis la banalisation du coût de la radio. Aujourd'hui, le prix de la radio a considérablement baissé au point qu'on peut s'en procurer à partir de 2 000 FCFA. Face à cet écart en termes de coût, le choix pour la radio est une évidence au vu des conditions sociales des populations, essentiellement composées des retraités, des cultivateurs, des élèves et des sans-emploi. Au regard de ce qui précède, nous partageons l'analyse d'Étienne Damome lorsque l'auteur affirme que la radio...

[... est le] média le plus développé, le seul auquel beaucoup de ruraux ont accès, la radio est aussi celui qui s'est le mieux africanisé. Les populations se le sont approprié à cause de son ancrage dans l'oralité et de sa proximité, faisant ainsi revivre à la fois l'ambiance communautaire et la palabre¹⁴⁹.

¹⁴⁷DAMONE, Etienne, (2018), « La radio africaine au 21^e siècle a-t-elle une spécificité ? », *RadioMorphoses*, [En ligne], n°3, mis en ligne « 10/05/2018 », <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2018/05/10/la-radio-africaine-au-21e-siecle/>. Consulté le 26 janvier 2019.

¹⁴⁸ Entretien réalisé le 6 mars 2019.

¹⁴⁹DAMOME, Étienne, (2006), « Le développement des recherches sur la radio en Afrique », *Recherches en communication*, n° 26, p. 81.

Enfin, le succès de la radio tient aussi au fait que certaines pratiques médiatiques constituent des héritages des parents et des grands-parents. En effet, les récits des usagers de notre étude font quasiment tous référence aux pratiques d'écoute de leur enfance, témoignant ainsi de la forte influence de l'écoute familiale dans leur rapport à la radio. Leur pratique radiophonique se conforme à ce que Vincent Goulet appelle « *Les fidélités familiales* »¹⁵⁰. Les propos d'Yvon illustrent bien cet état de fait :

*J'aime écouter la radio depuis que je suis petit. Mon grand-père avait une petite radio qu'il écoutait pendant toute la journée et même souvent la nuit. Il aimait écouter les premières éditions d'informations au petit matin et « les communiqués » chaque soir. Depuis lors, je dors avec la radio allumée pour écouter à 5 h les premières éditions d'informations. Et chaque soir, je ne rate pas une édition des avis et communiqués*¹⁵¹.

2.1.1 Une écoute radiophonique fortement masculine

Un des traits majeurs de l'écoute de la radio en milieu rural est son caractère discriminant entre les genres. Les hommes consomment la radio beaucoup plus que les femmes. Les postes de radio sont généralement achetés par les hommes, et ces derniers sont régulièrement à l'initiative aussi bien de leur l'accès que de leur l'usage. D'ailleurs, lors de nos entretiens, nous avons pu bien constater la proximité géographique entre l'appareil et les hommes au sein des foyers. La radio est souvent posée sur un meuble non loin de l'homme de la maison. Ces configurations laissent très peu de marge aux femmes. Très actives sur les tâches domestiques du foyer, les femmes témoignent d'une écoute dans la plupart des cas soumise à celle de leur époux.

Ces disparités entre les genres dans la consommation de la radio s'observent également dans les préférences de programmes. Les hommes affectionnent écouter les émissions en lien avec l'actualité, entre autres, les journaux d'information, les *flashs infos*, les communiqués. Les femmes quant à elles, préfèrent des émissions en rapport avec le divertissement telles que les programmes musicaux.

Si les jeunes générations écoutent beaucoup plus de la musique urbaine, les personnes les plus âgées sont plus enclines aux succès du temps passé. En écoutant des musiques contemporaines aux moments de leur jeunesse, il y a comme une forme de reviviscence de leur expérience passée comme indiqué par Anne Muxel¹⁵², c'est-à-dire témoignant d'une capacité à remonter le temps à travers l'écoute d'un programme. Ce

¹⁵⁰ GOULET, Vincent (2010), *Médias et classes populaires : Les usages ordinaires des informations*, Paris, Ina, p. 167.

¹⁵¹ Entretien réalisé le 18 mars 2019.

¹⁵² MUXEL, Anne (1996), *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan, 226 p.

sont des moments privilégiés qui permettent aux auditeurs de se replonger dans des situations de vie vécues dans le passé. Infirmière à la retraite et parlant de la chanson *Mekang* de l'artiste Pierre Claver Zeng produite en 1983, Henriette nous confie ainsi :

Cette chanson me rappelle quand j'étais plus jeune. C'était le moment de l'insouciance. On allait danser chez des amis sans penser à quoi nous allons manger en rentrant à la maison. Maman qui était une femme vaillante s'occupait de tout ce qui concernait les repas ainsi que les activités domestiques. Papa appréciait également cette chanson, à chaque fois il nous invitait à danser avec lui¹⁵³.

Les facteurs explicatifs de ce clivage entre les sexes s'expliquent d'une part par les inégalités de capital culturel : les hommes sont généralement d'un niveau de scolarisation plus élevé que les femmes ; d'autre part, par une conception de la condition féminine traditionnelle en milieu rural : celle d'une perception de la femme assignée aux tâches domestiques et très attachée au bon fonctionnement du foyer. Ainsi, ses nombreuses charges familiales ne lui permettent pas de disposer de suffisamment de temps pour une écoute constante de la radio.

2.1.3 Une écoute intra-genre différenciée entre les territoires

Si les données recueillies montrent une ligne de clivage dans la consommation entre les hommes et les femmes dans un premier temps, nous constatons que les distinctions se lisent également intra genres dans les différents milieux ruraux.

C'est dans l'écoute féminine de la radio que nous relevons les plus fortes disparités. Dans les campagnes paupérisées, l'écoute de la radio des femmes est largement inférieure à celles issues des zones stabilisées ou mieux dotées. La différence tient au fait que dans les campagnes isolées, la prégnance des traditions liées à la division de l'espace entre les hommes et les femmes est beaucoup plus marquée que dans d'autres zones rurales. Cette séparation, qui se matérialise par des espaces de vie dédiés aux hommes et d'autres aux femmes, met en lumière l'indisponibilité de celles-ci à écouter la radio dans les ménages où l'unique poste de radio est destiné à un usage masculin. Conditionnées aux tâches domestiques essentiellement exercées dans la cuisine, une pièce généralement détachée du reste de la maison, ces femmes ne peuvent pas écouter la radio. Cette configuration, qui symboliquement trace une ligne de démarcation entre l'homme et la femme, est perceptible par le truchement des corps de garde, qui sont des cases traditionnelles dédiées aux interactions sociales exclusivement réservées au sexe masculin dans les campagnes de la communauté Fang, si-

¹⁵³ Entretien réalisé le 8 février 2019.

tuées essentiellement dans le nord du Gabon. L'édification de ce type de lieux, excéntrés des habitations, dans lesquelles ils passent l'essentiel de leur journée après les travaux champêtres, ne favorise pas une écoute féminine de la radio. L'unique occasion, qui s'offre souvent à elles pour l'écoute de la radio de façon discontinue pendant des minutes, est pendant le diner. Les propos de Germaine, femme au foyer sont illustratifs de cet état de fait :

Aussitôt rentrée des plantations, je dois m'occuper des enfants, mais surtout faire à manger pour tout le monde. Pendant ce temps, mon mari et d'autres hommes du village écoutent la radio et décrivent l'essentiel de leurs journées respectives. Comme le veut la tradition, je ne suis pas autorisée à me joindre à eux dans ce lieu. Pour écouter quelques émissions à la radio, je n'ai pas d'autres choix que d'attendre l'heure du diner¹⁵⁴.

Cette consommation restrictive, liée à une forte observation des traditions locales par les populations dans ces milieux, ne correspond pas à celle des autres zones rurales situées à la périphérie des villes. En effet, bien qu'assignées aux tâches quotidiennes de la maison comme leur homologue des zones isolées, les femmes des milieux ruraux stabilisés bénéficient d'une plus grande écoute de la radio. Cet état de fait procède d'abord de la structure d'habitation qui intègre la cuisine dans la maison et d'une mentalité certes, qui distingue les responsabilités selon les sexes, mais dont les signes symboliques ne sont pas aussi prononcés que ceux mis en visibilité dans les zones fragiles. Dans un tel contexte, les femmes révèlent écouter la radio en même temps que leurs maris, même si elles n'y accordent pas la même attention en raison des tâches ménagères qu'elles effectuent de façon concomitante.

2.1.4. Une écoute collective à nuancer

Une autre caractéristique de l'écoute de la radio en milieu rural au Gabon est qu'elle soit l'œuvre d'une consommation collective. Dans de nombreux villages parcourus lors de notre étude, l'écoute de la radio se loge dans des espaces que l'on partage soit avec la famille soit avec des amis. Le poste de radio est installé au salon, à la terrasse et quelques fois au corps de garde. Toutefois, cette écoute collective appelle quelques observations de notre part.

D'abord, bien qu'elle soit collective, cette écoute se limite généralement à la sphère familiale. La radio étant le média le plus répandu dans les villages, son écoute s'étend rarement aux individus extérieurs du cadre familial. La consommation de ce média

¹⁵⁴ Entretien réalisé le 12 février 2019.

s'organise au sein de la famille, au sens « africain » du terme, c'est-à-dire au sein de la famille élargie aux grands-parents, aux frères, aux sœurs, aux neveux ou aux nièces. Nous reviendrons sur la notion de parentalité en Afrique dans la troisième partie de notre thèse.

En outre, nous observons une écoute de plus en plus nomade de la radio avec le téléphone mobile. Ils sont de plus en plus nombreux chez les jeunes à faire usage de la radio *via* leur téléphone portable. Certains d'entre eux rencontrés pendant nos enquêtes affirment ainsi profiter de dispositifs qui leur permettent d'écouter la radio à tout moment et en tout lieu, s'affranchissant ainsi des contraintes temporelles et spatiales.

Ces configurations médiatiques nous interpellent et nous renseignent sur la nécessité de relativiser quand il s'agit d'aborder l'écoute collective de la radio en milieu rural en Afrique en général, et au Gabon singulièrement.

2.1.5. Une consommation radiophonique distincte selon les milieux

Point n'est besoin ici de chercher encore à mettre en avant le rôle et la place de la radio en milieu rural, ce d'autant plus que les discours produits par nos enquêtés et la restitution que nous en avons faite témoignent du caractère incontournable de ce média dans ces milieux. Toutefois, les discours collectés lors de notre enquête et l'observation sur le terrain révèlent quelques points de dissemblances dans les pratiques radiophoniques. Ces disparités d'écoute méritent d'être relevées et soumises à l'analyse afin de nous mettre à distance de certains lieux communs ou des généralisations qui laissent croire à une uniformisation d'écoute de ce média en milieu rural.

En effet, si elle est fortement écoutée par les usagers, la radio est diversement investie par les populations. La première ligne de différence se lit dans le temps d'écoute de la radio. Dans certaines zones dites fragiles, les populations écoutent moins la radio que dans d'autres, ces dernières étant présentées comme dynamiques par rapport aux autres. Cette disparité dans la consommation radiophonique n'est pas anodine. Elle résulte des caractéristiques propres à chaque territoire. Dans le processus de développement du pays, les politiques publiques visant à améliorer le quotidien des populations en dotant chaque partie du territoire d'infrastructures se sont concentrées autour des grandes villes et des territoires ruraux avoisinants. La conséquence d'une telle incurie est aujourd'hui la multiplication des zones oubliées, délaissées, complètement dépourvues de toutes infrastructures de première nécessité. Quand elles ne manquent pas totalement d'un réseau d'électricité, ces régions présentent souvent des installations

obsolètes et des canaux de transmission télécom défaillante. Deux formes de régions caractéristiques de cette ruralité ont ainsi été observées au cours de notre travail.

La première région regroupe des zones sans installation électrique. Souvent déliées et donc isolées du reste du territoire, les populations de ces territoires sont condamnées à l'usage de la lampe tempête à la tombée de la nuit. Pour écouter la radio, ces populations sont contraintes d'alimenter leurs postes radio en piles électriques. Dans ces conditions, la consommation de la radio est soumise à une logique d'écoute restrictive. C'est-à-dire que la population met en place des stratégies d'écoute visant à maintenir la durée de fonctionnement des piles électriques le plus longtemps possible. L'objectif ici est de faire le plus d'économie afin d'éviter des achats récurrents déraisonnables des piles, pour une catégorie de la population déjà en proie à des difficultés financières criantes. Pour ce faire, certains de nos témoins nous ont avoué être obligés d'écouter la radio en tenant compte d'un segment temps pouvant osciller entre une heure et une heure trente minutes, alors que d'autres se bornent à allumer le poste de radio précisément et seulement au moment de la diffusion de leur programme préféré. Les propos de Jean-François, agriculteur âgé de 61 ans, en témoignent :

L'État ne pense pas à nous dans ce village. L'absence d'électricité ici nous oblige à acheter les piles pour alimenter la radio afin d'écouter les nouvelles. Et comme nous manquons de moyens financiers réguliers, on fait attention à ne pas les épuiser rapidement. Pour cela, on écoute la radio pendant une courte durée et on l'éteint même si on a bien envie de poursuivre l'écoute. D'autres préfèrent allumer la radio juste pour écouter les éditions d'informations ou lorsque l'émission sur les avis et communiqués commence¹⁵⁵.

Ici, Jean-François nous ouvre aux difficultés auxquelles font face les populations pour écouter la radio. Il apparaît clairement dans ses propos une forme de restriction dans l'écoute de ce média. La volonté d'investir pleinement le média se heurte à des insuffisances techniques.

La deuxième catégorie de territoires ruraux est constituée des régions ayant des installations électriques rudimentaires ou en partie obsolètes. Contrairement aux précédentes, celles-ci sont alimentées en électricité par des groupes électrogènes, pour la plupart acquis sous forme de dons octroyés par des hommes politiques de la région. Inauguré en grande pompe avec trompettes et clarinettes, l'usage de ce matériel, mais surtout son entretien reste à la charge des ruraux. Or, comme nous l'avons déjà énoncé, ces territoires sont plongés dans une précarité ambiante. Essentiellement compo-

¹⁵⁵ Entretien réalisé le 10 février 2019.

sées de retraités, de quelques cultivateurs et artisans, ces campagnes souffrent d'un tissu économique inexistant. Ainsi, dans le souci de moins dépenser en fourniture d'essence pour le fonctionnement du groupe électrogène, les populations usent des stratégies en mettant en marche l'appareil en soirée pour éclairer les habitations, et dès le lever du petit matin, ils l'arrêtent. Ces mises en marche et ces interruptions de l'électricité rythment l'écoute de la radio dans ces zones. Elles conditionnent les populations à une écoute bien précise et donc à une restriction de toute initiative qui ne respecterait pas les heures de disponibilité de l'électricité. Dans ces régions, la radio est beaucoup plus un média de la soirée. L'écoute de celui-ci se limite à quelques heures et à quelques programmes de la soirée.

À l'inverse, cette écoute restrictive de la radio dans ces régions rurales tranche avec les pratiques radiophoniques d'autres territoires ruraux qui sont proches de centres urbains. En effet, bénéficiant de plusieurs commodités en raison de leur proximité avec les villes, entre autres, l'électricité, le temps d'écoute de la radio est beaucoup plus large et libre. Les habitants de ces régions peuvent écouter la radio pendant plusieurs heures sans interruption. En outre, dans ces parties du territoire, l'écoute de la radio n'est pas assujettie à un poste de radio comme dans les zones de fragilité infrastructurelle. Nos échanges avec la population de notre échantillon ont mis en évidence une écoute nomade de plus en plus présente dans les habitudes radiophoniques dans ces milieux. Celle-ci est liée aux possibilités offertes par les mutations des outils des technologies de l'information et de la communication, en l'occurrence le téléphone portable. Elle permet à cette population de se soustraire des contraintes inhérentes à la spatialité ainsi qu'à la temporalité.

Tel est le cas de Jacques, 47 ans, artisan :

Quand je quitte la maison pour me rendre à mon atelier, j'utilise mon téléphone portable avec mes écouteurs pour écouter la radio. Arrivé à mon lieu de travail, je le mets en mains libres. Cela me permet de travailler tout en écoutant la radio¹⁵⁶.

Outre ces disparités d'écoutes liées à des inégalités d'installations d'infrastructures d'électrification sur l'étendue du territoire, les activités sociales telles que les travaux champêtres ou encore les activités professionnelles sont autant de marqueurs de distinction d'exposition à la radio. Les habitants des campagnes telles que *Muédji* ou *Ndenguilila* situées au sud du Gabon dans la province de la Nyanga, en proie à une

¹⁵⁶ Entretien réalisé le 10 février 2019.

précarité ambiante, car ne disposant pas d'unité industrielle dans la région, ont pour seul moyen de subsistance la pratique de l'agriculture vivrière, la chasse ou la pêche. Ces activités, qui nécessitent de longs parcours de marche des populations dans la forêt afin d'arriver dans leurs champs pour y passer quasiment toute la journée, ne les disposent pas à une écoute de la radio.

Tributaire des travaux champêtres, cette exposition à la radio n'est pas au contraire constitutive d'un frein à l'écoute de ce média dans d'autres régions. En effet, quand on interroge les ruraux qui sont situés dans d'autres régions, certains d'entre eux ayant une activité principale pourvoyeuse de revenus, considèrent les pratiques agricoles comme des activités secondaires. Ils sont ouvriers, artisans, boutiquiers ou encore chauffeurs, leurs activités professionnelles leur permettent d'être plus exposés à la radio que d'autres corps de métiers.

2.2. Une montée de l'écoute télévisuelle en milieu rural

Si nous avons pu noter à grand trait le rang confortable occupé par la radio en milieu rural, nous ne devons pas éluder le fait que depuis la démocratisation de la télévision par satellite et l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication, la télévision et l'internet intègrent progressivement les pratiques médiatiques en milieu rural. En effet, lors de notre enquête, nous avons pu relever qu'ils sont 14 % à regarder la télévision au moins 5 fois dans la semaine. Et quand elle est combinée à d'autres médias, c'est près de 40 % qui affirment être devant le petit écran. Si elle est plus investie hebdomadairement par les 15-24 ans (14 %), il faut dire qu'associant leur pratique télévisuelle à un autre média, ce sont plutôt les 25-34 ans (24 %, 30 %) qui consomment beaucoup plus la télévision, avant que l'écoute ne régresse progressivement à partir des 35-44ans jusqu'aux 65 ans et plus. À l'observation des chiffres, on peut être tenté de conclure que, plus on grandit, moins on s'intéresse à la télévision. Tirer ce genre de conclusion nous paraît simpliste, d'autant plus que lors de nos entretiens, nous avons pu constater que la situation est beaucoup plus complexe. Au-delà du fait que la télévision constitue un média de loisir pour les plus jeunes, tel que nous l'indique Dominique Pasquier¹⁵⁷, il faut souligner qu'en milieu rural au Gabon, les relations de famille sont encore très hiérarchisées. Chef de la famille, le père exerce une autorité sur le reste de ses membres. Cet état de fait influe sur les pratiques média-

¹⁵⁷ PASQUIER, Dominique, (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 180 p.

tiques au sein de la cellule familiale. Ainsi, vouloir regarder la télévision alors que le père écoute la radio dans la salle de séjour nécessite l'instauration d'un cadre de négociation pour certains, ou une obligation de patienter jusqu'à ce que le *pater familias* ait terminé son écoute de la radio pour d'autres. De cette situation, il en résulte que :

[...] très souvent, même si on manifeste le besoin de regarder la télévision, on est privés du fait que papa écoute la radio au salon¹⁵⁸.

Outre cet aspect, il faut dire que plus on prend en âge, plus il y a un agencement d'activités qui ne permet plus à ces tranches d'âges de disposer de suffisamment de temps pour être devant la télévision, comme en témoigne Richard 45 ans :

Il y a quelques années, je passais mes journées à regarder la télévision. Mais depuis que j'ai intégré l'équipe de Songo du village, je suis régulièrement avec des amis pour jouer et me perfectionner dans cette discipline¹⁵⁹.

Par ailleurs, nous relevons que la télévision constitue un mono support hebdomadaire pour les élèves ainsi que pour les sans-emploi. Il convient de noter ici qu'être sans emploi ne signifie pas qu'on est absolument dépourvu de capital culturel capable d'analyser l'actualité médiatique. Lors de notre action de terrain, nous avons rencontré certains témoins sans emplois qui nous semblaient être particulièrement informés par rapport à leur condition socio-professionnelle.

2.2.1 Une écoute collective, mais socialement hiérarchisée

Un des traits caractéristiques des pratiques télévisuelles en milieu rural est une tendance à une écoute collective du petit écran : même si elle se caractérise aussi sous d'autres formes, que nous soyons dans les campagnes moyennes et celles dites fragiles, regarder la télévision en milieu rural relève d'un partage. Ce marqueur de la collectivité dans la consommation télévisuelle résulte de la prévalence de l'esprit de solidarité et de communauté qui est une donnée prégnante dans ces milieux.

En effet, contrairement au milieu urbain où l'on relève un étiolement de la vie en communauté avec une forte individualisation et la prise en compte des statuts et des rôles dans les rapports sociaux, la vie en société en milieu rural au Gabon reste encore profondément attachée aux principes de solidarité et de vivre ensemble et de conduites collectives. Cette tendance caractéristique se lit à travers l'exposition au petit écran et contribue à créer et à maintenir une reliance sociale entre membres d'une famille ou d'une communauté.

¹⁵⁸ Entretien réalisé le 15 février 2019 à 10h.

¹⁵⁹ Entretien réalisé le 28 janvier 2019.

Si dans les campagnes moyennes, elle se limite à la sphère familiale, dans les zones fragiles en revanche, la pratique télévisuelle est plus extensible au-delà du cadre domestique, avec l'intégration des personnes proches de la famille, en l'occurrence des amis ou des voisins et ce, en raison d'un faible nombre de postes présents dans les habitations. Toutefois, cette explication, qui justifierait l'écoute collective de la télévision en prenant ses racines dans le mode traditionnel du vivre ensemble en milieu rural, ne saurait être absolutisée au point de nier les discours portés sur un usage individuel du petit écran, de plus en plus audibles chez certains ruraux.

En effet, les enquêtes menées sur le terrain mettent en visibilité des situations de multi-équipement, qui autorisent l'expression d'une diversité de préférence de contenus au sein d'un même foyer que la possession d'un seul poste téléviseur ne saurait satisfaire. Mais la réalité est que, vivant dans des milieux en situation de précarité où l'on peine à satisfaire des besoins élémentaires tels que se nourrir ou se soigner décemment, se doter de deux ou trois postes téléviseurs relève encore de l'accessoire. De plus, il ne faudrait pas perdre de vue les récurrentes défaillances techniques liées à la réception de la télévision dans certains villages, obligeant ainsi certains, par manque de signal, à recourir à un abonnement Canal+ pour regarder les programmes Tv. Ce détour vers un opérateur privé pour regarder les chaînes de service public constitue un facteur bloquant l'équipement dans bien des foyers, d'autant plus que cela requiert une mobilisation constante d'un capital économique. Ainsi, pour regarder la télévision, les populations des zones fragiles n'ont d'autre choix que de faire appel à l'hospitalité de ceux qui possèdent un récepteur dans le village ou dans une contrée voisine. Dans ce contexte, l'écoute de la télévision est motivée autour de programmes bien précis, qui correspondent à des tranches horaires spécifiques. Le but ici est de ne pas entraver le déroulement des activités domestiques ou de ne pas gêner l'intimité de ceux qui vous reçoivent. Jeune commerçante de 27 ans, Patricia en témoigne :

Vivant avec des revenus modestes, l'essentiel de mes ressources financières est consacré à des dépenses prioritaires liées au fonctionnement du foyer et aux exigences académiques des enfants. Pour regarder la télévision, je vais chez une amie qui réside non loin de chez moi. J'y vais en fin d'après-midi quand elle a fini ses travaux ménagers et avant que son mari ne rentre. L'essentiel des programmes visionnés est constitué des téléromans¹⁶⁰.

L'autre trait caractéristique de cette pratique télévisuelle en communauté s'observe dans les représentations symboliques de la pièce dans laquelle se trouve le petit écran.

¹⁶⁰ Entretien réalisé le 8 février 2019.

En effet, toujours logée dans la salle de séjour, la télévision se regarde en famille. Cette partie de la maison qui accueille ce support médiatique est un lieu de convergence de plusieurs activités du foyer. Elle constitue ainsi un espace de partage et de vie collective. De ce fait, le salon se présente ici comme le lieu par excellence d'un usage collectif de la télévision¹⁶¹.

D'autres acteurs, notamment les hommes politiques viennent renforcer cette écoute collective. En effet, dans le but d'entretenir les habitants de leurs circonscriptions électorales, les maires ou les députés usent de quelques stratégies pour offrir la possibilité de regarder la télévision dans certains milieux en difficulté. C'est à travers l'octroi d'un *kit* sous forme de don, comprenant un téléviseur, un projecteur vidéo et un abonnement à la télévision numérique, que les « bienfaiteurs » permettent l'accès à la télévision aux populations. Cependant, ces actions, qui soulagent relativement les électeurs lors de compétitions sportives de grande envergure telles que les Jeux olympiques, la Coupe du monde de football ou encore la Coupe d'Afrique des nations de football, ne durent que pendant la période de ces compétitions. La fin de celles-ci marque la plupart du temps la fin de l'abonnement et la déresponsabilisation du donateur dans la prise en charge de celui-ci. Ainsi habituées à regarder la télévision, les populations démunies s'en trouvent brusquement privées.

Toutefois, regarder la télévision en milieu rural s'effectue dans un cadre de régulation qui procède également du mode de vie traditionnel dans les campagnes. Dans son statut de chef de famille, l'homme exerce encore un contrôle sur les activités sociales au sein du foyer. Ainsi, ses préférences de visionnage de la télévision s'imposent à tous. Cela découle de la place de l'homme ainsi que de l'aîné dans la hiérarchie familiale au Gabon. Celle-ci est caractérisée par le primat du droit d'aînesse dans la vie en communauté. La position du plus âgé confère à celui-ci, une autorité sur les autres membres du foyer ou de la communauté. Ainsi, Il assure l'orientation et le fonctionnement de la communauté. Cette place de la personne la plus âgée au sein de la famille influe sur les pratiques médiatiques telles que l'écoute de la télévision. Cet état de fait constitue un autre marqueur des pratiques télévisuelles en milieu rural. L'orientation des contenus et le choix des programmes des plus jeunes sont tributaires des goûts télévisuels des aînés, au point que s'institue régulièrement un cadre de négociation entre les

¹⁶¹ CHAMPAGNE, Patrick, (1971), « La télévision et son langage : l'influence des conditions sociales de réception sur le message », in : *Revue française de sociologie*, Volume 12, n°3, p. 408.

membres de la famille devant la télévision, comme il avait déjà été observé il y a quarante ans dans les pays européens¹⁶² :

*Cette négociation est sous-entendue par des conflits ou des compromis révélateurs des rapports d'autorité et du statut de chaque membre de la famille*¹⁶³.

Nombre d'enquêtés de notre échantillon ont clairement indiqué leurs difficultés à bénéficier pleinement des programmes souhaités, se heurtant à chaque fois à une impossibilité d'initiative à l'accès et à l'usage de la télévision face aux personnes plus âgées de la maison ou de la communauté. À ce propos, Junior, jeune élève de 15 ans, ronchonne :

*J'ai rarement la possibilité de regarder ce que je veux à la télé. J'ai deux grands frères à la maison. Quand ce ne sont pas mes parents qui sont devant la télé, ce sont eux qui regardent leurs programmes préférés, et je n'ai pas d'autres choix que de me soumettre à leur diktat. Même quand il me trouve au salon, il récupère la télécommande et change de chaînes comme ils veulent*¹⁶⁴.

2.2.2 Une écoute télévisuelle tributaire des activités quotidiennes

Les pratiques médiatiques sont dépendantes des activités quotidiennes de la journée. Elles peuvent être liées aux activités professionnelles ou encore aux activités domestiques pour les femmes. À ce propos, Karine Turcin nous avertit :

*Un premier élément apparaît : le temps médiatique s'insère généralement dans les plages de temps laissées vacantes par le travail. Même s'il est beaucoup question de la fin des horaires imposés par la vie professionnelle, de flexibilité ou encore de travail à temps partiel, le temps travaillé reste le socle de l'organisation de toute la journée. De celui-ci dépendent les temps qui vont être consacrés aux loisirs, à la famille, aux engagements associatifs, et aux médias*¹⁶⁵.

En milieu rural fragile, les activités liées aux travaux champêtres comme ceux consacrés aux foyers tels que faire la cuisine, prendre soin des enfants ou s'occuper de son

¹⁶² RAPAILLE, Gilbert, (1980), *Le troupe. Pamphlet futurologique de psychosociologie-fiction. Étude critique, pratique et humoristique d'une grande épidémie sociale moderne*, Paris, Menges.

¹⁶³ RIEFFEL, Rémy, (2015), *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses, p.190.

¹⁶⁴ Entretien réalisé le 20 février 2019.

¹⁶⁵ TURCIN, Karine, (2012), « Temporalités médiatiques et vies quotidiennes : vers la fin des programmes ? » In BOULDOIRES, Alain, & CARAYOL, Valérie (Sous), *Discordance du temps : Rythmes, temporalités, urgence à l'ère de la globalisation de la communication*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine. doi : 10.4000/books.msha.6063. Consulté le 15 mars 2019.

conjoint sont assez prégnants, au point que regarder la télévision ne constitue pas une priorité. En effet, après les activités de subsistances de la famille, des tâches ménagères, ainsi que ceux liées aux enfants et au conjoint, la télévision est investie en dernier ressort. Le temps médiatique n'est envisagé que lorsque toutes les activités précitées ont été réalisées. Il intervient généralement peu après 20 h, au moment où les enfants sont allés se coucher. Ce moment est assimilé à un instant de pause au cours duquel l'épouse profite pour regarder la télévision. Dans ce genre de contexte, il n'y a pas de programmes prédéfinis. Généralement, elle se contente de regarder ce qui est diffusé sans y accorder un grand intérêt :

L'argument principal est le suivant : toute la journée se passe à décider, à choisir, à discuter. Le soir, le plaisir est justement de « se laisser aller » dans un non-choix, qui de toute manière n'est pas primordial puisque « ce n'est pas important » : la télévision est un prétexte pour se détendre sans rien faire d'autre, pour une fois¹⁶⁶.

En revanche dans d'autres milieux, la télévision constitue un indicateur dans la structuration des activités dans la journée. Très attachées à certains programmes généralement diffusés en début de soirée, les femmes organisent leurs tâches quotidiennes en fonction de leurs temps médiatiques. Il s'agit pour elles de mettre en place un emploi du temps dont l'ensemble des activités doit être réalisé avant les horaires du début des programmes préférés, afin que cela n'empiète guère sur le temps télévisuel. Si cela est davantage possible pour les femmes au foyer sans activités professionnelles, ce n'est pas souvent le cas pour les femmes professionnellement actives. En rentrant à la maison en fin d'après-midi, elles ne disposent pas de suffisamment de temps pour achever les tâches ménagères avant l'heure du début des séries. Si pour contourner cette difficulté, certaines organisent leurs journées en effectuant une partie des activités soit à la veille soit très tôt en matinée, d'autres n'ont pas d'autres choix que de combiner l'activité menée avec celle du temps télévisuel. « *Les temps se superposent et le temps médiatique devient du temps d'accompagnement d'une autre activité* »¹⁶⁷. Il ne s'agit pas d'un simple accompagnement comme ce que Michel Souchon qualifie de « *télévision de temps mort et de faible définition* »¹⁶⁸, c'est-à-dire l'utilisation de la télévision comme un média d'accompagnement pour une autre activité, sans accorder un intérêt particulier aux programmes regardés. Ici, les personnes interrogées indiquent bien

¹⁶⁶ *Ibid.*

¹⁶⁷ TURCIN, Karine (2012), *loc. cit.*

¹⁶⁸ SOUCHON, Michel (1989), « La télévision dans la communication », *L'ordre communicationnel. Les nouvelles technologies de la communication : enjeux et stratégies*, Paris, La Documentation Française, pp. 205-217

leur attrait pour les feuilletons regardés, contredisant ainsi l'hypothèse d'une télévision comme un simple média d'accompagnement.

2.2.3 Une consommation télévisuelle genrée et socialement différenciée

Deux tendances majeures se dégagent dans les pratiques télévisuelles en milieu rural au Gabon : la première est celle d'une corrélation entre les consommations télévisuelles et le genre ; la seconde donne à voir des disparités de pratiques médiatiques consubstantielles aux propriétés sociales liées à l'âge ou encore au milieu social.

Une ligne de clivage est en effet visible dans les consommations entre les genres. Cette distinction s'observe dans le temps accordé selon le sexe. Si le statut d'homme confère à celui-ci une autorité sur l'usage du petit écran dans la maison dans le corpus que nous avons analysé, il reste que son temps d'écoute est inférieur par rapport à celui de la femme. Elles sont nombreuses en effet à passer plus de temps devant la télévision. Les récits recueillis donnent à voir qu'elles sont 65 % à être devant le petit écran contre 45 % des hommes, et elles y passent journalièrement environ 8 heures quand les hommes ne la regardent que pendant 3 heures.

Cette forme différenciée de consommation télévisuelle tient aux contraintes d'emploi de temps, liées aux activités professionnelles des hommes ou encore aux retrouvailles avec des amis à l'extérieur de leur domicile. Ces sorties constituent un des loisirs partagés par le plus grand nombre en milieu rural. D'ailleurs, en évoquant l'impact des *télénovelas* au Cameroun, Zacharie Hatolong nous décrit fort à propos cette configuration féminine de la consommation télévisuelle. Pour lui, une autre forme de sociabilité consubstantielle à la consommation des séries télévisées concerne le pouvoir que s'assigne la gent féminine au sein des familles à certaines heures de la journée [...] : tous les jours de 19 heures à 21 heures et à certains moments des week-ends, les femmes jouent le rôle du personnage principal dans la salle de séjour familiale. La télécommande du téléviseur qui, autrefois, était détenue par l'homme, passe entre les mains de la femme qui la détient aussi longtemps que dure le temps de la (re) diffusion des *télénovelas*¹⁶⁹. En outre, des disparités s'observent également entre les femmes

¹⁶⁹ HATOLONG, Zacharie (2016), « Les séries télévisées latino-américaines et leur impact socioculturel au Cameroun », *Revista Electrónica del Lenguaje*, n° 3, p 108- 121.

actives et celles qui ne le sont pas. Ces dernières disposant d'un temps libre consacrent près de 6 heures par jour au petit écran contre 3 heures pour celles qui sont professionnellement actives.

Tableau n° 7 : Les programmes télévisuels en milieu rural (N=250)

	Infos générales	Musique	Séries /feuilletons	Sport
Hommes	50 %	15 %	10 %	25 %
Femmes	10 %	20 %	68 %	2 %
15-24	2 %	55 %	30 %	18 %
25-34	20 %	40 %	25 %	15 %
35-44	42 %	10 %	30 %	18 %
45-54	40 %	8 %	45 %	15 %
55-64	43 %	1 %	50 %	6 %

Source : Riva-Vianney M'Boumba M'Boumba

Tableau n° 8 : La consommation des chaînes de télévision (N=250)

	Gabon 1 ^{re}	Africa 24	France 24	Canal + Sport	Infosport	A+	Trace Urban/Africa	Novelas Tv	Nollywood
Hommes	5 %	13 %	20 %	35 %	15 %	2 %	7 %	2 %	1 %
Femmes	6 %	4 %	3 %	4 %	2 %	8 %	10 %	38 %	25 %

Source : Riva-Vianney M'Boumba M'Boumba

Ces pratiques hétérogènes entre les sexes se lisent également dans les types de programmes consommés à la télévision. Les goûts télévisuels des hommes se construisent autour des programmes d'informations générales (50 %), des émissions politiques et des contenus sportifs (25 %). Ils regardent avec constance les chaînes d'information en continu telles que « France 24 », *Africa 24* (13 %), et les chaînes *Canal+ sport* (35 %) et *Infosport* (15 %) le week-end et souvent en début de semaine. Les jeunes hommes sont attachés aux programmes de divertissement. En plus de visionner les chaînes sportives comme leurs aînés, ils affectionnent les chaînes de musiques urbaines comme *Trace Urban* ou *Trace Africa* (7 %). La chaîne de télévision publique nationale est très peu regardée (5 %). Les femmes, quant à elles, sont plus enclines aux feuilletons sud-américains, indiens et de plus en plus africains (68 %). En effet, si pendant longtemps, les productions sud-américaines telles que « Marimar », « Dona Beija » ou encore « Le baiser du péché » inondent les programmes des chaînes publiques nationales, aujourd'hui, de plus en plus de feuilletons africains connaissent aujourd'hui une adhésion auprès des téléspectatrices. Le succès de la série ivoirienne « Ma famille » ou encore de la récente production sénégalaise « Maîtresse d'un homme marié » en sont une illustration. Les femmes qui regardent ce genre de production ont une prévalence pour les chaînes comme *Novelas tv* (38 %), *Nollywood* (25 %) ou encore *A+* (8 %). Comme chez les hommes, la chaîne de télévision publique nationale Gabon *1ère* est peu suivie (6 %). Évoluant dans le même univers, les jeunes femmes partagent les mêmes références en termes de consommations télévisuelles. Toutefois, certaines d'entre elles apprécient également les chaînes de musiques urbaines et souvent des émissions de divertissement. Les raisons de cette appétence pour ce type de séries résident dans la traduction narrative des péripéties de la vie en couple dans laquelle se reconnaît un grand nombre de femmes. Agrémenté par des mises en scène qui mettent en avant les situations mélodramatiques qui finissent par déboucher sur le triomphe du bien sur le mal, le contenu de ces séries donne à voir une réalité sociale analogue à celle vécue par les téléspectatrices. À ce propos, les déclarations de Ghislaine sont assez claires :

On apprécie bien ces séries, car les histoires relatées ressemblent beaucoup au quotidien de nombreuses femmes. La vie en couple n'est pas un long fleuve tranquille et certaines femmes sont souvent confrontées à des pres-

sions familiales, de voisinage ou de rivalité liées aux infidélités des hommes¹⁷⁰.

En fait, si l'on prend en compte les analyses de Jean-François Werner, cet intérêt...

[...] est favorisé par une relative proximité culturelle, du moins en ce qui concerne la représentation que les femmes se font de leur propre société et des rôles sociaux qui leur sont dévolus : représentation dissymétrique des relations entre genres, vision stéréotypée des rapports entre femmes (oscillant entre solidarité et rivalité), perspective d'un ordre social naturalisé où les inégalités vont de soi, références à une transcendance divine qui permet de supporter les épreuves¹⁷¹.

En outre, on ne peut nier que regarder ces feuilletons constitue un exutoire pour ces femmes, qu'Edgar Morin a déjà distingué dans les années soixante autour des concepts de projection et d'identification¹⁷². Séparées de leur monde par la somme des tâches familiales quotidiennes autant que par une moindre inscription dans le travail salarié, elles trouvent à travers d'autres registres, principalement, celui des sentiments, la possibilité d'une distraction et d'une évasion¹⁷³. Enfin, contrairement à ce que l'on pense, les femmes ayant un capital culturel élevé, tandis que de plus en plus d'hommes se laissent aujourd'hui séduire par ces productions.

Cette distinction dans la consommation télévisuelle se lit également entre les milieux ruraux fragiles et ceux dit « moyens ». Alors que dans certains villages « moyens », la télévision peut se regarder en continu, en raison de la présence d'un certain nombre de commodités, dans les campagnes rurales fragiles, en revanche, les difficultés liées à l'obsolescence du réseau électrique ou l'absence de celui-ci imposent un volume d'écoute qui est sans égal avec celui des campagnes moyennes. Généralement alimentés par un groupe électrogène, ces villages, essentiellement composés de retraités, de quelques agriculteurs et de paysans, souffrent d'un tissu économique fiable. Ainsi, dans le souci de moins dépenser en fourniture d'essence pour le fonctionnement du groupe électrogène, les populations sont contraintes d'user de quelques stratagèmes afin de rendre moins onéreux l'entretien de l'appareil. L'une d'entre elles consiste à mettre en marche l'appareil en soirée pour des besoins d'éclairage des habitations et du village et l'arrêter dès le lever du petit matin. Ces mises en marche et ces interrup-

¹⁷⁰ Entretien réalisé le 04 mars 2019.

¹⁷¹ WERNER, Jean-François, (2011), « Télévision, telenovelas et dynamiques identitaires féminines à Dakar », *Afrique contemporaine* n° 240, De Boeck, p. 144.

¹⁷² MORIN, Edgar (1962), *L'esprit du temps*, Vol. 1 – Névrose [réédition 1983, Paris, Grasset (coll. "Biblio-Essais")]; Vol. 2 – Nécrose, avec Irène Nahoum, réédition 1975, Paris, Grasset (coll. "Biblio-Essais"),

¹⁷³ MASCLET, Olivier, (2018), *L'invité permanent : La réception de la télévision dans les familles populaires*, Paris, Armand Colin.

tions de l'électricité rythment l'écoute de la télévision dans ces zones. Elles conditionnent les populations à une écoute bien précise et donc à une restriction de toute initiative qui ne respecterait pas les heures de disponibilité de l'électricité. Dans ces régions, contrairement aux villages un peu mieux lotis, le petit écran est beaucoup plus un média de la soirée. L'écoute de celui-ci se limite à quelques heures et à quelques programmes de la soirée.

De même, les activités liées aux travaux champêtres constituent un marqueur de distinction dans l'exposition à la télévision. Dans des campagnes telles que *Muédji* ou *Ndenguilila* situées au sud du Gabon dans la province de la Nyanga, en proie à une précarité ambiante, les pratiques d'agriculture vivrière, de chasse ou de pêche ont toujours représenté le moyen exclusif de subsistance. Celles-ci nécessitent de parcourir de longs kilomètres de marche dans la forêt afin d'arriver dans les champs pour y passer quasiment toute la journée. Ces activités ne leur permettent pas de bénéficier d'un usage régulier de la télévision. Et par conséquent, leur temps d'écoute est de moindre importance que celui des villages moyens.

2.2.4 Une chaîne nationale de moins en moins regardée par les ruraux

Créée en 1963 par le président de la République, la *Radiodiffusion Télévision Gabonaise* (RTG) qui deviendra plus tard le Groupe *Gabon Télévision*¹⁷⁴ connaît une forte adhésion de la population, qui voit en cet outil un véritable moyen d'éducation et un creuset d'identité nationale dans le pays. Si pendant quelques années, elle peut plus ou moins entretenir ce mirage, depuis peu et comme l'indique notre étude, l'image de la télévision nationale s'est considérablement dégradée, au point que l'institution semble avoir rompu son contrat de miroir social national. Un faisceau d'indices concordants peut traduire ce désenchantement.

En premier lieu, l'un des griefs portés à la télévision publique nationale par la population rurale est son penchant dominant à traiter l'information urbaine. En effet, si l'une des missions assignées à la télévision par les autorités publiques est de réunir les populations gabonaises autour de l'objet télévisuel afin de promouvoir une construction de l'unité nationale¹⁷⁵, il reste que la réalité sur le terrain oblige à une observation : celle

¹⁷⁴ Le décret 0727/PR/MCPEN du 21 juin 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'audiovisuel public a restructuré les médias publics en trois entités distinctes, Gabon Télévision, Radio Gabon et Télédiffusion du Gabon.

¹⁷⁵ OVOUNDA, Marcy, (2020), *La télévision publique gabonaise et les enjeux de construction d'une communauté nationale, 1963-2014*, Paris, l'Harmattan

d'une mise à l'écart de la population rurale dans le contenu médiatique national. Une analyse des émissions proposées par la chaîne nationale nous donne à voir que les thématiques évoquées sont à mille lieues de la traduction de la réalité sociale des populations de l'hinterland. Le chercheur algérien Lotfi Madani a ainsi traduit cet état pour d'autres territoires avec le concept d'extranéité¹⁷⁶. Le programme le plus regardé, notamment le Journal télévisé, est une illustration éclairante de ce déséquilibre. La déclinaison de l'actualité est essentiellement orientée autour de l'information des institutions de la République et de quelques évènements mineurs des grandes villes. Le même constat a été effectué par Jonas Charles Ndéké dans le paysage médiatique au Congo-Brazzaville¹⁷⁷. Les rares fois que l'information rurale est abordée, elle se borne à mettre en avant des sujets en lien avec la politique ou encore des thématiques qui nourrissent les stéréotypes du monde rural, tels que les faits divers, comme si ce choix éditorial pour peindre les territoires ruraux est constitutif de l'ensemble de la réalité sociale dans ces milieux. Même « le Journal des provinces » ne semble pas échapper à ce regard de l'information du centre vers la périphérie. Ne se reconnaissant pas dans cette exposition de l'expérience sociale dans les médias, les habitants vivant dans les campagnes manifestent une désaffection vis-à-vis de la télévision publique nationale. Si la relation entre une chaîne de télévision et le téléspectateur repose sur la confiance de ce dernier, laquelle est fondée sur la capacité du média à tenir ses promesses de plaisir et à satisfaire les attentes du public¹⁷⁸, le Groupe *Gabon Télévision* semble ne pas s'inscrire dans cette logique. C'est en substance ce que nous révèle Jacques, ouvrier de 34 ans :

Quand on regarde la télévision nationale, on voit difficilement des sujets évoqués les évènements de nos villages. On a comme l'impression que l'information au Gabon ne concerne que Libreville et les grandes capitales provinciales. La vie des populations issues du pays profond peine à être visible dans le contenu des médias publics¹⁷⁹.

En second lieu, il est reproché à la télévision nationale sa propension à se focaliser sur des thématiques en lien avec la politique. En plus d'un déficit de médiatisation de l'arrière-pays, *Gabon 1^{ère}* peine à prendre en compte l'ensemble des champs sociaux dans le traitement du contenu télévisuel. Cette pratique tendancieuse et pernicieuse à

¹⁷⁶ MADANI, Lotfi, (1996), « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers-Monde*, vol. XXXVII, n° 146, p. 315-330

¹⁷⁷ NDÉKÉ, Jonas Charles (2019), *Les journaux télévisés dans le paysage médiatique au Congo (Brazzaville) : la difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé-Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias sociaux (1990-2018)*, thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes.

¹⁷⁸ FONNET, Laurent, (2003), *La programmation d'une chaîne de télévision*, Paris, Editions Dixit.

¹⁷⁹ Entretien réalisé le 15 février 2019.

se focaliser sur la politique s'accompagne d'un discours favorable aux gouvernants en place.

En effet, les populations repèrent ce traitement médiatique d'encensement à tout prix de l'action politique des autorités, alors que les préoccupations sociales de premier ordre des populations de l'hinterland restent largement à satisfaire. Cette opération médiatique témoigne d'une forme d'illusion du mouvement : l'exposition médiatique de l'activité gouvernementale donne ainsi l'impression que le pays est sur le chemin du développement, alors que l'observation faite sur le terrain tranche nettement avec les discours laudateurs diffusés à la télévision nationale. Cette orientation partielle et partielle de l'information réduit *Gabon 1^{ère}* à « *une presse auxiliaire de l'action politique* »¹⁸⁰, comme la désigne Pierre Minkala-Ntadi en évoquant la presse au Congo-Brazzaville. Or, dans un pays qui a vu aux dernières élections présidentielles deux candidats aux prises et dont les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle ont donné pour vainqueur le candidat du parti au pouvoir Ali Bongo Ondimba avec 50,66 %, suivi de celui de l'opposition Jean Ping avec 47,24 %, ne pas traiter l'actualité nationale en prenant en compte l'ensemble des sensibilités politiques du pays constitue une forme d'exclusion d'une frange de la population au débat démocratique, et une entorse à la mission de service public assignée à la télévision nationale. Cette sous-représentation du monde rural, combinée à cette distorsion de l'information, engendrent une sorte de « *fracture communicationnelle* »¹⁸¹ entre les ruraux et leur télévision nationale. Ainsi, face aux contenus de *Gabon 1^{ère}*, le sentiment naît au sein des populations d'une imbrication entre une *lecture négociée* et une *posture oppositionnelle*¹⁸².

Ce penchant à mettre en avant des thèmes politiques en faisant la part belle aux pouvoirs en place résulte du contexte qui a vu naître ce média. En effet, créé dans une situation de monopole étatique et sous couvert d'une prétendue mission d'accompagnement de la politique de développement économique et social de l'État, la télévision déçoit très vite, perçue par les autorités politiques comme un véritable outil de vulgarisation idéologique. Pour le pouvoir, il s'agit de contraindre des populations hétérogènes, liées supposément par des solidarités grégaires, à adhérer à la vision politique

¹⁸⁰ MINKALA-NTADI, Pierre, (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone : Le cas du Congo-Brazzaville*, Paris, l'Harmattan, p. 81.

¹⁸¹ MINKALA-NTADI, Pierre (2016), *op.cit.*, p.30.

¹⁸² STUART, Hall, (1994), *Codage/décodage. Réseaux*, 68(6), p. 27-39. [En ligne] disponible à https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1994_num_12_68_2618. Consulté le 14 octobre 2019.

du « chef » et à son action¹⁸³. Les illustrations sont éclairantes de la volonté des gouvernants à instituer une mise sous tutelle politique de la télévision publique nationale. En témoigne ainsi la kyrielle des actes juridiques signés, entre autres, le décret n° 0735 du 11 juin 1970 consacrant le monopole de l'État sur la presse et instituant une direction de la Radiodiffusion Télévision Gabonaise, dirigée par un directeur, nommé par décret et sous l'autorité du ministre de l'Information ; ou encore le décret 1002 du 27 juillet 1982 qui permet au président de la République de nommer un fonctionnaire à la direction de la RTG 2¹⁸⁴. Même la réforme de l'audiovisuel de 2011 qui suscite beaucoup d'espoirs dans un premier temps ne secrète finalement que très peu de changements. Au-delà de l'éclatement de la RTG1 en plusieurs entités ainsi que de la redéfinition du statut administratif, les modalités de fonctionnement de l'institution demeurent statiques dans les textes. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un détour sur le texte qui organise administrativement l'institution. En effet, le décret n° 0725 dans son article 7 stipule que « *Gabon télévision* comprend le Conseil d'administration, la Direction générale et l'Agence comptable ». Dans son article 9, le texte précise la composition du Conseil d'administration. Outre son président, le Conseil comprend « Un représentant de la Présidence de la République, un représentant de la Primature, un représentant du ministère de la Communication, un représentant du ministère du Budget, un représentant du ministère de l'Économie, un représentant du ministère de la Culture ». Bien qu'assistant aux réunions des conseils, le Directeur général ainsi que l'agent comptable n'ont pas de voix délibérative¹⁸⁵. En serrés dans cet univers politique, les Directeurs généraux ne disposent pas de suffisamment de marge de manœuvre. Nommés en Conseil des ministres, ils sont implicitement appelés à pratiquer la *proskynèse* vis-à-vis des autorités publiques pour lesquelles ils sont redevables. En étant garants des contenus de l'institution, ils s'assurent d'un traitement docile sur les actions des institutions publiques.

Dans un tel contexte, exercer la profession de journaliste en toute indépendance sans garantie de liberté n'est pas une tâche aisée. Ainsi, les pratiques telles que la censure et l'autocensure participent de la gestion de carrière. Il ne faut surtout pas écrire un mot

¹⁸³ ATENGA, Thomas (2018), « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en post-colonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n°19/3, p. 97-110. [En ligne] disponible à <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2018/supplement-a/07-mobilisations-sociales-medias-et-pouvoirs-en-postcolonies-dafrique-francophone-identites/>. Consulté le 27 novembre 2020

¹⁸⁴ SABI DJABOUDI, Arthur (2017), *op. cit.* p. 40.

¹⁸⁵ *Journal officiel* de la République Gabonaise du 1^{er} au 07 août 2011 n° 61.

plus haut que l'autre lorsqu'il est susceptible de déplaire aux diverses hiérarchies¹⁸⁶. D'autant plus que le statut de fonctionnaire requiert l'observation d'un certain nombre d'obligations de la part de l'agent vis-à-vis de son employeur.

Cette connivence, qui participe des liaisons dangereuses dont fait montre l'écosystème médiatique, influe sur l'institution et altère la qualité de l'information¹⁸⁷. Les initiatives prises pour garantir plus d'autonomie n'aboutissent jamais. Derrière un apparent dynamisme pour la célébration d'une presse libre, se cache toujours une volonté des autorités à garder une mainmise sur les médias. Le rattachement de la chaîne publique d'information en continu *Gabon 24*¹⁸⁸ à la présidence de la République en est une parfaite illustration.

Toutefois, cela n'absout pas les journalistes de leur responsabilité en tant qu'acteurs majeurs dans la conquête de leur liberté. Si, pour des raisons de survie économique, certains sont contraints de se diluer dans le moule, d'autres en revanche se servent de ce contexte pour cumuler un capital sympathie auprès des autorités publiques, afin de s'assurer une ascension sociale au mépris des règles qui régissent la profession. Dans tous les cas, les journalistes des médias publics gabonais ne sont pas réputés pour leur volonté de se libérer du joug politique, ou du moins leurs actions dans ce sens se montrent peu visibles auprès de l'opinion publique. La mobilisation interne pour exiger l'accroissement de l'espace de liberté reste réduite. Menée par des structures collectives marquées par l'héritage de décennies de centralisme, l'action syndicale se réduit souvent à négocier des avantages ou des statuts particuliers pour les journalistes au sein de la fonction publique¹⁸⁹.

En troisième lieu, la baisse de l'attrait de la télévision nationale réside également dans la qualité quelque peu indigeste de son contenu. Avec l'élargissement de la télévision numérique terrestre ainsi que la réception des chaînes satellitaires, on assiste à une démultiplication des chaînes de télévision et donc à une offre de contenus de plus en plus large. Dans un tel contexte concurrentiel, les chaînes de télévision internationale proposent des programmes de qualité en vue de se démarquer et d'attirer le plus grand nombre de téléspectateurs vis-à-vis desquels l'offre de *Gabon 1^{re}* fait pâle figure.

¹⁸⁶ BARRAT, Jacques (1992), *Géographie économique des médias. Médias et développement*, Paris, Litec.

¹⁸⁷ DU ROY, Albert (2003), « Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique ». *Hermès, La Revue*, 35(1), p. 131-136. <https://doi.org/10.4267/2042/9326>. Consulté le 30 octobre 2019.

¹⁸⁸ Créée le 24 mai 2016, la chaîne publique d'information en continu appartenait au Groupe Gabon Télévision avant que le décret n° 0152/MAPDN du 4 mai 2018 ne vienne détacher la chaîne du Groupe pour la rattacher à la présidence de la République. Son siège est situé dans un local appartenant à la présidence de la République.

¹⁸⁹ FRERE, Marie-Soleil, (2016), *Journalisme d'Afrique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur

En effet, en faisant des comparatifs avec les autres chaînes, les populations exercent un regard de plus en plus exigeant envers leur chaîne nationale. Le constat qui se dégage de notre échantillon est celui d'une désaffection des populations pour la production des émissions de la télévision nationale. Les travaux de Marina Matsanga Nziengui sur la production des émissions culturelles sur Gabon télévision sont édifiants à cet égard. L'auteure relève des lignes d'incohérence entre les différents noms d'émissions, leur contenu et la mise en scène de celles-ci :

[...] des émissions telles que « le Grand Mbandja » et « Ndzimba » le sont que de noms. Ils ne se rapportent ni à l'esprit ni aux fonctions sociales, éducatives, culturelles structurantes du « Mbandja » encore moins aux fonctions sacrées du « Ndzimba » dans les cultures locales du Gabon où se pratiquent la religion Bwiti et/ou ses dérivées, ni aux discussions tenues dans ce temple d'initiation à fonctions diverses [...] Ce qui est culturel pour les enquêtés n'est pas en soi les émissions, mais les appellations que ces dernières s'octroient, car, de toute évidence, l'asymétrie entre les contenus culturels visés par ces émissions et la réalité culturelle qui inspire leurs producteurs et présentateurs à propos de leurs titres est beaucoup trop flagrante. Ceci nous conduit à penser que les appellations de ces programmes sont soit pensées sur une base non conceptuelle, soit les auteurs de ceux-ci ne se représentent pas le lien qu'un titre de programme doit entretenir avec ses contenus ¹⁹⁰.

Ici, se pose la question de la formation des professionnels des métiers de la communication. Si pour les journalistes, le problème semble trouver un début de solution avec le recrutement des professionnels de l'information formés dans les différentes écoles de journalisme du continent, il reste que de nombreux pans du domaine de l'audiovisuel restent encore entre les mains des amateurs, insuffisamment outillés à la conception et la présentation de certaines émissions. De plus, la chaîne nationale est moins encline à travailler avec des maisons de production indépendantes locales. La conséquence d'une telle incurie est perceptible dans l'écart observé entre la télévision nationale et son public.

En outre, il ne faut pas perdre de vue les difficultés économiques auxquelles fait face la télévision nationale. La subvention de l'État allouée à *Gabon télévision*, les recettes publicitaires pourtant jugées importantes ainsi que la redevance audiovisuelle instaurée en janvier 2018, semblent ne pas prendre la direction du financement des productions. À ce sujet, des voix s'élèvent de plus en plus dans l'institution pour dénoncer une gestion opaque des ressources financières de la chaîne.

¹⁹⁰ MATSANGA NZIENGUI, Marina (2018), *op. cit.*, p. 256.

Enfin, on ne saurait faire l'impasse sur l'échec des stations provinciales, nées du démembrement de la télévision nationale dans les régions avec la loi n° 12/75 PM/MI du 18 décembre 1975 qui consacre la réorganisation du territoire national en neuf provinces. Comme sous d'autres cieux, les stations provinciales télévisées, sont greffées aux stations des radios déjà implantées dans les différentes capitales provinciales depuis 1965 au Gabon. De manière générale, l'objectif de ces stations provinciales vise à constituer des médias de proximité, qui doivent permettre la diffusion de l'information « sur le local » et « par le local »¹⁹¹. En outre, cette extension de la télévision publique nationale vise à tisser et à maintenir un lien social entre les populations de l'arrière-pays et celles du centre de la capitale. L'objectif est d'unifier les acteurs sociaux et de mettre en visibilité les régions du pays. à travers le petit écran. Le média participe ainsi à une forme d'aménagement et de consolidation du territoire, comme décrit par Benoit Lafon en évoquant la régionalisation de la *Radio Télévision Française*.¹⁹²

Mais née au Gabon d'un démembrement de la télévision nationale, les stations provinciales n'ont d'autres rôles que ceux qui sont déjà assignés à la chaîne mère : servir de caisse de résonance aux institutions publiques et politiques. Si le projet d'extension de la radio est dans une moindre mesure un succès avec entre autres, les *radios Oyem, Radio Massanga, Radio Masuku*, celui de la télévision n'a réellement jamais abouti à ce jour. Ne disposant d'aucun outil de diffusion encore moins de programmation, les stations régionales se bornent à collecter des informations pour meubler la grille des programmes de la télévision publique nationale¹⁹³. Empêtrées dans des difficultés en ressources humaines et en moyens techniques et financiers, les stations provinciales ne sont que l'ombre de ce qu'elles devraient présenter. D'ailleurs, les actions à médiatiser dans certaines provinces nécessitent souvent le déplacement des équipes de la capitale. C'est ce que nous explique un journaliste qui a requis l'anonymat :

*Nous sommes en sous-effectif et nous manquons cruellement de matériel. Ces difficultés font en sorte que nous ne pouvons pas nous déployer sur le terrain pour couvrir l'actualité*¹⁹⁴.

¹⁹¹ SABI DJABOUDI, Arthur, (2018), *op.cit.*, p. 40.

¹⁹² LAFON, Benoit, (2000), *La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale : Le cas des journaux télévisés Midi-Pyrénéens (1936-2000)*, Thèse en sciences politiques, Université de Toulouse 1, 651 p.

¹⁹³ OVOUNDAGA, Marcy, (2017), *op.cit.*, p. 75.

¹⁹⁴ Entretien réalisé le 9 mars 2019.

2.2.5 Une écoute émergente de la télévision mobile

L'arrivée d'internet, le développement des outils technologiques ainsi que la multiplication des terminaux, ouvrent la voie à une diversité de modalités d'exposition aux contenus audiovisuels. Cette évolution, qui délie la réception télévisuelle de la rigidité des grilles de programme, favorise la diversification des écrans de visionnage et une nomadisation de l'écoute télévisuelle, facilitées par les réseaux sociaux¹⁹⁵. Bien que cette pratique ne soit pas encore stabilisée en raison de son essor récent en milieu rural au Gabon, les résultats de notre investigation mettent en visibilité quelques traits caractéristiques de l'écoute mobile dans cette partie du pays. Le premier d'entre eux est l'usage massif du téléphone portable dans la réception télévisuelle. En effet, si sous d'autres cieux, on assiste à un visionnage multiples écrans avec l'usage d'une gamme variée de supports tels que les téléphones portables, les ordinateurs ou encore les tablettes numériques¹⁹⁶, les données empiriques de notre travail mettent en évidence le téléphone portable comme outil préféré de l'écoute mobile de la télévision chez les ruraux. Jeune enseignant de 25 ans, Bernard reconnaît ainsi :

*En plus de servir d'outil de communication, mon téléphone portable me permet également de regarder des contenus télévisuels. Cela coûte moins cher et c'est très pratique*¹⁹⁷.

En effet, la démocratisation de l'internet, conjuguée à la baisse du coût du téléphone portable favorisées par les opérateurs de téléphonie mobile, rendent largement accessible la connexion mobile à une grande frange de la population, comme cela a été démontré par Delcia Mboumba Ndembi dans sa thèse sur les pratiques et les usages du téléphone portable au Gabon. Cette facilité à acquérir un téléphone portable connecté convainc les populations à prendre leur distance avec d'autres terminaux tels que les ordinateurs portables et les tablettes numériques, jugés très onéreux et encore largement perçus comme des outils de bureautique dans l'imaginaire collectif des populations. Enseignante de 30 ans, Aline justifie ainsi sa pratique :

Les ordinateurs portables ne sont pas à la portée de tout le monde. Ils coûtent cher, et ils servent beaucoup plus à faire des travaux bureautiques qu'à se connecter à internet. De toute façon, je trouve que me connecter avec mon

¹⁹⁵ SONET, Virginie, (2015), « La télévision sur smartphone : ressorts et implications du renouvellement des modalités d'agrégation », *Études de communication*, URL : <http://journals.openedition.org/edc/6167> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.6167>. Consulté le 21 décembre 2019

¹⁹⁶ KERVELLA, Amandine, LOICQ, Marlène, (2015) « Les pratiques télévisuelles des jeunes à l'ère du numérique : entre mutations et permanences », *Études de communication*, volume 44, n°1, <https://doi.org/10.4000/edc.6193>. Consulté le 30 décembre 2019.

¹⁹⁷ Entretien réalisé le 8 mars 2019.

portable est beaucoup plus pratique. Et c'est le cas de beaucoup de personnes du village »¹⁹⁸.

Cet engouement pour la téléphonie mobile est d'autant plus perceptible quand on prend la mesure d'un taux de pénétration de l'internet mobile au Gabon de l'ordre de 171,34 %¹⁹⁹ pour un pays qui atteint à peine deux millions d'habitants. Toutefois, on ne peut occulter le fait qu'il y a encore une partie de la population du pays qui ne dispose pas de connexion internet, en raison de difficultés économiques ou de déficit infrastructuraux.

En outre, l'autre point majeur de cette écoute télévisuelle que révèle notre travail est que cette pratique se développe essentiellement dans la catégorie sociale des jeunes. Elle est aussi davantage le fait d'individus disposant d'un capital de certification scolaire et économique moyen. L'âge des personnes interrogées présentant un intérêt pour l'écoute mobile oscille entre 15 et 32 ans. Ils passent en moyenne une heure par jour sur internet et disposent donc dans leur ensemble d'un téléphone adapté. Ce qui est particulièrement considérable pour des personnes en zone rurale. Boris, un jeune élève de 16 ans nous le confirme en ces termes :

Je passe régulièrement une heure sur internet. En plus de communiquer avec mes amis et connaissances, j'en profite pour regarder quelques contenus audiovisuels souvent issus des médias reconnus ou pas. Je pense que nous sommes (les jeunes) plus aptes et plus à l'aise avec ces nouvelles technologies que nos aînés. C'est un peu de notre temps et c'est assez moderne pour les jeunes. Nos parents ont quelque peu dépassé l'âge de ces choses²⁰⁰.

Cette appétence pour les innovations et l'aptitude à se les approprier par les jeunes sont pareillement observées par Sylvie Octobre dans le cadre des cultures numériques des jeunes en France. L'auteure y constate ainsi :

Les jeunes ont toujours figuré parmi les moteurs de diffusion des nouvelles formes de culture, notamment technologiques, puisqu'ils sont toujours les mieux équipés et les plus utilisateurs des nouveautés successives...²⁰¹.

Dans notre étude, cette technophilie des jeunes ruraux est sous-tendue par une culture numérique qui résulte des processus d'échanges issus des migrations de vacances avec leur pair du milieu urbain. Ces mouvements itératifs entre le milieu urbain et rural ne représentent pas seulement des déplacements physiques : ils constituent aussi un transfert de modes de vies de l'urbanité vers les campagnes auxquels les nouvelles

¹⁹⁸ Entretien réalisé le 19 février 2019.

¹⁹⁹ <https://www.arcep.ga/documents/Mobile2020-4.pdf>. Consulté le 15 février 2020

²⁰⁰ Entretien réalisé le 24 février 2019.

²⁰¹ OCTOBRE, Sylvie (2014), « Les contours des cultures jeunes de l'ère médiatique à l'ère numérique », in Octobre Sylvie, *Deux pouces et des neurones*, Paris, DEPS, p. 63-107.

technologies font partie intégrante. Les propos de Jacques, un ouvrier de 29 ans sont éclairants en la matière :

J'ai su manipuler les fonctionnalités pour regarder la télévision sur mon téléphone portable grâce à l'intervention de mes frères qui vivent à Libreville. Quand ils viennent au village pendant les vacances, je n'hésite pas à leur demander de me montrer plus de fonctionnalités sur le web, car je suis toujours fasciné par tout ce qu'ils sont capables de faire avec leurs téléphones. Ils s'y connaissent tellement bien que je ne rate pas une seule occasion d'apprendre avec eux pendant les vacances²⁰².

Les résultats des données recueillies auprès de nos enquêtés permettent de souligner deux grandes tendances de pratiques de consommation qui s'agencent. Se révèle ainsi d'une part un registre de consommation fortuite caractérisée par le visionnage d'une vidéo effectué lors d'une pratique de connexion en naviguant sur le web ²⁰³; d'autre part, une pratique s'exerçant exclusivement à travers les réseaux sociaux.

Si le principe du « rendez-vous télévisuel » constitue en effet le mode caractéristique de l'écoute de la télévision traditionnelle, l'écoute mobile en revanche s'inscrit dans une logique tout à fait différente. Les entretiens accumulés nous orientent vers le constat d'une consommation par sérendipité. En fait, l'exposition aux contenus télévisuels ici est le fruit d'une découverte complètement inattendue de la part des internautes. Vu que l'essentiel des pratiques des jeunes sur le web se situe entre recherche de contenus de divertissement et recherche d'information, c'est le plus souvent de façon accidentelle qu'ils se retrouvent face à des contenus audiovisuels qui peuvent être des captures de vidéos amateurs ou des extraits de vidéos issus des chaînes de télévision. Dany, un cultivateur de 27 ans nous dévoile ainsi sa pratique :

Quand je me connecte sur Facebook, c'est surtout pour voir les photos qui ont été publiées par mes amis. Ce sont essentiellement des contenus amusants qui me permettent de me détendre. C'est en consultant ces publications que je tombe souvent par hasard sur des vidéos. Celles-ci peuvent être une issue d'une page média ou d'un forum de discussion²⁰⁴.

Notons cependant que même si nous pouvons relever une forte pénétration de l'internet mobile à travers le territoire, il ne faut cependant pas occulter le fait que la qualité du débit et le coût de connexion pour une longue durée ne permettent pas encore aux usagers de visionner de longs formats en streaming.

²⁰² Entretien réalisé le 19 février 2019.

²⁰³SONET, Virginie, (2015), « La télévision sur smartphone : ressorts et implications du renouvellement des modalités d'agrégation », *Études de communication*, URL : <http://journals.openedition.org/edc/6167> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edc.6167>. Consulté le 21 décembre 2019.

²⁰⁴ Entretien réalisé le 10 mars 2019.

2.3 Un suivi de l'actualité *via* les médias numériques

Si la télévision prend de plus en plus ses marques dans la consommation médiatique en milieu rural, elle ne règne cependant pas en maître absolu dans sa capacité à émettre l'image et le son. L'arrivée progressive d'internet dans l'arrière-pays, grâce à l'action des opérateurs de téléphonie mobile et à la banalisation du smartphone, permet un élargissement de supports informationnels pour les populations. Le développement du dispositif donne la possibilité de disposer d'une masse d'informations issue de plusieurs acteurs. Ce sont particulièrement les jeunes de 15-24 ans (40 %) qui investissent ce nouveau support combiné à d'autres médias. Cette appétence pour le web procède des caractéristiques majeures de la toile : l'immédiateté, l'hypertextualité, et l'interactivité.

Bien que la radio soit pratique pour la diffusion de l'information en milieu rural, nos enquêtes relèvent néanmoins une forme de rigidité dans le fonctionnement des programmes de ce média, avec des formats d'émissions assez classiques diffusés à des heures précises notamment les éditions d'informations ou des émissions culturelles. Ainsi, ce mode de diffusion oblige les auditeurs à une exposition fixe, c'est-à-dire à des heures bien précises pour écouter un programme. Or, cette contrainte ne se pose pas quand il s'agit d'investir internet. Il suffit d'un clic pour avoir des informations sur le plan local ou international dans un espace-temps réduit, comme le témoigne Eddy :

À la radio, il faut attendre chaque une heure pour écouter une édition d'informations. Je trouve cela long et anachronique, c'est pourquoi je préfère me connecter pour m'informer, c'est plus rapide et plus simple²⁰⁵.

Si ce penchant pour internet est très présent chez les 15-24 ans et dans une moindre mesure chez les 25-34 ans, il reste que les autres tranches d'âge éprouvent des difficultés à investir les médias numériques. Outre le défaut de disposer des repères cognitifs pour tirer profit d'internet, d'autres raisons beaucoup plus complexes peuvent expliquer un tel écart. Nous analyserons celles-ci plus tard dans un chapitre qui lui est dédié. À l'instar de la consommation télévisuelle, les contenus informationnels sur internet sont investis par les élèves et les sans-emploi.

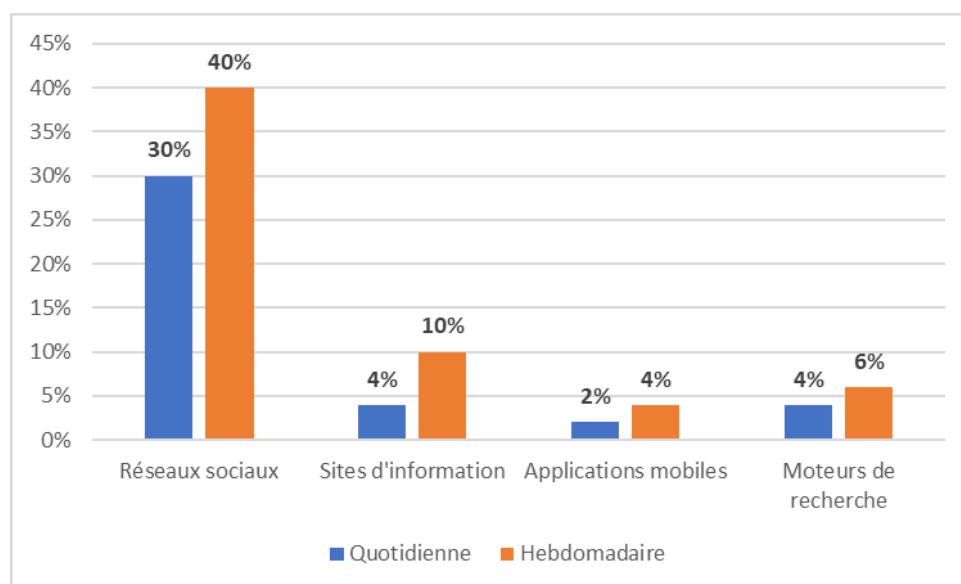
²⁰⁵Entretien réalisé le 15 février 2019.

2.3.1 Un penchant pour les réseaux sociaux dans les plus jeunes générations

Les travaux effectués sur notre terrain d'étude montrent un élargissement de pratiques médiatiques des générations de 15-24 ans ainsi que celle de 25-34 ans. Nous y repérons un fort attrait pour les réseaux sociaux. Ils sont effectivement de plus en plus nombreux à ces âges à disposer d'un smartphone grâce auquel ils s'informent *via* des plateformes de forums ou d'échanges interpersonnels numériques. Nancy en témoigne :

Je m'informe régulièrement quand je suis connectée sur mon compte Facebook ou par le partage de quelques infos de la part de mes amis dans mes groupes WhatsApp²⁰⁶.

Graphique n° 4 : Fréquence de consultation de supports web



Source : Riva-Vianney M'Boumba M'Boumba

Parmi nos enquêtés, ils sont 70 % à s'informer *via* des réseaux sociaux, loin derrière ceux qui consultent les sites d'information à hauteur de 14 %. Il convient de noter que ces derniers y vont *via* les liens partagés par les sites d'information sur Facebook. Les applications mobiles et les moteurs de recherche constituent le parent pauvre de cette répartition avec, respectivement, 7 % et 10 % de consultation.

Cet engouement pour les réseaux sociaux s'explique par le caractère récréatif et beaucoup moins formel de ces dispositifs. Les participants peuvent, entre autres, se créer

²⁰⁶ Entretien réalisé le 5 février 2019.

des amitiés à travers un socle d'intérêts communs, discuter sans restriction, contournant ainsi la possibilité d'une quelconque censure. Dans un contexte marqué par une mainmise des autorités politiques sur les médias nationaux, les réseaux sociaux apparaissent comme de véritables plateformes de libéralisation de la parole publique. C'est d'ailleurs en prenant conscience de l'ampleur de cet espace de liberté, que les autorités tentent à chaque fois d'en limiter la portée en multipliant les coupures des connexions d'internet, par exemple lors des échéances électorales. La période des élections présidentielles de 2016 en est une illustration éclairante. Sans, toutefois, remettre en cause la valeur des médias traditionnels, les internautes sont beaucoup plus sensibles au caractère pratique et souple du contenu sur le web. Toutefois, si nous avons noté un goût prononcé pour les réseaux sociaux, il faut indiquer que les jeunes générations n'investissent pas ces supports numériques de la même façon.

2.3.2 Facebook en tant que réseau social privilégié pour s'informer

En nous intéressant davantage aux pratiques informationnelles des catégories qui inclinent vers les réseaux sociaux, une tendance majoritaire apparaît clairement pour le réseau social Facebook. En effet, dans un contexte de confiscation de la parole publique dans les médias d'État, l'utilisation de Facebook constitue un exutoire pour des populations laissées hors du circuit médiatique traditionnel. Ce réseau social contribue à la multiplication de formes d'expression relativement dénuées de contraintes sociales et culturelles²⁰⁷. Ils sont ainsi près de 70 % à consulter le site au moins une fois par jour. Si certains s'y connectent à des fins de divertissement, d'autres déclarent y rechercher les événements du jour. Même si le nombre des internautes abonnés à des pages média d'information générales nationales et internationales est minoritaire (10 %), nous observons toutefois qu'ils sont près de 90 % à s'être abonnés à des forums de discussion sur les faits de société ayant trait à l'actualité. Antoine le revendique :

Je suis abonné à plusieurs pages Facebook. À chaque fois qu'il y a une actualité brûlante dans le pays, des forums de discussion tels que « Infos Kinguéle Libre » ou encore « Je n'ai pas choisi d'être gabonais, j'ai juste de la chance » font des publications. Quand j'ai fait le tour de ces contenus, j'ai l'essentiel de l'actualité de la journée²⁰⁸.

²⁰⁷ CARDON, Dominique, (2010), *La démocratie Internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, coll. La république des idées, p.80.

²⁰⁸ Entretien réalisé le 17 février 2019.

Le succès des forums de discussion tient au fait qu'ils constituent des canaux d'information constitutif de l'alternative dès lors que leur contenu se présente souvent en rupture avec les normes établies. Il représente ainsi le symbole même d'une ouverture démocratique selon des critères qui favorisent non seulement la diffusion des contenus souvent exclus des médias traditionnels, mais aussi une participation qui ne connaît ni surveillance ni restriction. Ainsi, des forums de discussion Facebook comme « Infos Kinguélibre » ou encore « Je n'ai pas choisi d'être gabonais, j'ai juste de la chance » constituent des tribunes libres et citoyennes « *Car rassemblant des internautes gabonais en quête de justice sociale et de l'avènement d'un État de droit* »²⁰⁹.

Quand on s'intéresse aux motivations de notre échantillon, les pratiques démontrent que la recherche directe de l'information n'est pas toujours la motivation principale des enquêtés. Les discours produits font plutôt ressortir une navigation qui tient compte des besoins personnels fortement liés aux contenus de l'ordre du divertissement ou des échanges interpersonnels. L'adhésion massive aux forums de discussion est révélatrice de cette tendance, d'autant plus que les productions de ces pages Facebook ne relèvent pas souvent d'un traitement journalistique avéré. Michel Mathien l'observe ainsi :

*Beaucoup de sites sont discutés, car ne se fondant pas, loin de là, sur des principes reconnus et validés dans le traitement et la diffusion des contenus mis à disposition de quiconque. N'ayant pas de cadre éthique préétabli, certains offrent de l'information discutabile, controversée, scandaleuse, haineuse, provocatrice à souhait, mais aussi trompeuse quand fondée sur de la rumeur (le fameux buzz), elle-même réactive*²¹⁰.

Si nous creusons dans le concret des pratiques, nous nous rendons compte que, parmi ceux qui s'informent sur les forums de discussion, 30 % d'entre eux migrent souvent vers des *pure players* par le truchement des liens partagés dans la toile, de la même façon qu'ils ont recours à la radio ou la télévision quand il s'agit d'écouter une décision politique ou un événement de grande envergure, tels que le changement d'un gouvernement, ou la tournée provinciale du président de la République. Cette pratique récurrente à des fins de vérification ou d'enrichissement d'une actualité est observable chez les adultes de 25-34 ans ayant un capital culturel et politique avéré et présentant une appétence pour les échanges conversationnels avec leurs concitoyens.

²⁰⁹ OVOOUNDAGA, Marcy Delsione (2018), « Les réseaux sociaux du web et les nouvelles formes d'engagement politique au Gabon : le cas de Facebook », *French Journal For Media Research* [online], Full texts/Numéros en texte intégral, 10/2018, URL : <https://frenchjournalformediaresearch.com:443/lodel-1.0/main/index.php?id=1678>. Consulté le 02 mars 2020.

²¹⁰ MATHIEN, Michel (2010), « "Tous journalistes" ! les professionnels de l'information face à un mythe des nouvelles technologies », *Quaderni* [En ligne], 72 | Printemps 2010, mis en ligne le 05 avril 2012, consulté le 09 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/495> ; DOI : 10.4000/quaderni.495. Consulté le 9 mai 2018.

Mais si la consultation de l'information sur Facebook constitue un rempart pour contourner *l'establishment* médiatique en vue de favoriser une liberté de prise de parole entre citoyens, les opinions recueillies sur le terrain nous conduisent à relativiser cet engouement : si une minorité (5 %) déclare avoir déjà commenté ou publié des contenus sur la toile, la pratique de beaucoup d'entre eux se réduit à consulter les contenus sans véritablement mettre en visibilité une interaction soit avec le contenu, soit avec d'autres internautes. Ainsi, cette inclination à participer au débat sur la gestion de la chose publique ne s'accompagne pas d'une réelle volonté de s'engager dans des actions d'échanges ou de mobilisations collectives. Analysant les appropriations de l'information en ligne en France, les conclusions de Jean-Baptiste Comby, Valérie Devillard, Charlotte Dolez et Rémy Rieffel, nous instruisent à cet effet :

Toutefois, aussi intenses soient-ils, ceux-ci ne sont pas prioritairement motivés par des objectifs tels que le dévouement durable à des causes collectives ou la participation à des mobilisations plus ou moins éphémères²¹¹.

Et même la pratique du *like* relève davantage d'une routine automatique plutôt qu'une expression d'une véritable adhésion à une publication.

2.3.3 Une consommation non intentionnelle de l'information

Si la consommation de l'actualité des internautes est souvent l'œuvre d'une recherche ciblée de l'information guidée par des intérêts déjà établis, la majorité de nos échanges avec les enquêtés révèle que cette pratique est très élitiste et ne concerne qu'une poignée d'enquêtés. Elle est essentiellement observable chez les plus de 25 ans ayant des compétences culturelles soutenues et démontrant une capacité d'aisance dans la navigation web. Nous l'avons remarqué avec Gervais, enseignant de collège :

Mon neveu m'a appris comment mettre une page en favoris dans mon navigateur web, du coup, quand je me connecte, celles-ci s'affichent. Le matin, je vais directement consulter les pages Gabonmediatime ou infos241 pour avoir l'actualité politique, économique et sociale du pays. Après je vais consulter la page d'info du syndicat des enseignants pour voir les activités menées par nos responsables syndicaux sur le terrain²¹².

En revanche, la majorité des internautes interrogés sur la question mettent en avant des critères qui n'obéissent pas à une pratique directe de la consultation de l'actualité.

²¹¹ COMBY, Jean-Baptiste, DEVILLARD, Valérie, DOLEZ, Charlotte, RIEFFEL Rémy (2011), « Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures », *Réseaux* n°170, La Découverte, p. 18.

²¹² Entretien réalisé le 4 mars 2019.

Les entretiens accumulés nous invitent davantage à considérer une consommation opportuniste, n'ayant aucun lien avec les motivations principales de navigation web des individus. En fait, la consommation de l'actualité ici est le fruit d'une découverte complètement inattendue de la part des internautes. En naviguant sur le web, ils parcourent des contenus beaucoup plus personnels et divertissants et c'est de manière accidentelle qu'ils se retrouvent exposés à l'information. C'est le cas de Nancy :

Quand je me connecte sur Facebook, c'est surtout pour voir les photos et les vidéos qui ont été publiées par mes amis. Ce sont essentiellement des contenus amusants qui me permettent de me détendre. C'est en consultant ces publications que je tombe souvent par hasard sur une page d'information partagée par un de mes abonnés. Celles-ci peuvent être une page média ou un forum de discussions en lien avec l'actualité nationale ou internationale²¹³.

Ainsi, le répertoire des pratiques des jeunes sur le web intègre des modalités de consommation d'actualité qui ne sont pas nécessairement ciblées au préalable. C'est plutôt par sérendipité et non par une initiative personnelle qu'ils tirent profit de l'actualité, comme nous le disent en substance Fabien Granjon et Aurélien Le Fougoc depuis la France :

Les occasions d'un saisissement des contenus d'actualité sont aussi le fait de pratiques fortuites qui s'appuient sur des prises contextuelles inattendues, opportunes, qui n'ont pas grand-chose de commun avec une démarche proactive de recherche de l'information²¹⁴.

2.3.4 Une corrélation entre la consommation d'actualité et les liens affinitaires sur les réseaux sociaux

Si le développement des Tic favorise la profusion des dispositifs techniques étirant ainsi les principes de la parole publique, il permet aussi un remodelage du saisissement de l'information à travers des échanges interpersonnels sur les réseaux sociaux. Nous avons ainsi relevé que nombre de nos enquêtés se servent des plateformes telles que *WhatsApp* ou *Messenger* pour partager des informations aussi bien journalistiques qu'issues des transcriptions d'amateurs. Ces applications offrent la possibilité aux internautes de s'envoyer aussi bien du texte que des photos, des vidéos ou des audios. Conçues à l'origine pour des échanges entre les individus, ces plateformes finissent par être réinvesties par les internautes pour une circulation de l'information entre des personnes géographiquement éloignées. Ce phénomène est visible aussi bien entre deux individus qu'entre plusieurs internautes à travers la formation des groupes *WhatsApp*

²¹³ Entretien réalisé le 29 janvier 2019.

²¹⁴ GRANJON, Fabien, LE FUGOC, Aurélien (2010), « Les usages de l'actualité : L'expérience médiatique des publics internautes », *Réseau*, n°160-161, La découverte, p. 243.

ou *Messenger*. Il s'agit de regrouper au sein d'une même plateforme des personnes ayant une communauté d'intérêts en vue des échanges de leur quotidienneté. C'est entre ces récits du quotidien que vient s'imbriquer de façon inopportune une consommation de l'actualité à travers l'activité du partage de l'information mobilisée par les membres du groupe. Idriss en témoigne :

J'échange énormément par WhatsApp. Je communique avec des parents ou des amis qui sont pour la plupart dans d'autres villes du Gabon ou à l'étranger. Il arrive souvent que certains d'entre eux postent des liens qui renvoient à une page d'information. De même, j'ai souvent l'occasion de m'informer dans le groupe WhatsApp des ressortissants de la localité. Les membres y publient du contenu informatif²¹⁵.

Ce mode de consommation de l'actualité résultant de l'entrelacement des liens fondés sur une identité d'intérêts est révélateur d'un saisissement de l'information qui ne se borne pas exclusivement à des pratiques individuelles. Il est également le fruit des pratiques collectives sous-tendues par des activités de transferts d'informations au sein des plateformes numériques. À ce propos, Fabien Granjon et Aurélien Le Fougoc précisent :

Dans l'intervalle des rencontres, internet joue un rôle non négligeable. Le partage de l'actualité et la création d'un fonds informationnel commun s'appuient certes et en premier lieu sur les usages individuels de chacun des membres du groupe, mais il est aussi le fait d'activités dédiées de transmission d'informations [...] Ces pratiques de transmission et de circulation de contenus qui peuvent s'appuyer sur différentes ressources techniques (courrier électronique, messagerie instantanée, blogging, etc.) nous rappellent surtout qu'avec les plus récents dispositifs télématiques, la production d'information est indissociable de son volet communicationnel, invitant à l'échange et au dialogue avec des tiers »²¹⁶.

2.3.5 Une consommation interstitielle de l'information

Le caractère mobile de nouveaux outils d'information et de la communication donne lieu à de nouvelles formes de saisissement de l'information. Avec la démocratisation du smartphone, on assiste à un glissement des pratiques médiatiques caractérisées par une consommation de l'actualité beaucoup plus brève et segmentée. Les discours combinés aux observations accumulées dans le cadre de notre enquête confirment ce renouvellement de pratiques. Nous avons d'abord constaté que tous les enquêtés de notre échantillon se connectent avec un smartphone, jugé beaucoup moins cher et plus

²¹⁵ Entretien réalisé le 28 janvier 2019.

²¹⁶ GRANJON, Fabien, LE FUGOC, Aurélien (2010), *op. cit.*, p. 244.

pratique qu'un ordinateur. Leurs consommations de l'information se situent dans l'intervalle entre de nombreuses autres activités. Jeanne s'en explique :

Je me connecte souvent pendant les pauses au lycée, mais aussi après les cours sur le chemin de la maison. De temps en temps quand je m'apprête à faire la sieste, je me connecte pour discuter avec des amis et je tombe souvent sur des publications liées à l'actualité²¹⁷.

Si les médias traditionnels ont toujours imposé une pratique fixe de la consommation de l'information en raison des contraintes liées au temps et à l'espace induits par ces supports, en l'occurrence la consommation à domicile ou l'écoute d'un programme à des heures fixes, l'arrivée du téléphone portable dans le champ médiatique permet de s'affranchir de ces restrictions pour favoriser une consommation en tout lieu et à tout temps. De manière plus générale, Nathalie Pignard-Chenel et Lara Van Dievoet l'enregistrent :

On est ainsi passé d'une consommation d'information dans des lieux et à des heures fixes à une consommation à des moments choisis par l'utilisateur, selon ses contraintes et opportunités²¹⁸.

2.3.6. Des pratiques numériques genrées

Si nous avons pu observer un intérêt des Tic aussi bien chez les hommes que chez les femmes lors de nos déplacements dans les villages. Il reste que l'étude a mis en visibilité quelques disparités sur l'accès et l'usage de ces outils numériques entre les genres. La première d'entre elles se lit sur l'incapacité des femmes à avoir un accès égal à celui des hommes. Quand on évoque l'accès, nous faisons référence aussi bien sur le matériel que sur la possibilité de se connecter sur internet. Le tableau n° 9 est édifiant à cet égard.

Tableau n° 9 : Les usages genrés des Tic. N= 300

	Accès à internet	Temps passé = 1 h/jour
Femmes	20 %	12 %
Hommes	68 %	60 %

Source : Riva Vianney M'boumba

Les hommes ont beaucoup plus accès aux Tic comparativement aux femmes. Ils sont 68 % à avoir accès aux Tic tandis que les femmes représentent seulement 20 %. De même, leur temps de connexion est bien supérieur à celui des femmes. Les hommes

²¹⁷ Entretien réalisé le 12 février 2019.

²¹⁸ PIGNARD-CHEYNEL, Nathalie, VAN DIEVOET, Lara (2019), *Journalisme mobile : Usages informationnels, stratégies éditoriales et pratiques journalistiques*, Bruxelles, De Boeck, p. 44.

passent une heure en moyenne par jour connectés sur les médias numériques alors que les femmes ne sont qu'à 12 %. Cette consommation différenciée se lit également dans les contenus consultés entre les deux sexes. Si les hommes apprécient, les sites d'infodivertissement, les sites d'informations politiques et sportifs, les femmes quant à elles, sont beaucoup plus portées vers des contenus de divertissement et ceux qui mettent en avant les faits divers. Toutefois, nous avons pu relever une catégorie de femmes qui ont manifesté leur intérêt pour des contenus d'informations générales. Elles sont pour la plupart jeunes et témoignent d'un niveau de certification scolaire assez élevé. Mais comment expliquer de telles disparités entre les sexes ? L'analyse faite à travers les données de notre étude a mis en évidence certains facteurs explicatifs de cette consommation genrée des Tic.

En premier lieu, la force des facteurs socioculturels liés aux conditions de la femme entretenue dans les mentalités de certains ruraux constitue un obstacle pour celle-ci. Généralement dédiées aux tâches ménagères et à la bonne tenue du foyer, elles ne disposent pas de suffisamment de temps ou se mettent souvent en marge de toute activité qui ne correspondrait pas à la préservation de la stabilité de la vie sociale et familiale. Cette perception très patriarcale du rôle de la femme a été à l'origine de cette exclusion, au point de considérer les outils numériques comme une technologie exclusivement masculine. Les avancées enregistrées sur la scolarisation des femmes ont certes quelque peu amélioré cette situation, mais comme le dit si bien Josiane Jouët :

L'inflexion des processus éducatifs et des représentations du masculin/féminin véhiculées dans la société et, en particulier, dans les médias, n'a pas gommé les modèles traditionnels qui demeurent encore dominants²¹⁹.

Outre cela, les difficultés financières liées à l'obtention d'un abonnement internet avec son téléphone portable constituent un frein à un usage équitable des Tic. Le manque d'autonomie financière d'une grande partie des femmes en milieu rural ne permet pas à celles-ci d'avoir suffisamment de marge pour consacrer un budget dédié à une connexion internet. Même celles qui disposent d'une activité professionnelle peinent souvent à s'offrir un abonnement de longue durée. Nancy nous l'explique en ces termes :

Les femmes ici sont majoritairement sans travail. Elles s'accrochent à leurs maris pour avoir un peu d'argent. Le peu qu'on leur donne est réservé à la maison. Et donc, on ne peut pas prendre cet argent pour prendre internet. Même les

²¹⁹ Jouët, Josiane, (2003), « Technologies de communication et genre. Des relations en construction », *Réseaux*, 4 (n° 120), p. 53-86. URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-4-page-53.htm>. Consulté le 12 avril 2019.

femmes qui font du commerce ne prennent que des petits forfaits internet juste pour se connecter pour quelque temps²²⁰.

C'est le même constat que font Gaye Daffé et Fatoumata Diallo, dans un rapport sur les disparités des genres dans l'accès des Tic au Sénégal :

Du fait du coût élevé des équipements informatiques et du matériel de communication électronique coûtent de l'argent, les femmes ont moins de chance que les hommes d'en disposer ou d'y accéder. S'il faut payer pour avoir l'accès à l'information, comme c'est le cas dans un centre informatique rural ou dans un cybercafé, les femmes ont sans doute moins de chances d'avoir le revenu disponible nécessaire²²¹.

Ce chapitre a confirmé la radio comme média prisé en milieu rural. De même, il a mis en visibilité, la place et le rôle de la télévision, de la presse écrite ainsi que des médias numériques dans la quotidienneté des ruraux. Outre le fait, d'une distinction des pratiques à travers les territoires, nous avons pu également relever une consommation médiatique influencée par les déterminants sociaux tels que l'âge, le sexe ainsi que le niveau de certification scolaire.

²²⁰ Entretien réalisé le 30 janvier 2019.

²²¹ Daffé, Gaye, Diallo, Fatoumata, (2011), « Les disparités de genre dans l'accès et l'utilisation des TIC au Sénégal », *Rapport final du Consortium pour la recherche économique et sociale*, Dakar, p.9.

DEUXIÈME PARTIE

**Des milieux ruraux pluriels aux pratiques
médiatiques différenciées**

Les territoires ruraux ont été très souvent perçus comme des zones uniformes, homogènes, caractérisées par une identité de pratiques. Or depuis un moment, les dynamiques territoriales liées à l'implantation de certaines unités industrielles à proximité de campagnes ou encore les flux de migration de vacances entre populations rurales et urbaines dans certaines régions rurales du Gabon obligent à invalider cette approche globalisante de la ruralité. Contrairement à ce que l'on croit généralement, les villages au Gabon présentent beaucoup plus de disparités que d'éléments communs. Et ces dissemblances qui sont liées à des caractéristiques géographiques, économiques ou politiques peuvent exercer une influence sur les pratiques médiatiques numériques.

Cette partie vise donc à analyser les pratiques médiatiques numériques dans un contexte rural différencié. Pour ce faire, elle est composée de trois chapitres. Le premier est consacré à décrire la situation géographique, économique et politique du Gabon afin d'apporter quelques clés de compréhension en lien avec les disparités territoriales. Le deuxième s'intéresse à analyser les facteurs à l'origine des disparités de pratiques médiatiques. Le troisième chapitre étudie les différentes pratiques informationnelles numériques en milieu rural.

CHAPITRE 1 : Le Gabon, situation géographique, économique et politique

Nous ne saurions aborder cette étude sans aider notre lecteur à se situer à partir d'un ensemble d'éléments de contexte. En effet, pour mieux comprendre la situation des tic au Gabon, il nous semble nécessaire de faire un bref aperçu sur l'histoire du Gabon, en insistant sur sa situation politique sa situation géographique et son contexte économique afin de mieux cerner la mise en place et l'évolution des tic au Gabon. Ce panorama nous donnera des clés de compréhension sur les atouts mais aussi les faiblesses de ce pays.

1.1 La situation géographique du pays

Limité au nord par le Cameroun, au nord-est par la Guinée-Equatoriale et au sud par le Congo, le Gabon est un pays d'une superficie de 267 667 km². Il est composé de neuf provinces, notamment l'Estuaire, le Haut-Ogooué, le Moyen-Ogooué, la Ngounié, la Nyanga, l'Ogooué-Ivindo, l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué Maritime et le Woleu-Ntem. Avec 800 km de côte et une forêt qui couvre son territoire à 80 %, ce pays a un climat chaud et humide. Son sol est couvert de montagnes au sud ainsi que des plateaux au nord-est. Ce qui constitue un relief accidenté. Toutefois, on note la présence de grandes savanes dans certaines zones au sud du pays entre autres, dans la Nyanga, le Haut-Ogooué, la Ngounié. Avec 1200 km, l'Ogooué qui constitue le fleuve le plus important du Gabon est un maillon essentiel de l'hydrographie du pays :

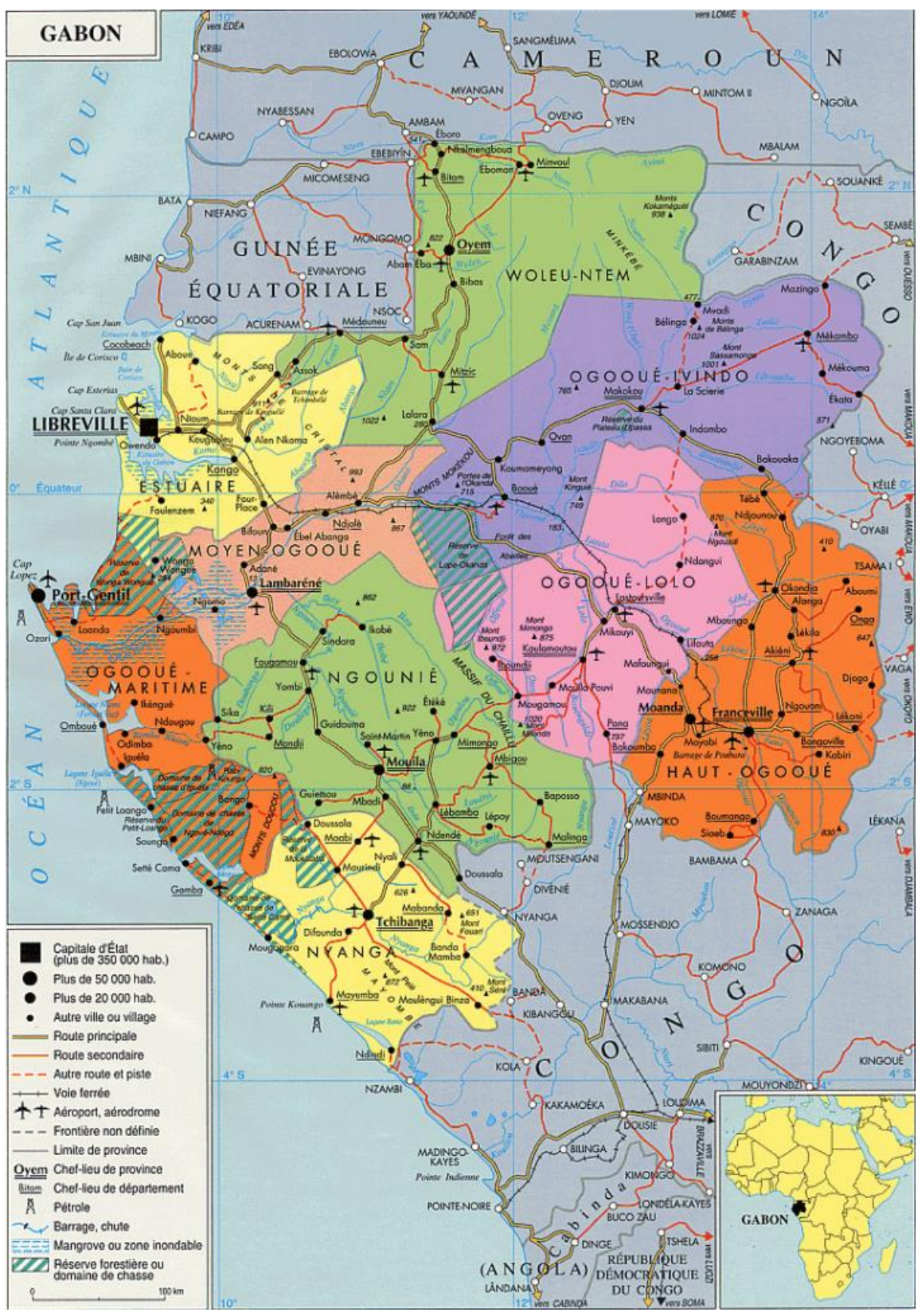
Le bassin de l'Ogooué et de ses affluents dont le bassin s'étend sur près de 220 000 km². L'Ogooué est le plus grand fleuve et il s'allonge sur 1200 km de long. Il prend sa source au Congo au sud du Zanaga. Il a un débit atteignant 10 000 m³ à la seconde. Ses affluents sont sur la rive droite de la M'passa, la Sétié, l'Ivindo, l'Abanya, et sur la rive gauche, la Solo, l'Ofoué, et la Ngounié²²².

Quatre saisons rythment le climat du pays pendant l'année : Une petite saison sèche qui va de décembre à janvier et caractérisée par un temps ensoleillé, une grande saison de pluies de février à mi-mai avec une période extrêmement chaude, une grande saison sèche qui part de mi-mai à septembre avec une ab-

²²² MINKOUE M'AKONO, Mireille, (2008), *Francophonie et culture au Gabon*, Thèse de doctorat en Langue et littérature françaises, Université Jean Moulin Lyon 3, p. 40.

sence de pluie et une petite saison des pluies qui commence en octobre pour s'achever en novembre.

Carte n° 2 : Carte administrative du Gabon



Source : <http://ongaye.e-monsite.com/pages/page-d-accueil/carte-d-identite-du-gabon-htm.html>

1.2 Les données démographiques

1.2.1 Une population majoritairement citadine et inégalement répartie

L'une des caractéristiques majeures de la population gabonaise est sa forte urbanisation. Selon le dernier recensement, sur 1 811 079 d'habitants, le Gabon compte 1 694 545 qui vivent en milieu urbain contre 116 534 habitants en zone rurale²²³. Alors qu'en 1993, le taux d'urbanisation est de 73 %, aujourd'hui c'est près de 83 % de la population qui réside en milieu urbain sur 1,1 % du territoire national²²⁴.

Avec un taux d'urbanisation de 87 % le Gabon apparaît ainsi comme le pays le plus urbanisé de la sous-région Afrique Centrale (dont le taux moyen est de et 40 %) et parmi les plus urbanisés d'Afrique. Le taux d'urbanisation du Gabon est plus de deux fois supérieur à celui du continent qui est de 40 %²²⁵.

La conséquence de ce fossé est le dépeuplement croissant des villages à l'intérieur du pays. Cette forte migration des villages vers les villes est due, d'une part, à l'activité forestière qui constitue encore le poumon de l'économie gabonaise en 1960, et d'autre part, à la forte exploitation pétrolière et minière au début des années 70. Ces inégalités de peuplement sur le territoire national résultent de l'exploitation de ces ressources naturelles. Pour mieux cerner ces disparités, il convient de relever le rôle joué par l'exploitation de ces matières premières, l'origine des situations socio-économiques inégalitaires, qui, par ailleurs, influe sur la répartition de la population dans le pays. Leur exploitation nécessite alors une main-d'œuvre importante, au point de provoquer une vague de déplacement des populations de l'hinterland vers la côte. Ainsi, dans la perspective d'une meilleure qualité de vie, les habitants issus des localités en difficulté socio-économiques désertent rapidement certaines régions pour migrer vers des zones pourvoyeuses d'emplois.

En réalité, ces disparités de peuplement, nées d'une inégale répartition des activités socio-économiques dans le pays sont un héritage de la période coloniale. En

²²³ Direction Générale de la Statistique (2015), Recensement Général de la Population et des Logements au Gabon, Libreville, p. 2.

²²⁴ *Ibid.*

²²⁵ *Ibid.*

effet, le sous-sol gabonais regorge de nombreuses matières premières. Elles n'ont cependant pas toutes la même valeur aux yeux de la puissance tutélaire. Seules, les ressources telles que le pétrole, le bois et le manganèse, jugées utiles au fonctionnement de l'activité industrielle du colon, connaissent une exploitation accrue au détriment du marbre, du cuivre ou du fer.

Les déséquilibres démographiques actuels résulteraient donc du caractère extraverti de l'économie du Gabon. Cette économie est basée sur l'exportation des matières premières minières et des hydrocarbures. Leur exploitation nécessite une main-d'œuvre abondante, non qualifiée et bon marché, les régions périphériques constituant l'essentiel de cette main-d'œuvre. Corrélativement, les régions riches en ressources naturelles exportables et dont l'accès aux marchés européens s'est avéré profitable ont vu leur population augmenter au fil des ans. Dans cette logique d'exode, les régions périphériques ont enregistré une saignée démographique impressionnante²²⁶.

Tableau n° 10 : Évolution de la population par province de 1960 à 2013

Province	Superficie	Population		
		1960	1993	2013
Estuaire	20 740	61 520	462 086	895 689
Haut-Ogooué	36 747	42 274	102 387	250 799
Moyen-Ogooué	18 535	34 193	41 830	157 562
Ngounié	37 750	79 010	77 871	154 986
Nyanga	21 286	37 503	39 826	100 838
Ogooué-Ivindo	46 075	36 126	48 847	69 287
Ogooué-Lolo	25 380	36 792	42 825	65 771
Ogooué-Maritime	22 890	42 322	98 299	63 293
Woleu-Ntem	38 465	78 124	97 739	52 584
Total	267 667	448 564	1 011 710	1 811 079

Source : RGPG, 2015, Direction Générale de la Statistique

Non seulement le tableau n° 10 nous renseigne sur l'accroissement de la population gabonaise de 1960 à 2013, mais il met aussi en visibilité les migrations de

²²⁶ MBOUTSOU, Charles, (2000), Les problèmes démographiques au Gabon : le cas de la migration intérieure et de la croissance démographique de la province de l'Estuaire de 1960 à 1993, Thèse de doctorat en Géographie, Université de Bordeaux 3, p. 180.

peuplement entre les différentes provinces. En effet, de 1960 à 2013, la population gabonaise est quasiment multipliée par trois, passant de 448 564 à 1 811 079 habitants. Par ailleurs, les provinces telles que la Ngounié ou le Woleu-Ntem qui, en 1960, sont les territoires les plus peuplés, avec respectivement 79 010 et 78 124 habitants, se voient devancées à partir de 1993 par l'Estuaire et le Haut-Ogooué.

Aujourd'hui, le territoire gabonais est articulé autour de trois grands pôles de peuplement : Libreville, la capitale politique et administrative, où se concentre l'essentiel des activités politico-administratives ; Port-Gentil, la capitale économique, centrée sur l'exploitation pétrolière ; et le couple Franceville-Moanda axé autour de l'activité minière. À côté de cette concentration de la population, les autres régions du Gabon sont quasiment vides, malgré le dynamisme de certaines provinces.

Loin derrière les trois grands pôles urbains, la province de la Ngounié arrive en quatrième position pour la population urbaine (37 520 habitants), mais la population rurale est plus élevée (40 261 habitants). Située dans le nord du pays avec Oyem pour capitale, la province du Woleu-Ntem se distingue quant à elle par une proportion élevée de la population rurale qui représente 63 % du total (62 177 ruraux contre 35 094 urbains), faisant de cette province la zone la plus agricole²²⁷.

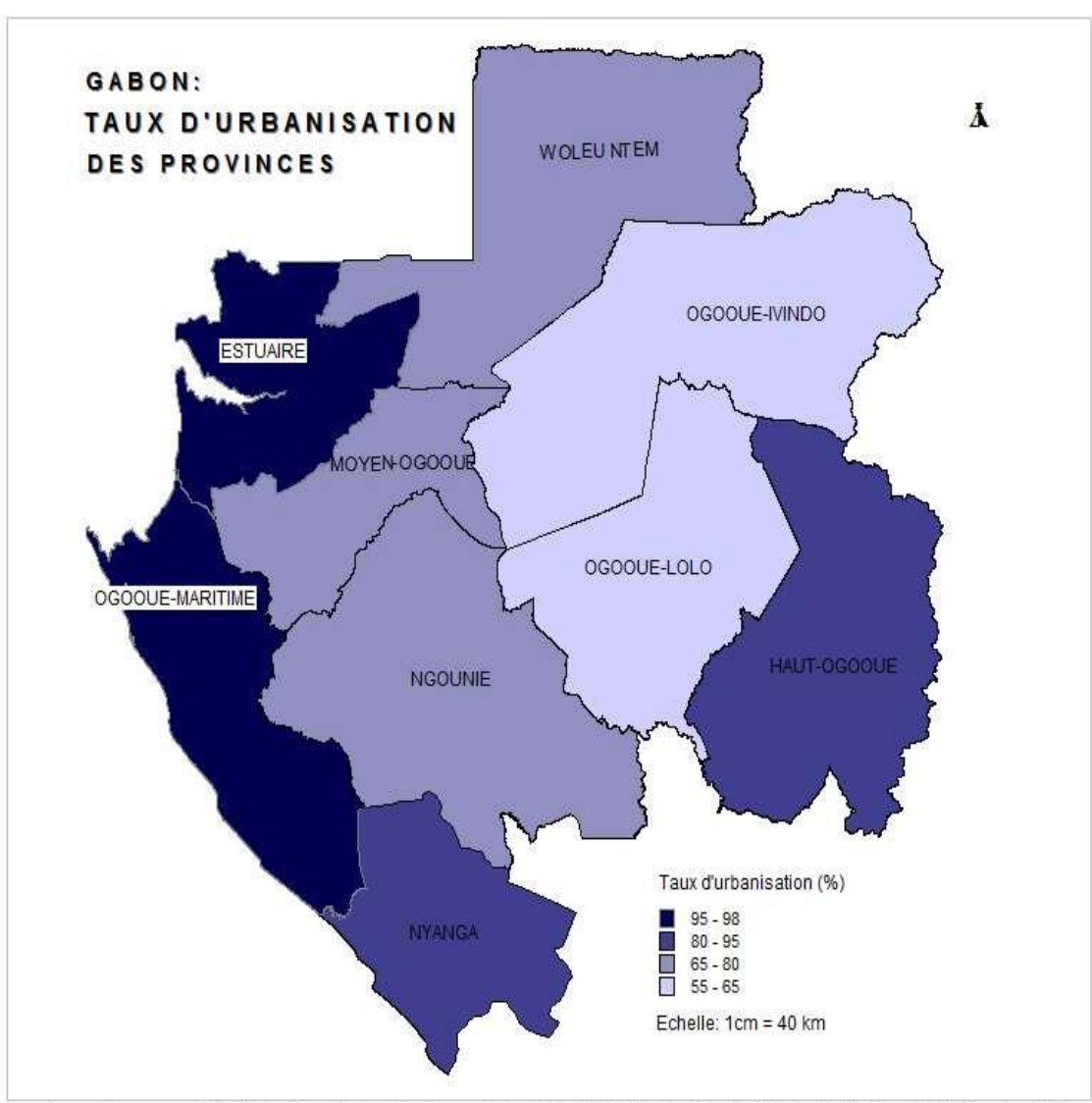
Face à ses disparités, le pays peine à mettre en place une politique de développement global, comme nous le rappelle le géographe Michel Mbadinga :

Il faudra donc compter avec cette population en grande partie urbanisée, dont les caractéristiques socio-économiques et socio-professionnelles se prêtent mal au développement des activités en zones rurales et dont l'inégale répartition sur un espace couvert en grande partie par la forêt et comprenant de grands vides humains et économiques rend difficile et coûteuse la mise en valeur du territoire et limite le nombre de centres relais aux échanges interrégionaux²²⁸.

²²⁷ MBADINGA, Michel (2006), *État, entreprises et développement au Gabon : contribution à une étude géographique*, thèse de Doctorat en Géographie, Montpellier, p.273.

²²⁸ MBADINGA, Michel (2006), *ibid.*, p.276.

Carte n° 3 : Carte du taux d'urbanisation des provinces



Source : Recensement Général de la Population et des Logements de 2013 (RGPL2013), Direction Générale de la Statistique (DGS), Décembre 2015

La carte n° 3 nous montre le taux d'urbanisation des différentes provinces du pays. Les provinces de l'Estuaire et de l'Ogooué-Maritime sont sans conteste les territoires qui regroupent les populations les plus présentes en milieu urbain avec un taux qui oscille entre 95 et 98 %. En revanche, les provinces de l'Ogooué-Lolo et de l'Ogooué-Ivindo sont marquées comme des régions ayant le niveau d'urbanisation le moins élevé du pays, avec un taux qui oscille entre 55 et 65 %.

Le positionnement de ces deux dernières provinces nous pose un problème, car il nous semble ne pas traduire la réalité sur le terrain. En effet, de nombreux documents que nous avons consultés et les interactions verbales que nous avons

eues avec certains responsables administratifs présentent un faisceau d'indices concordants à reconnaître la province du Woleu-Ntem comme l'une des provinces ayant un taux d'urbanisation significatif.

1.2.2 Une population totale masculine, mais plutôt féminine chez les résidents nationaux

L'une des caractéristiques de la population gabonaise réside dans son équilibre entre les genres. Si l'on note un nombre légèrement en hausse d'hommes (934 072) par rapport aux femmes (877 077) sur la population totale du pays (1 811 079), les chiffres des résidents nationaux révèlent cependant que la population féminine est la plus représentative avec 752 047 habitantes contre 706 417 hommes. Ce hiatus résulte des vagues successives de l'immigration des pays de la sous-région et de l'Afrique de l'Ouest, dont l'essentiel est constitué d'hommes. Le tableau 10 illustre bien cette description.

Tableau n° 11 : Effectif de la population du Gabon par sexe, nationalité et résidence

Population par milieu de résidence et nationalité	Effectif		
	Hommes	Femmes	Ensemble
Population totale	934 072	877 007	1 811 079
Population par milieu de résidence			
Population urbaine	813 098	764 548	1 577 646
Population rurale	120 974	112 459	233 433
Nationalité			
Population gabonaise	706 417	752 047	1 458 464
Population d'étrangers	179 687	107 692	287 379
Nationalité non déclarée	47 968	17 268	65 236

Source : RGPG, 2015, Direction Générale de la Statistique

1.2.3 Un pays démographiquement faible

Le Gabon se présente comme un territoire faiblement peuplé. En effet, avec une densité de 5,5 hab/km² contre 50,03 hab/km² au Cameroun ou 15 hab/km² au Congo, le pays est considéré comme un espace vide par rapport à ses voisins. Ce sous-peuplement résulte, d'une part, de l'action coloniale avec son corollaire d'incidents sur la santé physique des populations, et d'autre part, de la faiblesse de fécondité liée à une stérilité importante ainsi qu'à un fort taux de mortalité infantile. C'est d'ailleurs pour chercher à résoudre cette infécondité que les autorités publiques en partenariat avec Elf Gabon ont créé le Centre international de recherches médicales de Franceville (C.I.R.M.F.) en 1979.

Tableau n° 12 : Répartition de la population par province en 2013

Répartition de la population du Gabon par province en 2013		
Province	Nombre d'habitants	% de la population nationale
Estuaire (G1)	895 689	49,5%
Haut-Ogooué (G2)	250 799	13,8%
Ogooué Maritime (G8)	157 562	8,7%
Woleu Ntem (G9)	154 986	8,6%
Ngounié (G4)	100 838	5,6%
Moyen Ogooué (G3)	69 287	3,8%
Ogooué Lolo (G7)	65 771	3,6%
Ogooué Ivindo (G6)	63 293	3,5%
Nyanga (G5)	52 854	2,9%
Population du Gabon	1 811 079	100%
<i>Source : RGPL 2013, DGS (2015)</i>		<i>mays-mouissi.com</i>

1.2.4 Une diversité d'ethnies locales aux prises avec la langue française

Le Gabon est un pays multilingue dans lequel on note près d'une cinquantaine de langues vernaculaires. Même si le nombre de celles-ci est encore en débat dans la communauté scientifique, cette diversité ethnique témoigne d'une richesse culturelle dans le pays. Essentiellement parlées dans les communautés, les langues

sont acquises dans le cadre familial et sont le fruit d'héritages historiques qui se transmettent de génération en génération.

Cependant, la cohabitation avec la langue française semble mettre en mal la pérennisation de ces « parlés » traditionnels. En effet, à l'instar des autres territoires ayant été colonisés par la France, le Gabon hérite de la langue française et en fait la langue officielle de l'administration. De plus, contrairement à d'autres pays du continent qui, bien qu'ayant le français comme langue officielle, disposent d'une langue nationale tels que le Congo et la République Démocratique du Congo avec le « Lingala » ou encore le Sénégal avec le « Wolof », le Gabon peine jusque-là à instituer une langue nationale parmi sa cinquantaine d'ethnies. Cette absence d'un idiome commun entre les Gabonais et l'érosion de plus en plus de l'usage des langues traditionnelles dans le cercle familial constituent une menace pour celles-ci, au point qu'il n'est pas excessif d'évoquer l'extinction en cours de certaines d'entre elles²²⁹.

La tentative est un échec d'un apprentissage des langues locales dans les établissements scolaires avec l'ouvrage « Rapidolangue » de la Fondation Walker, qui lance ainsi l'apprentissage de l'yipunu, du fang, de l'obamba, du myénè, du tsogo et du nzébi dans cinq établissements secondaires de la capitale. Les enseignants dédiés à cette tâche ne perçoivent plus leurs rémunérations de la part de l'État.

Faute de subventions de l'État pour le paiement d'honoraires des enseignants de langues nationales, il n'existe plus de cours d'apprentissage des langues gabonaises en milieu scolaire au Gabon depuis 2010 ²³⁰.

De même, la recommandation prise lors des états généraux de l'éducation en mai 2010 de doter l'Université Omar Bongo d'un laboratoire de langues locales ne connaît pas le succès escompté.

²²⁹IDIATA, Daniel Franck (2009), *Langues en danger et langues en voie d'extinction au Gabon : quand la génération des enfants se détourne des langues vernaculaires ou quand les parents détournent leurs enfants de la langue de la communauté*, Paris, l'Harmattan.

²³⁰SOUMAHOU, Prisca (2019), « TIC et apprentissage informel des langues gabonaises : points de vue des apprenants d'un collège de Libreville », *Synergies Afrique des Grands Lacs* n° 8, p. 31-43.

Carte n° 4 : Carte linguistique du Gabon



Source : mon-gabon.com/cultures_divers/langues_du_gabon.html

1.3 Les données politiques

1.3.1 Le Gabon précolonial : Pygmées et Bantus

Pendant une longue période, par ignorance ou maladresse, une certaine catégorie de chercheurs sur l'historiographie de l'Afrique ont tendance à prendre pour appui la période coloniale comme le début de l'histoire de l'Afrique. Or, depuis un certain nombre de travaux de spécialistes sur l'Afrique, entre autres, Cheick Anta Diop ou

encore Joseph Ki-Zerbo, il est démontré avec clarté et pertinence l'organisation des sociétés africaines antérieures aux premiers contacts avec l'Occident. Si cette partie de l'histoire est longtemps ignorée en raison d'une primauté de sources écrites dans la recherche historique, il se trouve que depuis 1929 avec l'école des Annales, les travaux en Histoire prennent en épaisseur, avec la reconnaissance heuristique des sources orales comme une méthode crédible dans la recherche en Histoire. Nicolas N'Nah Metegue en atteste, évoquant l'histoire du Gabon :

Si l'on s'en tient à la bonne vieille tradition européenne chère, notamment, à l'école méthodique ou positiviste dont les plus célèbres maîtres à penser furent, sans contexte Charles Victor Langlois et Charles Seignobos et selon laquelle il n'y a pas d'histoire sans sources écrites, on est obligé de convenir que l'histoire du Gabon ne commence qu'au XV^e siècle avec l'arrivée des navigateurs portugais sur la côte occidentale de l'Afrique centrale. Mais cette acception apparaît maintenant dépassée, non seulement à cause de son caractère illogique, mais aussi, à cause de l'importance prise, depuis quelque temps, à la suite de la réflexion de l'école des Annales créée en 1929 par Marc Bloch et Lucien Febvre, par les sources non écrites dans l'investigation historique²³¹.

Au Gabon, de nombreuses recherches mettent en visibilité l'existence d'une organisation sociale de peuples pygmées et Bantus avant l'arrivée des colons. Bien qu'il nous semble anachronique d'évoquer le Gabon comme pays avant le XIX^e siècle, il n'en demeure pas moins que ce territoire est déjà habité avant la colonisation. C'est ce qu'indique l'historien gabonais Nicolas N'Nah Metegue :

Mais qu'était le Gabon en ces temps reculés ? En d'autres termes, qu'était-il avant la fin du XV^e siècle ? La réponse est simple : il n'était rien, puisqu'en tant qu'entité politique ou géographique il n'existait pas [...] pourtant malgré toutes ces remarques pertinentes, il n'empêche qu'il existe bel et bien une histoire du Gabon recouvrant toutes les périodes de l'humanité. En effet, s'il est vrai que le Gabon en tant qu'entité politique, n'est né qu'au XIX^e siècle, il n'en reste, cependant, pas moins que, sur son territoire actuel, vivaient déjà, depuis des millénaires, des êtres humains organisés en sociétés plus ou moins structurées [...] Par conséquent, l'histoire du Gabon ne saurait commencer seulement avec la création de la colonie française, mais elle intègre aussi le passé des populations vivant sur ce territoire depuis des époques reculées²³².

Les différents travaux attestent de l'occupation du territoire gabonais par les peuples pygmées et les peuples de langue Bantu. S'il est difficile de donner une

²³¹ METEGUE N'NAH, Nicolas (2006), *Histoire du Gabon : Des origines à l'aube du XXI^e siècle : des origines à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan, p. 11.

²³² METEGUE N'NAH, Nicolas (2006), *op. cit.*, p. 9.

datation précise sur leur arrivée sur le territoire, il est au moins sûr que la présence des Pygmées est antérieure à celle des Bantus. Même si la communauté des chercheurs n'est pas unanime sur la question, il semblerait que l'installation des Bantus s'est faite en plusieurs vagues. Un certain nombre de vestiges retrouvés dans les régions de Kango, Oyem et dans la Ngounié, attestent qu'ils sont déjà sur le territoire du Gabon entre – 500 et – 400 ans de notre ère. Démographiquement supérieure aux peuples pygmées, ils finissent par témoigner d'une certaine habileté dans les techniques d'armement, d'organisation de la vie dans la nature. C'est d'ailleurs aux Bantus que l'on doit les institutions traditionnelles au Gabon.

L'organisation sociale est fondée sur l'appartenance aux différents clans issus d'un ancêtre commun et dans lesquelles on compte de nombreux lignages. Les villages sont composés des membres appartenant à un même clan et dans une moindre mesure des personnes de clans différents en raison des alliances nouées avec les peuples voisins. Il n'est pas donc étonnant de voir que les liens qui unissent les membres d'un même village vont bien au-delà des considérations claniques. Chaque village est administré par un chef qui est le plus âgé de la contrée. Les populations pratiquent l'agriculture, la cueillette, la chasse, la pêche ainsi que l'artisanat.

Les Pygmées et les Bantus vivent alors en harmonie sur l'ensemble du territoire. La régulation de la cohabitation est codifiée par un corps de règles traditionnels qui organise les rapports de vivre ensemble ces deux communautés :

Le contrat de coexistence ne préfigurait pas une prise en charge unilatérale d'une communauté par l'autre, mais des obligations mutuelles assorties de droits précis. De fait, selon les termes de ce contrat, en contrepartie des objets en fer offerts et de la prise en charge alimentaire en saison sèche par les Bantous, les Pygmées étaient tenus de participer aux travaux champêtres des Bantous pendant leur période d'immobilisation, et de leur apporter le gibier ramené de l'expédition cynégétique durant la période des pluies²³³.

Ces rapports empreints de respect mutuel entre ces deux peuples se dégradent avec la colonisation, et très vite s'installe un rapport de domination des Bantus sur les peuples pygmées comme nous le renseigne l'analyse faite sur les Pygmées du Cameroun par le sociologue Claude Abe :

²³³ ABE, Claude (2011), « Rapports inégalitaires entre Pygmées et Bantous : discrimination et inégalités scolaires au Sud Cameroun », *Autre part*, 3(3), 145-159. <https://doi.org/10.3917/autr.059.0145>, consulté le 15 avril 2020.

L'équilibre de cet échange organisé de services va cependant céder la place à un autre principe avec la colonisation, qui s'est accompagnée de la transformation des bases de l'économie locale. Cette transformation a généré une modification de la relation de la communauté pygmée à sa voisine bantoue, au profit de cette dernière. L'introduction des Pygmées dans les réseaux de commerce avec les colons permet d'illustrer la modification des relations entre les deux communautés. On observe une gradation des rôles de chacun dans les réseaux qui s'instaurent entre colons, Pygmées et Bantous. Les Pygmées sont utilisés comme fournisseurs de produits par les Bantous, alors que ceux-ci servent d'interlocuteurs aux Occidentaux, à qui la vente des produits est destinée. Les Bantous passent ainsi du statut d'associés à celui de gardiens de l'accès aux communautés pygmées [...] L'échange qui se structure dans ce cadre nouveau est de type inégal. Prenant appui sur le droit ancestral d'obéissance que les Pygmées ont vis-à-vis d'eux, les « pères du village » ne sont plus tenus d'apporter la contrepartie équivalente au don réalisé par l'un de leurs Pygmées²³⁴.

Aujourd'hui, on retrouve les peuples Pygmées dans une bonne partie du territoire national.

Les Baka sont installés dans le nord de la Province du Woleu-Ntem, les Moghama et les Murimba dans la province de la Nyanga, les Akoa dans celles de l'Ogooué-Maritime et du Moyen-Ogooué, les Koya dans l'Ogooué-Ivindo, alors que les Bongo, majoritaires, sont répartis entre trois provinces, la Ngounié, l'Ogooué-Lolo et le Haut-Ogooué »²³⁵.

1.3.2 Le Gabon sous l'ère coloniale

La période allant de 1471 à 1960 constitue une page sombre dans l'histoire du Gabon. Elle marque un tournant historique ponctué par les premiers contacts avec les Européens ainsi que l'asservissement des populations locales à un système de prédation qui engendre de nombreuses conséquences sur le territoire, entre autres, une exploitation esclavagiste des hommes, une déstructuration des cultures locales, dans le contexte d'une Europe en pleine mutation industrielle.

Bien qu'étant une ancienne colonie française, le Gabon est historiquement occupé par plusieurs peuples d'Europe. Les Portugais arrivent les premiers sur le territoire en 1470, en découvrant lors de leur navigation une embouchure et un lopin de terre qu'ils appelèrent *Gabao* en référence à la correspondance de la forme de l'Estuaire avec un caban. Motivée dans un premier temps par la recherche d'une nouvelle voie maritime, permettant d'atteindre les Indes sans avoir à croiser les

²³⁴ ABE, Claude (2011), *loc. cit.*

²³⁵ LE BOMIN, Sylvie, MBOT, Jean-Emile (2012), « Sur les traces de l'histoire des Pygmées du Gabon : résultats de cinq années de prospection », *Identités « pygmées » dans un monde qui change : questions et recherches actuelles*, <https://doi.org/10.4000/africanistes.4387>, consulté le 20 avril 2019.

Arabes et les musulmans, cette expédition occidentale se transforme par la suite en pérégrinations dont l'Afrique constitue une destination privilégiée. Sans doute les plus avancés techniquement à cette période et profitant de leur situation géographique stratégique, les Portugais sont les premiers à se lancer ainsi sur les côtes africaines :

Pays de marins situé à la jonction méditerranéenne et de l'univers atlantique, le Portugal était en effet, un carrefour où se croisaient les hommes, les idées et les innovations. Libéré de l'occupation musulmane dès 1249 et de la tutelle castillane à partir de 1385, il disposait dans la masse de petits nobles et roturiers démobilisés et désœuvrés, d'un bon réservoir d'hommes alléchés par le mirage des contrées lointaines et prêts à se lancer dans l'inconnu pour s'enrichir [...] On peut estimer la lente progression des Portugais le long des côtes africaines commença par la prise de Ceuta en août 1415. Par la suite, les explorations portugaises s'enchaînèrent en marquant parfois des temps d'arrêt. En 1425, João Gonçalves Zarco et Tristao Vaz Teixeira, après un premier voyage en 1418, parvinrent à l'île de Madère. En 1434, Gil Eannez, après l'échec de 1433, franchit le Cap Bojador [...]. En 1445, Diniz Diaz visita le Cap Vert et pénétra dans l'embouchure du fleuve Sénégal. En 1470 et 1471, João de Satanrem et Pedro Escobar découvrirent la côte de l'Or, le delta du Niger et l'empire du Benin. Ils poussèrent plus au sud, parvinrent à l'île de Sao Tomé le 21 décembre 1471, puis à celle de Principe en 1472 avant de franchir l'équateur. Sans doute faut-il leur attribuer aussi la découverte de l'estuaire du Como, baptisé « Rio Gabao ». En 1473 et 1474, Lopo Gonçalves continua l'exploration des côtes du Gabon et visita le cap qui porte son nom tandis que Fernand Vaz s'aventurait dans l'Eliva Nkomi qu'il baptisa de son nom. En 1475, Ruy de Sequeira atteignit le cap Sainte Catherine²³⁶.

Les Portugais sont suivis par les Français en 1515, les Hollandais ainsi que les Anglais en 1600. Ceux-ci établissent des liens commerciaux avec les populations locales, mais l'essentiel de l'activité reste dominé par les Portugais. Ces échanges commerciaux, qui se développent ainsi avec les autochtones de la côte, constituent le point de départ d'une reconfiguration de mentalités chez les populations, et une prise en compte beaucoup plus appuyée de la valeur marchande occidentale dans les interactions entre populations autochtones. Et si les échanges commerciaux s'intensifient, il reste qu'ils constituent une menace pour les peuples locaux, qui très vite se retrouvent sous dépendance économique avant de perdre la souveraineté de leur territoire. C'est dans ce contexte que sont signés les premiers traités franco-gabonais et que s'institue la mise en place du territoire sous tutelle de la France.

²³⁶ METEGUE N'NAH, Nicolas (2006), *op. cit.*, p. 75.

C'est en février 1839, que l'explorateur français Bouet Willaumez rencontra le roi Mpongwé Rapontchombo et signe avec ce dernier un traité qui garantit une protection au roi ainsi qu'à sa population. En contrepartie, le roi lègue une partie de ses terres. Avec la même configuration, le roi Louis signe en 1846 un nouveau traité, puis à leur tour, les rois Antchouwé, Rassondji et Quaben. Les explorations menées à l'intérieur des terres sont conduites avec le même régime. Des accords sont signés avec les différents rois de chaque territoire. Ces traités constituent les prémisses d'une occupation formelle de la France, car à chaque fois, les rois cèdent leur souveraineté en compensation. C'est donc sur la base de ces manœuvres que la France supprime les Anglais et les Hollandais, et que le Gabon devient officiellement une colonie française en 1903.

Pour administrer la colonie, la France institue des entités administratives, qui au fil du temps, se reforment au gré des intérêts de la puissance tutélaire. Cette dernière regroupe l'essentiel de ses colonies en Afrique centrale :

Le Gabon, lui, constitua avec le Moyen Congo, qui lui était administrativement rattaché, un nouvel ensemble territorial baptisé « Congo Français », ayant pour capital Libreville, où résidait le Commissaire général du Gouvernement qui, à l'époque était, l'explorateur Savorgnan de Brazza. Le Gabon et le Moyen Congo ne furent séparés que le 29 décembre 1903, date à laquelle fut formé un nouveau territoire dénommé « Possessions du Congo français et indépendance » avec comme capitale Brazzaville, qui détrônait ainsi définitivement Libreville sous l'influence de De Brazza. Cette nouvelle entité fut remplacée, à partir du 15 janvier 1910, par un ensemble fédéral baptisé « Afrique Equatoriale Française » (AEF) et comprenant le Gabon, le Moyen Congo et la colonie de l'Oubangui-Chari-Tchad créée en 1906²³⁷.

C'est dans ce cadre qu'évolue la colonie du Gabon et qu'elle contribue à l'effort de guerre en participant aux deux grandes Guerres mondiales aux côtés de la France. Si les conséquences matérielles et démographiques de celles-ci sont relativement moindres, c'est sur le plan psychologique que les participants africains sont impactés dans leur condition humaine sur le terrain. Ils constatent que leurs collègues occidentaux que l'on avait décrits comme des surhommes se battaient et tombaient au combat comme eux. Et comme l'affirme le géopolitologue et philosophe Ali al-Mazrui « *Le simple fait de constater qu'un Blanc tremblait de peur sous le tir de l'ennemi fut une révélation pour beaucoup d'Africains, qui n'avaient jusqu'alors vu les Blancs qu'occupant avec arrogance des postes de commande-*

²³⁷ METEGUE N'NAH, Nicolas [2006], *op. cit.*, p. 107.

ment en tant que membres de l'élite coloniale »²³⁸. De retour du conflit, ils réclament alors, très souvent avec véhémence, de meilleures conditions de vie auprès de la puissance tutélaire, mais surtout une ouverture des libertés démocratiques au sein des colonies. Pour répondre à ces contestations des colonies, le Général de Gaulle décide d'entamer de profondes mutations dans les colonies. C'est à la Conférence africaine-française de Brazzaville, tenue du 30 janvier au 08 février 1944, que sont instituées plusieurs réformes. En réalité, cet évènement auquel aucun autochtone n'est convié écarte toute idée de remise en cause du statut des colonies africaines. Toutefois, cette rencontre permet aux colonies de bénéficier de quelques droits, tels que le droit syndical le 7 août 1944, puis la liberté de presse, le droit de vote accordé le 9 septembre 1945, la suppression de l'indigénat en 1946, l'accord des libertés d'association et de réunion, la suppression du travail forcé et l'octroi de la citoyenneté aux populations locales des colonies. De plus, après l'institution de « *L'Union française* » le 13 octobre 1946, le Gabon devient un territoire d'outre-mer. Ce statut confère à celui-ci la possibilité de mettre en place une organisation de structures politiques internes à laquelle participent les populations autochtones. C'est dans ce contexte que se formalise la lutte politique et syndicale avec la création des partis politiques et des syndicats. Ces formations politiques portent les revendications des autochtones dont la plus importante devient l'indépendance du Gabon.

1.3.3 De l'indépendance à la première république

○ La marche vers l'indépendance

La fin de la Seconde Guerre mondiale est l'occasion pour la France de réformer son système colonial des territoires africains. Ces mutations sont matérialisées, entre autres, par la mise en place d'un cadre politique au sein duquel figurent les populations autochtones. Cette initiative intensifie la concurrence politique dans les territoires. Au Gabon, plusieurs partis politiques voient le jour :

Il s'agit du Parti démocratique Gabonais (P.D.G.), du Comité Mixte Gabonais (CMG) et de l'Union Démocratique et Sociale Gabonaise (UDSG). Le P.D.G. dont les bases furent jetées dès la fin de l'année 1945 fut officiellement créé en 1946 par Emile Issembè. Celui-ci était l'adversaire principal de Jean Hilaire Aubame. Les deux hommes s'affrontèrent régulièrement lors des élections législatives de 1945-1946 [...] Tout cela ai-

²³⁸ MAZRUI AL'AMIN AI, (1980), « L'Afrique et l'héritage de la seconde guerre mondiale sur le plan politique, économique et culturel » in : *L'Afrique et la seconde guerre mondiale*, Document de travail et rapport final du colloque organisé par l'UNESCO, p.14.

guisa la rivalité entre les deux hommes politiques et leurs entourages respectifs. Celui d'Issembè comprenait notamment des personnalités telles que Paul Marie Gondjout, vice-président du P.D.G., et Frédéric Moreau, secrétaire général du même parti. Dans celui d'Aubame qui, en 1947, fonda l'U.D.S.G., on trouvait Michel Simost ou Sima Enzema, de son vrai nom, Georges Damas (pour Ndama), Felix Adandé, Samuel Minko, Jean Baptiste Viérin, Ange Obame, Zang Emame, et Maurice Ambonguila, tous membres du comité directeur de l'U.D.S.G., Léon Mba, qui après son retour d'exil, fonda le Comité Mixte Gabonais en 1946, adhéra aussi, semble-t-il, pendant quelque temps à l'U.D.S.G.²³⁹.

Léon Mba finit par quitter l'U.D.S.G. au sortir de son échec à l'élection législative du 17 juin 1951, pour se rapprocher du P.D.G. avec lequel il fusionne en août 1953, pour créer le Bloc démocratique Gabonais (B.D.G.) avec Paul Marie Gondjout. En fait, constatant qu'il ne dispose pas d'assise politique à l'intérieur du pays, Léon Mba cherche à s'associer avec un leader qui dispose d'un fief politique dans les provinces, afin de contrecarrer Jean-Hilaire Aubame, très soutenu par les populations de la province du Woleu-Ntem. Ainsi, très populaire dans la province de l'Ogooué Maritime et du Moyen Ogooué, Paul Marie Gondjout se présente comme l'homme politique idéal pour cette fusion.

Par ailleurs, l'élan de réforme insufflé par la métropole se poursuit avec la mise en place d'un Conseil de gouvernement assuré par le parti majoritaire, l'instauration du suffrage universel et d'un collège électoral unique. Ces mutations intensifient l'activité politique dont la manifestation principale est constituée par les élections territoriales de mars 1957, remportées par le B.D.G. Ainsi, Léon Mba est porté à la Vice-présidence du Conseil de gouvernement, et malgré la farouche opposition de l'U.D.S. G sur le terrain, Léon Mba parvient à se maintenir à ce poste par des moyens douteux jusqu'à la proclamation de l'indépendance du pays en 1960.

○ **Du coup d'État de février 1964 à la fin de la première République**

Au moment de l'accession du Gabon à la souveraineté internationale, la scène politique est cristallisée par l'affrontement entre le B.D.G. dont le leader est Léon Mba et le l'U.D.S.G., incarnée par Jean-Hilaire Aubame. Après l'indépendance, quelques mois plus tard, la lutte politique s'envenime entre Jean Hilaire Aubame, leader de l'Union démocratique et sociale gabonaise (UDSG), Paul Marie Gondjout, Secrétaire général du BDG et Léon Mba. Les deux premiers sont favorables à un régime parlementaire tandis que le dernier penche pour un régime

²³⁹ METEGUE N'NAH, Nicolas (2006), *op. cit.*, p. 140.

présidentiel. Pour sortir de cette discorde, sur le fondement d'un prétendu complot, Léon Mba procède à l'arrestation de huit de ses pourfendeurs du BDG dont son allié Paul Marie Gondjout, dissout l'Assemblée et invite la population à un nouveau scrutin le 12 février 1961.

C'est en s'alliant avec son principal rival politique Jean Hilaire Aubame, sur une liste commune d'union nationale BDG-UDSG, que Léon Mba, candidat unique du scrutin remporte les élections et devient le premier président de la République gabonaise en 1961. Jean Hilaire Aubame quant à lui est nommé ministre des Affaires étrangères. Mais le nouveau Président, très attaché à l'idée d'instituer un régime présidentiel fort, use des prérogatives liées à sa fonction pour densifier son autorité dans toute la sphère du pouvoir. Cet état de fait crée un mécontentement dans la classe politique nationale, et pour mettre fin à ce que certains qualifiaient d'une dictature, le 18 février 1964, Léon Mba est arrêté par le lieutenant Mombo et Essone [prénom ?]. Les putschistes composent alors un gouvernement, mais le lendemain, le Président déchu est rétabli grâce à l'intervention de l'armée française.

Usé par les querelles politiques, mais surtout affaibli par la maladie, Léon Mba éprouve de plus en plus des difficultés à exercer ses fonctions de Chef d'État. Pour préparer sa succession, il procède ainsi à une révision de la constitution en 1966. Celle-ci intègre la succession du Vice-président en cas de décès du Président en cours de mandat. Léon Mba nomme par la suite Albert Bernard Bongo en qualité de Vice-président. En mars 1967, Léon Mba et Albert Bernard Bongo remportent les élections sous la même étiquette. Mais le Président meurt finalement le 27 novembre 1967 à l'hôpital Claude-Bernard à Paris. Et Albert Bernard Bongo qui deviendra plus tard El Hadj Omar Bongo en raison de sa conversion à l'islam en 1973 lui succède conformément à la constitution.

1.3.4 De la deuxième République à la Conférence nationale

○ L'instauration du Parti unique

L'arrivée au pouvoir du nouveau chef de l'État marque un autre tournant dans l'histoire du Gabon. À peine âgé de 32 ans, Albert Bernard Bongo souhaite impulser une nouvelle dynamique dans la gestion du pays. Tout en assumant l'héritage de son prédécesseur, il propose une nouvelle offre politique aux Gabonais. Ce nouveau « deal », qu'il nomme « La Rénovation », consiste à maintenir les acquis

laissés par le Président Léon Mba, et à poursuivre avec quelques innovations dans la conduite du pays. Le discours prononcé à l'occasion de la célébration du nouvel an en est le symbole :

Familier de la pensée du Président défunt, nourri de ses leçons et riches de six années auprès de lui et au sein du gouvernement, il ne m'est pas donné, néanmoins, de faire la politique de Léon Mba, celle qu'il avait marquée de sa forte personnalité, c'est-à-dire de mener cette œuvre qui nous est commune dans un esprit identique, suivant les conceptions qui lui étaient propres, avec des méthodes semblables, les mêmes démarches et les mêmes réactions. L'âge, l'appartenance à des générations différentes, la formation subie, les traits particuliers de caractères feront, sans doute, qu'œuvre inchangée dans ses buts et ses lignes directrices, se poursuivra dans un esprit neuf et, partant, disponible sous des formes innovées [...] La rénovation c'est cette conscience populaire en marche ; la rénovation c'est la mobilisation des bras et des volontés au service d'un idéal de développement. La rénovation c'est le grand rassemblement des Gabonais, pour travailler loyalement, fraternellement au progrès du pays²⁴⁰.

En clair, il s'agit d'appliquer la politique de Léon Mba dans ses grandes lignes, mais par des procédés différents. Les décisions prises, notamment le rajeunissement des membres du gouvernement, ainsi que la grâce présidentielle offerte à tous les détenus ayant subi les affres du régime répressif instauré par son prédécesseur après le coup d'état de février 1964, obtiennent un écho favorable auprès des populations. Ces dernières identifient une intention d'apaisement et de rassemblement dans le discours du nouveau chef de l'État. De plus, la manne financière engendrée par les recettes pétrolières dès 1973 permet une embellie financière dans les caisses de l'État. Cet état de fait contribue alors à mener de vastes travaux de modernisation du pays avec la construction de plusieurs infrastructures :

Les projets ambitieux » du régime de la Rénovation portaient sur la construction des ports en eau profonde et minéralier d'Owendo, dans la banlieue de Libreville, sur le barrage hydro-électrique de Kinguélé et plusieurs autres projets. Le plus ambitieux des projets fut la construction d'un chemin de fer reliant Libreville et Franceville. Sur ce projet particulièrement, les témoignages attestent que les institutions monétaires internationales s'étaient opposées au projet, mais le régime de la Rénovation voulut à tout prix réaliser ce projet, car il visait le développement du pays. Il était aussi l'accomplissement d'un rêve du Président Léon Mba qui l'avait initié. Une phrase du Président Albert Bernard Bongo est restée célèbre et ancrée dans la mémoire des Gabonais : « Avec ou sans Banque mondiale, le Transgabonais se fera... même s'il

²⁴⁰ POUNAH, Paul-Vincent (2006), cité par METEGUE N'NAH, Nicolas, *op. cit.*, p. 193. Il s'agit d'un document personnel de l'auteur qui n'a pas été publié.

faut pactiser avec le diable ». [...] À côté de ces projets ambitieux qui passaient pour des signes de progrès et d'industrialisation, l'État entreprit la construction d'hôpitaux, d'écoles, d'équipements sportifs dans tout le pays, surtout à Libreville. La capitale gabonaise devint en quelques années une métropole internationale, attirant les investisseurs du monde entier. Sur un plan purement interne, le niveau de vie moyen de la population s'élevait donnant l'impression d'un véritable développement social²⁴¹.

En outre, conscient de son manque de légitimité sur le terrain politique malgré sa campagne de mars 1967 dans laquelle il est alors colistier de Léon Mba empêché pour des raisons médicales, Albert Bernard Bongo apparaît toujours pour un parfait inconnu auprès des populations. Ainsi, en plus de grands travaux de modernisation du pays, le nouveau président de la République se sent devoir proposer une nouvelle offre politique sur laquelle fonder sa légitimité politique. Pour cela, il initie une série de mesures pour décrisper le pays, encore sous les stigmates de la répression au sortir du coup d'État. Il institue ainsi une pratique du dialogue avec les différentes composantes de la société civile, entre autres, les étudiants, les syndicats. Outre la grâce présidentielle accordée à tous les prisonniers politiques, il s'entoure administrativement de jeunes cadres, très souvent des anciens étudiants issus des rangs de *l'Association des Étudiants du Gabon (AEG)*, de *l'Association Générale des Étudiants du Gabon*, ou encore de la *Fédération des Étudiants d'Afrique Noire en France*. Ayant été dans un premier temps très critiques du pouvoir de Libreville, ceux-ci finissent par reconsidérer leur position et entrent dans le gouvernement de la rénovation d'Albert Bernard Bongo. Enfin, avec le subterfuge d'une prétendue recherche de cohésion nationale afin de mettre fin à tout élan de division ethnique ou de profonds désaccords politiques dont l'estocade fut le coup d'État de 1964, Albert Bernard Bongo décide d'instituer un régime politique à parti unique, et crée à cet effet le *Parti démocratique gabonais (P.D.G.)* le 13 mars 1968. Pour évoquer les intentions du président de la République sur le monopartisme, François Gaulme nous offre son décodage :

Des déclarations successives du président Bongo confirmaient son attachement personnel au parti unique, qu'il considérait comme particulièrement adapté aux réalités locales et permettant, notamment, d'éviter les désordres ethniques²⁴².

²⁴¹ ESSONE MEZUI, Hervé, (2006), *Eglise catholique, vie politique et démocratisation au Gabon (1945-1995)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière Lyon 2, p. 416.

²⁴² GAULME, François, (1991), « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique africaine*, n° 43, p. 51.

Sous la férule de cet unique parti politique du pays, tout le monde est tenu d'y signer une adhésion, au risque d'être écarté à toutes fonctions publiques. Être écarté du parti constitue un label de qualité, pour briguer un mandat électif, car cet état signifie avoir préalablement été investi par le Parti démocratique gabonais. Se développe alors autour d'Albert Bernard Bongo, un culte de personnalité qui se manifeste par la célébration de son nom dans tous les discours officiels des membres du parti. De même, le baptême de certains édifices publics à son nom ou ceux de sa famille, participe de cette célébration inconditionnelle. En outre, tous les médias sont assignés à vanter la gloire du chef et des supposés avantages du parti. Ceux qui s'aventurent à tenir un discours contraire s'exposent à la répression du pouvoir en place. Toutefois, cela n'empêche pas l'existence d'une presse clandestine dont l'objectif est précisément l'éveil de conscience des populations, privées de libertés publiques. C'est dans ce contexte politique monolithique complètement à l'opposé de l'expression démocratique que le pays est plongé en 1968.

- **L'incurie des membres du pouvoir en place et l'organisation de l'opposition**

Les réalités liées au fonctionnement d'un État à parti unique, conjuguées à des difficultés économiques, conduisent à une crise de confiance entre les gouvernants et la population. En effet, instauré pour favoriser l'unité nationale, le Parti démocratique gabonais accumule de nombreuses dérives qui mettent en mal le pays. La première d'entre elles s'observe dans la mise en place de la géopolitique comme méthode de gouvernement. En évoquant les partis politiques au Gabon, l'historien gabonais Wilson-André Ndombet la définit en ces termes :

La stratégie consiste, pour le leader politique local, à asseoir sa légitimité au sein du régime au pouvoir en s'appuyant sur des individus qui appartiennent également à son terroir originel, à partir des allégeances parentales et des solidarités communautaires. En effet, dans chaque région, chaque ville, chaque groupe de villages, chaque clan, chaque communauté culturelle, doit émerger un leader politique qui s'impose à tous pour susciter l'adhésion à la politique de construction nationale prônée par le P.D.G.. De plus, ces leaders locaux passent pour être des intermédiaires obligés entre le pouvoir et la communauté en question, en vue de sauvegarder les intérêts respectifs des parties (P.D.G. et communautés)²⁴³.

²⁴³ NDOMBET, André-Wilson (2009), *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Karthala, p. 168.

Si la stratégie en elle-même suscite l'adhésion des populations, la pratique sur le terrain est à l'opposé des attentes des militants. Au lieu d'en faire un outil d'intégration nationale en promouvant les personnes ayant des qualifications avérées et une probité morale reconnue, la géopolitique finit par virer au favoritisme, au clientélisme et au repli identitaire. Il n'est donc pas étonnant d'observer dans de nombreux cabinets ministériels des membres de la famille du ministre nommés dans des fonctions sans qualifications requises, ou encore des agents d'une administration appartenant tous à la même communauté culturelle que le responsable de celle-ci. Le pays finit par se retrouver avec un nombre important de personnes occupant des fonctions politiques dans divers secteurs ne justifiant d'aucune compétence :

La géopolitique du régime de la Rénovation et du P.D.G. avait donc la particularité non seulement d'ethniciser les postes importants de l'administration, mais aussi de désigner à ces postes des personnes dont le choix n'avait rien à voir avec les critères de compétences. Même la composition du gouvernement souffrait de cette « géopolitique »²⁴⁴.

Cet état de fait engendre rapidement des frustrations auprès d'autres militants, souvent hautement qualifiés, mais n'occupant que des fonctions de subalternes. Les nombreuses déclarations du président de la République fustigeant cette attitude ne dissuadent pas les récriminations. En fait, le pays devient miné par un sentiment d'impunité qui donne libre cours à tous les comportements déviants :

Le 11 mars 1976, huit ans après la création du P.D.G., le secrétaire général du parti, Omar Bongo, parlait déjà d'une « géopolitique de mauvais aloi » et d'un nécessaire « changement de mentalités ». En réalité si tous les maux et défauts du régime et du P.D.G. étaient dénoncés, les actions ne suivaient pas parce que le régime avait aussi développé un grand système « de protection des siens » qui encourageait l'impunité. Des actes comme des détournements d'argent, le favoritisme, pourtant dénoncés comme des dérapages à faire disparaître étaient devenus, sous le parti unique, pratiquement une norme²⁴⁵.

En outre, le régime s'inscrit désormais dans une politique de mise à l'écart de tous les porteurs du discours tendant à remettre en cause *l'establishment* politique. Cela peut aller de la destitution de fonctions jusqu'à l'élimination physique :

Enfin, le pire des fléaux apparus dans la vie politique gabonaise avec l'avènement de la Rénovation fut la pratique de l'élimination physique des individus jugés trop gênants pour diverses raisons [...] La Rénovation, elle, se distingua par le

²⁴⁴ ESSONE MEZUI, Hervé (2006), *op.cit.*, p. 441.

²⁴⁵ *Ibid.*

grand nombre d'assassinats et de disparitions de personnes que connut le Gabon sous son règne. Parmi les assassinats, les plus retentissants furent, avant 1991, ceux de Germain Mba en septembre 1971, de Ndouna Dépenaud en 1977, de Robert Luong en octobre 1979, de Pierre Fanguinovény en 1980 et de Joseph Rendjambé en mai 1990²⁴⁶.

Au vu de ces nombreux dysfonctionnements, les marques d'adhésion que manifestèrent d'abord les populations finissent par se transformer en rejet systématique de la politique de la Rénovation.

Par ailleurs, l'arrivée de François Mitterrand au pouvoir en France suscite un espoir nouveau pour l'opposition clandestine gabonaise. À partir de novembre 1981, cette dernière cherche alors des voix et moyens pour être plus audible, non seulement auprès des nouveaux occupants de l'Élysée, mais aussi de ceux du Palais de bord de mer de Libreville. C'est donc à l'initiative du Mouvement National de Redressement National (Morena), qu'est rédigé un « livre blanc » dans lequel cette organisation hostile au pouvoir d'Albert Bernard Bongo fait état de toutes les tares du régime et demande clairement le retour au multipartisme. Mais alors qu'ils sont sur le point de remettre ce document aux autorités, les signataires sont arrêtés par le pouvoir. S'en suit toute une série d'autres arrestations, entre autres, celle du recteur de l'Université Omar Bongo, Jean-Pierre Nzoghé Nguema, puis de Simon Oyono A'ba, et de l'abbé Noël Ngwa Nguema, directeur du collège Bessieux.

1.3.5 La Conférence Nationale et le retour au multipartisme

Depuis sa création en 1968, le Parti démocratique gabonais règne comme unique formation politique dans le pays. Mais en 1990, la vie politique du pays est rythmée par des revendications de divers ordres. En effet, après une embellie financière liée aux recettes pétrolières dans les années 70, le pays enregistre à la fin des années 80 des pertes considérables. Cette difficulté qui déteint sur le corps social finit par engendrer des tensions populaires. C'est d'abord en milieu étudiant que la contestation se fait sentir, puis le mouvement s'étend dans tous les secteurs :

[...] des revendications limitées à l'université dégénéraient en émeutes maladroitement réprimées, puis en mouvements sociaux continus²⁴⁷.

²⁴⁶ METEGUE N'NAH, Nicolas (2006), *op. cit.*, p. 211.

²⁴⁷ *Ibid.*

À cela viennent se greffer le vent des mouvements démocratiques des pays de l'Est ainsi que la pression des institutions de Bretton Woods qui posent comme condition l'octroi de l'aide publique au développement aux seuls États qui se conformeraient aux principes démocratiques. Ainsi, acculé par la combinaison de ces revendications multiformes, doublée d'une pression internationale, Omar Bongo finit par consentir à une ouverture politique en convoquant la tenue de la Conférence nationale du 23 mars au 19 avril 1990. Celle-ci rassemble toutes les forces vives du pays, aussi bien les partis politiques que la société civile. Toute l'opposition est alors regroupée au sein du Front Uni des Associations et Partis Politiques de l'Opposition (F.U.A.P.O). En plus de compter une vingtaine d'associations politiques, ladite structure est composée du Mouvement de Redressement National (MO.RE.NA.), du Parti Gabonais du Progrès (P.G.P.), du Mouvement pour la Démocratie du Gabon (M.D.G.) et des Forces Démocratiques Unies (F.D.U.). Sans nous étendre sur le déroulé de l'évènement, nous estimons important de faire mention de quelques traits saillants, retenus à l'issue de ce rassemblement :

- le retour à des élections multipartites ;
- la création de certaines institutions capables de garantir l'expression démocratique ;
- la composition d'un gouvernement de transition.

Alors que la mise en place des institutions se déroule dans une apparente accalmie sociale, la découverte de l'assassinat de Joseph Rendjambe-Issani, le 23 mai 1990, un des membres influents du *Parti Gabonais du Progrès* (PGP), relance la contestation sociale aussi bien à Libreville qu'à Port-Gentil. À propos de cette disparition, Thomas Atenga nous décrit le contexte de cette période en ces termes :

Le processus de libéralisation de la vie publique s'est déroulé presque sans heurt jusqu'à la découverte, le 23 mai 1990, dans une chambre d'hôtel, du corps de Joseph Rendjambe-Issani, un des leaders du Parti gabonais du progrès (PGP). Cette mort, dont les conditions n'ont jamais été élucidées, a été à l'origine d'une vague d'émeutes inédites dans le pays. Ces violences, s'inscrivant dans la dynamique des poussées protestataires qui agitent à l'époque le continent, s'en prennent pour la première fois ouvertement au pouvoir en place et ont pour mot d'ordre « Bongo doit partir ». À Libreville, des boutiques sont saccagées, des cinémas et des hôtels incendiés par les manifestants. À Port-Gentil, région d'origine du disparu, l'ampleur des manifestations est telle que l'on parle de véritable insurrection. Le consulat de France ainsi que différents bâtiments officiels sont incendiés, la prison est ouverte par les insurgés. Les compagnies pétrolières Elf et Shell sont contraintes de

cesser leurs activités. L'armée française, appelée en renfort, procède à des évacuations tout en contribuant à ramener l'ordre dans cette ville qui constitue le poumon économique du pays. Ces événements, qui feront six morts de sources officielles, ouvrent une brèche. Comme si les Gabonais, pourtant réputés « pacifiques », s'étaient dit que l'histoire de leur pays et la chute du régime Bongo pouvaient s'accélérer par la violence. Depuis lors, ils vont multiplier les grèves et les manifestations de rue, un de leurs modes d'expression privilégiés²⁴⁸.

Pendant toute cette période, l'opposition décide de bloquer les débats sur la réforme institutionnelle du pays. Il faut alors l'intervention du Parlement européen avec l'adoption de la Commission d'une disposition sur les droits de l'homme pour tenter de calmer le jeu.

Quelques jours plus tard, à l'initiative du président François Mitterrand, se tient dans la ville de La Baule le sommet des chefs d'États d'Afrique et de France. Le président Français annonce aux différents chefs d'États africains que l'aide au développement sera maintenant conditionnée à la refonte de leurs institutions. Il s'agit pour la France de faire comprendre aux participants qu'elle ne s'accommoderait plus des pays africains n'ayant pas accédé à une ouverture démocratique. Face à ce qui se présente désormais comme une épée de Damoclès, plusieurs présidents africains notamment celui du Gabon se résolvent à reprendre les négociations avec l'opposition aux fins de mettre le pays sur la voie de la concurrence politique.

1.3.6 De la troisième République à l'impossible alternance politique

Si la Conférence nationale a favorisé la libération du paysage politique et la création des institutions telles que la Cour constitutionnelle, le Conseil national de la communication ou le Conseil de la démocratie, il n'en reste pas moins que ces organes souffrent d'une véritable crédibilité tant la trop grande proximité des différents responsables avec le parti au pouvoir jette de grands doutes sur leurs impartialités. C'est en s'adossant à cet appareillage institutionnel acquis à sa cause doublée des manœuvres politiciennes que le président Omar Bongo remporte les élections présidentielles de 1993, puis de 1998, et enfin celle de 2005. Il meurt en fonction le 8 juin 2009 à Barcelone après 42 ans de règne sans discontinuer.

Un intérim est assuré par la Présidente du Sénat, qui est chargée d'organiser une élection anticipée. Après moult concertations du personnel politique, l'élection est finalement prévue le 30 août 2009. Si on relève la participation des ténors de la

²⁴⁸ ATENGA, Thomas, (2003), « Gabon : Apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, n° 92, p. 124.

classe politique, notamment ceux issus de l'opposition tels que Pierre Mamboundou ou encore Zacharie Myboto, deux figures politiques cristallisent cependant le débat politique : Ali Bongo Ondimba, fils aîné du Président Omar Bongo, candidat investi par le P.D.G. et André Mba Obame, démissionnaire du P.D.G., plusieurs fois ministre et ami de longue date d'Ali Bongo Ondimba. C'est finalement, ce dernier qui remporte l'élection et succède de ce fait à Omar Bongo. Après un premier mandat vivement critiqué, il rempile en 2009, avec une répression sanglante à Libreville ainsi qu'à Port-Gentil.

Cette pérennité au pouvoir du Parti démocratique gabonais s'explique par deux facteurs majeurs. Le premier est lié à l'implication des institutions chargées de l'organisation et de la validation des élections, entre autres, le ministère de l'Intérieur et la Cour constitutionnelle. Celles-ci s'illustrent régulièrement en défenseuses des intérêts du parti au pouvoir. Les décisions sur les différents contentieux examinés sont toujours rendues en faveur du P.D.G.. On voit mal en effet comment des institutions et personnalités qui nourrissent une très grande proximité avec les tenants du pouvoir peuvent prendre des décisions en leur défaveur. Le cas de la présidente de la Cour Constitutionnelle en est une illustration parfaite :

S'agissant de la Cour Constitutionnelle, on ne saurait douter de sa forte implication à plus d'un titre dans l'orientation de l'issue de la transition institutionnelle de la Présidence de la République. D'abord, elle reste également redevable d'un système qui avait osé la maintenir à la présidence de la Cour Constitutionnelle, alors que les textes prévoient que son mandat, fixé à 7 ans n'était renouvelable qu'une fois. On a observé qu'elle a dû rempiler trois fois [...] Ensuite, la gestion du pays étant devenue une affaire de communauté culturelle et de province particulière, on ne saurait se tromper en avançant que le rôle de gardienne de la Constitution et de garant du jeu électoral de la Présidente de la Cour Constitutionnelle, ressortissante du peuple téké et du Haut-Ogooué s'est transformé en celui de protecteur des acquis et de la continuité du pouvoir Téké-PDG²⁴⁹.

L'autre acteur majeur de cet immobilisme politique est l'armée nationale. Si les missions de celle-ci sont de préserver l'ordre public et la défense du territoire pour l'intérêt de la nation, l'armée gabonaise tend à s'éloigner des valeurs de la République au profit de la défense du parti au pouvoir. Les récurrentes répressions sanglantes des contestations populaires vont jusqu'à l'élimination physique de certains compatriotes pour assurer la pérennité du régime en place. Comme le souligne l'historien André Wilson Ndombet :

²⁴⁹ NDOMBET, André-Wilson, (2015), *Processus électoraux et immobilisme politique au Gabon (1990-2009)*, Paris, L'Harmattan, p. 37.

Les modalités de l'intervention de l'Armée au Gabon, relatives aux événements ou crises multisectorielles de 1990 et aux révoltes liées à la proclamation des résultats des élections présidentielles de décembre 1993 et d'août 2009, sont identiques. Elles procèdent des mêmes ambitions politiques des dirigeants au pouvoir à assurer la pérennité du régime P.D.G. et, par conséquent, de rejet de l'alternance politique au Gabon. Si Omar Bongo entendait conserver son trône, son fils Ali Ben Bongo, désirait en assumer l'héritage et, surtout, la transmission quasi monarchique du pouvoir de son père ²⁵⁰.

1.4 La situation économique du Gabon

Doté d'un milieu naturel favorable à certaines richesses, le Gabon a longtemps été considéré comme un pays béni de Dieu. L'essentiel de l'économie du pays provient de l'exploitation des ressources du sol et du sous-sol. Et malgré quelques tentatives de diversification de l'économie, le Gabon reste largement dépendant des ressources telles que le bois, le manganèse ainsi que le pétrole.

1.4.1 Une économie essentiellement basée sur les ressources minières et forestières

Avec une forêt qui couvre 80 % du territoire national et une pluviométrie abondante sur l'ensemble du pays, le Gabon dispose d'un sol et sous-sol propice à l'agriculture et à l'existence d'une diversité d'essence forestière ainsi que de minerais de qualité. C'est d'abord l'exploitation forestière qui constitue le pilier de l'économie gabonaise notamment avec l'exportation du bois.

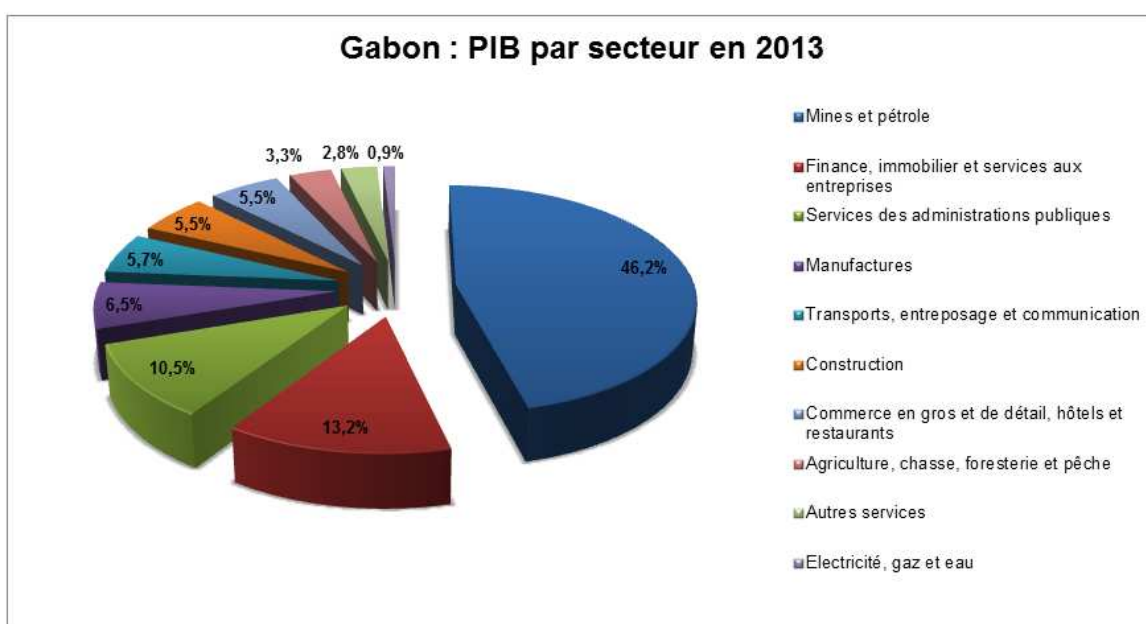
Avec une superficie forestière estimée à 227 516 km², le Gabon dispose d'une diversité d'essences. On compte plus de 400 essences, dont une soixantaine en commercialisation. Les bois les plus prisés sont, entre autres, l'Okoumé, le Kévazingo, le Padouk. Malgré des efforts des autorités publiques, l'exploitation du bois ne constitue que 5 % du PIB. Toutefois, ce secteur joue d'abord un rôle considérable dans l'économie du pays, d'autant plus qu'il constitue la première ressource financière nationale avant le pétrole dans les années 70.

Outre le bois, l'exploitation pétrolière est propulsée à la faveur du choc pétrolier que le pays connaît en 1973. La manne pétrolière représente alors près de 60 % de recettes du budget de l'État. Mais avec la baisse du coût du baril ainsi que le manque de nouveaux puits, le secteur pétrolier connaît depuis quelques années un déclin.

²⁵⁰ NDOMBET, André-Wilson, (2015), *op., cit.*, p. 35.

Pour pallier ce déficit, les autorités publiques cherchent à diversifier l'économie afin de sortir du Gabon de cette dépendance liée à l'exploitation du pétrole. S'il y a un secteur prometteur sur lequel le pays pourra compter, c'est bien celui des ressources minières. En effet, l'exploitation des minerais tels que le manganèse, l'or, ou encore le fer, offrent de beaux jours devant eux. Exploité dans le Haut-Ogooué notamment à Moanda, le manganèse contribue à hauteur de 10 % du PIB du pays. Sa production actuelle en constante évolution positionne le Gabon à la première place en Afrique et au second rang sur le plan mondial.

Graphique n° 5 : PIB par secteur en 2013



Source : <https://www.mays-mouissi.com/2015/04/13/gabon-la-repartition-de-la-richeesse-nationale-par-secteur-dactivite/>

Ce graphique nous montre clairement la contribution significative des secteurs pétroliers et miniers dans les recettes de l'économie gabonaise. Les autres secteurs peinent à exister face au couple pétrole-mines, malgré les perspectives pessimistes de celui-ci. L'observation en est ainsi faite par l'économiste et analyste Mays Mouyissi.

Bien qu'en baisse constante (-19 % entre 2008 et 2013) en raison de l'assèchement progressif des puits en exploitation, la part du secteur pétrolier dans la création de richesse au Gabon reste prépondérante. Mais dans un contexte où le baril de pétrole s'échange à 52 \$ contre 103 \$ il y a seulement 1 an, le

Gabon et son économie si peu diversifiée subissent le contrecoup de la baisse des cours²⁵¹.

1.4.2 Le hiatus entre les richesses du pays et le niveau de vie moyen des Gabonais

L'exploitation de tant de ressources dans un pays qui compte à peine deux millions d'habitants peut laisser croire que les populations qui y vivent ont un niveau de vie à la hauteur des potentialités économiques. À la vérité, il n'en est rien. Malgré son rang de pays à revenu intermédiaire classé par la Banque mondiale, le Gabonais moyen peine à s'offrir une qualité de vie à la hauteur des richesses du pays. Les indices économiques montrent un taux de pauvreté de 28 % en 1990, de 32,4 % en 1999²⁵², de 33,5 % en 2005 pour légèrement chuter à 30 % en 2014²⁵³. De même, sur le point d'Indice de Développement humain, le Gabon est 109^e sur 188 pays avec un IDH de 0,697 en 2016²⁵⁴. Loin d'être flatteuses, ces indications démontrent à suffisance une disharmonie entre les ressources économiques et le niveau réel des populations. Ces dernières éprouvent d'énormes difficultés à accéder aux soins de qualité, à des emplois décents ou encore à une meilleure éducation.

Malgré les tentatives du Gouvernement pour améliorer le quotidien des populations, les inégalités persistent entre les différentes couches du corps social. On peut l'observer entre les populations vivant en zone urbaine et celles issues du milieu rural, entre les hommes et les femmes ou encore entre un simple agent de la fonction publique et un responsable administratif.

En conclusion de ce chapitre, nous retenons que le Gabon est un petit pays d'Afrique centrale aussi bien par sa taille que par le nombre de ses habitants. Essentiellement recouvert de forêt, ce pays dispose d'une diversité de richesses naturelles, entre autres, le bois, le manganèse, le pétrole. Malgré ces potentialités, le pays éprouve encore des difficultés à résoudre les besoins de première nécessité de la population. L'inégal développement de son territoire a engendré des déséquilibres sociaux. On a d'une part, des villes comme Libreville, Port-Gentil et Fran-

²⁵¹ <https://www.mays-mouissi.com/2015/04/13/gabon-la-repartition-de-la-richeesse-nationale-par-secteur-dactivite/>

²⁵² MODANDI Moïse, (2005), *Développement de la téléphonie mobile et lien social en Afrique : Le cas du Gabon*, Thèse en Sic, Université Lumière Lyon, p.92.

²⁵³ <https://www.ga.undp.org/content/gabon/fr/home/countryinfo.html> Consulté le 28/11/19 à 14 :09

²⁵⁴ *Ibid.*

ceville qui concentrent l'essentiel des activités politico-administratives et économiques du pays, et d'autre part, le reste du territoire qui peine à trouver un développement harmonieux. C'est en partie à cause de ces disparités que de nombreux territoires à l'intérieur du pays se vident sous le coup de l'exode rural. Sur le plan politique, le pays est dirigé depuis une cinquantaine d'années par une seule famille notamment Bongo Ondimba. D'abord le père, Omar Bongo Ondimba de 1967 à 2009, puis, le fils, Ali Bongo Ondimba, depuis le décès de son père en 2009. Leur mode de gestion repose essentiellement sur la corruption, le népotisme et le favoritisme. C'est grâce à ces méthodes sulfureuses qu'ils ont pu mettre toutes les administrations et les institutions à leurs ordres.

Chapitre II – Des pratiques numériques distinctes entre les campagnes

Sur le plan des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le Gabon se singularise avec un taux important de pénétration d'internet sur le territoire national. Il faut toutefois relever que ce constat masque en réalité un certain nombre de disparités. Celles-ci résultent des déséquilibres économiques et sociaux qui s'observent entre les différents territoires. Ces hétérogénéités visibles entre les milieux ruraux ont une incidence sur les pratiques médiatiques numériques des populations au Gabon. L'objectif de chapitre est donc d'analyser ces disparités entre les territoires en lien avec les pratiques médiatiques à l'œuvre en milieu rural.

2.1 Un investissement aléatoire du numérique dans certains milieux

2.1.1 Des aléas multiples, entre absence d'électricité, connexion défailante et fracture d'usage

Avec un taux de pénétration de 115,48 % d'internet et un parc total de 2 081 837 d'abonnés pour une population nationale de près de deux millions d'habitants, on peut être tenté de croire qu'internet couvre l'ensemble du territoire national et que tous les résidents en font usage. La réalité sur le terrain est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. En effet, les inégalités en matière de développement et notamment de disponibilité des infrastructures font ressortir quelques lignes de clivages dans l'usage d'internet en général et des médias numériques en particulier. Ces disparités de connexions au réseau sont relevées par nos enquêtes. Rosalie, jeune femme commerçante de 25 ans, nous en fait part :

Ici, les difficultés liées à l'absence du courant électrique font en sorte que nous n'arrivons pas à nous connecter à internet comme dans les autres villages. Depuis longtemps, les autorités politiques nous disent que bientôt les installations électriques vont être mises en place, mais cela fait déjà des années, mais on ne voit rien. Notre village est abandonné et mis à l'écart quand il s'agit des infrastructures. Et pourtant certains villages à côté ont le courant, mais nous jusqu'à

*maintenant, rien du tout. On a donc tous les problèmes du monde pour se connecter*²⁵⁵.

Les propos de Rosalie nous indiquent que le premier facteur discriminant tient, entre autres, au déficit d'un réseau électrique fiable dans plusieurs zones rurales isolées. En fait, la stratégie des autorités publiques dans le déploiement du réseau électrique dans l'ensemble du territoire s'est bornée à alimenter prioritairement les centres urbains et quelques villes, au détriment de certaines localités reculées du pays. Si des efforts sont consentis pour accroître la capacité d'électrification des régions rurales à hauteur de 62 %, on peut toutefois regretter que de grands espaces demeurent encore marginalisés. Et depuis quelques années, face à l'agrandissement de certaines villes et de nombreux villages, les politiques publiques en matière d'électrification présentent quelques faiblesses et ne tiennent pas compte de cette dynamique territoriale. La conséquence d'une telle incurie est l'exclusion d'une frange de la population complètement déliée du reste du pays et dont les possibilités de se familiariser avec le numérique sont quasi impossibles. À ce propos, Françoise Bart et Michel Lesourd affirment :

*Dans le rural profond encore enclavé, ou celui des périphéries éloignées à faibles synergies transfrontalières, qui manquent à la fois d'infrastructures de circulation et d'échange, ainsi que d'équipements énergétiques et numériques. Dans ces périphéries longtemps oubliées [...] beaucoup reste à faire en matière d'infrastructures numériques*²⁵⁶.

Ainsi, la volonté des populations à s'investir sur la toile se heurte à des difficultés d'infrastructures, nécessaires pour suivre les médias numériques. Ce sous-équipement est, entre autres, à l'origine des déséquilibres ruraux observés dans le pays.

²⁵⁵ Entretien réalisé le 25 février 2019.

²⁵⁶ BART, Françoise, LESOURD, Michel « Développement rural en Afrique tropicale et diffusion du numérique, une approche géographique », *Communication, technologies et développement* [En ligne], 5 | 2018, mis en ligne le 02 janvier 2018, URL : <http://journals.openedition.org/ctd/338> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ctd.338>. Consulté le 18 septembre 2019

Photographie n° 2 : Village Zogongone.



Photo : Riva Vianney M'boumba M'boumba

Pourtant, lors de notre séjour dans ce type de villages, nous avons été amenés à constater que certains possèdent des téléphones mobiles. En réalité, pour contourner la difficulté d'absence d'électricité, les populations font usage des tactiques pour charger les batteries de leurs téléphones. Ils envoient leurs téléphones avec deux batteries à charger avec un chauffeur routier afin qu'il puisse le faire dans un village voisin doté en électricité, moyennant une certaine somme. En procédant ainsi, ces populations arrivent à communiquer avec leurs correspondants. Célestin, enseignant à l'école primaire à Muedji reconnaît ainsi :

*[...] les problèmes d'électricité ici font en sorte que nous n'avons pas d'autres choix que d'acheter une batterie en plus de celle qui vient dans le portable. Ainsi, quand un chauffeur passe, on lui donne le téléphone et les batteries à charger dans les villages fournis en électricité à côté. La charge des deux batteries permet que lorsque l'une arrive à épuisement, l'autre prenne le relai. C'est un peu de cette façon que nous arrivons à nous en sortir au village. En espérant avoir d'ici quelques années l'électricité comme les villages avoisinants.*²⁵⁷

En outre, quand ce n'est pas l'électricité qui fait défaut, c'est la mauvaise couverture du réseau internet qui limite les possibilités de connexion des ruraux. Comme en témoigne Franck, ouvrier de 40 ans :

²⁵⁷ Entretien réalisé le 6 mars 2019.

*Dans notre village, nous n'avons de réseau internet. Les maisons de téléphonie mobile n'ont pas d'installation ici, donc nous sommes privés non seulement de communication avec nos proches, mais aussi à l'écart de tout ce qui est internet. Mes jeunes frères sont souvent obligés d'aller dans les villages non loin d'ici qui disposent d'équipements adéquats pour pouvoir se connecter et voir un peu ce qui s'est passé pendant la journée ou la semaine dans le pays ou ailleurs*²⁵⁸.

En fait, les autorités publiques n'ayant pas assuré une couverture en fibre optique équitable sur l'ensemble du territoire, certaines régions se trouvent mieux couvertes que d'autres, peu desservies. Et les opérateurs privés, essentiellement engagés dans la course au profit, ne privilégient dans leur investissement que des zones qui peuvent assurer une rentabilité prometteuse, comme l'observe Olivier Sagna :

*Régulièrement interpellés sur la question de l'accès universel, les opérateurs de télécommunications rétorquent invariablement que le déploiement des infrastructures dans les zones défavorisées coûte cher et rapporte peu, voire entraîne des pertes d'exploitation*²⁵⁹.

Ainsi, les régions enclavées complètement démunies d'équipements élémentaires et dont les populations sont moins actives professionnellement ne constituent pas un intérêt pour ces industries. Annie Chéneau Loquay le confirme en évoquant l'accès à internet :

*Pour en bénéficier, il faut rapprocher les réseaux des utilisateurs, ce qui demande un aménagement numérique des territoires, des grandes dorsales internationales jusqu'au dernier kilomètre, jusqu'au client*²⁶⁰.

Si dans certaines localités, les équipements de couverture d'internet sont inexistant, dans d'autres, c'est le constat d'une installation défailante qui réduit les possibilités des populations à se connecter à internet efficacement. Ici, la problématique qui se pose est « *l'inégalité entre ceux qui disposent de l'accès haut débit et ceux qui doivent se contenter d'un accès réduit* »²⁶¹. Les campagnes telles que Zogogouane ou encore Ayanabo disposent des infrastructures numériques, mais dont leurs capacités sont réduites en raison d'un faible débit à courte portée. Pour pallier ce déficit, les populations dont les villages ne disposent pas de couverture

²⁵⁸ Entretien réalisé le 10 mars 2019.

²⁵⁹ SAGNA, Olivier « La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures », *Hermès, La Revue*, 2006/2 (n° 45), p. 15-24. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-15.htm>. Consulté le 17 juillet 2020.

²⁶⁰ CHÉNEAU LOQUAY, Annie (2010), « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications : Les grandes tendances de la diffusion des TIC » in *Afrique contemporaine : L'Afrique branchée : Les ports maritimes les télécommunications*, Québec, De Boeck Supérieur, p.96.

²⁶¹ KIYINDOU, Alain (2009), *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, L'Harmattan, p.195.

internet, se rendent souvent dans les villages voisins les plus proches pour se connecter, alors que ceux dont la connexion est défaillante cherchent un point de connexion stable dans le village et se rassemblent tous à ce lieu. À ces carences, viennent s'ajouter les difficultés d'usage.

En effet, si l'usage des médias classiques tels que la radio ou la télévision ne requiert pas de connaissances spécifiques, en revanche, l'usage des nouveaux médias implique un minimum de capacités cognitives pour en tirer profit. Pour s'approprier ces nouveaux outils, la mobilisation d'une gamme de connaissances est requise. Nous sommes d'avis avec Alain Kiyindou, qui déclare :

Il ne s'agit donc pas seulement d'être connecté, encore faudrait-il savoir se servir efficacement des outils²⁶².

Or, dans certaines localités rurales, l'acquisition de ces compétences fait défaut. Bon nombre de personnes interrogées ont indiqué leur ignorance sur les procédures à suivre pour l'ouverture d'un compte Facebook ou comment regarder une vidéo YouTube. En fait, si on peut reconnaître dans une moindre mesure que les compétences instrumentales²⁶³, c'est-à-dire la manipulation du matériel en l'occurrence le téléphone portable, sont acquises, il reste que les compétences informationnelles qui mettent en avant les aptitudes à la sélection et au traitement de l'information en ligne, constituent encore, quant à elles, un point de faiblesse et limitatifs des capacités d'usages des populations. Nathalie Wojciechowski l'affirme :

Au-delà d'une compétence purement instrumentale, la présence d'un socle minimum de culture au plan des outils, mais aussi au plan d'une sensibilisation aux problématiques informationnelles participe à l'ancrage des pratiques numériques dans une dynamique maîtrisée²⁶⁴.

C'est d'ailleurs en ce sens que Bertrand Cabedoche observe :

Ainsi, pour l'ensemble du continent africain, sans écarter cette question de l'accès, l'écart se creuserait, cette fois entre usagers, en termes de compétences²⁶⁵.

²⁶²KIYINDOU, Alain, (2009), *op.cit.*, p.196.

²⁶³BROTCORNE, Périne, VALENDUC, Gérard, (2009), « Les compétences numériques et les inégalités dans les usages d'internet. Comment réduire ces inégalités ? », *Les Cahiers du numérique*, Volume 5, n°1, p. 45-68. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-cahiers-du-numerique-2009-1-page-45.htm>. Consulté le 10 novembre 2020.

²⁶⁴PINEDE WOJCIECHOWSKI, Nathalie (2009), « De la fracture numérique à la fragmentation numérique : plaider pour une nouvelle approche Fractures », in Alain Kiyindou (dir.), *Fractures, mutations, fragmentations - De la diversité des cultures numériques*, Paris, Hermès Science Publications, p. 27.

²⁶⁵CABEDOCHÉ, Bertrand (2020), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre Technologies de l'Information et de la Communication et changement social au 3^e millénaire »,

2.1.2 Des non-usages imposés par les difficultés financières ou plus ou moins volontairement assumés

L'utilisation des tics est fortement corrélée aux facteurs économiques notamment le revenu des individus.

○ L'argument financier

Parmi les raisons avancées pour justifier un faible usage des médias numériques, une catégorie de la population interrogée invoque effectivement les contraintes liées à la disposition d'un capital financier suffisant pour bénéficier non seulement d'un portable adapté, mais surtout d'une connexion constante à internet. L'État ayant failli à équiper l'ensemble du territoire national d'une fibre optique opérationnelle, le marché de l'offre d'internet est ainsi animé par une poignée d'opérateurs de téléphonie mobile qui marchande la fourniture d'internet aux populations sans tenir compte de leurs conditions sociales. Même si quelques adaptations du coût des forfaits internet et de recharge de crédit sont proposées par les opérateurs de télécommunications, il reste que ces initiatives ne favorisent pas encore une « *abordabilité* »²⁶⁶ des usages des tic, telle que décrite par Olivier Sagna, c'est-à-dire la possibilité que les prix pratiqués pour bénéficier des tics soient à la portée de tous. Ainsi, lorsqu'elles se retrouvent plongées dans une situation de fragilités financières, les populations sont incapables de s'offrir constamment un abonnement ou des forfaits internet. Le résultat d'une telle situation est qu'on se retrouve avec une catégorie de Gabonais complètement marginalisés quant à leur relation aux Tic :

*Même si on veut bien se connecter à internet pour avoir des informations fraîches, le prix des forfaits pratiqué par Gabon Télécom est exorbitant pour nous. D'autant plus que nous n'avons pas de situations professionnelles stables*²⁶⁷.

Les personnes consultées expriment ainsi les difficultés auxquelles font face à simplement satisfaire les besoins les plus élémentaires tels que s'alimenter convenablement, se soigner régulièrement ou encore assurer l'instruction de leurs

in Thomas ATENGA et Georges MADIBA (coord.), *Les questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique : mélanges offerts à Misse Misse*, Académia, 448p.

²⁶⁶ SAGNA, Olivier (2006), « La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures », *Hermès, La Revue*, 2006/2 (n° 45), p. 15-24. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-15.htm>, Consulté le 17 juillet 2020.

²⁶⁷ Entretien réalisé le 26 janvier 2019.

enfants en les envoyant à l'école. De plus, pour avoir accès à ces nouveaux médias, il faut se procurer un dispositif compatible avec ces nouvelles technologies, or le prix de celui-ci n'est pas à la portée de certains. On retrouve cette catégorie dans les zones rurales reculées et dont l'activité économique fait défaut. Dans de telles conditions, la satisfaction des difficultés les plus fondamentales du ménage est une priorité. C'est ce que nous avoue Prisca, une commerçante de 30 ans :

Ma situation sociale ne me permet pas en même temps de répondre aux besoins essentiels de la famille et acheter un grand téléphone pour me connecter à internet. Les ressources disponibles m'obligent à faire des choix. Je préfère me consacrer à donner à manger aux enfants et de me sacrifier pour qu'ils aillent à l'école. Quand ces choses-là seront beaucoup plus accessibles financièrement, alors, je verrai bien comment en faire usage²⁶⁸.

Prisca nous fait savoir que la condition sociale dans laquelle elle se trouve ne lui permet d'avoir un équipement capable de lui donner la possibilité de se connecter. Les faibles moyens financiers dont elle dispose lui imposent de prioriser les besoins nécessaires de la famille. La volonté dont elle pourrait témoigner d'avoir un équipement adapté se heurte à des difficultés financières.

Photographie n° 3 : Village Mabanda



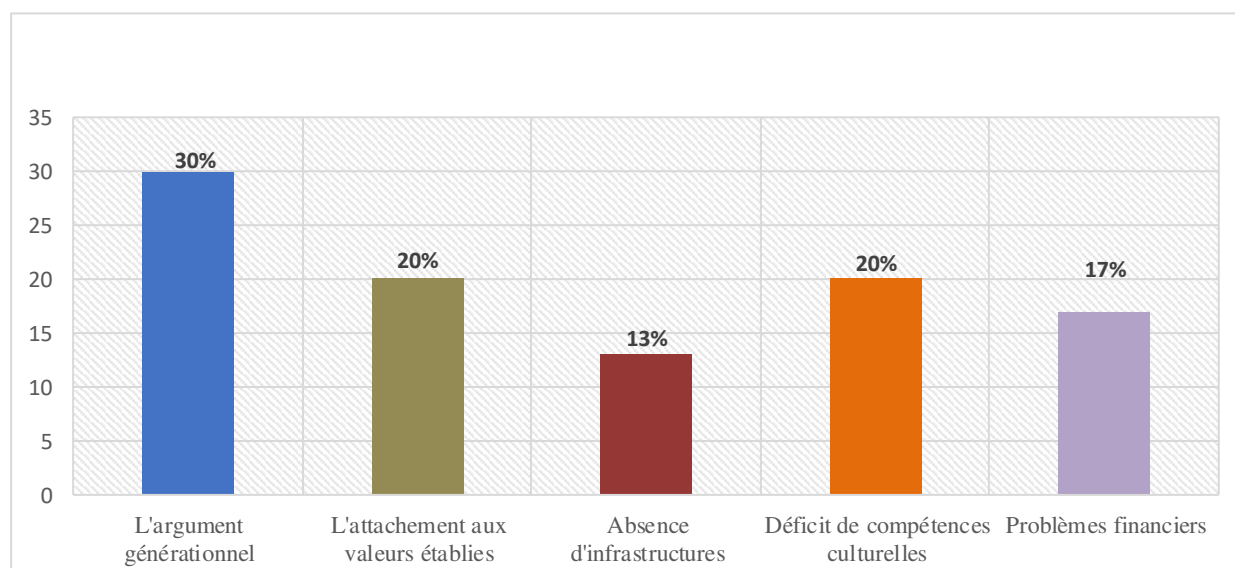
Photo : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

²⁶⁸ Entretien réalisé le 15 février 2019.

En outre, notre enquête révèle une catégorie d'usagers qui n'ont pas recours aux médias numériques pour saisir l'actualité. Face aux nouveaux dispositifs socio-techniques, les discours produits par ces derniers mettent en visibilité une série de déclarations qui selon nous méritent d'être analysées. En récusant une approche tendant à voir ces postures comme une incapacité à saisir les outils technologiques, nous voulons comprendre les facteurs bloquants d'une non-adoption des médias numériques. Et, comme le dit si bien la chercheuse en Sic, Feirouz Bou-dokhane,

[...] Il ne faut pas prendre le non-usage comme un comportement irrationnel de la part d'individus incapables de faire face aux technologies, mais comme un acte qui doit être expliqué²⁶⁹.

Graphique n° 6 : les raisons du non-usage



Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

L'examen des propos recueillis fait ressortir une pluralité de motifs à l'origine du rejet d'un saisissement de l'actualité *via* les médias numériques en milieu rural au Gabon. 30 % déclarent ne pas se sentir intéressés par ces dispositifs, relevant de pratiques jugées incompatibles avec leur âge. 20 % estiment être attachés aux pratiques traditionnelles de consommation de l'actualité, non sans indiquer l'impact négatif du numérique. 13 % évoquent la problématique du sous-équipement. 20 % expriment leurs difficultés à saisir ces outils en raison d'un déficit de capital culturel et 17 % considèrent ne pas disposer suffisamment d'un capital économique pour être en contact avec ces nouvelles technologies.

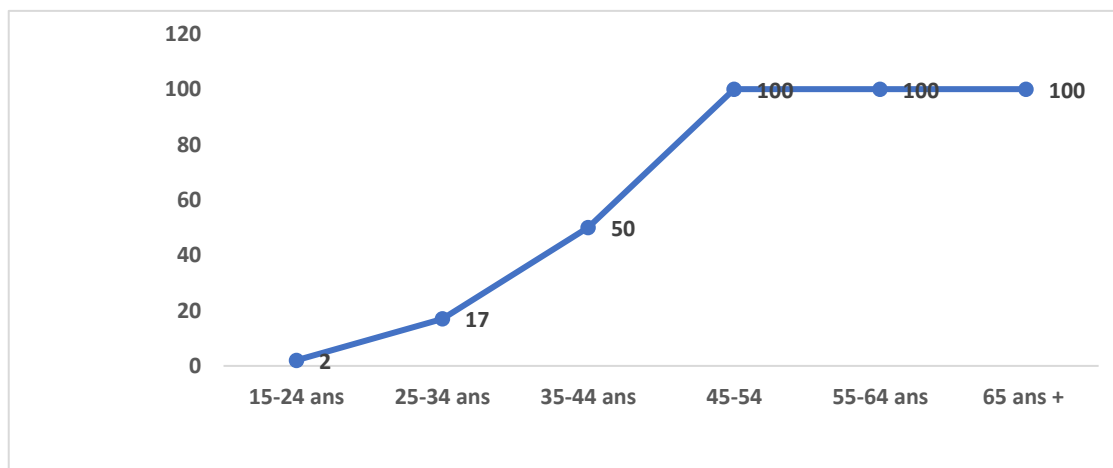
²⁶⁹ BOUDOKHANE, Feirouz (2006), « Comprendre le non-usage technique : réflexions théoriques », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux. Consulté le 10 juillet 2019.

○ L'argument générationnel

L'une des tendances constatées lors de nos entretiens est caractérisée par la récurrence du facteur de l'âge sur la prise à distance de certains individus par rapport aux médias numériques. En vieillissant, certains individus témoignent d'une érosion de plusieurs aptitudes, entre autres, la capacité à s'adapter à de nouvelles situations ou la mémorisation de certains faits. L'accumulation de tels handicaps peut être un facteur bloquant une appropriation des médias numériques par les personnes enquêtées. Les discours produits mettent en avant une forme d'incompatibilité entre l'évolution constante de ces outils et l'âge avancé de la tranche de la population interrogée (Graphique 5), pour laquelle l'usage de ces médias est abandonné aux plus jeunes. Les propos de Martin, ouvrier de 55 ans, illustrent bien cette « incompatibilité générationnelle » :

À mon âge, il est difficile de m'adapter à ces nouveaux canaux médiatiques et je n'en trouve pas l'utilité, car je m'informe essentiellement en écoutant la radio et quelquefois en regardant la télévision. Ces médias sont largement suffisants pour moi, et donc je laisse Facebook ou tout ce qui est du ressort d'internet à mes enfants. Ils me semblent mieux agiles à utiliser ces technologies²⁷⁰.

Graphique n° 7 : Fréquence du non-usage par tranche d'âges



Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Les raisons invoquées par les enquêtés relevant de la tranche d'âge des 44 ans et plus nous instruisent sur leur rapport aux Tic. En évoquant la question générationnelle, ils révèlent de façon implicite l'existence de pratiques médiatiques qui se

²⁷⁰ Entretien réalisé le 3 février 2019.

rapporteraient à une certaine tranche d'âge : d'une part, une pratique des médias traditionnels très observée par les populations plus âgées ; d'autre part, un investissement des médias numériques massif chez les jeunes et dont les plus âgés n'éprouvent pas l'utilité ou le besoin, voire l'envie.

Ce que Martin nous fait savoir, c'est qu'il se sent complètement dépassé par ces nouvelles sources de l'information et de la communication. Il bâtit son argumentaire sur son âge avancé, pour marquer non pas son manque d'intérêt, mais également sa crainte à ne pas être à la hauteur dans l'usage de ces dispositifs.

Mais à la vérité, cet argument sur le refus de s'approprier les Tics en raison d'une absence de compatibilité liée à l'âge masque une réalité : il ne signifie en rien que ces dispositifs techniques ne sont pas dignes d'intérêt ou qu'ils sont considérés comme inutiles au corps social. Nous avons ainsi pu relever un recours significatif d'usages intermédiaires des Tics par nos interlocuteurs. Nombre de nos enquêtés font mention d'un appel à leurs enfants ou à leur entourage immédiat pour avoir des informations sur des sujets spécifiques sur internet. Il s'agit essentiellement de personnes ayant des parents en ville ou des enfants à l'étranger. Dans ce cas, on note l'importance des « proxies », c'est-à-dire des personnes qui font office d'intermédiaires pour accomplir des tâches sur internet. Les déclarations de Jean Édouard, 60 ans, agent des Eaux et forêts à la retraite, viennent étayer cet état de fait :

Depuis que la crise sociale liée aux actions des « Gilets jaunes » a commencé, je demande souvent à ma fille à la maison de me tenir informé sur le déroulement des événements, car j'ai mon fils aîné qui fait ses études à Paris et ma petite sœur qui réside à Lyon. Je m'inquiète énormément pour eux quand je vois des images de violence sur le téléphone de ma fille. Aussi, pour avoir de leurs nouvelles, je communique avec eux par « Whatsapp ». Je dicte à ma fille ce qu'elle doit écrire et ils répondent. Elle me sert de relai vu que je ne veux pas avoir des contacts avec ces choses-là²⁷¹.

○ **L'attachement aux valeurs établies et la crainte du regard social**

D'autres enquêtés déclarent leur hostilité à ces nouvelles méthodes de suivi de l'actualité. Leur réticente résulte d'un ancrage à des pratiques séculaires dont ils ont des difficultés à se délier. Nombre d'entre eux ayant évolué dans un environnement en marge de ces nouveaux dispositifs n'envisagent pas être en rupture

²⁷¹ Entretien réalisé le 17 février 2019.

avec des rituels établis dans la consommation médiatique. Rogers²⁷² avait déjà expliqué comment, pour des raisons d'habitudes et d'expériences passées, certains individus peuvent percevoir les technologies de l'information et de la communication comme incompatibles à leurs modes de vie. Cette non-conformité peut souvent être à l'origine d'un refus d'usage des Tic. De plus, le milieu rural africain reste encore très attaché aux valeurs traditionnelles du terroir, et les populations se montrent méfiantes face à une technologie qui semble faire régresser la dimension humaine pour célébrer le règne des machines. Ils soulignent leur inquiétude sur les conséquences d'adhésion à ces nouvelles formes de technologies. Certains y voient une porte ouverte à toutes les dérives dans le secteur de l'information, notamment la diffusion et la circulation des informations infondées. Les discussions tenues avec Pierre, instituteur à la retraite de 67 ans, nous instruisent à ce sujet :

La radio et la télévision constituent les seuls canaux par lesquels je m'informe sur l'actualité nationale et internationale. Depuis mon jeune âge, j'y suis habitué et cela me satisfait largement. Je ne trouve aucun intérêt à aller sur internet pour m'informer. D'ailleurs, j'ai pu constater lors des discussions avec des amis et connaissances que ces nouveaux moyens d'information et de la communication sont sans filtre ni censure. Ce qui peut être préjudiciable pour certains ²⁷³.

Ces enquêtés ne semblent prêter aucunement intérêt à ces nouveaux supports d'information dont le non-usage est assorti de l'argument de la non-utilité de ces médias, car « *la perception de la non-utilité d'un objet technique peut déterminer l'absence de son usage* »²⁷⁴.

2.2 Des pratiques numériques enrichissantes dans d'autres milieux

2.2.1 L'influence de la proximité des villes sur les conditions d'accès

L'urbanisation des territoires au Gabon donne lieu à deux catégories de villes : des capitales provinciales et des villes à fonction industrielle. Si les premières concentrent toutes les activités et structures relais de l'administration centrale et doivent en grande partie leurs développements aux autorités publiques, les secondes sont le fruit des régions qui accueillent des unités industrielles. Elles sont généralement composées d'usines spécialisées dans l'extraction et la transformation des ressources du sous-sol, et regroupent d'une part, des régions circons-

²⁷² Rogers, Everett (2003), *Diffusion of innovations*, New York, Free Press

²⁷³ Entretien réalisé le 4 mars 2019.

²⁷⁴ BOUDOKHANE, Feirouz (2006), *op.cit.*, p. 8.

crites aux activités essentielles des employés au sein d'une cité industrielle et dont les qualifications professionnelles ne vont pas au-delà de la classe ouvrière ; d'autre part, des territoires dans lesquels il y a une imbrication de nombreuses activités et une diversité de qualification issues aussi bien de la classe ouvrière que celle des catégories socio-professionnelles supérieures.

Seules, cette dernière catégorie de territoires ainsi que les capitales provinciales ont une fonction urbaine qui rayonne aussi bien dans leurs villes respectives que dans les régions environnantes essentiellement constituées de territoires ruraux. Ces villes disposent souvent de grandes industries, des moyens de transport, d'infrastructures adéquates ainsi que des marchés où circulent les biens et les services. Les dynamiques de ces territoires irriguent dans les activités des villages voisins. Cette influence, qui résulte des interactions entre ces unités de production et des campagnes avoisinantes, est à l'origine de nombreuses mutations dans la quotidienneté des populations des ruraux. Tel est le cas des villes comme Moanda, avec la Compagnie minière de l'Ogooué (Comilog), spécialisée dans l'extraction du manganèse, ou encore la commune de Mounana dont les traces d'urbanisation laissées par l'ex-Compagnie des mines d'uranium de Franceville révèlent l'influence de ces sites dans la province du Haut-Ogooué :

Mon grand-père m'explique souvent que bien avant l'arrivée de la Compagnie des mines d'Uranium de Mounana (Comuf), notre village était un vrai mouvoir. Le village ne disposait ni de réseau électrique encore moins d'eau potable. C'était un village perdu dans le Gabon profond. Sans infrastructures de télécommunications. Mais quand l'entreprise s'est installée à côté du village, tout s'est transformé. Il y a un flux important de population, essentiellement des travailleurs de l'entreprise qui sont venus aménager dans le village pour être à proximité de leur lieu de travail. D'autres ont même construit leur maison et leur famille ici. En outre, dans la politique de mettre ses agents dans des meilleures conditions sociales, l'entreprise a effectué des investissements en construisant des écoles, des dispensaires et en dotant les villages avoisinants d'un réseau électrique et des équipements de télécommunications. C'est donc grâce à notre proximité avec cette entreprise que notre village a connu ce développement. Aujourd'hui, nous nous connectons avec facilité à internet grâce aux installations de la Comuf. Ce qui n'est pas le cas pour les autres villages de la province²⁷⁵.

²⁷⁵ Entretien réalisé le 22 février 2019.

Photographie n° 4 : Village Omoye.



Photo : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Il est clairement apparu, dans l'échantillon des enquêtés issus des campagnes jouxtant ces différents sites, que leurs structurations sociales ainsi que leurs niveaux d'équipement sont corrélées au rayonnement de ces industries dans la contrée. Cette attraction financière, scolaire et même sanitaire qui irrigue dans le corps social et influe sur les pratiques distinguent ces campagnes de celles installées sur d'autres territoires. Contrairement à celles-ci, les premières sont dotées en équipement modernes et comme elles sont des lieux potentiels de consommation, les opérateurs privés de télécommunication trouvent intérêt à y installer toutes les infrastructures en lien avec la téléphonie mobile et les services internet.

Photographie n° 5 : Village Andem



Photo : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

2.2.2 L'influence des interactions sociales sur les compétences d'usage

Avoir des modalités d'accès optimales ne suffit pas pour profiter davantage des potentialités offertes par une technologie. Encore faut-il savoir en faire usage, surtout dans des milieux ruraux où l'existence des centres de formations ainsi que des cybercafés font défaut. Si dans certains villages, il apparaît clairement des difficultés d'usages liées à cette absence de structures, en revanche dans d'autres, un certain nombre de facteurs concourent à combler ce déficit.

Parmi ceux-ci, les interactions avec les populations urbaines jouent de leur influence à travers les migrations de vacances. En effet, après une année scolaire bien remplie, la période de grande saison sèche qui va du mois de juin à août constitue pour nombre d'élèves, d'étudiants ou de travailleurs en congés des grandes villes, un moment propice de repos pour regagner leur village respectif. Cette convergence à l'intérieur du pays ne se manifeste pas seulement sous forme de déplacements physiques, elle constitue aussi un transfert de modes de vie de l'urbanité vers les campagnes. Les usages des outils technologiques tels que le smartphone connecté constituent un des marqueurs de cette vie ultra mo-

derne dans les villes. Les contacts et les échanges entre ces populations citadines et celles de l'arrière-pays lors des vacances constituent des moments d'apprentissage entre les vacanciers qui possèdent des repères cognitifs en tic et les ruraux en quête de savoir dans ce domaine. Ces derniers saisissent cette occasion pour s'équiper dans les usages du smartphone, de l'internet et de toutes les fonctionnalités qui en dérivent. Nombre de nos enquêtés rencontrés dans les villages de la province du Woleu-Ntem témoignent ainsi de ces échanges avec leurs frères, amis et connaissances et dont le résultat contribue largement à l'aisance de leur navigation à travers le smartphone. Tel est le cas de Claude, jeune lycéen :

J'ai pu ouvrir mon compte Facebook et m'abonner sur des pages d'informations grâce à l'intervention de mes frères qui vivent à Libreville. Quand ils viennent au village pendant les vacances, je n'hésite pas à leur demander de me montrer plus de fonctionnalités sur le web, car je suis toujours fasciné par tout ce qu'ils sont capables de faire avec leurs téléphones. Ils s'y connaissent tellement bien que je ne rate pas une seule occasion d'apprendre avec eux pendant les vacances²⁷⁶.

Claude nous apprend à son tour que les vacances constituent un moment privilégié pour lui de côtoyer ses frères et enrichir ses connaissances en Tic. Ces interactions constituent donc un atout pour un apprentissage des usages. Mais ces échanges ne se limitent pas seulement aux vacances. Les liens sont effectifs et de manière régulière dans des régions démographiquement dynamiques, notamment dans la zone de Bitam et ses environs. Considérée comme la ville aux trois frontières, car passage obligé pour aller au Cameroun et en Guinée Equatoriale avec lesquels la région partage de forts liens culturels et linguistiques, sa position géographique lui permet des échanges dynamiques territoriales, mais aussi des mutations dans les représentations et les pratiques de la population. L'intensification des flux des personnes accentue les besoins de connexion entre l'urbain et le rural. De ces contacts, il en résulte une recomposition économique et sociale. L'existence des échanges commerciaux, mais aussi l'activité d'un grand marché dénommé le « Mondial » non loin de la frontière avec le Cameroun fait de cette zone un pôle d'attraction. Une grande partie des produits vendus dans les villes transitent par cette région. Il nous a ainsi été amené à croiser plusieurs personnes de passage avec qui nous avons eu des échanges au sujet de la fréquentation de ce lieu. Ceux-ci ont alors pu nous indiquer comment les liens sociaux entre eux et

²⁷⁶ Entretien réalisé le 8 février 2019.

les habitants génèrent des moments d'apprentissages dans divers domaines, y compris le numérique. Les propos de Maman Bernadette, une commerçante de 55 ans, constituent une illustration éclairante à ce sujet :

Je suis une commerçante et je dois régulièrement venir me faire ravitailler en marchandise. Pour cela, je dois avoir des informations sur la disponibilité de celle-ci avant mon arrivée. J'ai donc proposé à mon fournisseur de créer un groupe Whatsapp pour mieux informer ses clientes sur les dates d'arrivée des marchandises. Ne sachant pas trop comment s'y prendre, il m'a invité à lui montrer. Ce que je fis sans hésiter. Aujourd'hui ce groupe compte plus de cinquante commerçantes de diverses nationalités. En plus d'être un groupe de commerçantes, il est aussi devenu le lieu de diffusion d'informations des membres. Chacune y poste des liens internet qui renvoient à des médias²⁷⁷.

Photographie n° 6 : Village Megan



²⁷⁷ Entretien réalisé le 8 février 2020

Photographie n° 7 :

Photo : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Photographie n° 8 : Village Biyi

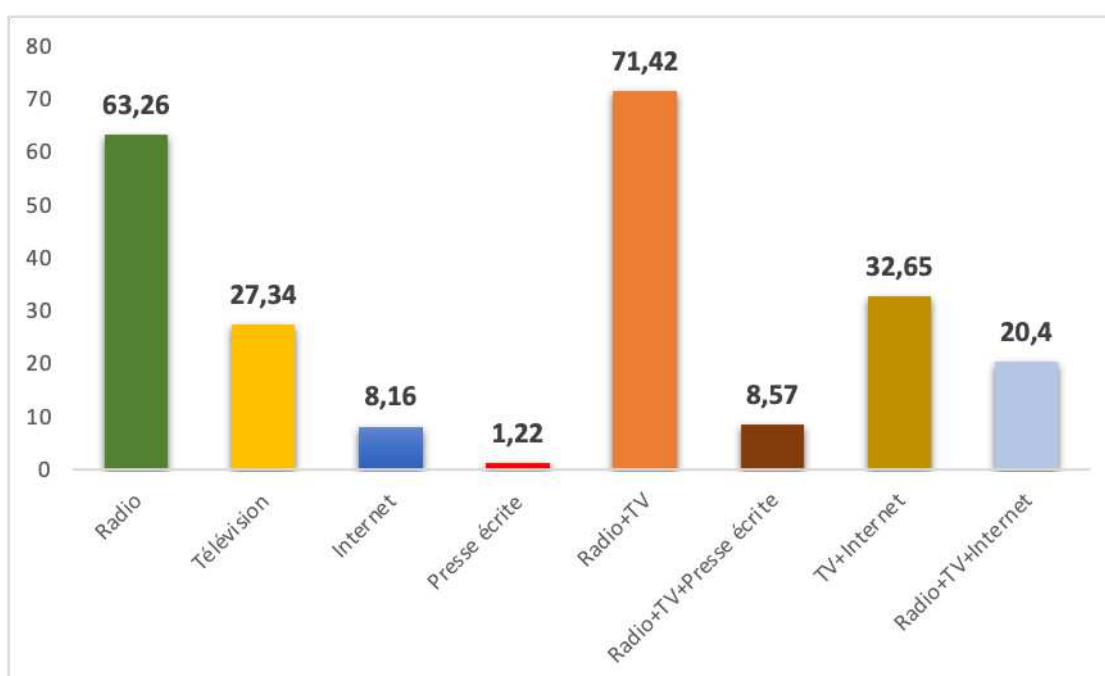
Photo : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

2.3 Des combinaisons médiatiques distinctes entre les territoires

2.3.1 Des pratiques médiatiques cumulées

Dans la première partie de notre texte, nous avons pu démontrer que les pratiques médiatiques des ruraux intègrent l'usage d'une diversité des médias. L'exposition faite dans la partie précédente présente une photographie globale de ces usages. Or, après une analyse minutieuse des pratiques à l'œuvre au prisme des différents territoires, nous avons pu relever des combinaisons médiatiques différenciées dans certaines régions, comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique n° 8 : Pratiques médiatiques cumulées



Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Les données recueillies de notre enquête nous renseignent sur deux tendances de combinaisons de pratiques : l'une dont les modalités regroupent deux médias. Il s'agit du couple Radio-Tv et Tv-Internet, respectivement 71,42 % et 32,65 %. L'autre s'organise autour de la combinaison de trois médias. C'est la palette Radio-Tv-Presses écrite (8,57 %) et Radio-Tv-Internet (20,4 %). De plus, comme indiqué dans la première partie de notre travail, nous constatons que même dans les consommations cumulées, la radio constitue un choix privilégié en première intention dans les consommations médiatiques des ruraux (Radio-Tv, Radio-Tv-Presses écrite, Radio-Tv-Internet), suivie par la télévision en deuxième intention. Notons

également la montée de la consultation d'information *via* internet en combinaison de pratique (Tv-Internet, Radio-Tv-Internet), alors que la lecture de la presse écrite reste encore marginale.

Si le couple Radio-Tv s'observe dans toutes les tranches d'âges, il faut dire que cette consommation couplée est surtout la préférence des 35-45 ans et de ceux qui appartiennent aussi bien aux catégories des ouvriers qu'à celles issues des professions nécessitant une certification scolaire plus élevée. Ces individus résident aussi bien dans les zones rurales moyennes que dans les régions témoignant de forts signes de fragilité.

En revanche, la pratique combinée Tv-Internet s'observe beaucoup chez les plus jeunes, relevant notamment de la tranche d'âge allant de 15 à 35 ans. Là aussi, c'est un attelage d'individus faisant preuve aussi bien d'une scolarité modeste que d'un niveau de certification avérée. Leurs pratiques internet sont essentiellement organisées autour des réseaux sociaux, notamment Whatsapp et Facebook, mais aussi dans des groupes de discussions ou des pages d'informations de divertissement. Il s'agit d'une consultation de l'information qui s'effectue essentiellement par opportunisme. Les internautes issus du couple Tv-Internet se distinguent dans leurs pratiques. Leur consommation médiatique des médias traditionnels aussi bien que celle liée au numérique ne présente aucun lien. S'ils affirment clairement leur appétence pour le numérique, on note toutefois que les contenus consultés sont généralement distincts de l'actualité consommée à la télévision. Leur itinéraire sur la toile est beaucoup plus orienté vers des contenus en lien avec des envies personnelles préalablement connues. Les propos d'Antoine illustrent fort bien cette dualité des pratiques :

Je regarde souvent les infos à la télévision. Il faut dire que c'est assez rigide en termes de contenu, car quand je vais sur le Net, c'est beaucoup plus libre et souple. Je regarde directement ce qui m'intéresse et ce que je consulte n'a souvent rien avoir avec mes habitudes de consommation à la télévision. Les informations que je visionne à la télé sont essentiellement des actualités institutionnelles à la télévision nationale et quelques fois des infos internationales sur France 24. Mais quand je vais sur le Net, c'est pour avoir des infos beaucoup plus légères comme des faits divers ou encore des contenus divertissants²⁷⁸.

Par ailleurs, ceux qui préfèrent l'association Radio-Tv-Presse écrite sont issus des catégories socioprofessionnelles supérieures et appartiennent ou ont appartenu à des professions telles qu'enseignant ou administrateur civil. Socialement aisés, ils

²⁷⁸ Entretien réalisé le 7 février 2019.

comptent également parmi les personnes ayant exercé des fonctions politiques sans nécessairement faire preuve d'un niveau scolaire élevé. Ici, la spécificité de la profession ainsi que les activités militantes influent sur les pratiques d'information. Avoir été instituteur ou administrateur renvoi à des individus qui étaient à la gestion des affaires de la cité et dont la connaissance de l'actualité constituait une nécessité pour le bon fonctionnement de celle-ci. De même, manifester un enthousiasme pour les sujets en lien avec la politique impliquerait des dispositions à s'informer régulièrement.

En ce qui concerne la combinaison Radio-Tv-Internet, contrairement à la précédente, celle-ci regroupe des personnes de catégories socioprofessionnelles diverses. On les recrute chez les jeunes de 15 à 35 ans, mais aussi chez les 35-45 ans. Même si nous identifions quelques-uns ayant un niveau scolaire modeste, la plus grande majorité de ce groupe possède une certification scolaire assez élevée et fait montre d'une pratique intensive et d'une aisance dans la recherche de l'information sur les médias numériques, confirmant ainsi, les recherches portant sur le lien entre la consultation d'actualité en ligne et le niveau social des individus :

*Plus le statut social d'un individu serait élevé, plus il aurait d'appétence pour l'information en ligne*²⁷⁹.

Pour la plupart, ils se connectent régulièrement et contrairement au couple Tv-Internet dont l'entrée privilégiée pour s'informer se fait par la connexion aux réseaux sociaux, les individus appartenant aux pratiques pluri-médias Radio-Tv-Internet investissent la toile en consultant aussi bien les réseaux sociaux que les sites web d'informations. Très attachés à la consommation d'actualité par médias traditionnels, ils témoignent de pratiques internautes qui constituent une consultation informationnelle complémentaire effectuée hors ligne. L'objectif ici est de multiplier et croiser les sources d'information afin d'approfondir l'actualité obtenue hors ligne²⁸⁰. Ils privilégient les *pure players* et commentent souvent certaines publications. C'est en substance ce que nous déclare Nancy, enseignante du second degré :

²⁷⁹ GRANJON, Fabien, LE FOULGOC, Aurélien (2013), « Penser les usages sociaux de l'actualité », in Jouët JOSIANE, Rémy RIEFFEL (dir), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 32.

²⁸⁰ LE SAULNIER, Guillaume (2013), « La lecture de la presse en ligne. L'appropriation des contenus d'actualité au défi de la technique », in Jouët JOSIANE, Rémy RIEFFEL (dir), *S'informer à l'ère numérique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 62.

Généralement, je vais me connecter pour chercher à creuser certaines informations que j'ai pu écouter à la radio ou regarder à la télévision. De plus, cela me permet de diversifier les sources d'info pour en évaluer la qualité et la crédibilité de celles-ci. Il arrive quelquefois que je donne mon avis sur une information publiée sur le net ou de partager certains contenus »²⁸¹.

Il ne s'agit pas d'une pratique aventurière sur la toile, mais plutôt d'orientations ciblées dans la recherche d'informations. Cette pratique de cumul médiatique répond à une perspective de consommation d'actualités déjà investie dans les médias traditionnels telles que la radio ou la télévision.

2.3.2 Des pratiques entre pages « d'info-divertissement », pages d'informations locales Facebook et *pure players*

Une des singularités dans les pratiques médiatiques numérique en milieu rural s'observe dans leur inclination à s'informer sur les réseaux sociaux en général, et sur la plateforme Facebook en particulier. Si cette propension à consulter l'actualité sur ce réseau social a été démontrée dans la première partie, il reste que cette pratique ne se lit pas de façon uniforme. Les données de notre travail empirique ont permis de relever trois tendances distinctes de pratiques de consommation d'information sur Facebook, qui souvent se mêlent et s'entremêlent.

En premier lieu, nous observons un attrait pour la consultation des pages d'info-divertissement. Consacrées à l'origine au divertissement, ces pages finissent par opérer un glissement dans l'univers de l'actualité à la demande de leur internaute. En réponse à celle-ci, les administrateurs ne se limitent pas « à faire dans l'actualité » en délaissant le ton de leurs contenus d'origine. Bien au contraire, ils construisent plutôt un alliage d'information et de divertissement, qui connaît un réel succès auprès des internautes.

Cet intérêt manifeste pour ce format d'informations tient au fait que ces publications se caractérisent pour la plupart par l'usage d'un ton léger et humoristique dans l'articulation de l'actualité. Alors que les médias conventionnels abordent l'information avec sobriété et solennité, les pages d'info-divertissement s'affranchissent de tous ces critères formels pour proposer des contenus beaucoup plus courts, décalés, hilarants tout en informant le public.

²⁸¹ Entretien réalisé le 2 mars 2019.

Ces pages s'adaptent aux nouvelles formes de communication en alliant des contenus légers, des photos et des vidéos courtes et souvent des infographies dynamiques. L'objectif ici est d'aller à l'essentiel afin de captiver l'attention des lecteurs en leur offrant des éléments primordiaux de l'information. Il s'agit d'être plus efficace en s'adaptant aux consommations médiatiques des publics jeunes de 18 à 35 ans.

Dans certaines zones rurales, ce procédé informatif connaît un succès immédiat auprès des internautes. Dans un milieu où le taux d'alphabétisation des individus est relativement moyen et dont les principales préoccupations sont essentiellement orientées vers des questions de subsistance, le contact à l'actualité sous ce format ne peut qu'avoir un écho favorable. Il permet aux populations non seulement de s'informer, mais aussi d'échapper aux affres du quotidien grâce au caractère hilarant des contenus. Cette analyse est corroborée par les propos de Jacques, jeune ouvrier de 30 ans :

Les activités quotidiennes ne nous permettent souvent pas de passer de longueurs de minutes à lire tout un article de presse. De plus, ces contenus conventionnels sont souvent complexes à comprendre en raison des procédés linguistiques utilisés par certains journalistiques. Et donc, pour m'informer j'opte plus pour les pages d'infodivertissement. J'apprécie bien leur façon d'informer les gens. On peut bien rigoler, car elles utilisent une écriture qui tire à la dérision et dans laquelle elles font passer de façon astucieuse une actualité »²⁸².

Cette hybridation de genre n'est pas d'un type nouveau. Elle est déjà présente dans les médias traditionnels à travers un certain nombre de programmes dans le domaine :

L'info-divertissement est un genre hybride né dès avant la révolution numérique. Dès les années 1960, la télévision cherche à fédérer son public autour de l'information culturelle et politique en « encapsulant » celle-ci dans des dispositifs plus légers et moins formels que ceux traditionnellement dévolus aux émissions d'information dites « sérieuses ». En France, cette quête s'enclenche avant même la disparition du monopole de télé-diffusion [...] Cette vague de fond touche bien sûr l'ensemble des pays avancés. Les pays anglo-saxons, Etats-Unis en tête, ont sans doute été précurseurs. Là-bas, les talk-shows, ou émissions conversationnelles, font partie du paysage télévisuel depuis les années 1950²⁸³.

²⁸² Entretien réalisé le 9 mars 2019.

²⁸³BASSONI, Marc (2020), « Infotainment [info-divertissement] : vers une reconfiguration de l'espace médiatique ? ». Communication à la semaine de la presse (Bureau des médias de Sciences Po. Aix-en-Provence), Aix-en-Provence, France. fihal-02495482f.

L'usage massif du web 2.0 et des réseaux sociaux singulièrement amplifient seulement ce format en s'adaptant à des nouveaux publics. Mais si ce mode d'information a le mérite de faire circuler l'actualité par des moyens alternatifs et d'accrocher l'attention de ceux qui manifestent une hostilité aux contenus usuels dans les médias traditionnels, il n'est toutefois pas sans conséquence dans la qualité des informations diffusées.

Composés par des agrégateurs d'informations et n'ayant pas de qualification journalistique, il arrive parfois que les contenus diffusés dans ces pages soient à mille lieues de la vérité. Dans un contexte « d'infobésité », de circulation accrue de l'information et de la course outrancière aux contenus sensationnels, le piège de la diffusion de ce qu'il convient d'appeler des *fake news* n'est pas toujours très loin. De ce fait, la qualité de l'information se retrouve diluée pour laisser la plus grande place au caractère divertissant de la publication.

En misant sur une conversation qui se focalise de plus en plus sur les émotions et les affects de ses récepteurs, en acceptant que le divertissement cannibalise l'information, l'infodivertissement dévoyé ou subverti alimente ainsi le flux sans cesse croissant des messages qui s'affranchissent de tout rapport à la vérité documentée²⁸⁴.

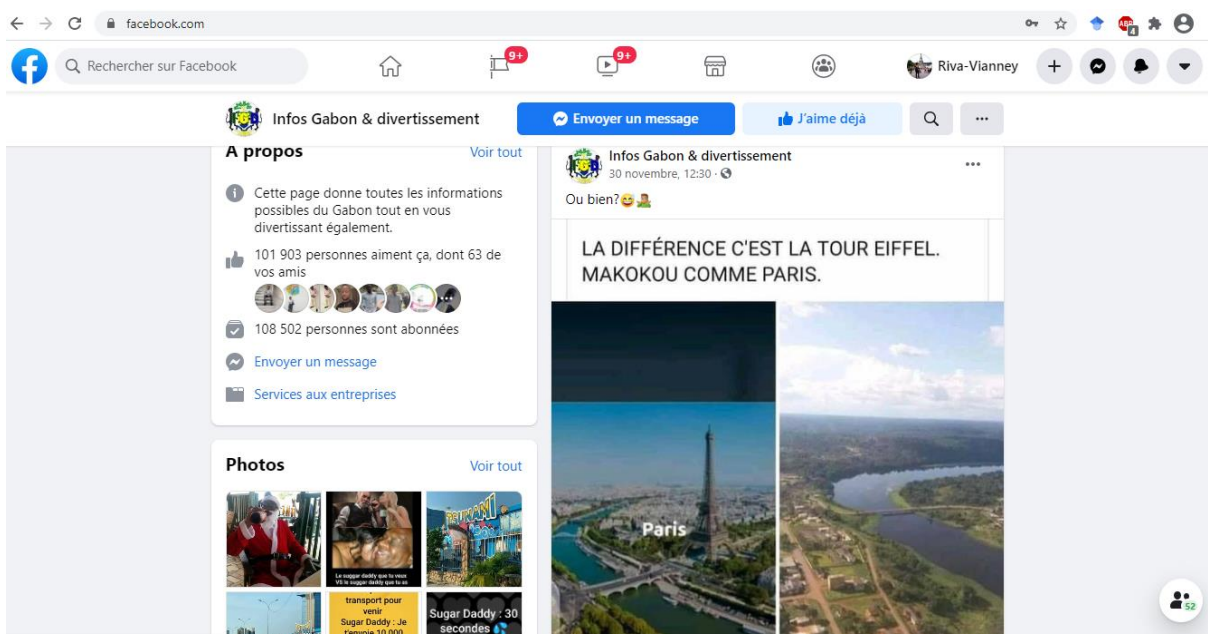
D'ailleurs, plusieurs enquêtés rappellent comment une publication de la page Facebook « Je ne suis pas Gabonais, j'ai juste de la chance » a pu faire circuler des fausses informations en publiant le décès d'un jeune homme qui aurait succombé aux blessures par balle d'un gendarme. La fausse information s'est répandue dans tout le pays. Après vérification et surtout investigation des journalistes des pages conventionnelles dédiées à l'actualité, il s'agissait plutôt d'un braquage qui aurait mal tourné. Les témoignages accumulés sur le terrain ne faisaient nullement mention de la présence d'un gendarme sur les lieux. Les propos d'Antoine traduisent cette méfiance envers certaines informations publiées par ces pages :

Certaines publications des pages de divertissement qui ont glissé sur le terrain de l'actualité sont à prendre avec beaucoup de pincettes. L'expérience a démontré que des informations sont publiées sans chercher à vérifier préalablement les faits. Du coup, on se retrouve très vite avec des rumeurs infondées qui circulent dans l'opinion avec tout cela que ça comme conséquence. C'est pourquoi, on a toujours le réflexe d'aller voir les publications sur d'autres pages pour être plus précis sur certaines informations²⁸⁵.

²⁸⁴ BASSONI, Marc (2020), *op., cit.*

²⁸⁵ Entretien réalisé le 20 février 2019.

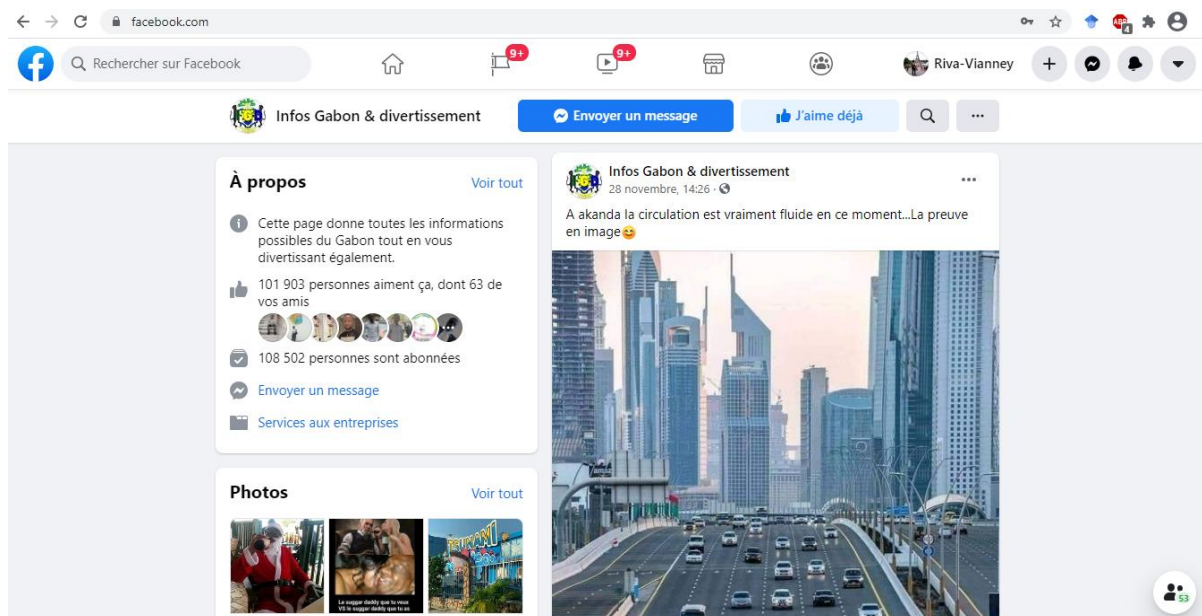
Capture d'écran n° 1 : Page Facebook « Infos Gabon et divertissement ».



Source : Facebook.com/Infos Gabon et divertissement

Cette publication est postée dans un contexte de dénonciation de la situation de précarité de certaines villes provinciales. La société civile exige alors des comptes auprès des autorités sur les investissements de l'État dans ces régions. Pour ironiser, cette page compare la ville de Paris et celle de Makokou (l'une des moins développée du pays) en indiquant qu'il manquerait juste la Tour Eiffel pour que celle-ci ressemble à la ville la plus touristique au monde.

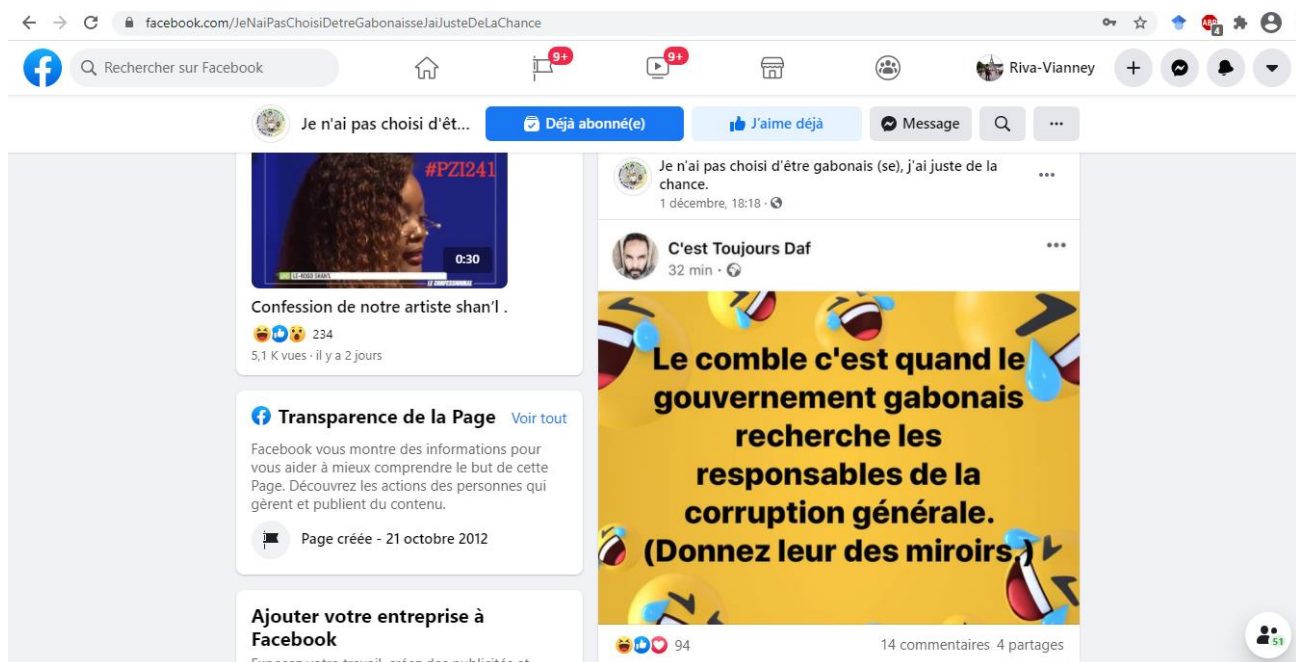
Capture d'écran n° 2 : Page Facebook « Infos Gabon et divertissement ».



Source : Facebook.com/Infos Gabon et divertissement

La commune d'Akanda a été créée à l'issue de l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations de football. Elle est réputée pour être une zone dans laquelle résident les personnalités nanties du pays. Le président de la République, les personnels de la haute administration publique et privée y vivent. Mais depuis quelques mois, les citoyens de cette contrée éprouvent de plus en plus de difficultés à circuler, en raison des embouteillages liés à un déficit de voie d'accès. Dans cette publication, la page nous informe de la situation vécue par les habitants d'Akanda en ironisant avec une photo illustrant une circulation de véhicules fluide dans une mégapole.

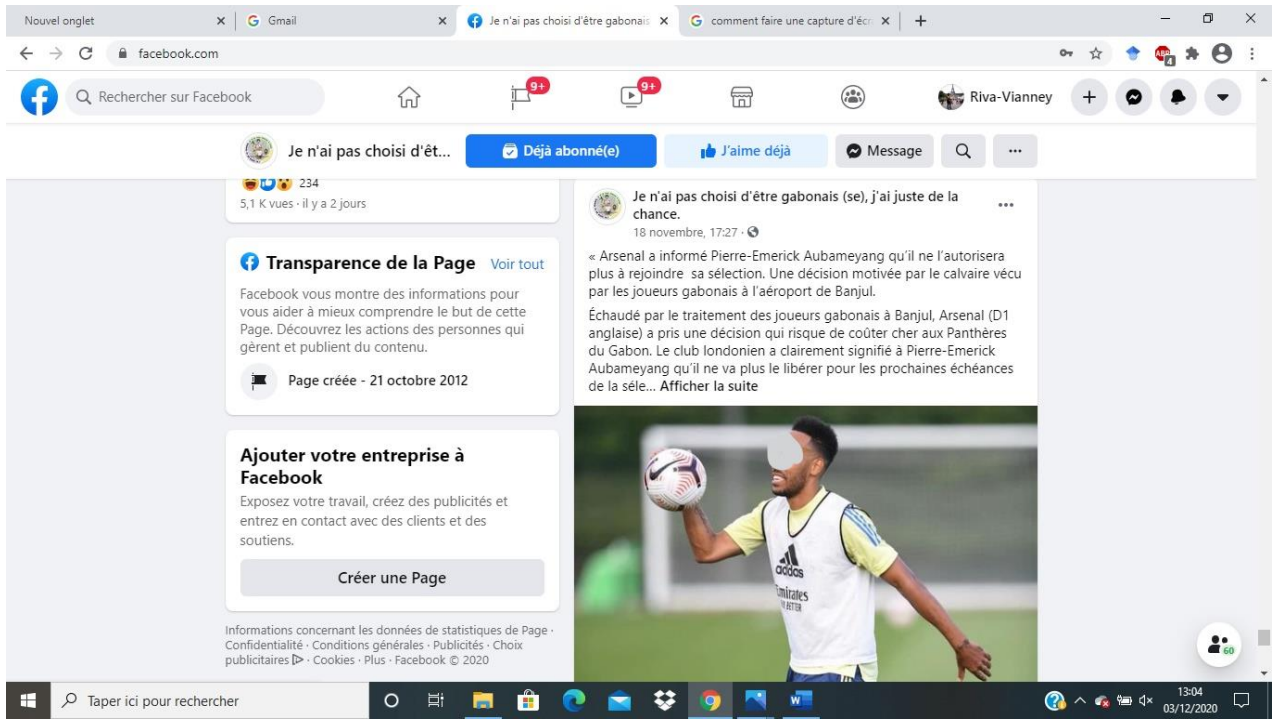
Capture d'écran n° 3 : Page Facebook « Je n'ai pas choisi d'être gabonais, j'ai de la chance »



Source : Facebook.com/ Je n'ai pas choisi d'être Gabonais, j'ai de la chance

Cette publication fait allusion à la campagne de lutte contre la corruption lancée par le gouvernement. Celle-ci a pour objectif d'informer les populations et d'identifier les niches de corruption au sein des administrations publiques et parapubliques. Or, depuis quelques mois plusieurs hauts fonctionnaires et même des Ministres de la République se sont fait épingler dans certaines affaires de malversations financières. La publication met en relief la contradiction entre l'engouement d'une telle campagne et des comportements illicites de ceux qui conduisent et assurent la gestion du pays.

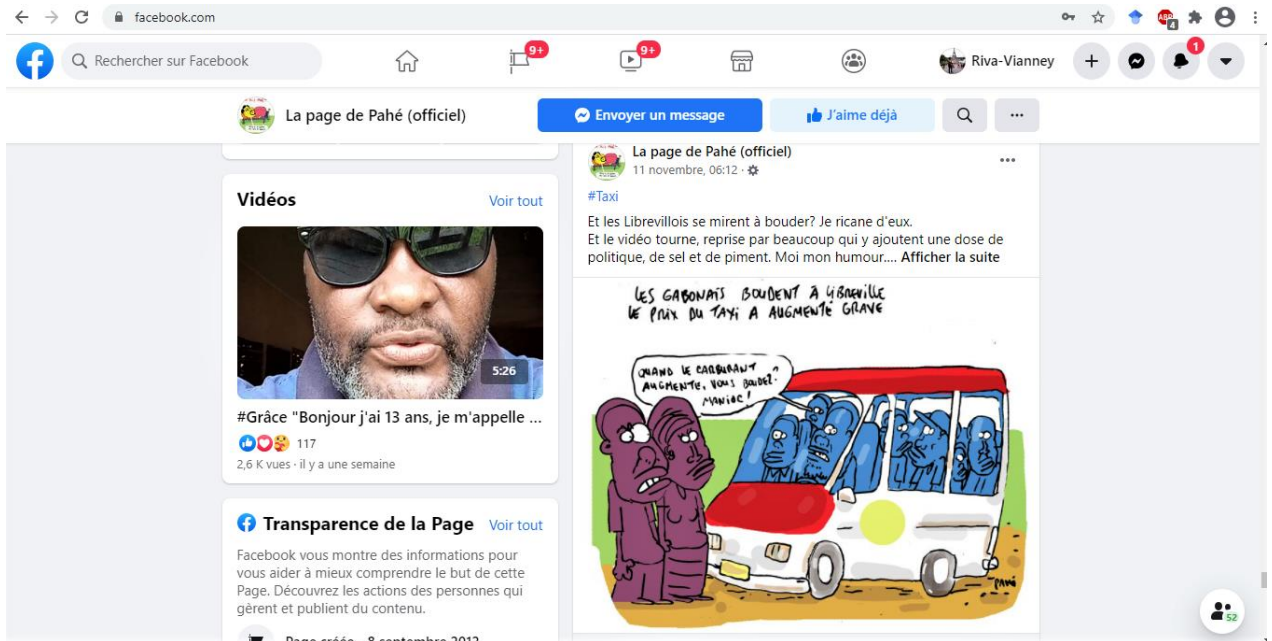
Capture d'écran n° 4 : Page Facebook « Je n'ai pas choisi d'être gabonais, j'ai de la chance »



Source : Facebook.com/ Je n'ai pas choisi d'être Gabonais, j'ai de la chance

Dans ce post, la page relaie une information publiée du site web d'actualité « Gabonreview ». Cet article publié le 18 novembre dans le pureplayers met en avant les inquiétudes du staff du club d'Arsenal sur le cas de Pierre Emerick Aubamaeyang après l'accueil dramatique de l'équipe de football gabonaise en Gambie.

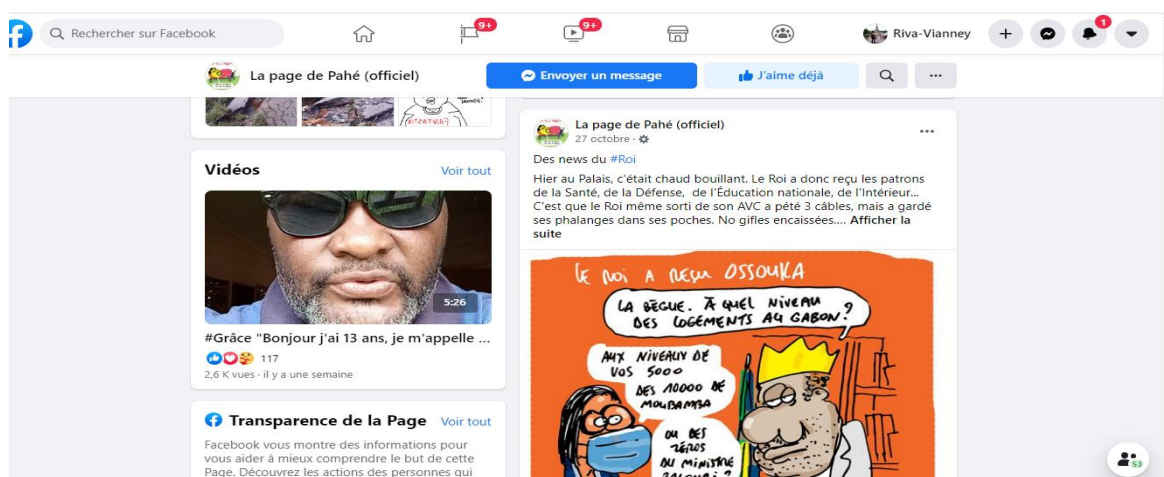
Capture d'écran n° 5 : Page Facebook « La page de Pahé (officiel) »



Source : Facebook.com/ La page de Pahé

Caricaturiste réputé et ayant fait ses services dans de nombreux médias au Gabon, Pahé finit par investir la toile en créant sa page Facebook. Fidèle aux grossissements des images et la dérision, Pahé met en scène dans cette publication la colère de la population face à l'augmentation du prix du taxi.

Capture d'écran n° 6 : Page Facebook « La page de Pahé (officiel) »



Source : Facebook.com/ La page de Pahé

Dans ce post, Pahé fait le compte-rendu de la rencontre entre le président de la République, le Premier ministre et des ministres de certains départements. Il met en scène les échanges entre le chef de l'État et Madame Ossouka, Premier ministre, chef du Gouvernement. En insistant sur les formes physiques des deux personnalités, le caricaturiste tourne en dérision les acteurs en présence.

Un autre marqueur distinctif de consommation médiatique en milieu rural se lit également dans l'attrait de la population à s'abreuver d'informations régionales ou locales dans les pages d'information Facebook.

À défaut de disposer d'une presse locale qui relierait l'actualité du terroir, les possibilités offertes par le numérique favorisent l'entrée de nouveaux acteurs dans le domaine de l'information. Si, en raison des difficultés économiques, les médias conventionnels n'ont pas pu saisir cette opportunité pour offrir régulièrement une information régionale en ligne, d'autres acteurs créent des pages Facebook régionales pour contourner cette contrainte, dont la mission principale est la mise en

visibilité des paysages et atouts touristiques de leurs régions ainsi que l'actualité de celles-ci.

L'intérêt manifesté par les populations pour ce genre de supports réside dans sa capacité à offrir une information ayant un lien direct avec la communauté d'appartenance de la page Facebook. Au-delà d'une mission de valorisation du territoire à travers les photos ou des vidéos, ces pages relaient les évènements ou des informations-service de leurs localités. L'objectif ici est double : aider les populations avec des contenus utiles d'une part, et entretenir un sentiment d'appartenance au même terroir, d'autre part. Le Prêtre et Professeur émérite de journalisme et d'ethnologie Gabriel Ringlet l'exprime, parlant de presse locale belge :

L'homme d'aujourd'hui trouverait donc dans l'information locale une solidarité et une reliance sociale. Il ne parle pas dans les ascenseurs, mais les nouvelles de ses voisins, de ses amis, des personnalités locales qu'il rencontre dans son journal lui donneraient un sentiment d'appartenance et de participation ²⁸⁶.

De plus, cet attrait est beaucoup plus marqué avec l'usage d'une identité discursive qui s'affranchit des canons traditionnels qui encadrent l'écriture journalistique. En effet, quand nous parcourons les publications de ces pages, nous constatons que le traitement de l'information est à mille lieues des conventions des médias professionnels. Nous avons plutôt une qualité d'écriture qui s'offre des libertés et dont l'essentiel du contenu se borne à extraire quelques indications d'une information.

Cette prise de distance avec les normes d'écriture de la profession n'est pas anodine. Elle peut s'expliquer par l'itinéraire professionnel des promoteurs de ces initiatives. Pour la plupart, leurs parcours n'ont aucun lien avec le métier de journaliste :

Ceux qui s'y engagent le font, le plus souvent, en amateurs, et prennent des libertés avec les codes de l'écriture journalistique ²⁸⁷.

Ce sont des citoyens que l'engagement est animé par la volonté de mettre en visibilité la localité et pousser au débat tous ceux qui y ont des attaches.

²⁸⁶ RINGLET Gabriel (1981), *Le mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière, , p.29.

²⁸⁷ TREDAN Olivier, GESTIN Philippe et LANGONNE Joël (2018), « Quand la presse locale s'efface », *Communication* [En ligne], vol. 35/2 | 2018, URL : <http://journals.openedition.org/communication/8701> ; DOI : 10.4000/communication.870. Consulté le 2 mai 2020

En outre, certaines de ces plateformes accordent une place importante au débat public en offrant la possibilité à tous les citoyens de s'exprimer librement. N'importe quel membre ayant assisté à un évènement et voulant publier ou commenter une information est invité à participer à l'animation du forum. Il s'agit de faire vivre la communauté en sollicitant la contribution de tout le monde et en refusant toute forme d'information institutionnelle. Leurs centres d'intérêt sont essentiellement axés sur des sujets de faits divers et de politique marqués par une critique contre les autorités publiques. Alban, administrateur de la page « Les enfants de Ndendé », nous le fait savoir :

Pour nourrir ce sentiment d'appartenance à un même terroir, il ne faut pas restreindre la possibilité de publication à quelques individus. Bien au contraire, l'ouverture à une publication libre et à tous est une invitation à la contribution de tous pour bâtir notre communauté. Mais la plupart, l'information se résume à des faits divers et à exprimer leur mécontentement à l'égard des dirigeants politiques, qui vivent aux frais du contribuable sans être capables de changer le quotidien des populations rurales »²⁸⁸.

Capture d'écran n° 7 : Page Facebook « Infos Makokou »

The screenshot shows the Facebook interface for the page 'Infos Makokou'. The main content is a post from December 8, 2019, reporting a car accident at a 'carrefour la mort' (death intersection) in Mbolo. The post includes a photograph of a yellow car that has rolled over into a ditch, with several people standing nearby. The page also features a sidebar with 'Pages connexes' (related pages) and a section for 'Ajouter votre entreprise à Facebook' (add your business to Facebook).

Source : Facebook.com/ Infos Makokou

²⁸⁸ Entretien réalisé le 12 mars 2019.

Capture d'écran n° 8 : Page Facebook « Mabanda Infos »



Source : Facebook.com/ Mabanda Infos

En troisième lieu et dans des proportions différentes, certains ruraux marquent leur intérêt à consulter les *pure players*. Il s'agit des journaux qui n'offrent pas de déclinaisons en imprimé. Leur existence se limite à leur présence sur le web. Et contrairement aux autres plateformes décrites *supra*, celles-ci sont souvent à l'initiative d'anciens journalistes issus de la presse écrite et n'étant plus en phase avec l'identité discursive de leurs anciens employeurs. C'est aussi un secteur investi par des promoteurs qui manifestent une vive inclination pour les métiers de l'information et du web.

Cette attention portée aux *pure players* par une catégorie des ruraux tient au fait que cette presse se singularise par sa stratégie éditoriale. En effet, l'offre de contenu proposée n'épouse pas les conventions des médias dominants. Les sujets abordés, le ton employé ainsi que le traitement des angles sont souvent en rupture avec ceux issus de la presse traditionnelle :

Ces pratiques alternatives se définiraient par le recours à des sources nouvelles et moins officielles, par un appel accru à la participation des lecteurs-internautes, tant pour la création de contenus (user-generated contents) que pour la veille (signalement des sujets, buzz) ou l'animation du site

(commentaires, forums), et, enfin, par une volonté éditoriale délibérée de s'extirper de l'agenda médiatique impulsé par les médias dominants²⁸⁹.

Les récits rapportés de la part de certains ruraux témoignent ainsi d'une hostilité aux discours convenus des médias traditionnels. Convaincues que le contenu de cette presse laisse entrevoir une certaine complaisance avec une catégorie d'hommes politiques, les populations ne cachent pas leur préférence pour les offres informationnelles des *pure players*. Toutefois, cette appétence est à relativiser, d'autant plus que la consultation des *pure players*, ici, vient en complément des pratiques informationnelles déjà effectives dans les médias traditionnels.

De même, il est reproché aux *pure players* un traitement marginal des régions. Les ruraux ont le sentiment de faire partie du parent pauvre dans le traitement de l'actualité dans ces supports. L'observation faite sur le contenu de ces médias laisse effectivement apparaître un déséquilibre dans le traitement de l'information nationale. La vie en région est quasi inexistante, et quand elle est abordée, elle se borne à relater des faits anecdotiques. L'impression qui se dégage est une forme d'exclusion de l'arrière-pays dans l'actualité nationale. D'ailleurs, certains de nos interlocuteurs lors de notre périple dans l'hinterland, évoquent l'expression « Presse Librevilloise » au lieu de presse nationale, en référence à la capitale politique et administrative, pour désigner ces *pure players* :

Nous lisons régulièrement la presse en ligne, notamment celle qui n'a aucun lien avec la radio, la télé et la presse écrite. Si l'on apprécie bien le contenu et la forme avec laquelle les sujets sont traités, il reste que la quasi-absence des sujets relatifs à la vie dans les régions et dans les villages nous déçoit un tout petit peu. Et quand on entend souvent que ces médias font partie de la presse nationale, on est bien curieux de savoir à quoi renvoie le qualificatif « nationale » quand on sait que c'est juste une partie du pays qui se taille la part belle dans le contenu des journaux²⁹⁰.

À travers ces propos, nous comprenons aisément qu'une catégorie de citoyens ne se reconnaisse pas dans certains contenus proposés par les *pure players*. En ayant un contenu qui met en visibilité l'actualité d'une partie du territoire au détriment de l'autre, la presse en ligne en général et les *pure players* en particulier présentent les mêmes insuffisances que les médias traditionnels gabonais. Si l'on

²⁸⁹ Béatrice Damian-Gaillard, Franck Rebillard et Nikos Smyrniaios (2009), « La production de l'information web : Quelles alternatives une comparaison entre médias traditionnels et pure players de l'internet », *Communication au colloque New Media and Information*, Athènes, 6-9 mai.

²⁹⁰ Entretien réalisé le 9 mars 2019.

reconnaît qu'ils se distinguent par leurs stratégies éditoriales, en revanche, en ce qui concerne la prise en compte d'un maillage national dans le traitement de l'actualité, les *pure players* partagent un lien commun avec les médias dominants : ils se caractérisent par une focalisation sur des sujets des grandes villes et un reliai marginal de la réalité sociale en milieu rural.

Toutefois, à la décharge de ces sites d'information, il faut dire que la couverture de l'actualité nationale nécessite le déploiement des journalistes sur toute l'étendue du territoire national et donc la mobilisation de gros moyens financiers. Or la restriction du marché publicitaire ainsi que les difficultés financières liées à un modèle économique défaillant limitent leur champ d'action dans la production de l'information. Il ne faut pas perdre de vue que...

[...] Les différentes étapes de l'élaboration des nouvelles, la sélection des sujets dignes d'être traités [...] sont étroitement dépendantes des logiques économiques et éditoriales des différents médias. Cette dimension de l'activité médiatique, située en amont de la diffusion de l'information, est peu visible au public. Elle n'en a pas moins un rôle essentiel : celui de définir la physionomie de l'agenda médiatique²⁹¹.

Capture d'écran n° 9 : Pureplayers « Gabonreview »

Page d'accueil inforoute241 Deontologie Mentions légales contact Subscription par RSS

GABON Review
L'information quotidienne sur la vie du Gabon

TOUS PRÊTS POUR LA REPRISE ASSALA GABON SA

POLITIQUE ÉCONOMIE SOCIÉTÉ SPORT ENVIRONNEMENT CULTURE FAITS DIVERS AFRIQUE SOS CONSO

Mouila : Deux trafiquants d'ivoire mis hors d'état de nuire

poste par Stevie Mounombou / 16 décembre, 2020

habana Tu cliques, tu mises, ton chauffeur arrive! Disponible sur airtel

YVES ROCHER FRANCE
OUVERTURE PROCHAINE AU GABON!
1 RUE LAFOND-BRETTONNET
EN FACE POSTE CENTRALE
LIBREVILLE - GABON
TÉL : 011 74 53 96/97/98
EMAIL : CONTACT@YVES-ROCHER.GA

François de Salle Sandaogo et son complice Oumar Kourouma ont été arrêtés le 15 décembre à Mouila, en possession de pointe d'ivoire. Les présumés trafiquants risquent jusqu'à 10 ans de prison selon dispositions de l'article 388 du Code pénal.

Source : Gabonreview.ga

Edité par le groupe de presse Inforoute 241, ce média est cofondé par deux professionnels du journalisme Luc Lemaire et François Ndjimbi. Le premier a fait ses

²⁹¹ MARTY, Emmanuel, REBILLARD, Franck, POUCHOT Stéphanie et LAFOUGE Thierry (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web : Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français », *Réseaux*, n° 116, la Découverte, p. 35.

preuves dans plusieurs rédactions internationales en qualité de journaliste scientifique, le second a été journaliste indépendant dans de nombreuses rédactions nationales, aussi bien dans la presse écrite que la presse en ligne. Leur livraison en capture d'écran *supra* illustre bien cette tendance à ne voir l'information en région que sous le prisme des faits divers. Ici, il s'agit de la ville de Mouila, capitale provinciale de la Ngounié dans laquelle des trafiquants d'ivoire viennent d'être mis aux arrêts.

Capture d'écran n° 10 : Pureplayers « info241 »

The screenshot shows the website <http://info241.com/en-faillite-le-principal-distributeur-de-presse-ecrite-au-gabon,5545>. The page features a navigation bar with categories like ECONOMIE, INTERNATIONAL, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, SPORTS, and VIDÉOS. A prominent red banner at the top reads "URGENT Coronavirus : le bilan épidémiologique du Gabon au 16 décembre 2020". Below this, a yellow banner states "DANS L'ACTU DU JOUR" and "IAVIRUS : LE BILAN ÉPIDÉMIOLOGIQUE DU GABON AU 16 DÉCEMBRE 2020 +++ VACCINS COVID-19 : L'OMS NÉGOCIE AVEC PFIZER ET MODERNA POUR LES PAYS PAUVRES +++ D".

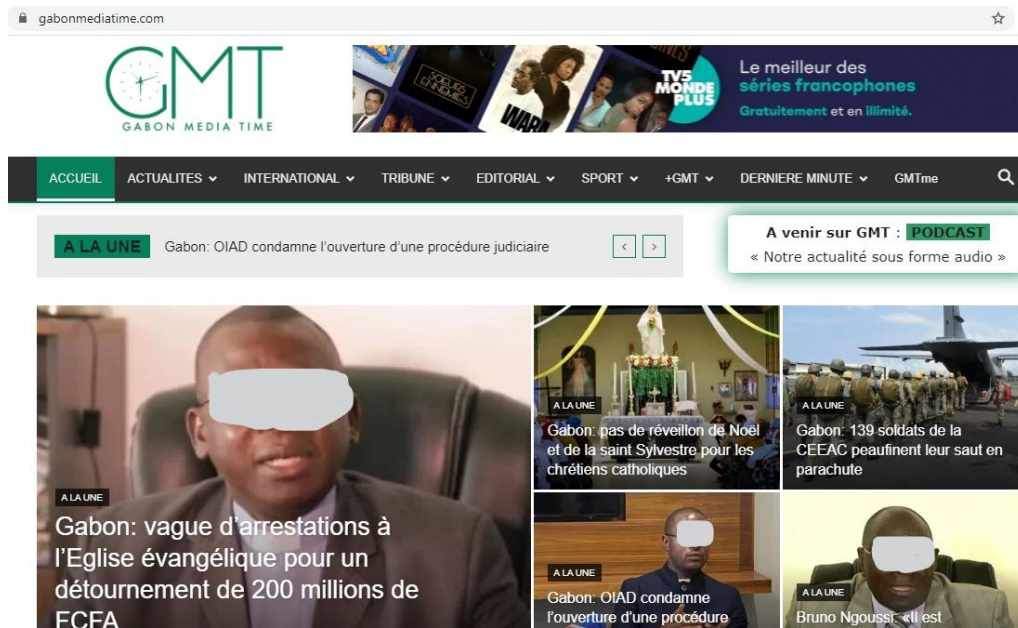
The main article is titled "BANQUEROUTE En faillite, le principal distributeur de presse écrite au Gabon va fermer ses portes !". It is published on December 8, 2020, at 18h57min. The article includes an image of newspaper front pages, one of which has the headline "Billie-By-Nze veut tuer la presse!".

On the right side of the page, there is a COVID-19 statistics dashboard for Gabon. It displays the number of active cases as 9351. Other statistics include 63+ deaths and 9204+ recoveries as of December 14, 2020. The dashboard also shows 84 active cases and a QR code for more information.

Source : <http://info241.com/en-faillite-le-principal-distributeur-de-presse-ecrite-au-gabon, 5545>

Média d'informations générales appartenant au groupe Binto Média Group, Info241 tente depuis peu à se faire remarquer dans l'univers des *pure players* gabonais. Malgré quelques critiques des lecteurs, le média dirigé par deux passionnés du journalisme Cédric Mouziégou et Rostano Mombo, respectivement Directeur d'exploitation et Rédacteur en chef, offre un contenu qui est régulièrement consulté.

Capture d'écran n° 11 : Pureplayers « info241 »



Source : Gabonmediatime.com

Gabonmediatime est un média en ligne du groupe Global Media Time dont le fondateur Harold Leckat, juriste de formation, assure la direction depuis 2016. Très présent sur les réseaux sociaux, ce média gagne en notoriété et en crédibilité auprès des internautes en raison d'une bonne réactivité dans la circulation de l'information et de bonnes analyses sur les politiques publiques menées par le Gouvernement.

Essentiellement composée de jeunes passionnés des technologies de l'information de l'information et de la communication, Gabonmediatime est très souvent dans le viseur de l'autorité de régulation des médias au Gabon. Malgré une accalmie depuis quelques mois, ce média a longtemps été sous le coup de nombreuses suspensions de paraître.

Capture d'écran n° 12 : Pureplayers « Gabonactu »

The screenshot shows the homepage of the website gabonactu.com. The navigation bar includes links for ACCUEIL, ACTUALITÉS, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, NTIC, ENVIRONNEMENT, TOURISME, CULTURE, SPORTS, and CONTACT. The main content area is divided into sections. The 'FAIT DIVERS' section features several news items:

- Un chef de quartier retrouvé mort dans sa maison à Moanda** (15 décembre 2020)
- Les gangsters de l'ex RTG terrorisés à leur tour par la police (communiqué)** (8 juillet 2020)
- Vidéo choquante sur la bastonnade d'un garçonnet : l'instigateur aurait été arrêté** (16 juin 2020)
- Gabon : un bailleur expulse sa locataire atteinte du Coronavirus** (10 juin 2020)
- Vandalisme du stade d'Oyem : arrestation de deux militaires impliqués** (4 juin 2020)
- Saturation des morgues de Libreville : inhumations à titre d'indigent autorisées** (18 mai 2020)

Below the 'FAIT DIVERS' section is the 'ENVIRONNEMENT' section, which includes:

- Trois villageois arrêtés en possession de 7 pointes d'ivoire à Ndende**
- Éducation environnementale : 40 enseignants formés dans le cadre d'un programme initié par**

On the right side of the page, there are two advertisements: one for NESCAFÉ Classic and another for MBOLANI GABON, which promotes 'Choisis une alimentation de qualité pour qu'ils apprennent mieux' and features images of NIDO milk powder cans.

Source : Gabonactu.com

2.3.3 Un investissement différencié selon les professions

Si dans les villages moyens, nous pouvons observer des pratiques numériques constantes et dans une moindre mesure, accessibles à un grand nombre d'acteurs sociaux, dans les campagnes fragiles en revanche, la réalité est toute autre. En effet, une ligne de distinction entre ces milieux nous donne à voir que les pratiques informationnelles dans les villages défavorisés sont liées à la profession. Dans un article fort intéressant, Jean-Baptiste Comby et ses collègues²⁹² démontrent déjà le lien entre les pratiques informationnelles en ligne et les sociabilités professionnelles. En analysant les pratiques en ligne de huit groupes appartenant à la classe supérieure « en tâche de fond », ils postulent une corrélation entre leur investissement dans le numérique et les métiers liés à la communication dont ils sont issus.

Dans notre travail, ce lien entre la qualité et l'intensité des pratiques numériques et les « sociabilités professionnelles » s'observe plutôt à partir du métier d'enseignant. Nombre d'enquêtés rencontrés au cours de notre itinéraire à travers

²⁹² COMBY, Jean-Baptiste, DEVILLARD, Valérie, DOLEZ Charlotte, RIEFFEL Rémy (2011), « Actualités et citoyenneté à l'ère numérique », *Réseaux*, volume 29, n° 170, Paris, La Découverte, p. 93.

les zones rurales fragiles nous le font savoir. C'est le cas de Dany, un jeune enseignant que nous avons interrogé alors qu'il était accompagné de ses collègues :

Dans notre métier, il est important que nous soyons informés de tout ce qui se passe dans notre environnement aussi bien sur le plan local, national ou international. La transmission des savoirs intègre la formation des citoyens à l'esprit critique dont l'analyse de l'actualité ne serait être soustraite. Les réseaux sociaux et toutes les autres formes de communication numérique sont ainsi un moyen privilégié pour s'informer pour ceux d'entre nous qui sont éloignés des activités des grandes villes²⁹³.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer cet investissement massif des enseignants en milieu rural contrairement aux autres corps de métiers et acteurs sociaux.

Pour la plupart, leur âge varie entre 30 et 35 ans, c'est-à-dire un âge qui les prédispose *a priori* à une certaine aisance dans l'usage des nouveaux canaux d'information et de la communication. À cela, s'ajoutent les influences de leur lieu de formation. En effet, les écoles de formation aux métiers d'enseignant se trouvant dans la capitale administrative du pays, notamment à Libreville, les enseignants qui sont affectés plus tard dans les zones rurales ont préalablement intégré les attitudes de l'univers social urbain, dont l'usage d'internet. En quittant les villes pour les villages, ils apportent avec eux « des manières de faire » et notamment des pratiques d'information essentiellement axées autour du numérique. Nous observons ainsi une forme de sédimentation dans les compétences d'usage chez ces enseignants.

Il ne faut pas perdre de vue en outre que se connecter à internet nécessite la mobilisation de revenus. Dans des lieux isolés du pays, plongés dans la précarité et où le tissu industriel est quasi inexistant, disposer d'un capital économique permettant une consultation régulière des informations sur internet n'est pas à la portée de tous. Généralement les seuls fonctionnaires du pays à être présents sur l'ensemble du territoire national, et même dans des conditions désagréables, les enseignants justifient leur intensité des usages du numérique par leur disposition de ces ressources constantes.

En outre, la mission d'enseignant étant essentiellement orientée vers la transmission des savoirs, et donc d'éducation et d'instruction, on ne saurait imaginer des enseignants qui ne soient pas équipés de ces nouvelles technologies de

²⁹³ Entretien réalisé le 12 février 2020.

l'information. D'autant plus que ces moyens constituent un outil utile pour parfaire leurs connaissances à travers l'actualité dans des domaines ayant un lien avec leur champ de compétence. C'est donc un canal privilégié pour être informé dans la profession. Jeune enseignant d'histoire-géographie, Gervais nous l'explique :

Dans ma discipline, le contenu de certains chapitres me recommande d'être souvent en phase avec les événements qui se passent dans le monde. Et comme, je ne peux être partout en même temps, les réseaux sociaux et les sites d'information me permettent de suivre l'actualité dans le monde. Certains contenus me servent souvent d'appui pour expliquer des aspects de quelques chapitres²⁹⁴.

Enfin, il convient de noter que pour la majorité des enseignants interrogés, s'informer en ligne est motivé par des raisons syndicale et politique. Nous avons pu constater que nombre d'entre eux sont très actifs dans les activités politiques de leur localité, et d'autres y occupent même des postes de responsabilités, aussi bien dans les syndicats que dans des partis politiques représentés à l'échelle locale.

Photographie n° 9 : Village Koumameyong



Photo : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

²⁹⁴ Entretien réalisé le 12 février 2019.

Pour conclure cette partie, nous retiendrons que le milieu rural au Gabon est un territoire protéiforme. Cette caractéristique est à l'origine des expériences plurielles dans l'investissement des médias par les populations. Tout au long de cette phase de notre rédaction, notre argumentation a démontré que les pratiques dans les villages disposant des infrastructures favorables aux activités de connexion internet n'étaient pas identiques à celles qui présentaient des difficultés en termes d'équipement. Et même dans certaines campagnes très avancées dans le domaine des technologies en raison de leur proximité avec des centres urbains, les questions liées aux fractures d'usages ou encore au non-usage volontaire ont révélé des dissemblances, jusqu'au sein d'un même territoire. En outre, ces disparités ont également été observées dans les combinaisons de consommation médiatiques ainsi que dans les pratiques informationnelles.

L'usage de plus en plus croissant de ces nouvelles technologies a conduit les spécialistes dans le milieu académique à se questionner sur les configurations du lien social à l'aune du numérique. La suite de notre travail sera donc consacrée à l'analyse de ce pan des études des usages des Tic en milieu rural.

TROISIÈME PARTIE

**Une prégnance des construits de sociabilité traditionnelle et
une reconfiguration du lien social en ligne et hors ligne**

L’imbrication entre les nouveaux médias et les sociabilités connaît de nombreux bouleversements en raison des mutations de technologies de l’information et de la communication. Le basculement à la mobilité des outils de communication, qui affranchit les usagers de toute contrainte d’espace physique, reconfigure les contacts sociaux et donc la capacité à avoir accès à d’autres individus. Les procédés de création et de maintien des liens sociaux sont fortement corrélés aux nouveaux dispositifs de communication. Cette troisième et dernière partie de notre recherche entend examiner ces mutations du lien social dans un environnement marqué par un usage croissant des médias numériques en milieu rural. Pour ce faire, cette phase de notre travail est ordonnée en trois chapitres.

Le premier se donne pour objectif de mettre en visibilité les différents discours en lien avec la perception des populations sur les nouveaux médias. Il s’agit de voir ce que représentent les médias numériques chez les ruraux afin de mieux cerner les sociabilités qui en découlent. Le deuxième se propose de démontrer la prégnance des espaces et des moments traditionnels de communication sociale dans les sociabilités en milieu rural. Le troisième met en exergue les reconfigurations de création et de maintien des liens sociaux à travers l’usage des médias numériques.

Chapitre I – Une représentation ambivalente des médias numériques en milieu rural

Les notions de représentation et de sociabilité sont consubstantielles. Les représentations sont un moyen privilégié pour nous renseigner sur les relations sociales. Elles donnent la possibilité d'interpréter la forme des liens sociaux :

Ce sont les représentations sociales, en donnant des valeurs, des caractéristiques à la sociabilité qui permettent aux individus, mais aussi aux chercheurs, de la qualifier. Elles orientent, influencent, ajustent les pratiques de sociabilité. En effet, en fonction des représentations (représentations idéales, intentionnelles, latentes) à l'égard des relations sociales, les individus vont adopter, voire adapter leurs comportements dans les relations. En retour, au cours des interactions, les pratiques vont transformer en partie les représentations sociales, les ajuster, notamment si les représentations liées aux situations sociales vécues sont différentes des représentations préalables aux situations. Les représentations sociales permettent d'appréhender la sociabilité²⁹⁵.

La notion de représentation donne lieu à des définitions diverses et variées. Serge Moscovici nous met déjà en garde sur la difficulté de saisir cette notion :

Si la réalité des représentations sociales est facile à saisir, le concept ne l'est pas [...] du fait de sa position mixte au carrefour d'une série de concepts sociologiques et d'une série de concepts psychologiques²⁹⁶.

Si pour Denise Jodelet, la représentation est une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourante à la constitution d'une réalité commune à un ensemble social²⁹⁷, Jean-Claude Abric, quant à lui, semble beaucoup plus explicite sur le concept :

Une représentation sociale est un ensemble organisé d'informations, d'opinions, d'attitudes et de croyances à propos d'un objet donné. Socialement produite, elle est fortement marquée par des valeurs correspondant au système socio-idéologique et à l'histoire du groupe qui la véhicule pour lequel elle constitue un élément essentiel de sa vision du monde²⁹⁸.

On comprend aisément que la notion de représentation sociale est multidimensionnelle. Elle touche un nombre varié de secteurs et celui des liens avec les mé-

²⁹⁵ DUARTE, Paulette, BOUEZARI, Mohammed, COUIC, Marie-Christine, (2007), *Internet : la sociabilité des sociétés médiatisées*, Paris, PUCA, p. 64.

²⁹⁶ MOSCOVICI, Serge (2004), « Chapitre premier. La représentation sociale : un concept perdu », Serge Moscovici (dir.), *La psychanalyse, son image et son public*. Paris, Presses Universitaires de France, p.39.

²⁹⁷ JODELET, Denise (1989), « Représentations sociales : un domaine en expansion », in Denise Jodelet (Ed.), *Les représentations sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 36.

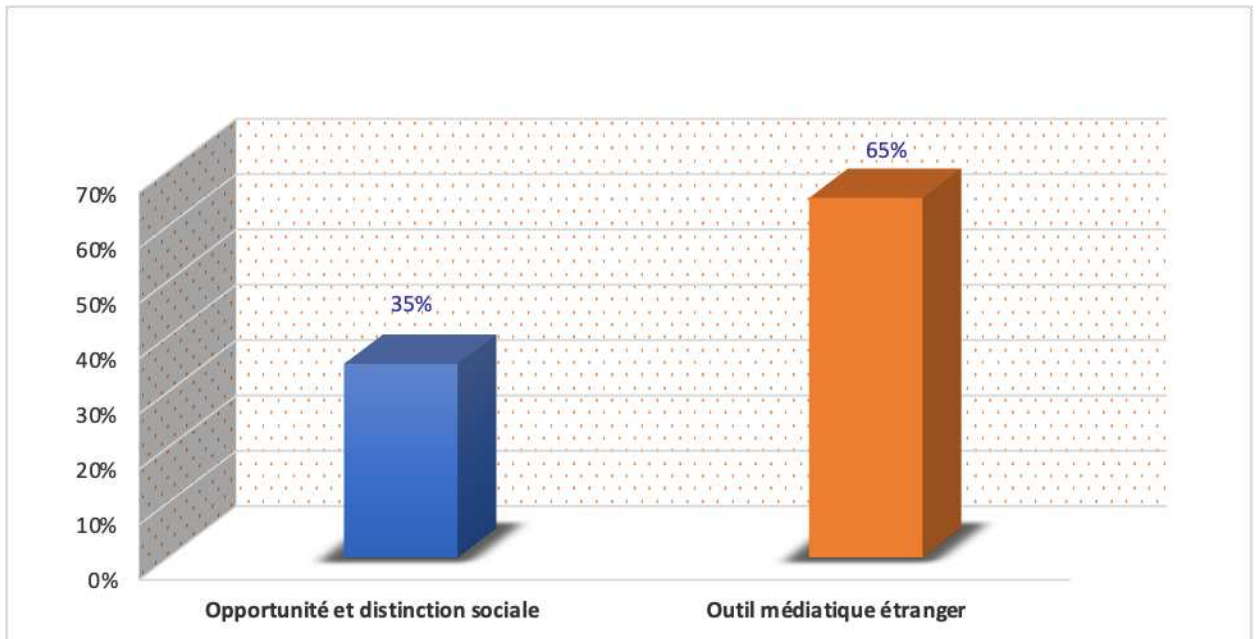
²⁹⁸ ABRIC, Jean-Claude (2003), « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales », in Jean-Claude Abric, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville Saint-Agne, Erès, p. 59.

dias numériques n'est pas en marge. Considérées comme un concentré d'opinion, un univers de connaissances, les représentations sociales constituent une voie privilégiée pour rendre compte des liens entre des acteurs sociaux et un objet. De même, elles nous informent sur la construction de ce lien avec le monde et l'environnement qui nous entoure. Pour Scali Cohen-Scali, Pascal Moliner et Patrick Rateau,²⁹⁹ les représentations sociales sont le fruit d'une activité mentale. Elles permettent de rendre présent à l'esprit un objet ou un évènement absent ou dont la maîtrise et la connaissance ne sont que partielles. Les représentations sociales fournissent des critères d'évaluation de l'environnement qui permettent, à l'occasion, de justifier ou de légitimer certaines conduites.

Les discours, les émotions ou encore les gestes contiennent des traces de notre sociabilité et constituent un maillon essentiel pour mieux comprendre les imaginaires autour des médias numériques en milieu rural au Gabon. En fait, nous proposons de mettre en visibilité les perceptions des populations sur les potentialités offertes par ces nouveaux supports. Pour y parvenir, nous avons analysé les questionnaires et les entretiens de manière thématique selon la perception des médias numériques donnée par les ruraux. Nous avons résumé chaque réponse en un ou plusieurs sous-thèmes, puis nous avons regroupé des sous-thèmes en insistant sur la proximité de sens de chaque réponse retenue. À l'issue de cette opération, plusieurs thèmes et sous-thèmes émergent. Les graphiques qui suivent dans ce chapitre rendent compte de ces occurrences.

²⁹⁹COHEN, Scali, MOLINER, Pascal et RATEAU, Patrick, (2002), *Les représentations sociales : pratique des études de terrain*, Rennes, PUR, p. 11.

Graphique n° 9 : Représentations des médias numériques (N=300)



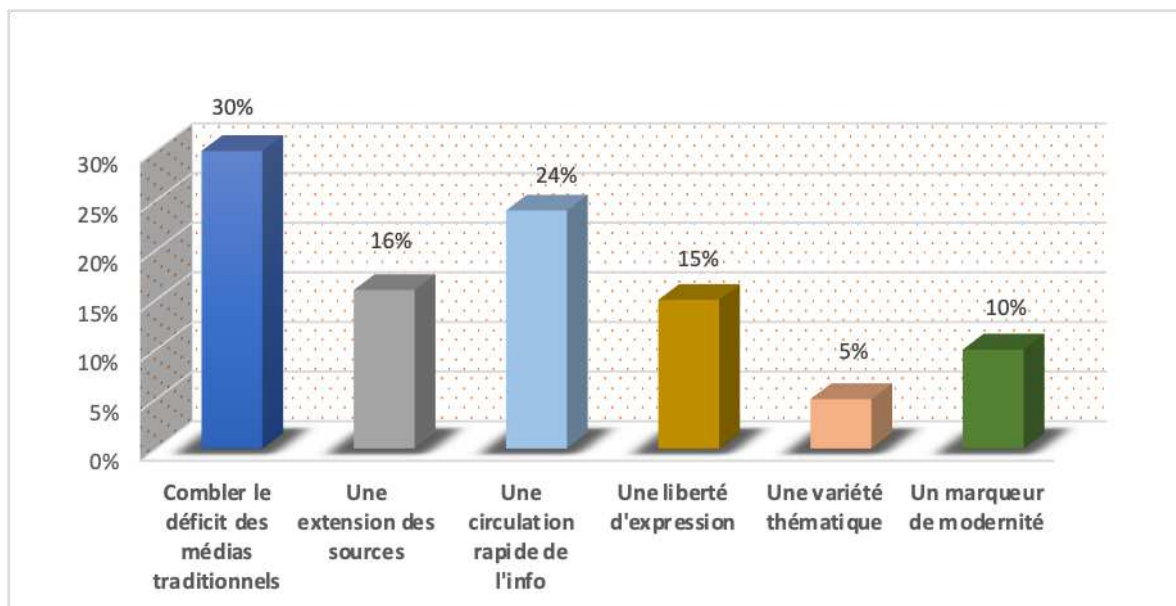
Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Les données recueillies sur le terrain font ressortir deux tendances majeures sur le regard des populations au sujet des médias numériques : l'une montre que ces dispositifs numériques constituent des outils étrangers dont la mission est d'occidentaliser les peuples marginalisés (ils représentent 65 % de notre échantillon) ; l'autre considère que ces nouveaux médias constituent une opportunité et une forme de distinction sociale entre ceux qui sont plus outillés et ceux dont l'usage fait défaut. Mais en quoi ces représentations constituent-elles une opportunité ou un outil médiatique étranger au milieu rural ?

Les réponses recueillies auprès des populations enquêtées ont été résumées dans le graphique page suivante.

1.1. L'usage des médias numériques en milieu rural comme opportunité

Graphique n° 10 : Les médias numériques vus comme une opportunité (N=105)



Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

En premier lieu, les discours recueillis lors de notre étude sur le terrain mettent en visibilité les avantages technologiques de ces nouveaux supports médiatiques. En effet, les médias numériques constituent d'abord une bouée de sauvetage dans des milieux reculés et souvent déliés de l'État central. D'autres explications se présentent parallèlement, en termes d'élargissement des sources et de participation aux débats dits « citoyens ».

1.1.1. Les réseaux sociaux en tant que « bouée de sauvetage », ouverture des sources et opportunité de débats

Les réseaux sociaux permettent en effet aux populations d'être informées en tout lieu et à tout moment grâce au téléphone mobile. Ils autorisent une circulation de l'information beaucoup plus rapide que les médias traditionnels (24 %). De plus, la capacité d'accessibilité, même dans les coins les plus éloignés du monde, confère à ce mode d'information une relation appréciée sur le terrain. D'autres récits laissent à voir que ces nouveaux médias viennent compenser le déficit en installation d'infrastructures de réception de la télévision ou de la radio déjà criard dans de nombreuses régions rurales (30 %). L'information internet à travers le téléphone mobile est vue par les populations comme une issue de secours pour les mainte-

nir en éveil sur ce qui se passe aussi bien sur le plan national qu'international. C'est ce que nous révèle Régis, jeune infirmier de 33 ans :

En raison d'un réseau d'infrastructure de transmission défectueux, il est impossible pour nous ici, de regarder la télévision ou d'écouter la radio. Les récents travaux de l'opérateur de téléphonie mobile Gabon Télécom ont permis au village de disposer d'une connexion internet. Celle-ci nous offre les possibilités de nous informer de temps en temps grâce aux médias numériques sur le net. Et donc, à l'absence de la radio et de la télévision, c'est un parfait moyen pour prendre connaissance de ce qui se passe dans le monde³⁰⁰.

En second lieu, d'autres y voient la possibilité d'étendre leurs sources d'information (16 %) et de diversifier les sujets traités dans les médias (5 %). Longtemps leurs pratiques médiatiques oscillent entre la radio, la télévision et dans une moindre mesure la presse écrite. L'arrivée des médias numériques contribue désormais à la mobilisation d'une gamme variée de sources d'information multipliant ainsi qu'à une consommation de plus en plus abondante et diversifiée de l'information. La télévision et la radio nationale ne constituent plus les médias par excellence du traitement de l'information : très souvent considérées comme inféodées au landerneau politique et économique, elles côtoient aujourd'hui une panoplie de dispositifs qui offrent d'autres perspectives dans la perception de l'actualité. Ces nouveaux médias se montrent très critiques par rapport aux actions des gouvernants, n'hésitant pas à dénoncer les injustices et les égarements des hommes politiques. Refusant de se soumettre à l'agenda des médias traditionnels, ils plaident pour une information construite par et pour les citoyens. Elvia, jeune élève au Collège public de Mabanda, nous confie ainsi :

L'essentiel du contenu de Gabon télévision et Radio Gabon se limite à faire des éloges aux activités du gouvernement et à celles du Parti démocratique gabonais (P.D.G.), le parti au pouvoir. Or, il y a tellement des choses qui se passent dans le pays qui ne sont pas abordées par ces médias. C'est à ce niveau que les réseaux sociaux sont d'un apport dans la qualité de la diffusion de l'information dans le pays. Grâce à Facebook, nous savons qu'il y a eu un accident dans la province voisine ou encore que le réseau routier a été coupé en raison des intempéries de la nuit dernière. En fait, ces moyens de communication nous offrent des informations essentielles au bon fonctionnement de la vie sociale³⁰¹.

Enfin, nos enquêtes révèlent la dimension participative offerte par ces nouveaux dispositifs d'information comme des supports d'émancipation démocratique. Vivant dans un contexte où la verticalité est érigée en mode de gestion du territoire,

³⁰⁰ Entretien réalisé le 2 mars 2019.

³⁰¹ Entretien réalisé le 4 mars 2019.

les préoccupations des habitants de la base ont toujours des difficultés à rencontrer un écho auprès des décideurs au sommet. Ainsi, les médias numériques sont comme des remparts pour les populations de l'hinterland. Ils proposent des possibilités d'interagir avec l'information, de partager, de commenter, de produire et même de publier des contenus. Convaincus de contribuer à la production et à la circulation de l'information, ils refusent de laisser le terrain de la construction de l'actualité aux seules mains des médias traditionnels. Ainsi, les réseaux sociaux tels que Facebook, Whatsapp ou encore Youtube constituent des moyens constitutifs d'une alternative, où se nourrit le débat public dans un pays dans lequel la liberté de s'exprimer est sous le regard sourcilieux des gouvernants. Les populations y voient une ouverture de la parole longtemps prise en otage par les pouvoirs publics. Leur mobilisation dans la sphère numérique peut amener les décideurs politiques à reconsidérer ou à adapter un projet. Il est donc possible désormais qu'un groupe d'individus appartenant à un champ social précis puisse mobiliser des acteurs sociaux à travers les nouveaux médias pour revendiquer leurs droits. N'ayant pas de liens contraignants avec la sphère politico-économique, ils jouissent d'une indépendance dans le contenu de leur publication.

Cette tendance à célébrer les prises de parole des usagers ordinaires sur la toile contribue grandement à formaliser ce qu'il convient d'appeler « Le journalisme citoyen ». L'appellation consiste à voir chez les usagers ordinaires une capacité à contribuer à l'élaboration de l'information journalistique, au point qu'ils soient capables d'exercer le métier de journaliste ou de reporter. L'information ne vient plus du haut vers le bas. On assiste à une remise en cause des médias publics nationaux, et à une construction verticale de l'information. Ils sont de plus en plus nombreux à filmer et à commenter leur réalité sociale dans les réseaux sociaux. C'est ce que Joël De Rosnay désigne par une « *co-régulation citoyenne* »³⁰². Les nouveaux médias constituent un moyen privilégié pour une parole publique affranchie de toute pesanteur politique. Ils sont perçus comme des outils d'émancipation et de surveillance citoyenne. Enseignant de 33 ans, Richard en témoigne :

Certains hommes politiques des localités rurales ont très souvent apporté de mauvaises informations à certains décideurs de la haute administration, en déformant la réalité des réalisations de certains projets dans de nombreux villages. J'ai encore le souvenir d'un député de la contrée qui était chargé de coordonner les travaux d'aménagement d'eau et d'électricité dans la zone. Après avoir reçu les fonds dédiés, et versé la

³⁰² DE ROSNAY, Joël (2006), *La révolte du pronétariat. Des mass média aux médias des masses*, Paris, Fayard.

première tranche à l'entreprise, il s'est volatilisé dans la nature. Et l'entreprise n'est pas allée au terme des travaux. Les photos et les vidéos réalisés et publiés sur Facebook par les habitants, ont interpellé la Primature. Et quelques jours après, une enquête avait été ouverte sur la gestion de ce projet. C'est juste pour dire que ces nouveaux outils technologiques sont utiles pour l'information, mais aussi pour la mobilisation des citoyens³⁰³.

1.1.2. Une « régulation citoyenne » à nuancer

Ces développements appellent de notre part quelques remarques. Les premières concernent les caractéristiques des enquêtés. En effet, l'essentiel des personnes interrogées sont des jeunes élèves ou fonctionnaires. Leur âge oscille entre 16 et 33 ans. Pour la plupart, ils disposent d'un capital culturel moyen et revendiquent une certaine modernité dans leur manière de vivre. Celle-ci est sous-tendue par une forte fréquentation et des contacts constants avec l'univers des milieux urbains.

En outre, s'il est vrai que le web offre de nouvelles possibilités de circulation de l'information avec une plus grande diversité de sources d'information, il faut toutefois relever que cette diversité est assez relative quand on évoque les thèmes abordés sur certains supports. Lorsque l'on fait le tour de la toile, à l'exception de quelques pages ou groupes Facebook qui se démarquent par une originalité dans le traitement de certaines informations, l'immense majorité des médias en ligne se borne à retraiter l'information. La diversité de l'information tant célébrée par les laudateurs de ces nouveaux médias semble ici faire défaut. Cette tendance au retraitement journalistique est déjà évoquée par Franck Rebillard pour la France :

Au final, même si elles sont de natures diverses, les relations sont donc très nombreuses entre les différents espaces de publication. Ces derniers participent tous à un mouvement de circulation des informations [...] La « circulation circulaire de l'information » pointait un amoindrissement de la diversité des représentations journalistiques du réel. Celles-ci ne sont guère plus variées avec l'internet, et sont noyées sous le déferlement ubiquitaire de contenus reproduits automatiquement.³⁰⁴

La multiplication des sources d'informations n'est donc pas un gage de diversité de thèmes dans les médias en ligne. D'autant plus que l'expérience sur le terrain

³⁰³ Entretien réalisé le 28 février 2019.

³⁰⁴ REBILLARD, Franck (2006) « Du traitement de l'information à son retraitement. La publication de l'information journalistique sur l'internet », *Réseaux*, vol. n° 137, n° 3.

nous donne à voir une forme de redondance dans le traitement des sujets dans la toile, comme si ces dispositifs s'abreuvent à une seule source d'information.

De même, sans nier l'importance de la dimension participative dans les interactions entre les internautes pour l'affirmation d'un espace de liberté, il convient toutefois de noter que cet élan à une démocratie de la prise de parole dans la toile est à nuancer. En premier lieu, parce que les participants dans les échanges dans la toile ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la société. Seule, une minorité participe au débat dans les réseaux sociaux. Ils appartiennent majoritairement à une catégorie socio-professionnelle élevée et sont pour l'ensemble outillés dans l'usage de nouveaux médias. Les propos de Franck Rebillard illustrent bien cet état de fait :

Le constat est identique à propos des internautes actifs dans les sites participatifs : publier sur le web est avant tout l'apanage des ingénieurs du social. Et de facto, il est faux d'affirmer – et malheureusement vain d'espérer – que tous les individus, sans exception ni disparités, peuvent créer des contenus sur l'internet. Développer un discours argumenté en public, comme dans le cas des blogs d'actualité ou sur les sites de journalisme participatif, relève du « régime de la parole critique » et nécessite « des ressources linguistiques et argumentatives (...) sans doute très inégalement distribuées ». Les individus ne possédant pas cette compétence sociale de la production d'intelligibilité sur le vécu sont écartés de la création de contenus que l'internet publicise. Tout comme, a fortiori, ceux qui n'ont purement et simplement pas accès à l'internet³⁰⁵.

En second lieu, les vertus d'un renouvellement de l'espace public, qui déboucherait *in fine* sur une démocratisation de la parole publique tant vantée dans les discours des promoteurs de ces nouveaux médias, sont à relativiser. D'abord, les discussions sur la toile ne semblent pas être normées de courtoisie. Elles ressemblent souvent à de fortes empoignades où s'échangent beaucoup plus des insultes que des interventions argumentées :

D'autres chercheurs contestent également l'hypothèse de l'émergence d'un nouvel espace public en ligne. Ils constatent que les forums sont souvent le siège de ces guerres d'injures (flame wars) où les internautes défendent violemment des opinions dont ils ne veulent plus démordre [...] Les débats en ligne ne correspondent pas aux caractéristiques de l'espace public, à savoir un débat entre égaux où les arguments rationnels prévalent et où on cherche à élaborer une position commune. Internet ne répond qu'à la première caractéristique. Les internautes peuvent

³⁰⁵ REBILLARD, Franck (2007), « Le journalisme participatif, de l'idéologie à la pratique », *Argumentum*, n° 6, p.11-23.

effectivement échanger sur un pied d'égalité. En revanche, l'échange argumenté est loin d'être toujours la règle³⁰⁶.

Puis, si l'on reconnaît que les médias numériques ont joué un rôle essentiel dans ce qui convient d'appeler « le printemps arabe », il faut aussi préciser que depuis peu, plusieurs gouvernements autoritaires n'hésitent pas à déployer des stratégies pour réduire le débat démocratique sur la toile. Cela va de l'investissement des faux profils pour contrebalancer l'impact des interventions qui ne leur sont pas favorables à l'interruption des services internet comme ce fut le cas lors des élections présidentielles de 2016 au Gabon.

1.2. L'usage des médias numériques en tant que marqueurs de distinction sociale

Les médias numériques connaissent un intérêt croissant en milieu rural, au point que savoir en faire usage permet de se distinguer dans le corps social. En effet, dans un milieu en proie à certaines difficultés et souvent déconnecté de certaines villes du pays, faire preuve d'un capital culturel pour l'information numérique confère à l'utilisateur un sentiment de supériorité par rapport aux ruraux dont l'usage fait défaut. Cette posture se lit dans un premier temps par l'acquisition d'un téléphone portable adapté à l'utilisation des applications numériques d'informations.

1.2.1. L'usage du téléphone mobile comme premier marqueur de distinction sociale

Ce n'est d'ailleurs pas anodin que l'on désigne au Gabon un appareil qui est dépourvu de ces fonctionnalités par l'expression un « Allô Allô » pour faire remarquer qu'il est juste limité aux strictes fonctions d'appel et d'envoi d'un message classique à son correspondant. Cette attention différenciée du téléphone portable est aussi constitutive d'une distinction des acteurs sociaux en milieu rural. Il s'opère donc deux blocs distincts : l'un revendiquant l'appartenance à une certaine « modernité » à partir d'un usage régulier des médias numériques ; l'autre, considéré comme retardataire, ne vivant pas avec l'air du temps parce qu'il ne dispose pas d'un outil de communication pour consulter des médias numériques. Une ligne de clivage s'établit ainsi, entre ceux s'estimant « plus évolués », « plus modernes » et ceux qui appartiennent à « l'Ancien monde ».

³⁰⁶ FLICHY, Patrice (2008), « Internet et le débat démocratique », *Réseaux*, vol. 150, n° 4, p. 159-185.

1.2.1. L'usage des réseaux sociaux comme marqueur d'urbanité, donc de « modernité »

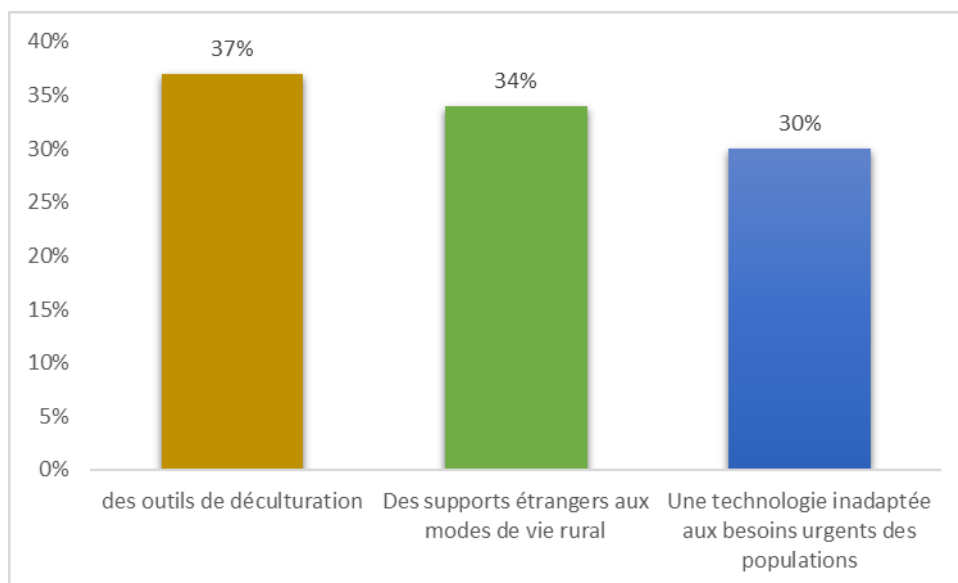
Cette perception des « nouveaux médias » tient au fait que l'usage des médias numériques est d'abord une pratique essentiellement urbaine. Ceux qui témoignent d'une certaine aisance pour ces outils vivent dans les grandes villes et dont les migrations de vacances autorisent les contacts avec les ruraux. Ces déplacements de population qui s'effectuent dans les deux sens sont porteurs de certaines influences. La ville étant vue comme le lieu de la modernité, de l'évolution ou du développement des mentalités en référence à l'Occident, c'est donc d'abord par imitation, mais surtout par correspondance aux modes de vie des citoyens que les ruraux les plus en contact avec le monde urbain manifestent leur intérêt pour les médias numériques.

Faire preuve d'un usage stabilisé des médias numériques dans l'imaginaire collectif en milieu rural est ainsi synonyme d'être à « la page ». C'est donc une pratique valorisante qui délivre une reconnaissance sociale immédiate auprès des autres acteurs sociaux. Elle permet d'avoir une idée de soi à travers les regards des autres membres de la communauté.

1.3. Des dispositifs médiatiques perçus comme des machines de déculturation, en décalage avec les contextes sociaux et économiques de certains territoires ruraux

Si certains voient aux « nouveaux outils du numérique » une opportunité à saisir dans l'écosystème médiatique, d'autres en revanche en perçoivent un danger pour la stabilité des us et coutumes des régions rurales. En effet, lors de nos échanges avec nos interlocuteurs, dans une partie de l'imaginaire populaire, les médias numériques constituent des objets de la mondialisation qui sont régulés par le marché et dont les plus faibles subiraient de graves conséquences. Celles-ci pourraient s'observer dans la déstructuration des modes de vie traditionnels. Le graphique de la page suivante nous fournit des indications quant à ce type de perception au sein du monde rural.

Graphique n° 11 : Les médias numériques vus comme des supports étrangers au milieu rural



Source : Riva Vianney M'boumba M'boumba

Le graphique montre qu'ils sont 37 % à considérer les médias numériques comme des outils de déculturation. D'autres estiment que ce sont des supports extérieurs au mode de vie rural (34 %). Tandis que 30 % les perçoivent comme une technologie inadaptée aux besoins de premier ordre des populations en milieu rural.

1.3.1. Des usages numériques associés à des « cultures urbaines » jugées menaçantes

Pour ces derniers, le pouvoir des technologies de l'information et de la communication constituerait un broyeur des sociétés traditionnelles dont la première manifestation est déjà marquée par cette attirance des jeunes ruraux à s'identifier aux pratiques sociales des personnes vivant en zone urbaine. Le discours critique se dirige en effet depuis peu contre ce qu'il est de plus en plus convenu de désigner par « l'occidentalisation » des conduites de vie chez les jeunes. Cette « perte » transparaît dans les manières de se vêtir, dans le genre d'écoute musicale pratiquée ou dans la qualité des échanges verbaux :

Ces choses sont assez dangereuses pour nos enfants ici. Leur comportement n'a plus rien à voir avec ceux des personnes vivant dans les villages. Pour certains, ils ne parlent plus bien leur langue vernaculaire. Pour d'autres, c'est leur manière de se vêtir ou encore leur goût à vouloir mimer les habitudes venues d'ailleurs, généralement vues dans ces

*choses-là. Ma petite fille passe l'essentiel de son temps devant son téléphone alors qu'il y a des travaux champêtres à effectuer*³⁰⁷.

Les outils ne sont effectivement pas neutres, ils véhiculent des valeurs qui influent sur l'environnement socioculturel. C'est d'ailleurs le sens de la remarque de Josiane Jouët :

*Les petits médias, à l'instar de toute technologie, ne sont pas des instruments neutres. Les nouveaux systèmes de communication qu'ils génèrent, systèmes à petite échelle, voire micro-systèmes, sont tout autant que les mass média intégrés dans le réseau de domination économique et commerciale du néo-colonialisme. La dépendance en matière de hardware et des services de maintenance se double d'une pénétration culturelle exogène insufflant leurs « modes d'emploi »*³⁰⁸.

L'appropriation d'un dispositif technique peut donc neutraliser les valeurs sur lesquelles se repose l'identité culturelle des usagers. D'autant plus que dans ces médias numériques, foisonnent des contenus étrangers qui n'ont pas nécessairement un lien avec la société dans laquelle ils s'inscrivent. La vie dans le monde rural est rythmée par un certain nombre d'activités, entre autres, la chasse, la pêche, la médecine issues des cultures du terroir ou encore la maîtrise de la parole au corps de garde. L'acquisition et la pérennité de l'identité culturelle du terroir passent inéluctablement par la connaissance qui encadre ces activités. Or, les contenus diffusés par ces technologies sont constamment à mille lieues des pratiques traditionnelles à l'œuvre en milieu rural. Ce sont des médias qui font généralement circuler des manières de vivre extérieur à la ruralité.

C'est la thèse soutenue par Serge Latouche. Elle met en avant une déculturation massive des peuples du sud à laquelle contribueraient les industries du monde occidental. Présenté comme une solution pour les pays du sud, le développement tant vanté par l'Occident constitue plutôt une forme d'asservissement des peuples au mode de vie et aux valeurs du capitalisme. Dans ce sens, les médias numériques sont perçus ici comme des agents destructeurs des cultures du continent noir³⁰⁹.

Outre cela, ces nouveaux dispositifs de communication ne semblent pas être utiles aux régions rurales au vu de nombreuses difficultés élémentaires qui restent encore à satisfaire.

³⁰⁷ Entretien réalisée le 28 février 2019.

³⁰⁸ JOÛET, Josiane (1979), « Critique de l'utilisation des media légers dans le Tiers Monde », *Revue Tiers-Monde*, tome 20, n° 79, p. 561.

³⁰⁹ LATOUCHE, Serge, (2005), *L'Occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte, 170 p.

1.3.2. Des usages numériques considérés comme superficiels

Les tenants de cette posture des médias numériques estiment que les besoins primaires tels que disposer de l'eau potable, des meilleurs soins de santé et une scolarisation de bonne qualité, constituent des problématiques fondamentales à résoudre en milieu rural. C'est en ce sens qu'Alain François Loukou, enseignant-chercheur en Sic à l'université de Bouaké déclare :

Comment, en effet, avoir la volonté réelle d'initier des projets et de mobiliser des ressources pour le développement d'infrastructures encore perçues comme un luxe improductif alors que se posent dans le même temps des problèmes sensibles et jugés prioritaires comme la santé, la nourriture, l'eau potable, l'éducation, l'électrification ou encore les routes ? Face à de tels défis, il apparaît presque légitime pour maints Africains de développer une vision négative, voire hostile, vis-à-vis de ces TIC qu'ils apprennent en fait à découvrir. Aussi, plutôt que de les considérer comme une véritable opportunité de développement, les considèrent-ils comme inutiles, voire intrinsèquement inaptes au développement et donc ne méritant pas que les États y consacrent des investissements conséquents et ce, malgré les discours flatteurs visant à faire croire à une adhésion politique à un projet de société concernant les TIC³¹⁰.

De même, la circulation de l'information à travers les médias classiques notamment la télévision et la radio doit être assurée avec fluidité. Or, cela fait défaut dans de nombreux villages et l'immense majorité des populations qui y vivent sont d'un âge avancé, et se présentent donc, *a priori*, insuffisamment préparées à ces outils numériques. De plus, la consommation de ces médias nécessite la disposition constante d'un capital économique. Ce qui ne semble pas être la chose la mieux partagée dans la plus grande partie de ces régions. Le coût jugé trop élevé pour consulter l'information en ligne constitue un frein dans des zones déjà empêtrées dans la précarité ambiante. Dans ce genre de condition, la perception des ruraux sur les médias numériques se construit sur une tonalité négative. Leur rôle apparaît en inadéquation avec les réalités socio-économiques dans certains territoires ruraux.

Notons que les personnes soutenant cette approche sont essentiellement d'un certain âge, entre 40 et 65 ans. Elles se présentent de revenus modestes et ne disposent pas pour la plupart des connaissances minimales requises pour investir

³¹⁰ LOUKOU, Alain François (2011), « Les TIC au service du développement en Afrique », *tic & société* [En ligne], Vol. 5, n°2-3 | 2e sem. 2011 / 1er sem. 2012, mis en ligne le 20 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1047> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1047>. Consulté le 08 décembre 2020.

les médias numériques. La grande majorité manifeste un lien fort avec les coutumes locales.

Au terme de ce chapitre, on peut dire que les populations rurales ont une perception distincte des médias numériques. Nous repérons d'une part, celles qui estiment que ces supports sont utiles pour les territoires isolés vis-à-vis de grands centres urbains, notamment dans les villages en manque d'infrastructures de réception des médias traditionnels. De même, elles apprécient la dimension participative de ces outils dans un pays où la prise de parole est largement contrôlée. Nous repérons d'autre part des populations qui voient en ces supports un véritable danger pour les modes de vie au village. Elles perçoivent les médias numériques comme des vecteurs de déstructuration des coutumes locales et considèrent que les difficultés sociales liées aux besoins de première nécessité sont beaucoup plus importantes que les avantages procurés par les usages de cette technologie « venue de l'Occident ».

Chapitre II – Le poids des réseaux traditionnels de production et de circulation de l'information dans les sociabilités rurales

Une des difficultés majeures dans la notion de sociabilité tient au fait qu'elle désigne une diversité de situations. Cette hétérogénéité est à l'origine de la complexité à définir cette notion, comme l'affirme Patricia Signorile :

Une des caractéristiques les plus apparentes de la notion de sociabilité est d'être souvent convoquée et paradoxalement peu définie en elle-même. C'est qu'en effet, cette notion désigne une réalité complexe et polymorphe qui se développe au sein d'un ensemble de relations concrètes, abstraites, affectives, qui s'expriment à travers le langage et le comportement avec la famille, les amis, les voisins, les collègues, lors des rencontres, mais aussi par le biais des mécanismes de la solidarité, et plus largement par des normes et des règles. Un ensemble d'identités vécues, relationnelles et fictionnelles qui construit ainsi le maillage de l'appartenance collective privée ou publique. D'une manière générale, la sociabilité désigne donc une aptitude à engager des relations sociales avec autrui, mais également l'ensemble des relations qu'un individu, ou un groupe entretiennent avec d'autres. La sociabilité se définit ainsi comme l'expression élémentaire du lien social. Les relations de sociabili-

té deviennent alors des composantes et des facteurs de l'intégration sociale ³¹¹.

L'apparition des médias numériques a largement nourri les débats sur l'impact de ces technologies sur les sociabilités. Ces dispositifs techniques sont très souvent présentés comme une mécanique qui favoriserait un éclatement du tissu social en médiatisant les liens sociaux, engendrant ainsi une forte individualisation entre les acteurs sociaux. Or, avant la diffusion de ces outils modernes, il importe de relever l'existence d'un certain nombre de modes de communications traditionnels très ancrés en milieu rural. Les liens interpersonnels au sein des communautés, les rencontres liées à l'organisation d'évènements sont autant d'espaces et de situations de mise en commun des populations en milieu rural. Ces moments d'échanges, de circulation d'information et d'éducation sont des réceptacles de socialisation des individus. Dès lors peut-on dire que l'irruption massive des « nouveaux médias » met à mal ces instances de socialisation ancestrales au point d'assister à un délitement du lien social ? L'ancrage de ces modes de communication hérités des ancêtres ne s'affirmerait-ils pas davantage au point qu'il serait excessif d'évoquer un étiolement de la vie en société en milieu rural ? Ce chapitre entend démontrer le rôle des réseaux traditionnels d'information et de communication et leur impact dans les sociabilités dans un contexte d'usage croissant des médias numériques en milieu rural au Gabon.

2.1 La famille comme cadre par excellence de socialisation

Il est difficile de parler de sociabilité en Afrique et surtout en milieu rural sans évoquer l'importance de la famille dans la construction du lien social. En effet, cette dernière constitue le pilier sur lequel les individus forgent leur éducation.

2.1.1. Un rôle primordial dans la socialisation des enfants

C'est au sein du cocon familial que les enfants expérimentent leurs premiers contacts sociaux.

Dans le cadre de notre étude, nous avons pu constater que l'institution familiale joue un rôle primordial dans la construction des sociabilités en milieu rural. La particularité de celle-ci s'observe dans sa forme. La famille en milieu rural est extensible du cadre simple de la mère et du père. En effet, contrairement à une conception généralisée de la famille en Occident, essentiellement axée autour des deux

³¹¹ <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02084311/document>. Consulté le 10 janvier 2021.

générateurs et des enfants, la famille en Afrique traditionnelle s'étend aux grands-parents, aux oncles, aux tantes. Il est même coutumier de retrouver au sein d'un même habitat, le père, la mère, les enfants, les grands-parents, les oncles et les enfants de la sœur de la mère.

De plus, la parentalité ne se limite pas aux liens consanguins.

2.1.2. Une conception étendue au-delà de la cellule nucléaire

Dans de nombreux villages de notre corpus, nous avons observé que les liens de parenté étaient aussi sociaux. Cette forme de parenté résulte du fait que vivre dans un espace en commun en milieu rural génère de forts liens sociaux au point qu'il n'est pas excessif de considérer même son voisin comme un membre de la famille. Ici,...

[la] filiation est souvent associée à la notion d'attachement, au sens de la relation qui unit deux ou plusieurs individus à travers la valorisation de l'importance qu'ils ont l'un pour l'autre ou les uns pour les autres³¹².

C'est fort à propos que Camille Kuyu Mwissa, enseignant-chercheur en anthropologie juridique déclare à ce sujet :

La parenté africaine n'est pas l'expression statique de rapports de consanguinité ou d'alliance. Elle est créatrice de relations nouvelles dans le temps et dans l'espace ; du fait que nous employons l'expression communauté de vie, nous interférons non seulement avec une organisation sociale spécifique, mais aussi avec une organisation spatiale. Toute communauté parentale implique un enracinement qui rend à un certain niveau toute interprétation du phénomène parental africain indissociable de l'analyse des relations de l'homme et de la terre³¹³.

La vie en société s'organise en communauté. Les rapports sociaux et les activités se mènent essentiellement en collectivité. Et comme le dit la sociologue Irène Théry,...

[...] c'est le quotidien partagé, l'exercice des responsabilités éducatives par le parent, les échanges affectifs entre lui et l'enfant qui tissent le lien de la filiation [...] La famille contribue à la sociabilité et au lien social, car elle ne repose pas fondamentalement sur un contrat, mais sur un type particulier de lien, qui lie les individus indépendamment de leur volonté et de leur intérêt³¹⁴.

La transmission des valeurs et des conduites de vies se transmet oralement.

³¹² PAUGAM, Serge (2018), « Chapitre III. Du lien social aux liens sociaux », in Serge Paugam (dir.), *Le lien social*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 66.

³¹³ KUYU MWISSA, Camille (2005), *Parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris, Karthala, p. 23.

³¹⁴ THÉRY, Irène (1996), « Différence des sexes et différences des générations, l'institution familiale en déshérence » *Esprit*, Paris, n° 227, p. 77.

2.2 La prégnance des espaces et des temps traditionnels de production et de circulation de l'information

D'autres formes de socialisation peuvent témoigner de la construction du lien social entre individus en milieu rural. Tel est le cas de la mobilisation des liens de participation élective caractérisés par les rencontres entre les personnes extrafamiliales aux intérêts convergents. Comme nous le souligne Serge Paugam,...

Le lien de participation élective relève de la socialisation extrafamiliale au cours de laquelle l'individu entre en contact avec d'autres individus qu'il apprend à connaître dans le cadre de groupes divers et d'institutions. Les lieux de cette socialisation sont nombreux : le voisinage, les bandes, les groupes d'amis, les communautés locales, les institutions religieuses, sportives, culturelles, etc. Au cours de ses apprentissages sociaux, l'individu est contraint par la nécessité de s'intégrer, mais en même temps autonome dans la mesure où il peut construire lui-même son réseau d'appartenance à partir duquel il pourra affirmer sa personnalité sous le regard des autres³¹⁵.

2.2.1 Les buvettes en tant que lieux de convivialité et de débats

Un des lieux largement fréquentés par les ruraux est la buvette. Espace où se partage un verre entre les populations, c'est aussi un lieu de production de l'information et de circulation de celle-ci. La convivialité qui y règne favorise des moments de communication, caractérisés par des vifs débats portant sur des sujets tournant essentiellement autour de la politique et du football. Ces rencontres constituent des moments de contacts et d'interaction entre les habitants des campagnes.

Même si la crédibilité des informations qui y circulent peut souvent être remise en cause en raison du caractère douteux de leur source, ces discussions ont néanmoins le mérite d'entretenir et de consolider le lien social et la culture au sein de la communauté. Ces lieux d'échange se présentent d'autant plus que l'essentiel des débats s'y produit en langues vernaculaires, dans une rhétorique qui allie proverbes et citations et contribue ainsi à la socialisation.

³¹⁵ PAUGAM, Serge (2018), *op. cit.*, p. 69.

Tableau n° 13 : Tranche d'âge et fréquence des buvettes par la population
(N=180)

Tranche d'âge	Quotidiennement	Hebdomadairement	Mensuellement
15-24 ans	30 %	20 %	50 %
25-34 ans	40 %	22 %	38 %
35-44 ans	58 %	32 %	10 %
45- 54 ans	32 %	30 %	38 %
55- 64 ans	22 %	10 %	68 %
65 ans	8 %	10 %	82 %

Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

La fréquentation des buvettes est une activité sociale importante dans les villages de notre corpus. Les personnes interrogées fréquentant ces lieux représentent plus de la moitié de notre échantillon (60 %). Nous constatons une augmentation des fréquentations quotidiennes des buvettes à partir de la tranche d'âge allant de 15 à 24 ans, de 25 à 34 ans et de 35 à 44 ans, soit respectivement 30 %, 40 % et 58 %. En revanche, cette même fréquentation connaît une baisse significative pour la tranche d'âge allant de 45 à 54 ans (32 %), de 55 à 64 ans (22 %) et de 65 ans et plus (8 %). Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces variations.

D'abord, les populations jeunes sont plus mobiles et souvent professionnellement actives, elles disposent d'un capital économique pouvant leur permettre de s'offrir un verre ou de contracter une dette auprès du débitant de boisson. De plus, cette période constitue un moment de jeunesse où les individus sont beaucoup plus portés vers l'univers du loisir et des activités à l'extérieur du domicile familial. Cette tendance se réduit à partir d'un certain d'âge, notamment 45 ans pour notre échantillon. Cette période marque le début d'un changement de priorité. Les individus s'investissent plus dans les activités essentielles de la famille. C'est aussi le moment où pour la plupart, les problèmes de santé commencent à apparaître et constituent souvent une incompatibilité de la consommation quotidienne de l'alcool avec les règles élémentaires de l'hygiène de vie.

En outre, la fréquentation de ces lieux est une activité fortement genrée. Les hommes fréquentent les buvettes largement plus que les femmes. Le tableau n° 14 page suivante l'illustre bien. Ils sont 85 % d'hommes, clients des buvettes, contre 15 % de femmes chez les 15-24 ans, 90 % contre 10 % chez les 25-34

ans ; ils représentent encore 96 % des hommes contre 4 % des femmes chez 35-44 ans, puis 98 % contre 2 % chez les 45-54 ans, 99 % contre 1 % chez les 55-64 ans ; enfin, le taux des hommes culmine à 100 % à partir de 65 ans et plus. Au regard de ce qui précède, il n'est pas exagéré d'affirmer que les buvettes sont des lieux fortement fréquentés par les hommes. Cette distinction entre les genres peut être expliquée par la division des espaces entre les sexes. Cette pratique, très ancrée dans la tradition des populations rurales, consacre certains lieux dédiés aux hommes. La présence de la gent féminine est perçue comme une forme de provocation et donc comme une infraction vis-à-vis des us et coutumes de la communauté.

De plus, nous observons une variation à la baisse chez les femmes. Plus elles vieillissent, moins elles vont à la buvette. Elles sont en effet 15 % dans la tranche d'âge allant de 15 à 24 ans, 10 % de 25 à 34 ans, 4 % de 35 à 44 ans, 2 % de 45 à 54 ans, 1 % de 55 à 64 ans et aucune ne fréquente la buvette à partir de 65 ans. Ces variations résultent du statut social de la femme dans la cellule familiale en milieu rural. En effet, plus elles prennent en âge, plus les responsabilités et la charge des activités domestiques ont tendance à s'accroître. La réalisation de celles-ci nécessite d'y consacrer plus de temps et recommande une attitude qui n'est pas conforme à la fréquentation d'une buvette.

Tableau n° 14 : Tranche d'âge et sexe des populations ayant l'habitude d'aller dans les buvettes (N= 180)

Tranche d'âge	Hommes	Femmes
15-24 ans	85 %	15 %
25-34 ans	90 %	10 %
35-44 ans	96 %	4 %
45- 54 ans	98 %	2 %
55- 64 ans	99 %	1 %
65 ans	100 %	0 %

Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

À l'analyse des données, les buvettes apparaissent comme un lieu de brassage de populations qui génère de nombreuses interactions entre les individus. Cet espace constitue une véritable arène publique où circulent les informations. Plu-

sieurs sujets ayant un lien avec la politique locale, nationale ou internationale y sont abordés. Il n'est pas rare que de simples prises de paroles tournent à de véritables joutes oratoires.

Photographie n° 10 : Des personnes buvant dans un bar



Source : Journal du Gabon. Com

2.2.2 La participation aux rencontres de concertation, de solidarité et de médiation

L'analyse des rapports sociaux à partir des données de notre enquête met en visibilité l'existence de réseaux sociaux de solidarité ou de médiation en milieu rural. Ces structures sociales constituent un creuset dans l'organisation sociale de la communauté.

Elles favorisent la conscience de l'intérêt communautaire au détriment de l'égoïsme lié à l'évolution des intérêts individuels et particularistes. Dans cette optique, elles entretiennent un ensemble de réseaux d'obligations sociales, chargées d'amener l'individu ou les groupes d'individus à matérialiser les formes de solidarité requises par les coutumes locales³¹⁶.

Ces espaces et moments qui régulent les relations sociales constituent des instances de partage et d'apprentissage culturelles. Ils recouvrent des domaines aussi bien de la vie sociale et religieuse que ceux ayant un lien avec la culture ou le sport. Les rencontres des populations rythment la vie en communauté et permettent la mobilisation de toute la population soucieuse de contribuer aux activités sociales du village. En y participant, les acteurs sociaux qui ne disposent pas de moyens modernes d'information et de communication ont la possibilité de s'informer et de discuter avec ceux qui sont plus équipés et en contact régulier

³¹⁶ KOSSI KENKOU, Georges (1994), « Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain : le cas de regroupements villageois au Togo et au Burkina Faso », *Cahiers des Sciences humaines* n° 30, p. 749- 764.

avec les canaux d'information modernes. Ces moments constituent de véritables lieux d'interactions sociales, comme nous le démontre déjà Serge Théophile BALIMA en analysant les pratiques médiatiques au Burkina Faso :

La participation à ces réunions dénote un certain degré d'investissement dans la vie de la communauté ou dans la gestion de la chose publique. Les groupes sociaux n'ayant pas directement accès aux médias publics ou privés peuvent exploiter les réunions pour s'exprimer sur les questions d'intérêt local ou national. Ces réunions sont aussi des lieux de formation parce qu'elles impliquent des partages de connaissances entre les participants. Elles élargissent les espaces de dialogue et de délibération en suggérant des voies à explorer, en insufflant de nouvelles dynamiques. Au Burkina Faso, ces réunions n'ont jamais abouti à des recommandations ethniques ni à la violence politique comme dans certains pays. Elles permettent plutôt de développer des réseaux de solidarité et des initiatives collectives qui sont parfois d'une importance cruciale pour le développement d'un village ou d'une communauté religieuse³¹⁷.

Lors de notre enquête, nous avons pu ainsi recenser tout un éventail de rencontres, de réunions ou d'activités sociales. L'essentiel de celles-ci est représenté dans le tableau ci-dessous. Vu la pluralité des réponses données, nous avons regroupé tous ces moments en trois grands ensembles.

Tableau n° 15 : Les différentes occasions de rencontre des populations

Les réunions d'entraide et de médiation	Les fêtes traditionnelles et religieuses	Les rencontres sportives et ludiques
Les réunions de famille	La circoncision	Les matchs de football
Le règlement des litiges au village	Le port et le retrait de deuil Les rites initiatiques traditionnels Le mariage	
Les réunions politiques	La naissance d'un enfant Le Baptême Noël Pâques	Le jeu de Songho
Les tontines financières et autres	Pentecote Épiphanie Assomption Toussaint Ramadan Aïd el-fitr Aïd- el- Kabir	Le jeu de Tchok (Cartes)
		Le jeu de dames

Source : Riva M'Boumba M'Boumba

³¹⁷ BALIMA, Serge Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan, p. 276.

Les réunions constituent un moyen privilégié de rencontre et de concertation en milieu rural. Elles peuvent recouvrir diverses formes selon les objectifs assignés à celles-ci. Mais la constance de réunions de notre enquête a trait à la résolution des conflits dans les villages ou à la mise en place des réseaux de solidarité pour venir en aide à une personne en difficulté.

En effet, le maintien du vivre ensemble dans les communautés rurales est souvent menacé par des épreuves inhérentes à des conflits entre les membres d'une même communauté ou d'une communauté voisine. Ces conflits peuvent être liés à un désaccord sur le partage des terres, ou encore d'une remise en cause d'une autorité intra-familiale à la suite d'un litige sur l'héritage d'un parent décédé. La résolution de ces incompréhensions passe par des concertations au cours desquelles les échanges se fondent sur un corps de règles traditionnelles issues de la culture locale. Ces instances traditionnelles visent le maintien d'une stabilité sociale entre les individus dans le village. Les réunions organisées par le chef du village ou le chef de famille constituent une pratique sociale bien ancrée dans le quotidien des ruraux. Elles représentent une forme de tribunal traditionnel au cours duquel la maîtrise de la parole occupe une place centrale dans les échanges entre les parties opposées. Il s'agit pour les orateurs de faire montre d'une certaine connaissance de la palabre africaine. Comme le disent la politologue Bagayoko Niagale et le sociologue Rodrigue Koné Fahiraman,...

[...] La puissance de la parole est en effet centrale dans ces mécanismes qui reposent sur des conventions orales ou tacites. « Avec ses sociétés hiérarchisées, ses États contrôlant de vastes territoires et ses dynasties à grande profondeur chronologique, l'Afrique de l'Ouest est le lieu par excellence de ces traditions historiques orales sur lesquelles repose la légitimité des pouvoirs. De manière consécutive, l'éloquence des médiateurs ou des négociateurs, considérés comme maîtres de la parole, est une exigence qui doit s'appuyer sur une parfaite connaissance des proverbes et des adages, transmis oralement de génération en génération. Cependant, loin d'être figé dans une répétition immuable, « l'art oratoire est d'abord un genre vivant. Les paroles institutionnalisées, malgré une certaine fixité, sont adaptées à chaque nouveau public et se renouvellent constamment, dans une variabilité bien connue des comparatistes. Les formes littéraires d'un discours oral se structurent et évoluent sans cesse pour se conformer au contexte culturel et social³¹⁸.

Ces réunions ont lieu dans un corps de garde formant une espèce d'habitat situé dans la cour du village, et constituent un symbole de démocratie et de consensus

³¹⁸NIAGALE, Bagayoko, FAHIRAMAN, Rodrigue Koné, (2017), *Les mécanismes de résolution de conflits en Afrique subsaharienne*, Rapport de recherche, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal, p. 12.

dans la communauté. Il est le lieu de la prise de parole libre par tous. C'est le terrain de la production du consensus, de la création et du maintien des interactions par la présence physique de tous les habitants du village. Outre la résolution des conflits, le corps de garde, appelé *Aba'a* chez le peuple *Fang*, *Olèbè* chez les *Obamba* ou encore *Mulèbè* chez les *Punus*, constitue également un espace de communication, d'apprentissage culturel ainsi que de cohésion de la communauté. Boris, élève de 17 ans, nous en décrit l'usage :

Bien que le corps de garde soit un lieu de résolution de litiges, il constitue par ailleurs, un réceptacle par excellence du foisonnement d'idées. On y vient pour évoquer tous les sujets ayant trait au bon fonctionnement de la communauté. L'objectif ici est de débattre sur l'actualité aussi bien sur le plan local qu'international. De plus, les jeunes fréquentent également le corps de garde pour apprendre auprès des anciens les rudiments de la culture locale, entre autres, les proverbes, les contes ou les chants qui constituent des éléments indispensables pour qui voudrait devenir plus tard un bon orateur ou un bon savant du terroir³¹⁹.

Dans de nombreux villages parcourus dans le Woleu-Ntem chez les peuples *Fangs*, l'importance de ce lieu dans la communauté est fortement soulignée par les enquêtés. Pour eux, l'existence d'un village est consubstantielle à la présence d'un corps de garde, comme nous l'affirme Faustin, retraité de 60 ans :

*Il est extrêmement rare de voir un village Fang sans *Aba'a*. C'est un repère et un lieu considéré comme sacré pour le village³²⁰.*

Ces propos tenus par Faustin sont confirmés par nos observations tout au long de notre passage dans cette région du Gabon. La quasi-totalité des villages soumise à notre étude dispose d'un corps de garde.

Tableau n° 16 : Tranche d'âge et de sexe des populations fréquentant le corps de garde

Tranche d'âge	Hommes	Femmes
15-24 ans	100 %	0 %
25-34 ans	100 %	0 %
35-44 ans	99 %	1 %

³¹⁹ Entretien réalisé le 30 mars 2019.

³²⁰ Entretien réalisé le 30 mars 2019.

45- 54 ans	97 %	3 %
55- 64 ans	95 %	5 %
65 ans	94 %	6 %

Source : Riva Vianney M'BOUMBA M'BOUMBA

À la lecture du tableau, on relève que le corps de garde est un lieu fréquenté beaucoup plus par les hommes que les femmes. Celles dont l'âge varie entre 15 et 24 ans ainsi que celles allant de 25 à 34 ans ne fréquentent quasiment pas le corps de garde. C'est à partir de la tranche de 35 à 44 ans (1 %) que l'on commence à voir la fréquentation des femmes dans ce lieu. Plus on monte en âge, plus la fréquentation féminine augmente. Elles sont 3 % entre 45-54 ans contre 97 % chez les hommes, 5 % entre 55-64 ans contre 95 % d'hommes et 6 % chez les 65 ans et plus contre 94 % chez les hommes. Ces écarts tiennent au fait de la prégnance des traditions qui imposent une séparation physique entre les hommes et les femmes dans certains lieux. Toutefois, nous avons observé que les femmes sont de plus en plus invitées dans les débats, jadis exclusivement réservés à la gent masculine. L'augmentation de leur présence à partir de 35 à 44 ans jusqu'à 65 ans et plus est révélatrice de cet état de fait. Cette évolution est d'autant plus marquée qu'il n'est plus étonnant de voir dans certains milieux des femmes occuper les fonctions de cheffes de villages, comme cela a été le cas dans un des villages dans lequel nous avons conduit notre enquête. En outre, l'idée d'une mise à l'écart des femmes dans le processus de prise de décision lors de ces rencontres est à relativiser. En effet, il arrive qu'elles puissent influencer certaines décisions lors des discussions tenues préalablement avec leur époux au sein du foyer. Donc, l'idée largement répandue d'une marginalisation de la femme dans la prise des décisions de l'organisation sociale de la communauté est sans doute une lecture réductrice des rapports sociaux en milieu rural. Bruno, agriculteur de 37 ans, nous le confirme :

Avant d'aller débattre sur certains sujets ou régler certains litiges au corps de garde, je peux être amené à en discuter d'abord avec ma femme afin qu'elle m'apporte un éclairage ou un autre point de vue sur la question. Il est évident que lors de nos échanges, il arrive qu'elle puisse me convaincre sur une idée que je soumettrais au corps de garde le lendemain. Donc, bien qu'elle ne soit pas visible, et contrairement à ce que les gens croient, les femmes occupent bien une place importante lors de ces débats. En tous cas, en ce qui me concerne, je

*consulte régulièrement mon épouse sur certains sujets avant d'aller en débattre avec les autres hommes au corps de garde*³²¹.

Outre les concertations de règlement de litiges au corps de garde, d'autres instances constituent de véritables lieux dans lesquels se tisse le lien social. Les espaces d'entraide ou d'élan de solidarité comme les tontines sont illustratifs de ces rencontres traditionnelles.

En effet, elles constituent des regroupements de personnes ayant un lien familial, territorial ou partageant une communauté d'intérêts, et dont l'objectif est de mettre ensemble des biens ou des services afin que chaque membre de l'association puisse en bénéficier à une période bien précise de l'année. Et contrairement à ce que l'on croit, cette pratique est bien antérieure à notre époque contemporaine, comme l'affirme Michel Lelart :

*Cette pratique maintenant bien connue n'est pas née spontanément. Elle a pris la suite de pratiques rencontrées dans toutes les anciennes sociétés rurales. Les paysans ont toujours eu l'habitude de travailler ensemble dans leurs champs respectifs : le premier jour ou la première semaine tous dans le champ du premier, le deuxième jour ou la deuxième semaine tous dans le champ du deuxième... jusqu'à ce que tous les champs soient cultivés. Il arrivait aussi que les hommes se groupent par tranches d'âge et constituent des équipes n'excédant pas une douzaine de membres, ce qui permettait d'assurer une bonne exécution des travaux*³²².

Si au départ, c'est autour de la marchandise et de certains produits spécifiques que se passent les tontines, aujourd'hui avec la monétarisation accrue de la société, c'est plus la mutualisation des contributions financières qui constitue l'essentiel des tontines dans plusieurs villages. La technique consiste à verser une somme à une date précise communément acceptée par les membres, et à chaque fin du mois, à tour de rôle un membre prend l'ensemble des contributions. En réalité, cette pratique constitue un système financier informel en raison d'une accessibilité quasi difficile aux banques d'une catégorie de la population. Elle permet donc à plusieurs femmes de disposer d'un capital financier afin de mettre en place certains projets personnels. Au-delà de cet aspect financier, elle représente un creuset social dans lequel se tissent et se solidifient les rapports sociaux. L'objectif est de résoudre un problème en mutualisant les efforts au service d'un individu :

³²¹ Entretien réalisé le 3 mars 2019.

³²² LELART, Michel (1989), « L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises », Tiers-Monde, tome 30, n° 118, 1989. p. 271-298 ; doi : <https://doi.org/10.3406/tiers.1989.3836> https://www.persee.fr/doc/tiers_0040-7356_1989_num_30_118_3836

En Afrique, sans doute plus qu'ailleurs, cette nécessité de l'épargne est ressentie collectivement, car la survie n'est imaginée qu'au sein d'un groupe. L'effort d'épargne se situe davantage au cœur d'une relation de chacun avec les autres que dans une relation isolée de chacun dans le temps. Cette vocation sociale se fonde sur les relations personnelles qui unissent les participants. Au Bénin comme partout, ces relations sont essentielles : — au moment de la constitution de la tontine. Les membres qui se regroupent se connaissent toujours à l'avance. Ils appartiennent au même milieu ou ont entre eux un certain lien d'affinité : amitié, famille, clan, quartier, village, profession³²³.

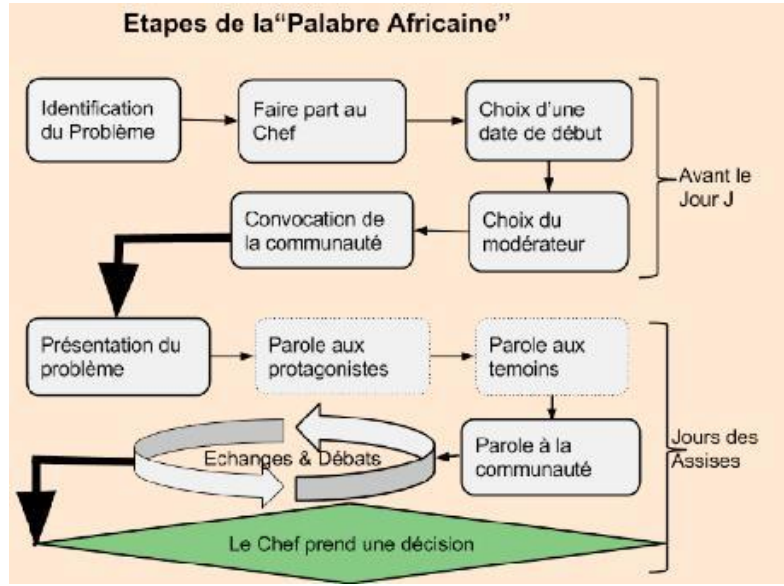
De plus, l'organisation de ces tontines se fait à travers des réunions qui participent d'une certaine harmonie sociale au sein de la communauté. La participation de celles-ci contribue à raffermir les liens et constitue une occasion d'évoquer certains sujets. Ce sont également des moments de festin, de partages et de résolution de certains conflits :

Les membres se réunissent à chaque tour et c'est publiquement qu'ils remettent leur cotisation à celui d'entre eux dont c'est le tour de lever les fonds. La réunion peut se faire chez le président, elle se fait plus souvent chez l'un ou chez l'autre à tour de rôle, car connaître le domicile de chacun a une grande importance. C'est pour le groupe l'occasion de passer un moment agréable ; c'est pour chacun l'occasion d'échanger des informations, de parler de ses affaires, de ses projets, de ses soucis ; les plus jeunes sollicitent les conseils des plus âgés, les nouveaux venus peuvent demander assistance. Ces réunions aident aussi à résoudre les différends internes qui doivent être discutés afin que l'entente subsiste au sein du groupe. Dans les tontines de femmes, toutes les participantes doivent assister à tout évènement, heureux ou malheureux, qui affecte l'une d'entre elles. — À la fin de la tontine. La dernière réunion est habituellement l'occasion d'une fête, d'autant plus que l'association a pu être constituée en prévision d'une cérémonie et que bien des coutumes locales poussent à rechercher le prestige par des dépenses à caractère ostentatoire³²⁴.

³²³ LELART, Michel (1989), *loc. cit.*

³²⁴ *Ibid.*

Photographie n° 11 : Étapes de la « Palabre Africaine »



Source : www. <http://www.dehonianadocs.org/pdf/DEH2018-07-FR.pdf>

Photographie n° 12 : Aperçu d'un corps de garde en milieu rural au Gabon



Source : <https://www.union.sonapresse.com/gabon-magazine/reportage-le-corps-de-garde-pour-la-conservation-des-us-et-coutumes-du-terroir-19336>

2.2.3 Les fêtes traditionnelles et religieuses

Tout au long de notre périple sur notre terrain de recherche, nous avons pu relever que les moments de fêtes constituent des instants privilégiés aux retrouvailles, aux échanges entre les communautés, mais surtout, ils offrent un cadre de communication sociale en milieu rural. Bien qu'ayant une fonction de divertissement, les fêtes traditionnelles sont également une occasion d'apprentissage, mais aussi d'intégration en vue d'une meilleure socialisation. Martin nous l'explique :

Les moments de réjouissement tels que les fêtes sont des événements importants au village. S'ils permettent de festoyer autour d'un bon repas et du bon vin de palme, ils constituent également une occasion de se réunir avec les membres de la communauté dans des conditions peu ordinaires que d'habitude. C'est le moment pour certains de discuter sur des sujets portant sur l'actualité ou sur les questions liées au bon fonctionnement du village, d'autres peuvent être amenés à évoquer leur problème de famille. Mais au-delà de l'ambiance festive, ces retrouvailles traditionnelles permettent aussi aux plus jeunes de s'imprégner des rites et coutumes du terroir à travers les chants, les danses ou les proverbes qui constituent des vecteurs de transmission des valeurs de la communauté³²⁵.

Contrairement à une idée fortement ancrée dans l'imaginaire populaire, les fêtes traditionnelles ne constituent pas uniquement des instants de festin : elles constituent beaucoup plus un cadre dans lequel se manifestent des interactions entre les individus à travers un répertoire culturel partagé au sein de la communauté. Martin nous fait savoir aussi que ces moments sont des lieux de savoirs culturels locaux qui participent à l'intégration des villageois dans les différentes strates de la communauté. Ce constat est également celui effectué par Serge Théophile Balima et Marie-Soleil Frère, évoquant le cas de la communication sociale au Burkina-Faso :

Les fêtes, dans la société traditionnelle, obéissent à des rites culturels, à des symbolismes religieux, à des cultes socio-éducatifs et jouent aussi un rôle dans la communication sociale. Ainsi, les communautés villageoises et urbaines disposent de systèmes de célébration qui répondent à des besoins d'éducation, de divertissement, de socialisation, de gestion de conflits locaux, de souvenirs des anciens, d'intégration intercommunautaire. Généralement, lors des fêtes, la communication est vivante parce que les manifestations offrent l'opportunité aux composantes de la société d'intégrer les différents espaces de communication propres à chaque sexe et à chaque groupe d'âge³²⁶.

³²⁵ Entretien réalisé le 8 mars 2019.

³²⁶ BALIMA, Serge Théophile, FRERE, Marie-Soleil, (2003), *op. cit.*, p. 279.

Tableau n° 17 : Tranche d'âge et de sexe des participants aux fêtes traditionnelles

Tranche d'âge	Hommes	Femmes
15-24 ans	45 %	55 %
25-34 ans	43 %	57 %
35-44 ans	40 %	60 %
45- 54 ans	44 %	56 %
55- 64 ans	48 %	52 %
65 ans	41 %	59 %

Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Les données du tableau présentent la fréquence de participation des populations aux fêtes traditionnelles. Elles mettent en visibilité une fréquentation légèrement en hausse chez les femmes et dans tous les segments d'âge. Elles sont de 55 % entre les 15-24 ans contre 45 % chez les hommes ; dans la tranche des 25-34 ans, elles représentent 57 % contre 43 % chez les hommes ; les femmes de 35-44 ans participent à ces mêmes fêtes traditionnelles à hauteur de 60 % alors que les hommes n'y sont présents qu'à hauteur de 40 % chez les hommes ; 56 % des femmes de 45-54 ans y participent contre 44 % pour les hommes de la même tranche d'âge ; chez les 55-54 ans, les femmes constituent 52 % du panel et les hommes 48 % ; enfin chez les 65 ans et plus, la participation des femmes à 59 % est encore légèrement au-dessus de celle des hommes à 41 %.

Cette légère avance des femmes sur les hommes peut se justifier par la part active que prennent les premières dans les organisations festives en milieu rural. Elles sont généralement en amont comme en aval des événements au village. Elles s'investissent aussi bien dans la mise en place des lieux que dans la préparation des mets. En outre, il ne faut pas perdre de vue qu'elles disposent de temps libre pour l'immense majorité de notre échantillon.

En plus des fêtes traditionnelles, les cérémonies liées aux appartenances religieuses des villageois sont également un vecteur d'information et de communication entre les populations. Les religions occupent une place essentielle dans la vie en communauté. Les organisations religieuses constituent souvent un cadre de référence d'assistance sociale, de solidarité entre les membres de la communauté et même des personnes appartenant à des confessions religieuses distinctes. Bien que la pratique du culte de chaque religion relève du domaine privé, les fêtes religieuses en revanche s'ouvrent à toute la population vivant au village et offrent à celle-ci des moments de rencontres et d'échanges sur des sujets divers et variés. La remarque se retrouve chez la docteure en Sic Rachel Zongo traitant du cas du Burkina-Faso :

Les cérémonies religieuses constituent des espaces ancestraux et en même temps modernes de communication didactique. Dans la société traditionnelle, comme celle du Burkina, la religion n'est pas seulement un phénomène mental, puisque le caractère obligatoire des faits se marque dans l'observation des rites, à partir de la manifestation « des formes élémentaires de la vie religieuse » [...] Les rites font partie des pratiques sociales dans lesquelles on retrouve les cultes privés et publics, les célébrations chrétiennes et musulmanes. Ces différents aspects donnent lieu à des pratiques d'interrelation sociale. Ce sont des moments d'intense communication communautaire où les informations capitales sont communiquées à travers le son, le souffle, le geste ; et où l'on découvre que la religion est faite d'un ensemble d'interdictions, de notions de pur et d'impur, de bien et de mal, de sacré et de profane³²⁷.

Pendant ces interactions, les adeptes des courants Évangéliste et catholiques se confondent avec ceux appartenant à la religion musulmane ou les pratiquants des rituels traditionnels locaux. Le témoignage de Blandine, catholique de 27 ans, est édifiant à cet égard :

Les fêtes religieuses sont un moment de réjouissance dans le village. Outre le fait qu'elles permettent de célébrer un fait majeur dans chaque religion, elles constituent aussi des occasions de nous retrouver pour échanger, discuter ou encore apprendre. Et contrairement à ce qu'on pense, ces moments ne sont pas exclusivement réservés aux pratiquants de la religion à laquelle est dédiée la fête. Les manifestations religieuses au village sont aussi une occasion de fédérer les habitants du village en transcendant les considérations confessionnelles des uns et des autres. Je suis catholique, mais cela n'empêche pas mes voisins musulmans de m'inviter lors de la fête du mouton. De même, quand il s'agit de célébrer la naissance du Christ le 25 décembre de chaque année, les voisins sont invités chez moi pour partager un repas ensemble. Très friands des questions en lien avec la politique et le sport, c'est

³²⁷ ZONGO, Rachel (2013), *La Mondialisation et la société de l'information : Quelle place pour l'Afrique au sud du Sahara*, Paris, L'Harmattan, p. 415.

l'occasion pour nous de discuter et d'échanger nos points de vue sur certains aspects de la vie politique locale et du sport »³²⁸.

Photographie n° 13 : Fête chrétienne en milieu rural au Gabon



Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

³²⁸ Entretien réalisé le 9 mars 2019.

Photographie n° 14 : Cérémonie traditionnelle de la circoncision chez les Kotas



Source : Infos de Makokou/facebook.com

2.2.4 Les rencontres sportives et ludiques

Les entretiens recueillis de notre enquête mettent également en exergue le rôle joué par les rencontres ludiques dans les interactions sociales dans nombre de villages. Moments de retrouvailles et de partage d'émotions entre amis et de connaissances autour d'un loisir, les activités ludiques sont quasiment perçues comme un prétexte pour se sentir entouré ou valorisé par nos pairs. C'est non seulement la marque d'une volonté d'être en contact avec autrui, mais aussi l'expression d'une appartenance à un milieu social. Le jeu constitue donc un vecteur de réseaux sociaux humains entre les villageois. C'est une opportunité pour les membres du village d'être ensemble et de s'éloigner des affres du quotidien. Ces instants de sociabilités donnent lieu à des discussions entre amis pour certains, et ils offrent la possibilité de nouer des amitiés pour d'autres.

Les discussions peuvent tourner autour des règles du jeu, elles peuvent également ouvrir à des échanges sur les activités du village. Les débats s'animent aussi sur la conduite de la vie sociale et politique du pays, quand certains préfèrent rela-

ter les récits de leur vie privée ou professionnelle. Ces interactions discursives sont également des moments d'information et d'apprentissage pour les participants. Elles donnent souvent lieu à de véritables joutes oratoires où se mêlent l'actualité nationale et des références au savoir culturel local. C'est d'ailleurs ce que nous avons observé avec *le Songo*. Jeu traditionnel très prisé dans les villages des peuples *Fang* au nord du Gabon, mais aussi au Cameroun, au Congo, en Guinée-Equatoriale, au Niger, au Togo ainsi qu'au Bénin, *le Songo* se pratique en équipes entre deux personnes et constitue des moments de contacts sociaux entre les hommes du village. Chaque joueur fait étalage de ses qualités oratoires à travers l'usage des proverbes, des récits ou des chants qui accompagnent le cheminement de sa stratégie de jeux, agrémenté par les commentaires et les débats des spectateurs ou des participants attendant leur tour de jouer. Martin en témoigne :

On apprécie bien le jeu du Songo. C'est une occasion pour nous de nous retrouver entre hommes au village. Il nous permet non seulement de nous évader, de changer un peu d'idées, mais aussi, c'est un puissant moyen d'intégration pour les jeunes et un lieu de discussions entre les gens du village. Pour ma part, je ne suis pas très bon orateur, donc je me contente d'écouter les avis des autres, cela me permet de m'informer sur des sujets, mais surtout de m'instruire sur les règles et les stratégies des autres. De plus, c'est aussi un moment de diffusion et de transmission de connaissances traditionnelles locales. Les prises de parole, les techniques d'usage des proverbes afin de déstabiliser le joueur adverse constituent autant de richesse culturelle que regorge notre communauté³²⁹.

Cette appétence pour les jeux traditionnels résulte du fait que ces moments constituent en fait des retrouvailles qui participent à la socialisation des individus dans le village. Ces sociabilités favorisent le contact, l'entraide et constituent un vecteur appréciable d'information et de communication. Outre le *Songo* dans le nord du Gabon, le jeu de carte *Tchok* est aussi pratiqué chez les peuples du Sud du Gabon notamment chez les *Punu*, les *Vili* et les *Lumbu*, avec ces mêmes fonctionnalités sociales.

³²⁹ Entretien réalisé le 8 mars 2019

Photographie n° 15 : Des jeunes rentrants d'une partie de football



Source : Mabanda INFO/facebook.com

Photographie n° 16 : Une partie de jeu de Tchok (Cartes)



Source : Mabanda INFO/facebook.com

2.3 L'impact des médias numériques sur les sociabilités en milieu rural : une influence à relativiser

Après avoir vu les réseaux traditionnels de communication sociale et pris acte de la place qu'ils occupent dans la vie sociale des populations en milieu rural, nous allons voir si l'exposition des personnes aux médias numériques crée un désinvestissement du lien social. Pour ce faire, nous avons interrogé notre échantillon faisant usage des médias numériques, pour savoir si ces nouveaux dispositifs déstructurent les activités sociales usuelles en milieu rural. Nous avons donc mesuré trois pratiques qui nous semblent importantes dans l'entretien des contacts sociaux et qui sont issues des déclarations de notre corpus : les rencontres avec la famille et les amis qui pourraient constituer des liens forts ; les rencontres avec les voisins et les collègues ; et enfin la participation à l'ensemble des espaces et moments traditionnels de communication sociale évoquées *supra*, qui peuvent être considérés comme des liens faibles. Les données issues de l'enquête révèlent un impact moindre des médias numériques sur les sociabilités. Comme l'illustre le tableau suivant :

Tableau n° 18 : Impact des médias numériques sur les sociabilités (N=220)

	Rencontres avec la famille et les amis	Rencontres avec les voisins et les collègues	Participation aux réseaux traditionnels de communication
Oui	40 %	22 %	20 %
Non	1 %	4 %	3 %

Source : Riva Vianney M'Noumba M'Boumba

En effet, les médias numériques n'étiolent pas les pratiques sociales en milieu rural. Sur les 220 personnes interrogées qui investissent les nouveaux médias, 82 % déclarent entretenir régulièrement des liens sociaux physiques avec d'autres villageois, alors qu'ils ne sont que 8 % qui se délient de la famille, des amis et proches ainsi qu'une faible fréquentation des milieux sociaux traditionnels. Ils sont donc précisément 40 % à être régulièrement en contact avec leur famille et leurs amis, 22 % à fréquenter et maintenir des interactions avec les voisins et collègues, et 20 % à participer aux réseaux traditionnels de maintien de lien social en milieu rural. En revanche, ils sont 1 % à exprimer la mutation de leurs contacts avec leur famille, 4 % estiment que leurs usages des médias numériques a quelque peu

modifié leurs liens avec les voisins et collègues et 3 % déclarent ne plus participer régulièrement aux activités traditionnelles de retrouvailles en milieu rural.

2.3.1. Une désocialisation parfois antérieure aux usages numériques

L'idée d'une révolution des sociabilités dont la cause se trouverait dans l'usage des nouveaux médias est à nuancer. Cela est d'autant plus vrai que même les fréquentations des voisins et des collègues inscrites dans le tableau (22 %), et considérées comme des liens faibles peuvent être catégorisées comme des liens forts dans le contexte social en milieu rural au Gabon. En effet, la particularité de la famille au Gabon largement abordée dans le chapitre précédent réside dans le caractère extensif de la parenté, marquée par des filiations qui peuvent aller au-delà des liens de sang. Ainsi, un voisin ou encore un collègue peut être considéré comme un membre de la famille. En cela, les fréquentations et les interactions avec les membres de la famille ainsi qu'avec les amis et les collègues peuvent constituer des liens forts, témoignant ainsi d'une forme de stabilité dans les contacts sociaux.

En outre, quand on analyse le caractère de l'immense majorité des répondants ayant manifesté une corrélation positive entre leurs pratiques médiatiques numériques et leur investissement dans les pratiques sociales au village, on se rend compte que ce sont des personnes qui présentaient préalablement des difficultés de contacts avec les autres membres du village. De nature introvertis, renfermés et quelque peu hostiles au moindre contact, ces enquêtés voient leur prise de distance avec le monde extérieur croître avec l'usage des médias numériques. C'est ce que nous a confié Sandra, jeune élève de 14 ans :

Je suis de nature casanière et quand je suis à la maison, j'aime bien rester dans mon coin. Je suis souvent seule dans la chambre ou il m'arrive de venir prendre de l'air dehors quand il n'y a personne. Donc, le fait de consulter les infos sur Facebook avec mon portable n'est qu'un moyen supplémentaire de m'isoler davantage³³⁰.

Quentin, jeune ouvrier de 24 ans, renchérit :

Je suis timide et donc je ne parle pas beaucoup. Mes amis et collègues me l'ont déjà fait savoir quand il y a des débats sur certains sujets de la vie au village. De même, j'éprouve d'énormes difficultés à rejoindre les parents et amis dans certaines cérémonies du village. Je préfère regar-

³³⁰ Entretien réalisé le 22 mars 2019.

*der mes messages et les informations publiées dans les réseaux sociaux tels que Whatsapp ou Facebook*³³¹.

Donc, il serait hasardeux de trop vite penser à une désocialisation des personnes interrogées, à tout le moins, d'établir un lien direct entre l'érosion de leur environnement social et le fait d'investir la toile. Au-delà des déclarations sur leurs pratiques sociales, l'étude des personnalités de notre échantillon permet de voir que les médias numériques ne sont pas systématiquement à l'origine d'une forme d'atomisation sociale des individus. L'usage de ces nouveaux supports peut s'imbriquer dans des attitudes préalablement asocialisantes et en accroître les effets. Yair Amichai- Amburger et Elisheva Ben-Artzi l'ont pareillement analysé :

*Les gens utilisent internet dans une variété de moyens en fonction de leurs préférences personnelles. Par conséquent, les résultats de cette interaction entre la personnalité et l'utilisation d'internet est susceptible de varier selon les individus et de même, l'impact sur le bien-être des utilisateurs ne sera pas uniforme. L'une des caractéristiques de la personnalité qui influencent l'utilisation d'internet est celle de l'extraversion et du névrosisme*³³².

L'extraverti est considéré comme une personnalité grégaire et très ouverte à l'extérieur. Il aime prendre des initiatives, il est stimulant, spontané et prend des risques par opposition à la personne introvertie, calme, réfléchie, contente en sa propre compagnie et préfère des rassemblements plus petits plutôt que plus grands. Le comportement de l'introverti peut conduire les gens pour le percevoir comme hostile, non impliqué et distant avec son entourage. Comme le rappelle Antonio CASILLI,...

*Ce sont donc les individus naturellement moins portés au contact social qui s'adonneraient majoritairement aux échanges en ligne*³³³.

Outre l'étude du caractère introverti et extraverti de nos enquêtés, nous avons été également amenés à analyser le cadre ou encore l'environnement dans lequel nos répondants consultent régulièrement les supports en ligne. Nous avons comparé ces lieux de connexions avec le temps mis sur la toile et le pourcentage d'interactions pendant ces moments. Les données recueillies mettent en évidence une corrélation positive entre le cadre de connexion, le temps de connexion ainsi que le taux d'interactions.

³³¹ Entretien réalisé le 30 mars 2019.

³³² AMICHAH- AMBURGER, Yair, BEN-ARTZI, Elisheva (2003), « Loneliness and Internet Use », *Computers in Human Behavior*, vol. 19, n°1, p. 71-80.

³³³ CASILLI, Antonio (2010), *Les liaisons numériques : Vers une nouvelle sociabilité*, Paris, Le Seuil, p. 241.

2.3.2. L'influence de l'environnement social sur la connexion numérique

Le tableau n° 19 nous confirme ce rôle de l'environnement dans les usages.

Tableau n° 19 : Cadres, temps de connexion et taux d'interaction des populations

	Temps de connexion	Taux d'interaction
Sur votre lieu de travail, à l'école	30 mn/jour	15 %
Dans votre maison, à l'école	2 h/jour	5 %
Avec des amis, des parents, voisins	40mn/jour	80 %

Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

Les résultats indiqués dans ce tableau montrent que ceux qui se connectent régulièrement sur leur lieu de travail ou sur leur lieu d'étude passent environ 30 mn sur la toile et présentent un taux d'interaction de 15 %. Ces échanges, dont les sujets sont issus des informations sur les réseaux sociaux, s'exercent entre collègues ou condisciples de classe. En revanche, ceux qui se connectent à la maison et une autre partie des connectés à l'école passent le plus de temps sur la toile et enregistrent le moins d'interactions, contrairement à ceux qui consultent les informations en ligne entourés d'amis, des parents ou voisins. Ils consacrent au moins 40 minutes de temps de connexion par jour et offrent un taux d'interaction de 80 %. Ce qui constitue le taux le plus élevé de l'enquête.

Ces données nous renseignent sur l'influence que peut exercer l'environnement de connexion sur les contacts sociaux. En effet, nous relevons que ceux qui consultent les médias numériques à la maison, certainement seuls, comme ceux qui le font sur leur lieu d'étude, sont quasiment les plus gros consommateurs d'information en ligne et ceux qui socialement s'investissent le moins. Généralement, connectés seuls dans leur maison ou dans un coin du village, ils entretiennent rarement les contacts avec leur environnement immédiat. Ainsi, plus ils se connectent en solitaire, plus ils passent du temps en ligne et moins ils développent des liens sociaux avec leur entourage. Cela vient en partie confirmer l'observation qui déjà développée précédemment sur les personnes introverties et extraverties.

En revanche, nous constatons que ceux qui sont entourés de leurs collègues, de leurs amis ou voisins non seulement passent le moins de temps en ligne, mais ils

entretiennent aussi des interactions avec les personnes autour d'eux. Lors de ces moments de connexion, s'instaurent des échanges verbaux sur des sujets ayant un lien avec les informations consultées sur les réseaux sociaux ou les sites d'information en ligne. L'usage des médias numériques pendant ces connexions délivrent des modes de communications qui favorisent une structuration des liens sociaux entre les usagers. Loin de se contenter de rester complètement aphones devant leur téléphone, ils sollicitent les éclairages sur un point de l'actualité vu sur Facebook ou Whatsapp, ils suscitent le débat en cherchant à confronter les opinions sur une information lue sur le web, ou ils cherchent la confirmation ou l'infirmité d'un communiqué de presse du Gouvernement. Les déclarations de Bertille, jeune élève de 16 ans illustrent fort à propos cet état de fait :

Pendant les heures de permanence à l'école, je profite souvent de ce laps de temps pour me connecter avec des amis pour lire nos messages, mais surtout de voir ce qui se passe dans le Gabon ou ailleurs. Et très souvent, il arrive qu'une actualité vue sur le net soit débattue entre nous. La dernière fois, la question de la santé du président de la République était abordée dans une page Facebook d'un site d'information. Ce sujet vu sur la toile a fini par des échanges vifs entre mes amies et moi au point qu'on n'a pas fait attention à la sonnerie du lycée qui marquait la fin de la récréation, et donc la reprise des cours pour nous³³⁴.

De même, issues des villages qui présentent des difficultés de fluidité de connexion en raison de la faiblesse du débit et des dysfonctionnements des équipements de télécommunications, les populations sont souvent contraintes à aller se connecter dans les villages voisins ou à se positionner en un lieu précis du village où la connexion est disponible à des heures connues. Ces moments de connexion précaires se transforment en de grandes retrouvailles entre les internautes du village. L'objectif est de pouvoir consulter les informations dans le segment de temps disponible pour la connexion. Logiquement donc, les villageois se rassemblent ainsi quasiment aux mêmes heures et au même endroit pour se connecter. Cette consultation collective des médias numériques donne lieu à des échanges, à des créations des amitiés ou encore à des consolidations des liens sociaux. Quentin en témoigne :

Le mauvais état des installations et le manque d'investissement des opérateurs de téléphonie mobile pour une connexion à haut débit font que nous avons des difficultés à se connecter sur internet dans le village. Il y a juste un seul point de connexion dans la zone. Il faut monter sur une sorte de montagne pour disposer de la connexion de 17 h à 19 h 30 au plus tard. Après ces heures, la connexion beug et tu ne peux quasiment

³³⁴ Entretien réalisé le 15 mars 2019.

*rien faire. C'est donc à partir de cette heure que les gens s'amassent sur la petite montagne pour chercher à se connecter. Et pendant ces moments, on discute aussi bien sur des sujets issus des publications en ligne que sur des questions du quotidien de chacun*³³⁵.

Dans la même veine, Francis, jeune élève de 16 ans, confirme :

*Notre village ne dispose pas encore d'installation d'électrification, du coup, on n'a pas d'électricité et donc, il est impossible de nous connecter ici. Nous sommes obligés de nous rendre au village voisin pourvu en électricité et en équipement technologique pour nous connecter sur Facebook. Ces moments constituent souvent l'occasion de nous retrouver avec les autres jeunes du village qui nous accueillent et de discuter souvent sur divers sujets. Ces aller et retour dans la contrée voisine ont permis de faire la connaissance de plusieurs jeunes, qui finalement sont devenus des amis pour les uns et de simples contacts pour les autres*³³⁶.

En conclusion de ce chapitre, nous avons fait la démonstration qu'à côté d'un usage croissant des nouveaux médias en milieu rural au Gabon, la subsistance des moments et de lieux traditionnels participe à la diffusion de l'information. Ces instances de communication sociale et d'échanges entre les membres de la communauté sont tellement prégnantes qu'il serait faux de penser à une érosion des sociabilités liée à l'usage des médias numériques. Outre l'importance de la famille dans la socialisation des individus en milieu rural ainsi que le rôle de la fréquentation des buvettes dans la création et le maintien des contacts sociaux, nous avons relevé trois canaux traditionnels caractéristiques de transmissions d'information, d'éducation et de socialisation en milieu rural au Gabon.

En premier lieu, nous avons abordé le poids de la constance des réunions dans les villages. Essentiellement tenues pour la résolution des litiges et constitutive de chaînes de solidarité pour les personnes en difficultés, les réunions sont des instances traditionnelles de premier plan d'entretien du lien social dans les villages. C'est le moment caractéristique du jeu de la palabre africaine qui oppose souvent deux camps. Au-delà des joutes oratoires des participants, c'est aussi une occasion d'évoquer des sujets qui n'ont pas nécessairement un lien avec l'objet de la réunion.

En deuxième lieu, notre regard s'est porté sur l'importance des fêtes religieuses et traditionnelles dans le maintien des sociabilités en milieu rural. Comme le précédent point, il a été observé que les moments de réjouissances traditionnels ou re-

³³⁵ Entretien réalisé le 30 mars 2019.

³³⁶ Entretien réalisé le 22 mars 2019.

ligieux constituent des vecteurs de cohésion sociale et de mise en relation des villageois autour d'un idéal commun. Elles sont une occasion de transcender les clivages d'appartenance confessionnelle en se joignant à des cérémonies dont on ne partage pas nécessairement les convictions. Ce sont donc des espaces de tolérance, de partage et de convivialité.

En troisième lieu, nous avons évoqué les rencontres sportives et ludiques non seulement comme moment de divertissement, mais aussi comme espaces de socialisation au sein de la communauté. Ces rencontres participent à tisser les amitiés entre les participants. À l'instar des canaux déjà cités, elles constituent également un foyer de transmission de valeurs locales et une arène de débat public.

En outre, après avoir retenu trois pratiques sociales à partir des données de terrain, nous avons montré que l'usage des médias numériques n'érode pas les structurations sociales. Consulter les nouveaux médias n'implique pas nécessairement un recul d'interaction sociale avec les membres de sa famille, ses voisins, ses amis, ses collègues. De même, ces temps de connexion ne démobilisent pas les villageois dans leur participation aux réseaux traditionnels de communication sociale. Ceux qui justifient d'une rupture du lien social sont en réalité en partie des villageois qui présentent préalablement des difficultés de contacts sociaux. Solitaires, renfermés sur eux-mêmes, ils témoignent d'un usage des médias numériques qui ne viendrait que renforcer une disposition préalable à la désocialisation.

Enfin, nous avons pu établir une corrélation positive entre le temps de connexion, le cadre et le contexte de connexion ainsi que le niveau de socialisation. En effet, dans notre analyse, nous avons observé que les individus qui se retrouvent seuls à la maison ou excentrés dans un coin de l'école consomment beaucoup plus les médias numériques et présentent plus le risque d'une atomisation sociale, contrairement à ceux qui se connectent entourés de leurs collègues, de leurs condisciples à l'école ou encore de leurs proches en famille. Le cadre et le contexte de connexion en ligne de ces derniers favorisent une socialisation à travers des interactions verbales qui s'opèrent entre eux et les individus à proximité.

Chapitre III - Sociabilités physiques et sociabilités médiatisées : les médias numériques comme vecteurs de nouvelles configurations du lien social

La littérature académique classique sur les technologies de l'information et de la communication et le lien social a généralement mis en opposition les interactions médiatisées et celles issues des proximités face à face. Elle a envisagé les Tic comme un producteur d'effet désocialisant des acteurs sociaux. L'étude de l'équipe de Robert Kraut³³⁷ illustre bien cette approche, qui consiste à voir l'usage d'internet comme une aliénation du lien social. Or, avec la généralisation de l'offre de nouveaux supports numériques médiatisés, l'usage croissant d'internet ainsi que la portabilité de nombreux outils de communication, on assiste à une mutation dans l'organisation, l'enchaînement et la distribution des communications interpersonnelles. Ainsi, la problématique d'un délitement des interactions sociales inhérente à un usage intensif des communications électroniques cède le pas à la légitimation des échanges issus des Tic comme des outils de mise en relation qui s'enchevêtrent ou qui peuvent être extensibles aux contacts face à face. En récusant toute concurrence ou substitution d'une forme de contact à l'autre, cette perspective de la sociabilité dans un contexte de diversification d'outils technologiques souligne la mutualisation de contacts physiques et médiatisés pour mieux rendre compte les sociabilités actuelles.

Soucieux d'analyser les sociabilités aux prises des nouveaux médias dans notre étude, ce chapitre vise à analyser la création et le maintien des liens sous le prisme des contacts virtuels à travers les médias numériques. Il s'agit précisément pour nous de dépasser cette opposition entre interactions en ligne et contact en face à face, non pas pour justifier une dilution du lien social, mais plutôt pour mettre en évidence les reconfigurations de mise en contact entre les ruraux. Nous verrons à cet effet, dans un premier temps, le caractère polymorphe du terme « lien social » pour mieux asseoir notre approche. Puis, dans un second temps, nous montrerons comment les contacts médiatisés et les interactions physiques peuvent s'hybrider pour maintenir des liens sociaux ou contribuer à de nouvelles formes de sociabilités.

³³⁷ KRAUT, Robert, *et al.*, (1998), "Internet paradox: A social technology that reduces. Social involvement and psychological well-being?", *American Psychologist*, Vol. 53, n° 9, p. 1017-1031.

3.1. Le lien social : retour sur une notion multidimensionnelle

Le concept de lien social recouvre une variété d'approches qui donnent lieu à diverses interprétations. Francis Farrugia, socio-anthropologue évoque la complexité à saisir cette notion :

Il est évidemment difficile de dire d'entrée de jeu, clairement et distinctement, ce que recouvre cette catégorie de lien social ; et qui plus est, de prétendre le dire une fois pour toutes, au risque de substituer une seule définition à la multiplicité de celles qui existent, ce qui reviendrait à produire une définition de plus [...] Tenons donc pour vrai, que la catégorie de lien social consiste elle aussi dans la somme de ses définitions, de ses variantes, de ses concepts opératoires subsumés, de ses multiples versions du social, saisi dans sa dimension fondamentale, et que sa singularité réside précisément dans son caractère multiforme non dans son immutabilité et son unicité, mais dans sa variance même³³⁸.

La pluralité des définitions pour rendre compte du lien social témoignent de ce caractère polymorphe. Que l'on évoque la force des liens familiaux, des contacts du voisinage, des relations amicales ou professionnelles, de l'appartenance à une communauté, à un collectif de l'engagement politique, les travaux légitiment le caractère pluriel de la notion de lien social. Les sociologues Olivier Glassey et Barbara Pfister Giauque concluent ainsi :

On peut donc affirmer que le lien social fait l'objet d'un processus de construction complexe : il s'élabore à la fois au niveau macro-social, c'est-à-dire sur le plan des systèmes de valeurs, des systèmes économique (emploi, participation à la création de la richesse) et politique (État providence), et au niveau micro-social, à savoir en termes de relations choisies, de liens d'amitiés, de sang, de convenance et de proximité. À cela s'ajoute un niveau que l'on pourrait qualifier de méso-social qui englobe toutes ces institutions (école, systèmes de formation, entreprises) constituant le lieu de la socialisation secondaire et participant ainsi au processus d'élaboration du lien social³³⁹.

3.1.1. Une approche sociale

La notion peut recouvrir une approche sociale. Elle fait référence aux caractéristiques du lien qui se noue au sein des réseaux sociaux. Elle cerne l'évaluation des liens de famille ou d'amitiés, elle aborde également le caractère superficiel des rapports, en insistant sur le développement des rapports interpersonnels et en

³³⁸ FARRUGIA, Francis (1993), *La crise du lien social : Essai de sociologie critique*, Paris, L'Harmattan, p. 31.

³³⁹ GLASSEY, Olivier, GIAUQUE, Barbara Pfister (2004), « Liens numériques, lien social ? Analyse des rapports entre innovations technologiques et dynamiques sociales », *Conférence Internationale « Tic et Inégalités » : Les fractures numériques*, Paris, Carré des Sciences, 18-19 novembre 2004.

questionnant ses caractéristiques émancipatrices ou dépendantes. Les auteurs tels que Mark Granovetter³⁴⁰, Ada Kearns et Ray Forrest³⁴¹ ont déjà fait état de la distinction entre les liens forts représentés par des relations de familles ou d'amitié, et les liens faibles caractérisés par des mises en relation apparentes dont l'utilité peut s'avérer importante, par exemple et surtout dans la recherche d'un emploi. Parallèlement, d'autres travaux relèvent l'importance du don dans l'entretien des contacts interpersonnels. Celui-ci constitue un élément central dans le maintien des relations entre les individus. Les auteurs du courant de pensée sur le don tels que Marcel Mauss³⁴², Alain Caillé³⁴³ et Jacques Godbout soulignent ainsi la dissemblance entre « une socialité primaire » qui renvoie plus à la personnalité des individus qu'à leurs fonctions sociales, et « une socialité secondaire » qui fait plus référence aux fonctions sociales des personnes et réduit la personnalité des individus à un élément accessoire, comme nous le dit Jacques Godbout :

La socialité primaire représente le lieu réel, symbolique ou imaginaire dans lequel les personnes entrent en interaction directe. Ou encore elle est le lieu de l'interconnaissance directe et concrète, que celle-ci soit effective (relations face à face) ou simplement virtuelle. (...) Empiriquement, les domaines principaux de la socialité primaire sont ceux de la parenté, de l'alliance, du voisinage, de l'association, de l'amitié, de la camaraderie. Ressortissent par contre au registre de la socialité secondaire les domaines du théologico-politique, de la guerre et de l'échange marchand³⁴⁴.

3.1.2. Une approche professionnelle

La notion peut également revêtir une approche professionnelle. Émile Durkheim souligne ainsi la peine qu'éprouvent les individus à créer des interactions au sein des collectifs dans un environnement marqué par des hétérogénéités sociales. À l'incapacité de la famille et de l'État à servir de creuset pour une intégration sociale des individus, le sociologue propose la formation des corporations professionnelles soutenue par une collectivité de principes moraux. Émile Durkheim voit ainsi en la profession un vecteur d'intégration et de création de liens sociaux. Se-

³⁴⁰ GRANOVETTER, Mark (1973), "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, n° 78, p. 1360-1380.

³⁴¹ KEARNS, Ada, FORREST, Ray (2000), "Social Cohesion and Multilevel Urban Governance", *Urban Studies*, vol. 37, n° 5-6, p. 995-1017.

³⁴² MAUSS, Marcel (1968), « Essai sur le don, forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *Sociologie et anthropologie*, Paris, Presses universitaires de France, p. 145-279.

³⁴³ CAILLÉ, Alain (1997), « Don, association et solidarité », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 265, p. 49-57.

³⁴⁴ GODBOUT, Jacques (1992), *L'esprit du don*, Montréal, Boréal, p. 197.

lon lui, exercer une profession confère un statut, une reconnaissance sociale au sein de la communauté. À ce propos, Dominique Méda précise :

Le travail constitue depuis deux siècles le rapport social central, celui autour duquel s'articule ce que l'on appelle le contrat social, ce qui permet de savoir sur quel fondement asseoir la hiérarchie des salaires et des positions. Dès lors il est évident, sinon tautologique, d'affirmer que l'exercice d'un travail est aujourd'hui la condition majeure d'appartenance sociale, le facteur essentiel d'identité ou encore que les personnes privées de travail soient du même coup privées de tout ou que le travail est la seule activité collective, le reste appartenant à la sphère privée³⁴⁵.

À cette approche professionnelle, nous pouvons ajouter celle liée au territoire. En effet, en évoquant la notion de réseau [prénom et appartenance disciplinaire] Piolle récuse l'affirmation d'un lien systématique entre le lieu de résidence d'un groupe et la proximité entre les membres de celui-ci. Selon l'auteur,

[...] ce n'est pas la proximité du lieu de résidence qui fait le groupe, mais bien une proximité de goûts, de pratiques, de valeurs³⁴⁶.

Les individus issus des différents groupes d'intérêt convergents, aussi bien dans la sphère familiale que dans les milieux professionnels ou amicaux, manifestent un besoin de se rencontrer dans un lieu. L'ensemble de ces lieux constitue un repère géographique qui peut aller bien au-delà de la dimension physique du territoire, pour s'étendre à une composante virtuelle dont internet peut constituer un élément pertinent dans l'entretien des relations sociales. Sur ce point, les propos d'Olivier Glassey et Barbara Pfister Giauque sont très explicites :

L'ensemble de ces endroits constitue, pour chaque personne, un réseau géographique au sein duquel elle se déplace en fonction de ses activités. Ce sont ces déplacements multiples qui relient des lieux entre eux et en font un réseau. Mais cette notion de réseau ne s'applique pas uniquement à la dimension territoriale et touche de très près le monde virtuel de l'internet. C'est ainsi que l'appartenance à plusieurs groupes distincts et donc l'inclusion dans un réseau caractérisé par des relations de natures diverses (liens forts, liens faibles) constituent des formes d'intégration qui peuvent s'étendre aux communautés virtuelles³⁴⁷.

³⁴⁵ MÉDA, Dominique, (1995), « La fin de la valeur 'travail' ? » in : *Esprit*, n° 8-9, août-septembre, pp. 75-93

³⁴⁶ GLASSEY, Olivier, GIAUQUE, Barbara Pfister, *Op.cit.*, p.5.

³⁴⁷ *Idem*

3.2. Les sociabilités médiatisées en tant que prolongement des sociabilités physiques

La diversification de nouveaux supports numériques en 1990 et l'usage massif d'internet en 2000 donne lieu de manière sensible à de nouvelles reconfigurations du lien social, en mettant en avant la restriction de la distance physique et les conditions de temporalité dans la mise en contact entre les individus.

Ces pratiques de sociabilités menées sous le prisme des Tic ont été souvent opposées aux pratiques engagées dans le face à face. La problématique centrale consiste à identifier en quoi l'entretien des contacts sociaux virtuels peut être considéré au même titre que les relations physiques entre les individus. Les premiers travaux dédiés à cette question soulignent d'abord le caractère désocialisant des Tic dans la création et le maintien des relations sociales entre les acteurs sociaux. Ils concluent que ceux qui passent régulièrement leur temps devant ces technologies désinvestissent les activités sociales traditionnelles et s'isolent de leur environnement habituel³⁴⁸. Pour certains tenants de cette approche, on parlerait beaucoup plus d'une forme de substitution entre les pratiques communicationnelles médiatisées et celles issues des contacts en face en face. C'est en ce sens que Barry WELLMAN et son équipe affirment :

[...] les interactions en ligne comblent des vides de communication entre des rencontres en face à-face... beaucoup de liens sociaux deviennent non locaux, connectés par des voitures des avions, des téléphones et maintenant des réseaux d'ordinateurs³⁴⁹.

Tout en réfutant l'idée d'une diminution des sociabilités, Pierre Mercklé³⁵⁰ valide cependant la thèse d'un remplacement d'une mise en contact physique par une sociabilité virtuelle pratiquée par de nouveaux dispositifs d'information et de communication.

³⁴⁸ PUTMAN, Robert (2000), *Bowling Alone: The Decline of Community in America*, New York, Basic Books.

³⁴⁹ WELLMAN, Barry, QUAN HAASE, Anabel, WITTE, JC, HAMPTON, Keith (2010), "Does the Internet Increase, Decrease or Supplement Social Capital? Social Networks, Participation and Community Commitment", *American Behavioral Scientist*, vol. 45, n° 3, p. 436-455.

³⁵⁰ MERCKLÉ, Pierre (2011), *La sociologie des réseaux sociaux*, Paris, La Découverte coll. Repères, 2^e édition.

En contre-pied de cette approche, d'autres auteurs tels que Christian Licoppe et Zbigniew Smoreda³⁵¹ voient une forme de continuité entre les deux pratiques de sociabilités.

Se refusant d'opposer les contacts sociaux physiques et ceux relevant des technologies de l'information et de la communication, ils mettent en visibilité les rapports qui peuvent être noués entre les pratiques communicationnelles en visu et celles qui sont issues des Tic. Dans le cadre de notre travail, nous avons pu relever cette approche *continuiste*³⁵² entre les contacts en ligne et ceux effectués hors-ligne en milieu rural.

3.2.1. L'ethnographie en ligne comme méthode d'analyse des sociabilités en ligne

La multiplication de nouveaux outils de communication en ligne et les pratiques induites conduisent de nombreux chercheurs à mettre en place des dispositifs méthodologiques afin de répondre à de nouvelles problématiques, et ce, dans diverses disciplines. Les difficultés à étudier certaines questions liées à des communautés en lignes résident principalement dans la particularité de chaque plateforme et des pratiques des acteurs qui doivent être observées. L'objectif est d'éviter de mettre en place une méthodologie qui serait trop rapidement généralisable pour des problématiques susceptibles de présenter des spécificités. Plusieurs travaux abordent déjà cette question et développent tout un arsenal d'approches méthodologiques. Celle qui nous semble la plus pertinente dans le cadre de notre travail est formalisée par Fabio Gigliotto et les deux autres chercheurs rassemblés autour de l'auteur³⁵³. En s'appuyant sur les méthodologies empruntées à la sociologie et en ajustant les méthodes de Luca Ricolfi³⁵⁴, le trio de chercheurs réussit à proposer une méthode de recherche qui regroupe, entre autres l'approche statistique et l'approche ethnographique afin d'étudier les réseaux sociaux numériques. L'approche ethnographique qui nous intéresse ici fait

³⁵¹ LICOPPE Christian, SMOREDA, Zbigniew, (2006), « Rhythms and ties towards a pragmatics of technologically-mediated sociability », in R. KRAUT, M. BRYNIN, S. KIESLER (dir.) *Computers, phones, and the Internet : Domesticating information technology*. New York, Oxford University Press, p. 911-952.

³⁵² CARDON, Dominique, ZBIGNIEW, Smoreda (2014), « Réseaux et les mutations de la sociabilité », *Réseaux*, vol. 184-185, n° 2-3, p. 161-185.

³⁵³ GIGLIOTTO, Fabio, ROSSI, Luca, BENNATO, Davide (2012), "The Open Laboratory: Limits and Possibilities of Using Facebook, Twitter, and YouTube as a Research Data Source", *Journal of Technology in Human Services*, 30, 3-4, p. 145-159.

³⁵⁴ RICOLFI, Luca (2001), *La ricerca qualitativa*, Carocci.[référence incomplète]

partie des méthodes qualitatives, dont la particularité est d'analyser des corpus de moindre importance quantitativement en mobilisant une pluralité de techniques et de méthodes qualitatives. Elle permet une observation en ligne des attitudes et de comportements des individus sur les plateformes numériques. En se référant à cette méthode traitée en anthropologie ou en ethnologie, Agnès Van Zanten³⁵⁵ relève ainsi six caractéristiques :

1. *le séjour prolongé dans la communauté étudiée permettant de recueillir des informations grâce à l'observation participante ;*
2. *la focalisation sur les activités quotidiennes ;*
3. *l'intérêt porté au sens que les acteurs attribuent à leur action ;*
4. *la production de comptes-rendus donnant la priorité à la contextualisation et à la cohérence interne des phénomènes observés ;*
5. *la tendance à concevoir le cadre interprétatif comme une construction progressive plutôt que comme la mise à l'épreuve d'un ensemble d'hypothèses définies à l'avance ;*
6. *des modalités de présentation des interprétations mariant volontairement narration, description et conceptualisation théorique.*

Ces traits caractéristiques sont depuis renouvelés, en les adaptant à la recherche ethnographique en ligne. Ils servent ainsi d'appui pour développer les études des communautés en ligne. Ainsi, comme nous l'indique Vincent Berry, les travaux de cette approche s'inscrivent...

[...] dans une tradition ethnographique classique, orthodoxe et fidèle en quelque sorte à la discipline anthropologique. Sensible aux relations entre les utilisateurs, aux interactions, aux rites, aux croyances, internet est conçu dans cette perspective comme un ensemble de microcosmes sociaux, de répliques en miniature de sociétés qu'il s'agit d'explorer. Filant la métaphore des mondes virtuels comme des contrées exotiques, toute une littérature insiste sur la notion de participation et d'apprentissage de codes, de procédure, de lois, de règles et de routines « indigènes » : à la manière d'un ethnographe qui autrefois arpentaient de lointaines contrées, muni de son carnet de notes, le chercheur devrait donc, à notre sens, explorer ces univers avec la même rigueur. Dans cette approche, une ethnographie du virtuel se doit, comme toute ethnographie traditionnelle, de « rendre explicite « les allant de soi » et les façons tacites dont les gens font sens de cela dans leur vie. L'ethnographe se doit d'habiter dans un monde entre deux, à la fois indigène et étranger³⁵⁶.

Ce basculement méthodologique ouvre la voie à une diversité d'approches ethnographique en ligne, comme nous le rappelle Christine Hines :

³⁵⁵ ZANTEN, Agnès Van (2013), « Ethnographie », *Sociologie* [En ligne], « Les 100 mots de la sociologie », mis en ligne le 1 mars 2013, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1767>. Consulté le 13 mai 2020.

³⁵⁶ BERRY, Vincent (2012), « Ethnographie sur Internet : rendre compte du "virtuel" », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 2012/4 (Vol. 45), p. 35-58. DOI : 10.3917/lse.454.0035. URL : <https://www.cairn.info/revue-les-sciences-de-l-education-pour-l-ere-nouvelle-2012-4-page-35.htm>

*Les diverses notions de la nature de l'espace en ligne, les aspirations théoriques et les influences méthodologiques [...] une diversité de types d'approches orientées vers une ethnographie des et dans les espaces en ligne*³⁵⁷.

La méthode employée s'articule autour de trois phases :

La première vise à déterminer le groupe ou la communauté à analyser tout en se rassurant des liens entretenus entre les membres du corpus. Il s'agit de mettre un accent sur des plateformes qui présentent une constance dans les interactions au sein du réseau social. Cette condition est déterminante dans le choix du terrain d'étude.

La deuxième phase consiste à choisir les individus susceptibles de vous apporter le maximum d'informations sur la communauté et les activités menées par celle-ci. Les entretiens et l'examen de la communauté sont des outils utiles à mobiliser pour l'identification des membres clés du réseau social.

La troisième phase recommande au chercheur de soumettre l'étude à l'analyse ethnographique en approfondissant les entretiens afin de mieux connaître la communauté. Il est donc nécessaire...

*[...] d'effectuer des interviews approfondies pour collecter des histoires qui aident à préparer le profil historique et culturel de la communauté et permettent de rédiger les bonnes questions pour l'analyse des réseaux. Cette analyse permettra ainsi d'identifier les événements, les personnes, les organisations, etc. qui peuvent fournir des informations riches*³⁵⁸.

Cette méthode nous permettra de démontrer comment les sociabilités hors ligne se manifestent et peuvent se prolonger sur des supports numériques. Dans le cas de notre étude, nous prenons pour appui les pages de forum Facebook *Info Mabanda* ainsi que Medouneu Actions.

3.2.2. L'exportation des discussions tenues dans les lieux de sociabilités physiques sur Facebook

Le premier cas de notre analyse provient de la page de forum Facebook dénommée « *Info Mabanda* ». Il s'agit d'un forum dédié à l'actualité de la commune rurale

³⁵⁷ HINES, Christine (2016), "Ethnographies of Online communities and Social Media: Modes, Varieties and Affordances", in FIELDING, Nigel., LEE, Raymond. et BLANK, Grant, *The Sage Handbook of Online Research Methods*, London, Sage Publications.

³⁵⁸ LANDAVERDE, Johany Vanessa (2017), *Médias et réseaux socio-numériques des minorités en France : le rôle des médias ethniques et socio-numériques dans la communication et l'intégration des communautés ethniques et immigrantes : le cas de la communauté cap-verdienne*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Côte d'Azur, p. 248.

de Mabanda dans la province de la Nyanga. Administrée par un bénévole friand du journalisme et des nouvelles technologies de l'information et de la communication, il informe la communauté sur les activités sociales et politiques de la contrée. Les captures d'écrans n° 14, 15 et 16 illustrent bien le genre de publications régulièrement postées sur cette page. Avant de poursuivre et pour des raisons éthiques, nous nous sommes abonné à cette page avec l'accord de l'administrateur et de certains membres de la communauté. De plus, nous avons indiqué préalablement les raisons d'un tel choix en déclinant notre identité. En revanche, nous n'avons pas tenu à révéler le lien que nous cherchions à établir entre nos entretiens en face en face, les discussions en *off* et les activités sur le forum Facebook, afin de ne pas influencer les enquêtés sur leurs pratiques *on line*. Nous avons donc mené des entretiens en face en face avec quelques membres de la communauté ayant une activité constante, aussi bien dans les lieux physiques de sociabilité que sur le support numérique « *Info Mabanda* ». Pour la plupart, nous nous sommes croisés avec nos enquêtés dans les buvettes, mais aussi autour d'évènements sportifs et ludiques à Mabanda.

La question de la dégradation de la route abordée dans la capture d'écran n° 14 est déjà en soi un sujet épineux pour les membres de la communauté. D'ailleurs lors d'une rencontre, le débat s'est révélé houleux entre les ruraux. Ils expriment ainsi les difficultés de certaines administrations à pouvoir travailler avec certaines entreprises choisies pour l'amélioration des voies d'accès au village. Bernard, l'administrateur de la page, me rappelle ainsi les querelles entre l'administration locale et certains élus locaux, qui plombent le développement des infrastructures routières :

Certaines attitudes d'une catégorie d'administrations freine le développement des villages de la commune. Il y a comme chez eux une forme d'excès de zèle dans leurs champs de compétences. Ce qui ne contribue pas à faire avancer les choses ici. Mais la réalité, il faut le dire, c'est plutôt une question de gestion de la manne financière dédiée à certains travaux. Certains responsables administratifs semblent être intéressés par cet argent. La conséquence est que les travaux sont à l'arrêt et ce sont les populations qui en souffrent³⁵⁹.

Certains d'entre eux manifestent alors leur indignation, d'autres, beaucoup plus avertis des questions de procédures administratives proposent d'entamer des démarches pour remédier à cette situation.

³⁵⁹ Entretien réalisé le 14 mars 2019.

Une des observations faites en ligne sur la page Facebook met en visibilité ces discussions tenues dans les lieux physiques du village qui vraisemblablement se déportent sur les supports numériques. L'illustration la plus éclairante est la capture d'écran n° 14 évoquant les mécontentes sur l'amélioration du réseau routier entre certaines administrations de la localité. Du coup, celle-ci suscite de nombreuses interventions dans le forum. Nous nous sommes focalisés sur quatre interventions visibles avec la capture d'écran n° 16 : celles de Marc, Jacques, Cyril et Charline qui sont des amis que nous avons rencontrés lors de notre enquête sur le terrain. Leur indignation en commentaire sont en réalité des avis partagés lors de nos discussions tenues dans des lieux de sociabilités physiques à *Mabanda* sur ce sujet. Sans pour autant élargir cela à l'ensemble des intervenants, nous pouvons donc attester d'un prolongement des pratiques de sociabilités *off line* sur des supports *on line*. Pour la plupart d'entre eux, ce sont des hommes ayant des repères cognitifs pouvant témoigner d'un certain niveau de certification scolaire plus élevé que d'autres ruraux. Ils sont quasiment les plus actifs au sein des structures aussi bien associatives que politiques.

Capture d'écran n° 13 : Publication 1 de Mabanda INFO

Mabanda-INFO-616225585221430

ook

Mabanda INFO

Envoyer un message

J'aime

Pages connexes

- La grande Doutsila
Site web d'actualités
- Nyanga G5 Punus Vili Lu...
Marina Mats Nzienguiste aime ...
Site web régional
- Jonathan Ignoumba
Oscar Bandzela Bayambela aim...
Personnalité politique

Ajouter votre entreprise à Facebook

Exposez votre travail, créez des publicités et entrez en contact avec des clients et des soutiens.

Créer une Page

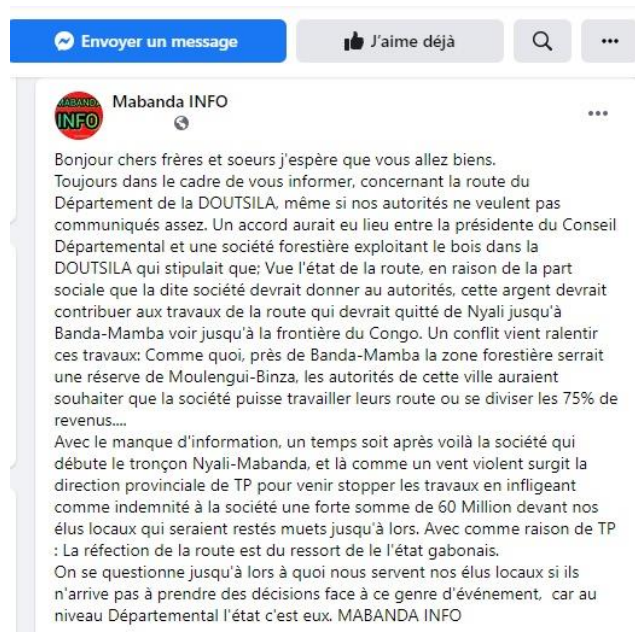
Très bonne initiative pour le dressage de la commune de Mabanda à travers les panneaux indiquant les noms des différents quartiers. Sauf qu'on aurait pu les mettre en métal pour lutter contre la corrosion et le vieillissement, ça ne cause absolument pas grande chose dans les caisses de la municipalité.

40

7 commentaires 1 partage

Source : Mabanda INFO/facebook.com

Capture d'écran n° 14 : Publication 2 de Mabanda INFO



Source : Mabanda INFO/facebook.com

Capture d'écran n° 15 : Publication 3 de Mabanda INFO



Source : Mabanda INFO/facebook.com

Capture d'écran n° 16 : Publication 4 de Mabanda INFO



Source : Mabanda INFO/facebook.com

Nous leur avons attribué d'autres prénoms pour protéger leur identité dans notre travail.

Cette forme de sociabilité peut également se lire dans le groupe communautaire *Medouneu Actions*. En procédant méthodologiquement comme cela a été effectué pour le forum Facebook précédemment étudié, et dans la perspective de démontrer que les discussions menées dans les lieux de sociabilités physiques se poursuivent sur les supports numériques, la page Facebook *Medouneu Actions* permet de vérifier cette approche. C'est un groupe Facebook réunissant prioritairement les ressortissants de la commune de Medouneu et de ses environs dans le Woleu-Ntem, au nord du Gabon. Les publications faites dans cette page mettent en visibilité la vie sociale de la localité. En plus de relever les difficultés de la commune rurale, il est publié régulièrement des anecdotes dont l'objectif principal est de conscientiser sur la mise en valeur des campagnes. Les captures d'écran n° 18 et 19 page suivante illustrent bien le genre de publication postée sur cette page. La capture d'écran n° 17 porte sur la publication liée à la vétusté de la pancarte du lycée ainsi qu'au mauvais état de la route pour y accéder, un sujet longuement


discuté lors de nos déambulations dans la commune. Nous retrouvons certains commentaires exprimés par quelques-uns de nos enquêtés. La référence aux candidats de 2023 et 2024 pour débroussailler le chemin qui mène au lycée dans le commentaire 2 résulte en réalité d'une discussion ayant eu lieu préalablement dans une réunion des ressortissants du village au cours de laquelle certains ont clairement exprimé la volonté de faire leur entrée en politique. De même, le problème posé dans cette publication a déjà fait l'objet d'une dénonciation dans une rencontre avec les autorités de la commune et les responsables de cet établissement. Les interventions de Franck, Richard et Rodrigue, visibles sur la capture d'écran n° 19 page suivante sont en réalité des propos tenus lors de ces rencontres physiques.

Capture d'écran n° 17 : Publication 1 de Medouneu Actions



Source : Medouneu Actions/facebook.com

Capture d'écran n° 18 : Publication 2 de Medouneu Actions

 MEDOUNEU ACTIONS

27 avril, 10:44 · 🌐

LES RAISONS DE NOS RETROUVAILLES AU VILLAGE

Au fil des années, on voit disparaître ces bonnes et vieilles habitudes qui donnaient souvent goût et plaisir aux périodes estivales. Aujourd'hui, le village n'étant plus fréquenté comme auparavant sans compter ces arbres qui peinent dorénavant à donner leurs plus beaux fruits, les comportements presque traditionnels des estivants d'autrefois ne sont plus que souvenirs. Les relais ont pris de la fatigue et tout vivrait désormais dans l'histoire.

A l'époque, après la fermeture des classes, tous les enfants étaient excités à l'idée de se retrouver au village. Chacun d'eux, en attendant que les parents conviennent d'une date de voyage, s'imaginait tout ce qu'il était possible de faire avec leurs frères et sœurs résidants au village ou pas. Ils étaient tous pressés de renouveler ou de poursuivre les aventures laissées à la dernière saison. Que tu sois de SONG ou d'ABANG-AYO, villages du Haut-Como à Medouneu, le régime était bien le même.

Une fois au village, il s'agissait des occasions de retrouvailles surtout tôt le matin à la recherche du petit déjeuner. A 6h, filles comme garçons visitaient tous les vergers. Les avocats étaient les principaux fruits à recueillir au milieu d'une humidité à donner des frissons. Parfois, on pouvait quitter du lit à 4h pour ramasser les fruits rouges appelés en langue vernaculaire « ABAMM ».

Les paresseux, quant à eux, rejoignaient les grands-parents assis au corps-de-garde lorsque les filles faisaient déjà le nécessaire à la cuisine. Tout le monde patientait le plat de riz cuit au feu de bois quand les mamies n'ont pas simplement servi les tubercules. Toutes les journées se ressemblaient et aucune n'était trop longue.

Source : Medouneu Actions/facebook.com

Capture d'écran n° 19 : Publication 2 de Medouneu Actions

 MEDOUNEU ACTIONS

 **Franck**
vous les futurs candidats de 2023 et 2024, on vous attend sur le terrain. Il faut venir débroussailler la piste qui mène au lycée.

J'aime · Répondre · Partager · 8 sem

 **Richard**
c'est pas le travail des futurs candidats. Le lycée à un budget, y'a aussi la coopérative et la main d'œuvre. Sans oublier que le lycée est dans la commune. J'ai appris que y'a un maire qui fait bien le boulot dans cette commune, po...

Afficher la suite

J'aime · Répondre · Partager · 8 sem · Modifié

 **Franck**
tes questions sont vraiment légitimes. Mais on attend la réaction de ces personnes car, nous avons déjà dénoncé ce qui est à dénoncer.

J'aime · Répondre · Partager · 8 sem · 1

 **Rodrigue**
mais dénoncé c'est déjà un travail nn? Toi tu voulais quel travail? oubien tu as voulu voir avec une débroussaillouse ala main

J'aime · Répondre · Partager · 8 sem · Modifié · 1

 Avez l'homme de Medouneu 🤔🤔🤔🤔🤔🤔

Source : Medouneu Actions/facebook.com

3.3. Les sociabilités virtuelles en tant que vecteur d'entretien des « liens faibles »

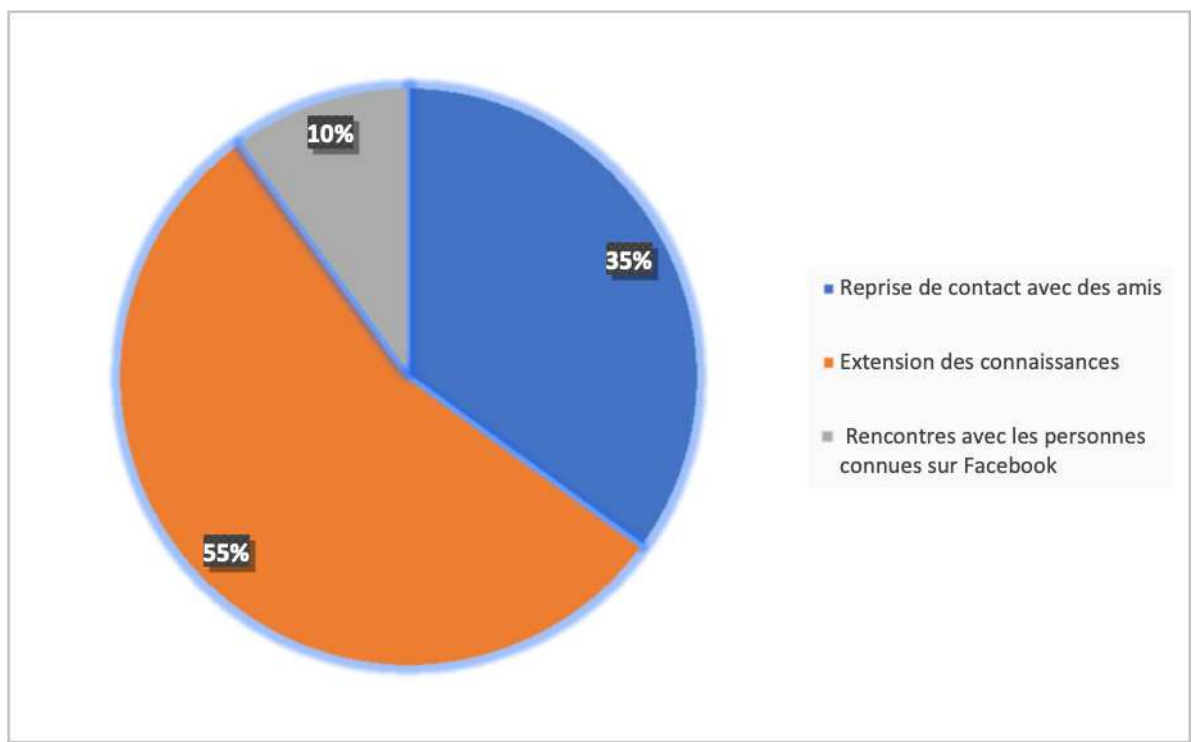
Si l'arrivée massive de nouveaux canaux de communication est liée aux nouvelles formes de mise en relation, il est évident que ces mutations transforment notre relation à l'autre et les modalités de gestion et de renforcement du lien. Après avoir montré une forme de continuité dans les échanges entre les sociabilités effectuées en face à face et les relations médiatisées, cette évolution dans les interactions entre les individus peut également s'observer dans les pratiques qui prennent forme dans les plateformes numériques et dont le maintien se formalise en présentiel, agrémenté par des rencontres physiques. De même, des liens physiquement établis sous la modalité des liens forts comme avec des parents ou amis proches peuvent être enrichis par les communications effectuées à travers la médiation des outils numériques. En prenant appui sur les données de notre étude empirique ainsi que sur la distinction effectuée par Mark Granovetter³⁶⁰, entre liens « faibles » et liens « forts », nous verrons comment les liens tissés sur des plateformes numériques jugés faibles sont constitutifs d'une sociabilité non dérisoire.

3.3.1. Le rôle des contacts médiatisés sur Facebook dans la sociabilité

Si Facebook n'a véritablement aucun impact sur les pratiques sociales traditionnelles en milieu rural comme nous l'avons observé dans la partie précédente, il reste que l'enquête que nous avons effectuée permet de constater que ceux qui fréquentent les réseaux sociaux, en l'occurrence Facebook, entretiennent des interactions entre membres de la communauté. Celles-ci peuvent déboucher sur des rencontres physiques, comme l'illustre le graphique page suivante.

³⁶⁰ GRANOVETTER, Mark (1973), "The Strength of Weak Ties", *American Journal of Sociology*, n° 78, p. 1360-1380.

Graphique n° 12 : Fréquence des sociabilités entretenues en ligne et hors ligne



Source : Riva Vianney M'Boumba M'Boumba

À la lumière des données du graphique, nous observons que le réseau social Facebook permet de renouer les liens avec des personnes et amis avec lesquels le contact a été rompu pour diverses raisons. Ils sont 35 % à déclarer avoir repris contact avec des anciens amis et connaissances du village. En outre, nous relevons que certains forums de discussion Facebook constituent des outils importants pour accroître son réseau de connaissances (55 %). Enfin, nous constatons que certains liens tissés et entretenus en ligne peuvent se prolonger et finir par des rencontres dans les lieux de sociabilités physiques.

Même s'il a été difficile pour nous d'évaluer la qualité des liens entre les différents acteurs, ces résultats ont le mérite de nous renseigner sur la place des liens faibles dans les sociabilités. Les interactions menées sur les pages Facebook des groupes communautaires donnent la possibilité aux adhérents d'élargir leurs connaissances et donc de faire la rencontre virtuelle des personnes de la communauté dont certains ignoraient l'existence. Ces personnes peuvent être des résidents du village ou encore des individus qui y sont originaires, mais partis pour des raisons scolaires ou professionnelles. Le forum de discussion en ligne du village apparaît de ce fait comme un creuset ou un foyer de sociabilité pour les ressortis-

sants de la communauté. C'est ce que nous déclare Claude, étudiant de 23 ans, ressortissant de Medouneu et membre du forum *Medouneu Actions* :

Je suis né à Medouneu et j'y ai grandi. Mais après mon Baccalauréat, je suis parti du village vu qu'il n'y a ni école supérieure ou encore université dans la contrée. Je suis donc inscrit à l'université polytechnique de Masuku dans la province du Haut-Ogooué dans laquelle je passe essentiellement une bonne partie de l'année. Je ne retourne au village que pendant les grandes vacances universitaires. Mais je suis constamment informé sur ce qui se passe au village à travers la page du forum Facebook. Celle-ci m'a même permis de connaître d'autres personnes originaires du village qui vivent ici, mais aussi dans d'autres villes du pays et même à l'extérieur du Gabon. J'ai pu même revoir des amis d'enfance partis avec leur parent pour des raisons professionnelles dans d'autres coins du pays³⁶¹.

3.3.2. La sociabilité, un ensemble de liens forts et de liens faibles

Si une importance est accordée aux « liens forts » dont les échanges affectifs sur internet constituent un moyen complémentaire d'interaction entre les personnes en raison d'une mise en contact effectuée par une pluralité de moyens comme cela a été montré par Dominique Cardon et Fabien Granjon³⁶², il reste que les relations amicales entretenues par la médiation des dispositifs techniques de communication considérées comme des « liens faibles » ne sont pas de moindre valeur. Les propos de Claude dans notre étude illustrent bien l'importance des interactions médiatisées dans la prise de contact et l'entretien des liens dans les relations créées à travers les plateformes numériques. Godefroy Dang Nguyen et Virginie Lethiais ne nous disent pas autre chose :

Les liens faibles ont une fonction différente. Noués entre personnes qui sont de simples « connaissances », ils n'exigent pas systématiquement le même niveau d'engagement notamment sur le plan affectif, mais ils mettent souvent en relation des personnes culturellement ou socialement éloignées. Ce faisant, ils donnent accès par exemple à des informations que l'on n'aurait pas eues autrement. La sociabilité, c'est donc l'ensemble des liens forts et des liens faibles d'un individu³⁶³.

³⁶¹ Entretien réalisé le 10 février 2019.

³⁶² CARDON, Dominique., GRANJON Fabien (2003), « Éléments pour une approche des pratiques culturelles par les réseaux de sociabilité », in O. DONNAT, P. TOLILA [prénoms en entier] (dir.), *Les public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 93-108.

³⁶³ DANG NGUYEN, Godefroy, LETHIAIS, Virginie (2016), « Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Réseaux*, vol. 195, n° 1, p. 165-195.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de notre travail, nous notons que la question liée aux pratiques médiatiques à l'aune du numérique connaît un grand intérêt dans la recherche académique. L'abondance des savoirs accumulés témoigne de la place de nouveaux supports numériques dans la communauté des chercheurs. Au Gabon, le développement de l'internet mobile ainsi que la multiplication des dispositifs technologiques en milieu rural élargissent le panel d'offres de sources informationnelles. C'est dans la perspective de comprendre les reconfigurations des pratiques médiatiques dans ce milieu que nous avons entrepris de faire cette thèse.

Un élargissement des pratiques médiatiques

Les données recueillies de notre travail mettent en évidence un élargissement des pratiques des ruraux. En plus de faire usage des médiations classiques pour s'informer, ils sont de plus en plus nombreux à adopter les médias issus du numérique. Cet attrait pour les nouveaux médias, notamment les réseaux sociaux, tient non seulement aux caractéristiques de la mobilité des nouveaux terminaux, mais aussi aux potentialités de ces supports : ils offrent l'élargissement d'un espace public permettant des interactions sur des thèmes qui ne sont pas traités par la médiation audiovisuelle classique nationale. En effet, dans un contexte marqué par des médias à la solde du personnel politique, les réseaux sociaux apparaissent comme une bouée de sauvetage dans la libéralisation de la parole publique. Nous avons pu voir que ces nouvelles pratiques concernent essentiellement les jeunes qui développent une préférence pour le réseau social Facebook. La facilité technique de son usage ainsi que les fonctionnalités offertes peuvent expliquer ce fort penchant des populations pour ce support. Les déclarations accumulées révèlent que les forums de discussion constituent des tribunes d'interactions dans lesquelles se démocratise le débat public et politique. Et si certains ont une consommation ciblée, l'immense majorité des populations rurales connectées consultent l'actualité par sérendipité. Se connecter sur Facebook étant essentiellement motivé par des besoins de divertissement, c'est souvent pendant des moments de navigation inattendus que les individus sont exposés aux contenus informationnels :

[...] les modules d'actualité mobilisés sont toutefois plus souvent ceux dont l'accessibilité est rendue immédiate et dont la consultation se présente comme une opportunité qui n'a pas été nécessairement recher-

chée [...] Les occasions d'un saisissement des contenus d'actualité sont aussi le fait de pratiques fortuites qui s'appuient sur des prises contextuelles inattendues, opportunes, qui n'ont pas grand-chose de commun avec une démarche proactive de recherche de l'information³⁶⁴.

En outre, marquée par l'usage du téléphone portable considéré comme un outil plus pratique et abordable financièrement en comparaison avec d'autres terminaux, cette pratique favorise une consommation de l'actualité qui s'effectue entre une diversité d'activités. Il en résulte une consultation interstitielle de l'information. Notons également que cette adoption ne vient pas concurrencer les médias traditionnels, l'analyse de nos données confirme la prédominance de la radio. Le succès de ce dispositif tient à son adaptabilité aux réalités de la ruralité. Il est le seul média qui peut fonctionner aussi bien avec l'électricité qu'avec des piles électriques. Cette caractéristique est essentielle dans des milieux ruraux où l'électrification dans certains villages fait défaut. De même, le fait de diffuser des émissions en langues vernaculaires dans des territoires où les populations manifestent un fort ancrage à leur patrimoine culturel ne nous semble pas dérisoire pour expliquer la prééminence de la radio dans les villages. On ne saurait faire l'impasse sur le coût accessible d'un poste radio pour des populations à faibles revenus comme celles de notre échantillon de travail.

En outre, nos investigations menées sur le terrain révèlent certains types de pratiques radiophoniques. En premier lieu, nous avons observé que l'écoute de la radio est fortement masculine. Les hommes y sont plus exposés que les femmes. D'ailleurs, le récepteur radio n'est jamais loin de l'homme de la maison. Il assure une forme d'autorité à celui-ci, au point qu'il est souvent le seul à le mettre en marche ou à l'éteindre. Appréciée par les jeunes pour l'écoute de la musique, la radio est prisée par les plus âgés pour les émissions des avis et communiqués. En deuxième lieu, l'idée qui consiste à croire à une écoute collective de la radio est à notre avis à relativiser, d'autant plus que dans chaque foyer interrogé, il y a au moins un poste radio et la distribution des tâches domestiques ne favorise pas souvent des moments d'écoute collective hors du domicile. Enfin, en troisième lieu, ce média est diversement investi en milieu rural en raison d'un nombre de disparités spécifiques à certains villages. Cette écoute différenciée se justifie par des hétérogénéités socio-économiques propres à chaque territoire.

³⁶⁴ GRANJON, Fabien, LE FOULGOC, Aurélien (2010), « Les usages sociaux de l'actualité : L'expérience médiatique des publics internautes », *Réseaux*, 2(2-3), 225-253. <https://doi.org/10.3917/res.160.0225>. Consulté le 12 janvier 2021.

S'agissant de la télévision, nous retenons que le développement des chaînes satellitaires et l'industrie de leur distribution au Gabon favorisent l'adoption de ce média dans des zones où la réception des chaînes locales est défectueuse. Les pratiques télévisuelles sont caractérisées par une hiérarchisation sociale de l'écoute du petit écran. C'est le chef ou la cheffe de famille ou l'aîné de la maison qui oriente le contenu à regarder. Les goûts télévisuels des cadets ou les enfants sont soumis à ceux des plus âgés. Si les hommes ont des préférences pour les chaînes thématiques liées à l'actualité et spécifiquement au sport, les femmes quant à elles sont plus enclines aux programmes de divertissement, de telenovelas et autres séries africaines. En revanche, on assiste à un désintérêt des chaînes nationales au profit des chaînes étrangères. Ce rejet s'explique, entre autres, par un contenu télévisuel trop éloigné des réalités rurales. En effet, les populations rurales reprochent aux médias nationaux leur tendance à ne traiter généralement que des sujets en lien avec les centres urbains. De même, ils expriment leur désaccord sur ce qu'ils considèrent comme une aversion des thèmes liés à la politique et des programmes d'émission un peu indigestes.

Des pratiques médiatiques numériques différenciées en milieu rural

La deuxième partie de notre travail avait pour but de vérifier notre deuxième hypothèse. Il s'agissait de valider ou d'invalider la thèse largement répandue de l'homogénéisation du milieu rural et donc de pratiques médiatiques identiques de ses habitants. L'examen de nos données empiriques met en visibilité des disparités entre des territoires et même au sein d'un territoire. Ces différences ont une incidence sur les manières de se saisir des médias numériques. En effet, l'inégale répartition des infrastructures d'électrification et de télécommunication à travers le territoire ne permet pas à toutes les couches de la population de faire usage des médias numériques. Les populations des villages à proximité des centres urbains ou disposant de moyens de connexion ont des usages beaucoup plus affinés que celles issues des contrées beaucoup plus enclavées. De même, les populations des territoires ruraux présentant des dynamiques de populations marquées par des échanges avec les jeunes vivants dans des zones urbaines témoignent d'une certaine aisance dans la consultation de l'actualité sur des supports numériques. Les migrations des vacances dans de nombreux villages dans la province du Woleu-Ntem ont bien illustré ce rapport entre la ville et le village dans les usages des

médias numériques. Les difficultés financières à pouvoir se connecter sur internet constituent également un facteur de différenciation dans les usages du numérique entre les territoires. Les populations des villages isolés et ne disposant pas d'une unité industrielle sont généralement plongées dans une précarité ambiante et donc incapables de s'offrir une connexion internet pour s'informer. En outre, le fait que des individus décident volontairement de ne pas faire usage des médias numériques est également un marqueur de disparités dans la consommation de l'actualité en ligne. Loin de l'analyser comme un handicap ou une injustice, le non-usage de certains permet de comprendre que la généralisation d'équipements, de ressources financières et de repères cognitifs pour les médias numériques ne conduit pas systématiquement à un usage massif des technologies de l'information et de la communication. L'analyse des données a montré que les difficultés d'adaptation liées à l'âge de certains acteurs sociaux, l'ancrage des pratiques traditionnelles et l'hostilité aux nouveaux supports médiatiques chez d'autres sont autant de raisons qui justifient cette volonté à ne pas suivre l'actualité à travers les réseaux sociaux. En outre, les disparités observées entre les territoires ruraux ont également révélé des différences dans les combinaisons de pratiques médiatiques. Des enquêtes effectuées sur le terrain, il en ressort deux combinaisons distinctes : Le couple Radio-Tv, Tv-Internet et Radio-Tv- Presse écrite, Radio-Tv-Internet. Une constance se dégage : la place de la radio pour les ruraux. Elle constitue le média le plus consommé, suivi de la télévision et des médias en ligne. La presse écrite ferme la marche. Si la palette télévision-internet est plus investie par les jeunes justifiant d'un niveau scolaire moyen et dont les pratiques sont essentiellement caractérisées par leur fort usage des réseaux sociaux, le couplage radio-Tv s'observe dans toutes les tranches d'âges avec une forte préférence chez les 35-45 ans. Les individus appartenant à ce couple sont de diverses catégories socio-professionnelles et ne présentent pas nécessairement un niveau de certification élevé. La catégorie Radio-Tv-Presse écrite est beaucoup plus représentée par des individus socialement aisés et occupant ou ayant occupé des fonctions administratives et politiques. La combinaison Radio-Tv-Internet, quant à elle, regroupe les individus justifiant d'aptitudes techniques et cognitives pour la consultation des médias en ligne. Relevant de catégories socio-professionnelles distinctes, ces pratiques se retrouvent chez les jeunes et chez les 35-45 ans.

Enfin, notre travail a montré l'intérêt croissant des populations à consulter l'information sur le réseau social Facebook. Cet attrait se présente sous trois formes. La première se caractérise par une appétence pour les pages d'infodivertissement, pour leur singularité à se soustraire des modèles canoniques de l'écriture journalistique en cherchant à allier humour et informations. Le succès de ce format au ton léger tient à sa particularité consistant à décliner l'information en allant à l'essentiel, sans nécessairement employer les tournures journalistiques souvent décriées par les populations. La deuxième forme se caractérise par un investissement des pages Facebook locales ou régionales. Créées à l'origine pour valoriser le patrimoine culturel des territoires, les pages Facebook des localités se sont très vite transformées en forum de discussion en ligne, pour finir en pages d'actualité du village ou de la province. En l'absence des médias locaux, ces pages se présentent comme de véritables supports d'informations locales pour les populations. Ces pages Facebook locales et les pages d'infodivertissement sont à l'initiative de quelques amateurs de la profession et dont certaines informations présentent souvent des incomplétudes dans leur traitement. La troisième caractéristique est une préférence chez certains ruraux pour les *pureplayers*. Avec une stratégie éditoriale qui consiste à aborder des sujets qui sont absents dans le champ des médias traditionnels, les *pureplayers* connaissent un grand succès auprès des populations. Cette consultation de l'actualité en ligne vient en complémentarité de la consommation médiatique issue des supports classiques.

Le maintien des sociabilités traditionnelles et une reconfiguration du contact social médiatisé

Dans la troisième et dernière partie de notre travail, nous avons pu analyser les perceptions des populations des médias numériques. De cet examen, il en ressort deux postures distinctes. La première est une image valorisante des nouveaux médias. Les tenants de cette approche voient dans les médias numériques des dispositifs incontournables pour mieux s'informer et participer au débat d'idées *via* les fonctionnalités que ceux-ci offrent. Dans certaines zones enclavées où il manque un peu de tout, les réseaux sociaux ou les médias en ligne apparaissent comme une aide véritable pour des populations en quête d'information. Ne voulant pas se soumettre au diktat des médias dominants jugés inféodés au pouvoir politique, certains enquêtés ont clairement exprimé leur désintérêt vis-à-vis de l'agenda médiatique des chaînes nationales. Pour eux, l'usage des médias numé-

riques constitue également une ouverture démocratique, car ces nouveaux supports permettent de publiciser sans contrainte idéologique des points de vue divergents dans un pays où la liberté d'expression est mise en mal. Sur un tout autre plan, d'autres voient en ces outils une forme de distinction sociale. Ici, s'informer sur les médias numériques est perçu comme un marqueur de « modernité » dans des milieux où la maîtrise des innovations technologiques n'est pas la chose la mieux partagée. Ainsi, faire usage des technologies de l'information et de la communication gratifie l'utilisateur d'une forme de reconnaissance sociale auprès de ses pairs. Il se dégage ainsi deux camps diamétralement opposés : ceux qui sont « arrivés », « les modernes », qui témoignent d'une certaine aisance dans la consultation de l'information en ligne ; « les retardataires » qui ne présentent aucun signe de familiarité avec les supports technologiques.

L'engouement pour ces dispositifs technologiques est aussi décrié par une autre partie de la population rurale. La mise à distance est ainsi opérée par les critiques de la déstructuration des valeurs traditionnelles locales. Ces derniers voient dans les médias numériques une forme d'hégémonie de la culture occidentale sur les civilisations des pays du sud. Hostiles à cette influence culturelle venue d'ailleurs, ils alertent sur la destruction du patrimoine culturel local. L'essentiel des contenus étant à mille lieues des attitudes ou des comportements de la ruralité, ils déclarent n'éprouver aucun intérêt pour des supports, vecteurs de conduites étrangères au milieu rural.

En outre, pour analyser les sociabilités dans un contexte d'usage des médias numériques, nous avons voulu examiner les construits du lien social traditionnel sur le terrain de notre enquête. Et contrairement à nos *a priori*, nous avons pu relever que les liens de sociabilités traditionnelles occupent une place essentielle dans le vivre ensemble des populations. D'abord, la place de la famille et les filiations entretenues témoignent du rôle important du cadre familial dans la socialisation des individus. Celle-ci commence depuis la naissance et accompagne l'adolescence jusqu'à l'âge adulte. La famille ne se limitant pas aux liens de consanguinité, les rapports sociaux sont très étendus dans le village et même dans les villages voisins.

Un autre marqueur de forte sociabilité traditionnelle en milieu rural est la fréquentation des lieux d'interconnaissance et d'entre soi. Ces espaces constituent de moments de partages, de circulation d'idées, de création et de maintien du lien

social en milieu rural. La fréquentation des buvettes ou encore la tenue des réunions au corps de garde du village sont des instances de mise en commun pour les populations. De même, les moments de retrouvailles marquées par des fêtes religieuses et traditionnelles contribuent à construire une cohésion sociale et donc à raffermir les contacts sociaux entre les membres de la communauté. Les rencontres sportives et ludiques ont également mis en visibilité cet attachement des populations aux dispositifs traditionnels de création et de maintien des sociabilités. Tout au long de notre enquête, nous avons pu voir ce fort investissement des espaces et des moments d'entretien du lien social de la part des populations. L'analyse des données a donc permis d'écarter la perspective d'une atomisation du lien social qui résulterait de l'usage des nouveaux médias. Les personnes interrogées qui évoquaient un délitement du tissu social sont en réalité des individus qui présentaient préalablement des difficultés d'insertion à la vie sociale en commun. Pour ces villageois, les réseaux sociaux ne sont juste que des accélérateurs d'une désocialisation déjà engagée.

Enfin, en refusant d'opposer les contacts sociaux numériques et ceux mobilisés en présentsiels, notre étude a révélé une forme de continuité entre les sociabilités « *off line* » et celles « *on line* ». Les exemples de discussions présentées dans notre texte sur les forums des discussions de certains villages sont en réalité des propos tenus sur des lieux de sociabilités physiques qui, finalement, s'exportent sur des supports numériques et constituent ainsi une illustration édifiante. De plus, dans la perspective de la distinction des « liens forts » et des « liens faibles » telle qu'énoncée par Mark Granovetter, nous avons pu montrer que certains contacts médiatisés des internautes sur la page d'information des ressortissants de certains villages aboutissent à des rencontres physiques ou constituent des réseaux d'opportunités professionnelles, prouvant ainsi l'importance des « liens faibles » dans la création et le maintien du lien social. Et comme l'affirment Fabien Granjon et Aurélien Fougolc,...

*internet permet la convocation d'espaces collectifs (SNS, forums, listes de discussion, etc.) qui autorisent des communications interpersonnelles vers des territoires plus distants, des liens faibles qui peuvent se fonder, cette fois, non sur un lien électif préalable, mais sur des intérêts communs liés à l'actualité*³⁶⁵.

³⁶⁵ GRANJON, Fabien, LE FOULGOC Aurélien (2010). « Les usages sociaux de l'actualité. L'Expérience médiatique des publics internautes », *Réseaux*, vol. 160-161, n° 2-3, p. 225-253.

Si l'on a pu relever une forme de dichotomie dans les représentations des ruraux sur les Tic, entre d'une part, les tenants de l'approche d'une occidentalisation des structures sociales et d'une forme de « *luxu improductif* » pour les pays du sud, et ceux qui voient en ces outils, des ressources capables d'assurer le développement de plusieurs secteurs, d'autre part, il convient de noter que les réticences de certains tiennent au fait de l'observation d'une discordance entre le contenu de ces nouveaux outils et les cultures locales. Ici, se pose la problématique de plus en plus pertinente, de la production des contenus en lien avec les réalités locales. En prenant en compte les préoccupations des ruraux dans la mise en œuvre des Tic, les mentalités pourraient évoluer dans le sens d'accorder plus de valeur aux outils numériques. Et comme l'affirme Alain François Loukou « *Les réticences à l'égard des Tic, dont on ne peut, honnêtement, contester la pertinence, traduisent cependant moins le rejet des Tic que la difficulté pour les planificateurs et décideurs d'établir un lien opératoire entre celles-ci et le développement* »³⁶⁶.

³⁶⁶ LOUKOU, Alain François, (2011), *Op.Cit.*, p. 53.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages

- BALIMA, Serge Théophile, FRERE, Marie-Soleil (2003), *Médias et communications sociales au Burkina Faso : Approche socio-économique de la circulation de l'information*, Paris, L'Harmattan.
- BARDIN, Laurence (1977), *L'Analyse de contenu*, Paris, Presse universitaire de France
- BARRAT, Jacques (1992), *Géographie économique des médias. Médias et développement*, Paris, Litec.
- BERTHIER, Nicole (2010), *Les techniques d'enquête en Sciences sociales : Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- BOURDELOIE, Hélène, DOUYERE, David (dir.) (2014), *Méthodes de recherche sur l'information et la communication*, Paris, Editions Mare & Martin.
- CARDON, Dominique (2010), *La démocratie internet. Promesses et limites*, Paris, Seuil, coll. La république des idées
- CASILLI, Antonio (2010), *Les liaisons numériques : Vers une nouvelle sociabilité*, Paris, Le Seuil.
- CLAVAL, Paul (1977), *La nouvelle géographie*, Paris, PUF, Coll. « Que-sais-je ? »
- COHEN, Scali, MOLINER, Pascal et RATEAU, Patrick (2002), *Les représentations sociales : pratique des études de terrain*, Rennes, PUR.
- CUSSET, Pierre-Yves (2007), *Le Lien social*, Paris, Armand Colin.
- DE CERTEAU, Michel (1990), *L'invention du quotidien, tome 1, Arts de faire*, Paris, Gallimard.
- DENOÛËL, Julie, GRANJON, Fabien (2011), *Communiquer à l'ère du numérique, regards croisés sur la sociologie des usages*, Paris, Presses des Mines.
- DE ROSNAY, Joël (2006), *La révolte du pronétariat. Des mass média aux médias des masses*, Paris, Fayard.
- DIOH, Tidiane (2009), *Histoire de la télévision en Afrique noire francophone, des origines à nos jours*, Paris, Karthala.
- DUARTE, Paulette, BOUEZARI, Mohammed, COUIC, Marie-Christine (2007), *internet : la sociabilité des sociétés médiatisées*, Paris, PUCA.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (1995), *La télévision et ses téléspectateurs*, Paris, L'Harmattan.
- ESQUENAZI, Jean, Pierre (2009), *Sociologie des publics*, Paris, La Découverte.
- ESQUENAZI, Jean-Pierre (2014), *L'écriture de l'actualité : pour une sociologie du discours médiatique*, Grenoble, PUG.
- FARRUGIA, Francis (1993), *La crise du lien social : Essai de sociologie critique*, Paris, L'Harmattan.
- FLICHY, Patrice (2001), *L'imaginaire d'internet*, Paris, Editions La Découverte & Syros.
- FONNET, Laurent (2003), *La programmation d'une chaîne de télévision*, Paris, Editions Dixit.
- FRERE, Marie-Soleil (2016), *Journalisme d'Afrique*, Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- GODBOUT, Jacques (1992), *L'esprit du don*, Montréal, Boréal.
- GOULET, Vincent (2010), *Médias et classes populaires : Les usages ordinaires des informations*, Paris, Ina.
- IDIATA, Daniel Franck (2009), *Langues en danger et langues en voie d'extinction au Gabon : quand la génération des enfants se détourne des langues vernaculaires ou quand les parents détournent leurs enfants de la langue de la communauté*, Paris, l'Harmattan.
- JAUREGUIBERRY, Francis, PROULX, Serge (2011), *Usages et enjeux des technologies de communication*, Toulouse, Éditions Erès.
- JODELET Denise (2003), *Les Représentations sociales*, Paris, PUF.

- KIYINDOU, Alain (2009), *Les pays en développement face à la société de l'information*, Paris, l'Harmattan.
- KIYINDOU Alain (2010), *TIC et développement socio-économiques, enjeux et pratiques*, Paris, Lavoisier.
- KUYU MWISSA, Camille (2005), *Parenté et famille dans les cultures africaines*, Paris, Karthala.
- LATOUCHE, Serge (2005), *L'Occidentalisation du monde. Essai sur la signification, la portée et les limites de l'uniformisation planétaire*, Paris, La Découverte.
- LETEINTURIER, Christine, LE CHAMPION, Rémy (dir.) (2009), *Médias, information et communication*, Paris, Ellipses.
- MAIGRET, Éric (2015), *Sociologie de la communication et des médias*, Paris, Armand Colin.
- MASCLET, Olivier (2018), *L'invité permanent : La réception de la télévision dans les familles populaires*, Paris, Armand Colin.
- MATTELART Armand, MATTELART Michel (2004), *Histoire des théories de la communication*, Paris, La Découverte.
- METEGUE N'NAH, Nicolas (2006), *Histoire du Gabon : Des origines à l'aube du XXI^e siècle : Des origines à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, L'Harmattan.
- MIÈGE, Bernard (2003), *Pour une anthropologie des médias*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2005), *La pensée communicationnelle*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2007), *La société conquise par la communication 3. Les TIC entre innovation technique et ancrage social*, Communication, médias et sociétés, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2010). *L'espace public contemporain. Approche communicationnelle*, Grenoble, PUG.
- MIÈGE, Bernard (2017), *Les industries culturelles et créatives face à l'ordre de l'information et de la communication*, Grenoble, PUG.
- MINKALA-NTADI, Pierre (2016), *La tutelle politique dans la production de l'information de presse en Afrique francophone : Le cas du Congo-Brazzaville*, Paris, L'Harmattan.
- MUXEL, Anne (1996), *Individu et mémoire familiale*, Paris, Nathan.
- NDOMBET, André-Wilson, (2009), *Partis politiques et Unité nationale au Gabon (1957-1989)*, Paris, Karthala.
- OVOUNDAGA, Marcy (2020), *La télévision publique gabonaise et les enjeux de construction d'une communauté nationale, 1963-2014*, Paris, l'Harmattan.
- PASQUIER, Dominique (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement.
- POURTIER Roland (1999), *Le Gabon tome II : État et développement*, Paris, L'Harmattan.
- PUTMAN, Robert (2000), *Bowling Alone: The Decline of Community in America*. New York, Basic Books.
- RAMONET, Ignacio (2011), *L'Explosion du journalisme*, Paris, Galilée.
- RAPAILLE, Gilbert (1980), *Le troupe. Pamphlet futurologique de psychosociologie-fiction. Étude critique, pratique et humoristique d'une grande épidémie sociale moderne*, Paris, Menges.
- RIEFFEL, Rémy (2005), *Que sont les médias ?* Paris, Éditions Gallimard.
- RIEFFEL Rémy (2014), *Révolution numérique, révolution culturelle*, Paris, Gallimard.
- RIEFFEL, Rémy (2015), *Sociologie des médias*, Paris, Ellipses.
- RIFKIN, Jérémie (2000), *L'âge de l'accès : la révolution de la nouvelle économie*, Paris, La Découverte.
- RINGLET Gabriel (1981), *Le mythe au milieu du village. Comprendre et analyser la presse locale*, Bruxelles, Éditions Vie Ouvrière,
- ROGERS, Everett (2003), *Diffusion of innovations*, New York : Free Press

- SABI DJABOUDI, Arthur (2017), *Les médias d'État au Gabon. Permanence et mutations*, Paris, L'Harmattan.
- SABI DJABOUDI, Arthur (2018), *Presse d'opinion et luttes politiques en Afrique francophone : Le Gabon de 1922 à 1990*, Paris, Publibook.
- TUDESQ, André Jean (1992), *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA
- TUDESQ, André-Jean (dir.) (1997), *Les médias acteurs de la vie internationale*, Rennes, Éditions Apogée.
- VIDAL Geneviève (dir.), (2002), *La Sociologie des usages, continuités et transformations*, Cachan, Lavoisier.
- WOLTON Dominique (2003), *L'autre mondialisation*, Paris, Flammarion.

Chapitres d'ouvrages

- ABRIC, Jean-Claude (2003), « La recherche du noyau central et de la zone muette des représentations sociales », in Jean-Claude Abrid, *Méthodes d'étude des représentations sociales*, Ramonville-Saint-Agne, Erès, p. 59-80.
- CABEDOUCHE, Bertrand (2013). « Des sciences de l'information et de la communication à équidistance de tout déterminisme : un état de la recherche en France relative à la couverture médiatique des "révolutions arabes" », p. 279-300, in Sihem Najjar (dir), *Les réseaux sociaux sur internet à l'heure des transitions démocratiques (Monde arabe, Europe de l'Est, Amérique latine)*, Tunis et Paris : IRMC-Karthala.
- CABEDOUCHE, Bertrand (2015), « Médias sociaux, technologies de l'information et de la communication et changement social : des jeux croisés d'acteurs, contrariant toute lecture déterministe », p. 19-54, in Yves Théorêt (Dir.), *Médias sociaux. Leviers et espaces de transformation ?* Montréal, Paris, Les Éditions de l'immatériel.
- CABEDOUCHE, Bertrand (2020), « Une recherche de plus en plus structurante depuis l'Afrique sur la relation entre Technologies de l'Information et de la Communication et changement social au 3e millénaire », in Thomas ATENGA et Georges MADIBA (Sous la coord.), *Les questions de développement dans les sciences de l'information et de la communication en Afrique : mélanges offerts à Misse Misse*, Académia
- CARDON, Dominique., GRANJON Fabien (2003), « Éléments pour une approche des pratiques culturelles par les réseaux de sociabilité », in : Olivier DONNAT, Paul TOLILA, (dir.), *Les public(s) de la culture*, Paris, Presses de Sciences Po.
- GEORGE, Éric (2004), « L'expression de la fracture numérique en question » in *Mesures de l'internet*, Éric GUICHARD (dir.), Paris, Éditions des Canadiens en Europe, p. 152-165.
- GRANJON, Fabien, LE FOULGOC, Aurélien (2013), « Penser les usages sociaux de l'actualité », in Jouët JOSIANE, Rémy RIEFFEL (dir), *S'informer à l'ère numérique*, Presses universitaires de Rennes, p. 19-44.
- LE BOMIN, Sylvie, MBOT, Jean-Emile (2012), « Sur les traces de l'histoire des Pygmées du Gabon : résultats de cinq ans de prospection », *Journal des africanistes, Paris, p. 277-318*.
- LE SAULNIER, Guillaume (2013), « La lecture de la presse en ligne. L'appropriation des contenus d'actualité au défi de la technique », in Jouët JOSIANE, Rémy RIEFFEL (dir), *S'informer à l'ère numérique*, Presses universitaires de Rennes, p. 57-83.
- MADANI, Lofti (2002), « L'antenne parabolique en Algérie, entre dominations et résistances », p. 177-210, in *Tristan Mattelart (dir.), La mondialisation des médias contre la*

censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières, Bruxelles, de Boeck Universités, 2002 (Coll. « Médias. Recherches. Études »).

- MISSÈ, Missè (2002), « Télévisions internationales et changements sociopolitiques en Afrique sub-saharienne », p. 103-124, in Tristan Mattelart, *La mondialisation des médias contre la censure. Tiers monde et audiovisuel sans frontières*, Bruxelles, de Boeck université, (Coll. « Médias recherches. Études »)
- MOSCOVICI, Serge (2004), « Chapitre premier. La représentation sociale : un concept perdu », in Serge Moscovici (dir.), *La psychanalyse, son image et son public*. Paris, Presses Universitaires de France.
- PAUGAM, Serge (2018), « Chapitre III. Du lien social aux liens sociaux », in Serge Paugam (dir.), *Le lien social*, Paris, Presses Universitaires de France p. 51-78.
- PINEDE WOJCIECHOWSKI, Nathalie (2009), « De la fracture numérique à la fragmentation numérique : plaidoyer pour une nouvelle approche Fractures », in Alain KIYINDOU (dir.), *Fractures, mutations, fragmentations - De la diversité des cultures numériques*, Paris, Hermès Science Publications, p. 23-44.
- SOUCHON, Michel (1989), « La télévision dans la communication », *L'ordre communicationnel. Les nouvelles technologies de la communication : enjeux et stratégies*, Paris, La Documentation Française, p. 205-217.
- SOUMAHO, Prisca (2019), « TIC et apprentissage informel des langues gabonaises : points de vue des apprenants d'un collège de Libreville » in *Synergies Afrique des Grands Lacs*, n° 8, p. 31-43.
- TURCIN, Karine (2012), « Temporalités médiatiques et vies quotidiennes : vers la fin des programmes ? » In BOULDOIRES, Alain, & CARAYOL, Valérie (dir.), *Discordance du temps : Rythmes, temporalités, urgence à l'ère de la globalisation de la communication*. Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, p. 95-107. doi : 10.4000/books.msha.6063.
- VITTIN, E, Théophile (2002), « L'impact des radios internationaux en Afrique noire », p. 103-12, in MATTELART, Tristan (dir.), *La mondialisation des médias contre la censure*, Bruxelles, Ina et De Boeck.

Articles de revues

- AMICHAH-AMBURGER, Yair, BEN-ARTZI, Elisheva (2003), « Loneliness and Internet Use », *Computers in Human Behavior*, vol. 19, p. 71-80.
- ANDONOVA, Yanita (2012), « Parcours réflexif de la problématique des usages : une tentative de synthèse », *Communication et organisation* [En ligne], 25/2004, mis en ligne le 27 mars 2012, consulté le 7 octobre 2016. URL : <http://communicationorganisation.revues.org/2960>
- ATENGA, Thomas « Mobilisations sociales, médias et pouvoirs en post-colonies d'Afrique francophone : identités, dynamiques et enjeux », (2018), *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 19/3, p. 97-110. [En ligne] disponible à <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2018/supplement-a/07-mobilisations-sociales-medias-et-pouvoirs-en-postcolonies-dafricque-francophone-identites/>
- ATENGA, Thomas (2003), « Gabon : Apprendre à vivre sans pétrole », *Politique africaine*, n° 92, p.117-128.
- BARBER, Nicholas (2014), « Marginalized Communities and ICTs: The Case of Bagyeli Participatory Video and Mapping », in *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*,

- n° 15/2B, 2014, p. 123 à 133, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2014-supplementB/11-Barber/index.html>. Consulté le 18 février 2018.
- BART, Françoise, LESOURD, Michel « Développement rural en Afrique tropicale et diffusion du numérique, une approche géographique », *Communication, technologies et développement* [En ligne], 5 | 2018, mis en ligne le 2 janvier 2018, URL : <http://journals.openedition.org/ctd/338> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ctd.338>
- BOUDOKHANE, Feirouz (2006), « Comprendre le non-usage technique : réflexions théoriques » in *Les Enjeux de l'information et de la communication* | http://w3.univ-grenoble3.fr/les_enjeux, p.13-22.
- BOUTET, Annabelle, TREMENBERT, Jocelyne (2009), « Mieux comprendre les situations de non-usages des TIC. Le cas d'internet et de l'informatique. Réflexions méthodologiques sur les indicateurs de l'exclusion dite numérique », *Les Cahiers du numérique* 2009/1, Vol. 5, p. 69-100.
- CABEDOCHÉ, Bertrand (2017), "Deconstructing and reconfiguring ICTs and Social Change in the Third Millennium. A state of the African Contribution », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 18/3A, 2017, p. 11 à 25, [en ligne] URL : <https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017-supplementA/01-Cabedoche>. Consulté le 21 mai 2018.
- CAILLÉ, Alain (1997) « Don, association et solidarité », *Revue internationale de l'économie sociale*, n° 265, p. 75-83.
- CAPITANT, Sylvie (2008), « La radio en Afrique de l'Ouest, un "média carrefour" : L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux* n° 150/4, p.189-217.
- CAPITANT, Sylvie, FRERE, Marie-Soleil (2011), « Les Afriques médiatiques. Introduction thématique », *Afrique contemporaine*, 2011/4 (n° 20), p. 25-41.
- CARDON, Dominique (2009), « Vertus démocratiques de l'internet », *La Vie des idées*, 10 novembre. <https://lavedesidees.fr/Vertus-democratiques-de-l-Internet.html>.
- CARDON, Dominique, ZBIGNIEW, Smoreda, (2014), « Réseaux et les mutations de la sociabilité », *Réseaux*, vol. 184-185, n° 2-3, p. 161-185.
- CARADEC, Vincent (2001), « Personnes âgées et objets technologiques : une perspective en termes de logique d'usage », *Revue française de sociologie*, 42-1, p. 117-148.
- CHARON, Jean Marie (2011), « Les médias à l'ère numérique », *Les cahiers du journalisme*, n° 22-23, Automne 2011, p. 19, consulté le 9 avril 2019 [En ligne] http://www.cahiersdjournalisme.net/pdf/22_23/01_CHARON
- CHENEAU-LOQUAY, Annie (2012), « La téléphonie mobile dans les villes africaines. Une adaptation réussie au contexte local », *L'Espace géographique*, 2012/1 (Tome 41), p. 82-93. DOI : 10.3917/eg.411.0082. URL : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2012-1-page-82.htm>
- CHENEAU-LOQUAY Annie (2001), « Les territoires de la téléphonie de la téléphonie mobile en Afrique », *Netcom*, vol 15, n° 1-2, p. 121-132.
- CHENEAU LOQUAY, Annie (2010), « L'Afrique au seuil de la révolution des télécommunications : Les grandes tendances de la diffusion des TIC », *Afrique contemporaine : L'Afrique branchée : Les ports maritimes les télécommunications*, Québec, De Boeck Supérieur, p. 93-112.
- COMBY, Jean-Baptiste, DEVILLARD, Valérie, DOLEZ, Charlotte, RIEFFEL Rémy (2011), « Les appropriations différenciées de l'information en ligne au sein des catégories sociales supérieures », *Réseaux* n° 170, La Découverte, p. 75-102.
- DAMOME, Étienne (2006), « Le développement des recherches sur la radio en Afrique », in *Recherches en communication*, n° 26, p. 81-92.
- DAMONE, Etienne (2018), « La radio africaine au 21^e siècle a-t-elle une spécificité ? », *RadioMorphoses*, [En ligne], n° 3, mis en ligne « 10/05/2018 », <http://www.radiomorphoses.fr/index.php/2018/05/10/la-radio-africaine-au-21e-siecle/>

- DANG NGUYEN, Godefroy, LETHIAIS, Virginie (2016), « Impact des réseaux sociaux sur la sociabilité. Le cas de Facebook », *Réseaux*, vol. 195, n° 1, p. 165-195
- DU ROY, Albert, (2003), « Les liaisons dangereuses du journalisme et de la politique ». *Hermès*, 35 (1), p. 131-136. <https://doi.org/10.4267/2042/9326>
- FRERE, Marie-Soleil (2001), « Dix ans de pluralisme en Afrique francophone », *Les Cahiers du Journalisme*, p. 28-58.
- GASTINEAU, Bénédicte, GOLAZ, Valérie (2016), *Être jeune en Afrique rurale*, Bruxelles, De Boeck Supérieure, « Afrique contemporaine », n° 259, p. 9-22.
- GAULME, François (1991), « Le Gabon à la recherche d'un nouvel ethos politique et social », *Politique africaine*, n° 43, p. 50-62.
- GIGLIOTTO, Fabio., ROSSI, Luca, BENNATO, Davide (2012), "The Open Laboratory: Limits and Possibilities of Using Facebook, Twitter, and YouTube as a Research Data Source", *Journal of Technology in Human Services* 30.3-4 (2012), p. 145–159.
- GRANJON, Fabien (2004), « Les sociologies de la fracture, Jalons critiques pour une revue de la littérature », *Question de communication*, PUL, n° 6, p. 217-232.
- GRANJON, Fabien, LE FOUGOC, Aurélien (2010), « Les usages de l'actualité : L'expérience médiatique des publics internautes », *Réseau*, n° 160-161, La découverte, p. 225-253.
- GRANOVETTER, Mark (1973), "The Strength of Weak Ties", *in: American Journal of Sociology*, n° 78, p. 1360-1380.
- HALBWACHS, Maurice (1944), « La statistique en sociologie », *La Statistique, ses applications. Les problèmes qu'elles soulèvent (septième semaine de synthèse)*, Paris, Puf, p. 113-144.
- HARGITTAÏ, Ezter (2002), "Second-order digital divide: differences in people's online skills", *First Monday*, vol. 7 n°4, University of Illinois at Chicago, <https://doi.org/10.5210/fm.v7i4.942>. Consulté le 5 décembre 2019.
- HATOLONG, Zacharie (2016), « Les séries télévisées latino-américaines et leur impact socioculturel au Cameroun », *Revista Electrónica del Lenguaje*, n° 3, <https://www.revistaelectronicalenguaje.com/wp-content/uploads/2016/10/Vol-03-08-Zacharie-Hatolong.pdf>. Consulté le 10 mars 2019.
- JOÛET, Josiane (1979), « Critique de l'utilisation des media légers dans le Tiers Monde », *Revue tiers monde*, tome 20, n° 79, p. 549-562.
- JOUËT, Josiane (2000), Retour critique sur la sociologie des usages, *Réseaux*, volume 18, n° 100, « Communiquer à l'ère des réseaux », p. 487-521.
- KEARNS, Ada, FORREST, Ray (2000), "Social Cohesion and Multilevel Urban Governance", *Urban Studies*, vol 37, p. 995-1017.
- KELLNER, Catherine, MASSOU, Luc, MORELLI, Pierre (2010), « (Re)penser le non-usage des tic », *Questions de communication* [En ligne], 18 | 2010, mis en ligne le 01 décembre 2012. <http://questionsdecommunication.revues.org/395> ; DOI : 104 000/.
- KIYINDOU, Alain, MIÉRÉ-PÉLAGE, Théodora (2012), « Réseaux virtuels, reconstruction du lien social et de l'identité dans la diaspora noire », *Études de communication*, n° 38, p. 189-201.
- KOSSI KENKOU, Georges (1994), « Solidarité sociale traditionnelle et promotion des structures coopératives en milieu rural africain : Le cas de regroupements villageois au Togo et au Burkina Faso », *Cahiers des Sciences humaines*, n° 30, p. 749-764.
- KRAUT, Robert, *et al* (1998), "Internet paradox: A social technology that reduces. Social involvement and psychological well-being?", *American Psychologist*, Vol. 53, n° 9, p. 1017-1031.
- LAFON, Benoit « Médias sociaux : l'extension du domaine médiatique par l'industrialisation du relationnel », *Les Enjeux de l'Information et de la Communication*, n° 18/3A, 2017, p. 53 à 64, [en ligne] URL [https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017/supplement-](https://lesenjeux.univ-grenoble-alpes.fr/2017/supplement)

a/04-medias-sociaux-lextension-du-domaine-mediatique-par-lindustrialisation-du-relationnel

- LENHART, Amanda, HERRIGAN, John (2003), « Re-visualising the digital divide as a digital spectrum », *ITC & Society*, vol. 1 n° 5, Stanford University, Summer, p. 23-39.
- LOUKOU, Alain François « Les TIC au service du développement en Afrique », *tic & société* [En ligne], Vol. 5, n° 2-3 | 2e sem. 2011 / 1er sem. 2012, mis en ligne le 20 avril 2019, URL : <http://journals.openedition.org/ticetsociete/1047> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ticetsociete.1047>. Consulté le 08 décembre 2020.
- MARTY, Emmanuel, REBILLARD, Franck, POUCHOT Stéphanie et LAFOUGE Thierry (2012), « Diversité et concentration de l'information sur le web : Une analyse à grande échelle des sites d'actualité français », *Réseaux* n° 116, la Découverte, pp. 27-72.
- MATHIEN, Michel (2010), « "Tous journalistes" ! les professionnels de l'information face à un mythe des nouvelles technologies », *Quaderni* [En ligne], 72 | Printemps 2010, mis en ligne le 05 avril 2012, consulté le 09 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/495> ; DOI : 104 000/ quaderni.495
- MÉDA, Dominique (1995), « La fin de la valeur "travail" ? », *Esprit*, n° 8-9, p. 75-93.
- MIÉRÉ, Milie Théodora (2016), « Tic et mobilisation : le cas du Congo », *Les Enjeux de l'information et de la communication* | <http://lesenjeux.u-grenoble3.fr/> | n° 17/3.
- POURTIER, Roland (2004), « Développement "rurable" au Sud, géo-diversité et dynamiques territoriales », *Historiens et Géographes*, n° 187, p. 221-216.
- REBILLARD, Franck (2007), « Le journalisme participatif, de l'idéologie à la pratique », *Argumentum*, n° 6, p. 11-23.
- REBILLARD, Franck, SMYRNAOIS, Nikos (2010). « Les infomédiaires, au cœur de la filière de l'information en ligne : Les cas de google, wikio et paperblog », *Réseaux*, 2 (2-3), p. 163-194. <https://doi.org/10.3917/res.160.0163> , .
- RIEUTORT, Laurent (2012), « Du rural aux nouvelles ruralités », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 59 |, consulté le 19 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ries/2267> ; DOI : 10.4000/ries.2267
- SAGNA, Olivier « La lutte contre la fracture numérique en Afrique : aller au-delà de l'accès aux infrastructures », *Hermès, La Revue*, 2006/2 (n° 45), p. 15-24. URL : <https://www.cairn-int.info/revue-hermes-la-revue-2006-2-page-15.htm>,
- STUART, Hall, (1994), Codage/décodage. *Réseaux*, 68 (6), p. 27-39. [En ligne] disponible à https://www.persee.fr/doc/reso_0751-7971_1994_num_12_68_2618
- TAMAR, Liebes, ELIHU, Katz (1992), « Six interprétations de la série Dallas », *Hermès* n° 11/12, Paris CNRS, p. 125-144.
- THÉRY, Irène, (1996), « Différence des sexes et différences des générations, l'institution familiale en déshérence », *Esprit*, Paris, n° 227, p. 65-90.
- TREDAN Olivier, GESTIN Philippe, LANGONNE Joël (2018), « Quand la presse locale s'efface », *Communication* [En ligne], vol. 35/2 | 2018, URL : <http://journals.openedition.org/communication/8701> ; DOI : 10.4000/communication.870
- VAN DJIK, Jan, (2005), "The deepening divide – Inequality in the Information Society", London, Sage, 240p.
- VON PAPE, Thilo, MARTIN, Corinne, (2012), « Non-usages du téléphone portable : au-delà d'une opposition binaire usagers/non-usagers », *Questions de communication* [En ligne], 18 | 2010, mis en ligne le 01 décembre 2012, URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/416> ; DOI : 10.4000/questionsdecommunication.416
- WELLMAN, Barry, QUAN HAASE, Anabel, WITTE, JC, HAMPTON, Keith. (2010), "Does the Internet Increase, Decrease or Supplement Social Capital? Social Networks, Participation and Community Commitment", *American Behavioral Scientist*, vol. 45, n° 3, p. 435-455.

- WERNER, Jean-François, (2011), « Télévision, telenovelas et dynamiques identitaires féminines à Dakar », *Afrique contemporaine* n° 240, De Boeck, p. 144-146.
- YOUSSEF, Ben Ahmed, (2004), « Les quatre dimensions de la fracture numérique », in *Réseaux*, vol 22, n° 127-128, p. 181-210.
- ZANTEN, Agnès Van (2013), « Ethnographie », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, mis en ligne le 1 mars 2013, URL : <http://journals.openedition.org/sociologie/1767>. Consulté le 13 mai 2020.

Thèses

- BERNARD, Éric, (2004), *Le déploiement des infrastructures d'internet en Afrique de l'Ouest*, Thèse de doctorat en Géographie, Université Paul Valéry de Montpellier 3.
- DIAMOUANGANA, Gilles Alain, (2013), *Vie et mort des médias au Congo-Brazzaville (1989-2006) : contribution de La Semaine Africaine à l'émergence d'un espace public*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.
- DITENGOU, Rockaya, (2016), *Politique, médias et développement : l'usage des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans le cas du Gabon en Afrique centrale*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Sorbonne Paris Cité 13.
- ESSONE MEZUI, Hervé, (2006), *Eglise catholique, vie politique et démocratisation au Gabon (1945-1995)*, Thèse de doctorat en Histoire, Université Lumière Lyon 2.
- KOUMBA, Emmanuel Thierry, (1997), *Presse écrite et engagement politique au Gabon*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Michel Montaigne de Bordeaux.
- LAFON, Benoit, (2000), *La télévision régionale, socio-histoire d'un dispositif d'intégration politique nationale : Le cas des journaux télévisés Midi-Pyrénéens (1936-2000)*, Thèse en sciences politiques, Université de Toulouse 1.
- LANDAVERDE, Johany Vanessa, (2017), *Médias et réseaux socio-numériques des minorités en France : le rôle des médias ethniques et socio-numériques dans la communication et l'intégration des communautés ethniques et immigrantes : le cas de la communauté cap-verdienne*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Côte d'Azur.
- MAKANGA, BALLA Martial, (2010), *Le Gabon et la gestion de la société de l'information : approche spatiale des réseaux et des enjeux géopolitiques des technologies de la communication*, Thèse en Géographie, Université Michel Montaigne de Bordeaux.
- MATSANGA NZIENGUI, Marina, (2018), *La production et la diffusion de la culture dans les chaînes de télévisions publiques africaines. : L'expérience gabonaise*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes.
- MBADINGA, Michel, (2006), *État, entreprises et développement au Gabon : contribution à une étude géographique*, thèse de Doctorat en Géographie, Université de Montpellier 3.
- MBOUMBA NDEMBI, Delcia, (2020), *Les pratiques et usages du téléphone portable par les jeunes urbains au Gabon. Analyse des enjeux communicationnels, affectifs et socioculturels*, Thèse en Sciences de l'information et de la communication. Université Grenoble Alpes.
- MODANDI, Moïse, (2005), *Développement de la téléphonie mobile et lien social en Afrique : Le cas du Gabon*, Thèse en Sic, Université Lumière Lyon 2.
- MOUSSOKI Jean-Claude, (2005), *Les moyens de communication traditionnels en zone rurale dans l'espace culturel Koongo : cas du département du pool*, D. E.A, Université Marien N'gouabi.

- NDÉKÉ, Jonas Charles (2019), *Les journaux télévisés dans le paysage médiatique au Congo (Brazzaville) : la difficile construction d'un espace public fragmenté, entre télévisions nationales, publique (Télé -Congo) et privée (DRTV), médias transnationaux et médias sociaux (1990-2018)*, thèse en sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes.
- OVOOUNDAGA, Marcy Delsione, (2017), *La télévision publique gabonaise et les enjeux de construction d'une communauté nationale, 1963-2014*. Thèse en Sciences de l'information et de la communication, Université Grenoble Alpes.

Méthodologie, rapports et autres documents

- BEAUD Stéphane, WEBER Florence, (2010), *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte.
- BERTHIER Nicole, (2010), *Les Techniques d'enquête en sciences sociales. Méthodes et exercices corrigés*, Paris, Armand Colin.
- DAMIAN-GAILLARD, Béatrice, Franck Rebillard et Nikos Smyrnaio, 2009, « La production de l'information web : Quelles alternatives une comparaison entre médias traditionnels et pure players de l'internet », *Communication au colloque New Media and Information*, Athènes, 6-9 mai.
- BASSONI, Marc, (2020), « Infotainment [info-divertissement] : vers une reconfiguration de l'espace médiatique ? ». Communication à la semaine de la presse (Bureau des médias de Sciences Po. Aix-en-Provence), Aix-en-Provence, France. fahal-02495482f.
- CHENEAU-LOQUAY Annie (2000), « Les usages et les besoins en communication au Gabon », CNRS, projet du Gouvernement du Gabon.
- DAMIAN-GAILLARD, Béatrice, Franck Rebillard et Nikos Smyrnaio, 2009, « La production de l'information web : Quelles alternatives une comparaison entre médias traditionnels et pure players de l'internet », *Communication au colloque New Media and Information*, Athènes, 6-9 mai.
- DEREZE Gérard, (2009), *Méthodes empiriques de recherche en communication*, Bruxelles, De Boeck, 2009.
- JOUËT, Josiane, (1993), « Usages et pratique des nouveaux outils de communication », in Sfez L. (dir.), *Dictionnaire critique de la communication*, Paris : PUF, vol.1, 371-376.
- KOUMBA, Emmanuel Thierry, KENMOE, Mike, (2014), « État des lieux de la communication au Gabon : Défis et perspectives », Rapports UNESCO.
- LEVY, Jacques., LUSSAULT, Michel. (dir), (2003), *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, Belin
- MARTIN Olivier, (2012), *L'enquête et ses méthodes. L'analyse quantitative des données*, Paris, Armand Colin.
- N'DA, Paul, (2015), *Recherche et méthodologie en Sciences sociales et humaines : Réussir sa thèse, son mémoire de master ou professionnel, et son article*, Paris, L'Harmattan.
- NIAGALE, Bagayoko, FAHIRAMAN, Rodrigue Koné, (2017), *Les mécanismes de résolution de conflits en Afrique subsaharienne*, Rapport de recherche, Chaire Raoul-Dandurand en études stratégiques et diplomatiques, Université du Québec à Montréal
- OLIVESI Stéphane (dir.), (2007), *Introduction à la recherche en SIC*, Grenoble, PUG.
- Rapport général de l'atelier sur la liberté de la presse, Libreville du 10 au 12 mai 2012.

ANNEXE

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?

Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite ³ Radio ¹ Tv ² internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des TIC. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Étève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?

Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous remercions du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Éleveur Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite ³ Radio ² Tv ¹ internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

1. *[Faint, illegible text]*

2. *[Faint, illegible text]*

3. *[Faint, illegible text]*

4. *[Faint, illegible text]*

NONISOTHERMAL

1. *[Faint, illegible text]*

ISOTHERMAL

1. *[Faint, illegible text]*

2. *[Faint, illegible text]*

3. *[Faint, illegible text]*

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Annexe : Questionnaire de l'enquête sur les usages et les pratiques des Tic en milieu rural au Gabon

Dans le cadre de notre étude, nous procédons à une enquête dont le but est de recueillir les données sur les pratiques des médias numériques en milieu rural au Gabon. Cette enquête est divisée en plusieurs sections. Outre la section de l'identification de l'enquêté, les autres sections contiennent des questions relatives à un aspect des Tic. Nous vous prions de nous accorder quelques minutes pour répondre à nos questions. Nous vous rassurons du caractère anonyme des participants.

IDENTIFICATION DE L'ENQUÊTÉ (E)

1. À quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous ?

- Élève Ouvrier Cultivateur Autres Sans-emploi Retraités

2. Quel est votre niveau d'étude ?

- CEP BEPC BAC BAC + Autres

3. À quelle tranche d'âge appartenez-vous ?

- 15-24 25-34 35-44 45-54 55-64 65+

4. Quel est votre sexe ?

- Femme Homme

PRATIQUES MEDIATIQUES

5. Quels sont les types de médias que vous utilisez pour vous informer ?
Classez-les par ordre d'importance.

- Presse écrite Radio Tv internet

6. Quels types d'informations consultez-vous ?

- Politique Économique Culture Sport Autres

7. Consultez-vous les médias nationaux ou internationaux ? Pourquoi ?

ACCES ET COMPETENCES EN TIC

8. Avez-vous accès à internet ? Comment ?

9. Quelle est votre fréquence de connexion ?

30mn/jour 1 h/jour 2 h/jour Autres

10. Quels sont vos centres d'intérêts sur le net ?

11. Comment avez-vous appris à surfer sur le net ?

NON USAGE DES TIC

12. Pourquoi n'utilisez-vous pas internet ?

TIC ET LIEN SOCIAL

13. L'usage d'internet a-t-il une incidence sur vos activités journalières ?

14. L'usage des médias numériques a-t-il changé vos rapports avec vos parents, amis ou voisins ?

Quelques entretiens

Pour des raisons de confidentialité et la demande de certains enquêtés, nous avons attribué des noms à certaines personnes interrogées ou nous nous sommes juste limités à mentionner une partie de leurs identités. Par ailleurs, certains entretiens se sont déroulés en langue vernaculaire de certaines régions, la traduction était assurée par nos référents sur le terrain.

Entretien n°1

Nom de l'enquêtée	Henriette
Situation professionnelle	Infirmière à la retraite
Sexe	Féminin
Age	61
Lieu	Zongongone
Date de l'enquête	08 février 2019

Riva M'boumba : Bonjour maman (En contexte africain, toutes les personnes d'un certain âge sont considérées comme des mamans ou des papas. C'est le témoignage d'une marque de respect). Tout d'abord, nous vous remercions, pour avoir marqué votre accord à cet entretien, en dépit de vos nombreuses tâches. Nous allons donc discuter sur votre façon de regarder la tv, d'écouter la radio, de lire les journaux et d'utiliser les Tic (C'est-à-dire téléphone portable, Facebook, WhatsApp et autres).

Henriette : Bonjour mon fils. D'accord.

R.M. : Quels sont les médias que vous suivez ici ?

H. : Ici, pour écouter les nouvelles, on écoute la radio, la télévision grâce à l'abonnement Canal +, car, le signal n'est pas bon si vous n'utilisez pas la parabole de Canal Sat. On a aussi ce que je vois avec mes enfants ici, internet.

R. M. : Et la presse écrite comme « l'Union » ... ? (Organe de référence de la presse écrite au Gabon)

H. : Mon fils, on n'a pas ça ici, même à Oyem (Capitale provinciale), il n'est pas facile de voir ce journal avec tout le monde ?

R.M. : Pourquoi maman ?

H. : D'abord, parce qu'il n'est pas disponible pour tout le monde ici. Il coûte un peu cher pour les populations comme nous qui n'ont pas suffisamment des moyens. On ne va pas acheter un journal alors que cet argent peut servir à acheter du pain ou prendre un transport pour la ville. La radio et la télé nous suffisent.

R. M. : Vous consacrez combien de temps à la radio et à la télé ?

H. : Je peux regarder la télé deux à trois heures par jour. Par contre, j'écoute la radio plusieurs heures par jour et même en soirée.

R. M. : Qu'est-ce que vous écoutez à la radio ou regardez à la tv ?

H. : Je regarde souvent l'actualité nationale sur *Gabon télévision* quand mon mari est là. De temps en temps, je regarde quelques séries africaines sur A+, Nollywood... Pour la radio, j'écoute les journaux d'information et souvent certaines émissions musicales des années passées. Ces émissions me permettent de me projeter dans les années de ma jeunesse, surtout quand ils mettent des chansons comme Mekang de Pierre Claver Nzenz Ebome. Cette chanson me rappelle quand j'étais plus jeune. C'était le moment de l'insouciance. On allait danser chez des amis sans penser à quoi nous allons manger en rentrant à la maison. Maman qui était une femme vaillante s'occupait de tout ce qui concernait les repas ainsi que les activités domestiques. Papa appréciait également cette chanson, à chaque fois il nous invitait à danser avec lui.

R. M. : Avez-vous internet ici ?

H. : Oui, on a internet ici, grâce à la connexion des maisons des téléphones portables. Pour la plupart ici, nous sommes abonnés à Libertis (1^{er} opérateur de téléphonie mobile au Gabon). C'est donc avec Libertis que les gens utilisent internet ici, surtout les plus jeunes. Il faut dire que très souvent mes enfants se plaignent de la qualité de la connexion.

R.M. : Utilisez-vous souvent internet ?

H. : Mon fils je ne maîtrise pas ces choses-là. Je vois ça avec mes enfants et ceux du village. Mais j'avoue que très souvent quand j'ai besoin de parler avec ma fille aînée qui vit en étranger, je demande l'aide de mes enfants pour utiliser soit whatsapp pour les communications avec elle soit Facebook pour avoir des informations liées au pays dans lequel elle vit.

R.M. : Combien de temps faites-vous souvent connectée quand vous sollicitez l'aide de votre enfant ?

H. : Il peut arriver que je fasse 20 à 30mn/semaine. Tout dépend du forfait internet que j'ai dans mon téléphone.

R.M. : Avez-vous déjà pensé à chercher à apprendre à utiliser internet ?

H. : Pour l'instant, quand j'ai besoin d'utiliser internet, j'appelle mes enfants pour qu'ils se connectent et ils font ce que je leur demande sur internet. Après, j'avoue qu'avec l'habitude de les voir manipuler, j'ai souvent envie de tester moi-même, mais je trouve que ce n'est pas de mon âge. Je risquerai de me perdre et me tromper à chaque fois.

R.M. : C'est normal de se tromper quand on apprend à faire quelque chose

H. : Oui mais, une grande maman comme moi, c'est un peu honteux de se tromper à chaque fois devant ses enfants. Je préfère qu'ils le fassent à ma place. Au moins, je ne me sentirai pas perdue devant eux.

R.M. : L'usage d'internet a-t-il modifié le déroulement normal de vos activités ?

H. : Pas du tout. J'ai une journée assez chargée. Pour accomplir toutes mes tâches, j'ai un programme bien précis. Je demande à mes enfants de se connecter juste à des moments libres lorsque j'ai déjà tout fait à la maison et à l'extérieur.

R.M. : Les relations avec vos parents ou votre environnement immédiat ont-ils changé ?

H. : Rien à changé à ce niveau. Mes rapports avec les habitants du village n'ont pas changé.

R.M. : C'est-à-dire ?

H. : Mais on se voit toujours comme d'habitude. Cela peut être par des visites à la maison ou pendant les fêtes ou les décès. Rien n'a pratiquement changé.

H. : J'ai un peu des choses à faire, j'espère que j'ai pu vous aider dans mes réponses.

R.M. : C'est largement suffisant maman. Merci pour votre disponibilité et bonne journée maman.

H. : Bonne journée mon fils.

Entretien n°2

Nom de l'enquêtée	Claude
Situation professionnelle	Elève

Sexe	Masculin
Age	15 ans
Lieu	Melen Dakar
Date de l'enquête	08 février 2019

R.M. : Bonjour,

C. : Bonjour

R.M. : Pourriez-vous vous présenter ?

C. : Je m'appelle Claude, j'ai quinze ans et je suis élève. Je suis natif du village Biyi. C'est tout ce que je peux vous dire sur moi.

R.M. : Quels sont les médias que vous utilisez ici ?

C. : Il faut dire que j'utilise plusieurs médias ici.

R.M. : C'est-à-dire ?

C. : J'écoute beaucoup la radio car je n'ai pas trop le choix. Je regarde de temps en temps la tv. Et avec des amis, je me connecte sur internet quand c'est possible.

R.M. : Vous disiez tout à l'heure que vous écoutez la radio car vous n'aviez pas le choix. Que voulez-vous dire exactement ?

C. : Mes parents écoutent beaucoup la radio, j'ai un peu grandi avec la radio à l'oreille et comme vous voyez, il n'y a pas encore d'électricité ici, donc c'est beaucoup plus la radio qui a la possibilité de fonctionner avec les piles ici.

R.M. : Mais justement, vous disiez regarder de temps en temps la tv et souvent vous utilisez internet. Comment faites-vous alors qu'il n'y a pas d'électricité dans cette partie du village ?

C. : Tout à fait, comme vous le constatez, il n'y a pas de courant ici. Pour regarder la tv ou aller sur internet, nous sommes obligés d'aller dans les villages voisins qui ont le courant. On va très souvent chez des amis ou des parents pour pouvoir regarder la tv.

R.M. : Quels sont les programmes que vous écoutez à la radio ?

C. : Quand les parents ne sont pas là, j'écoute beaucoup d'émissions musicales, de temps en temps des émissions d'actualités et les communiqués, surtout quand les parents sont là, car ce sont leurs programmes préférés.

R.M : Donc, vous écoutez certaines émissions à cause de vos parents ?

C : Oui, on n'a pas trop souvent le choix quand les parents sont là. Leurs programmes d'émissions s'imposent à tous. Donc par habitude, on a déjà intégré ces programmes dans notre écoute de la radio.

R.M : Et que regardez-vous souvent à la Tv ou sur internet ?

C : Je vais souvent regarder la tv à des moments précis. Je regarde beaucoup des compétitions de foot telles que la Champions League, la Can ou la Coupe du monde de football. Je regarde aussi certains grands films ou séries tv. Sur internet, je regarde beaucoup Facebook, surtout les forums de discussion.

R.M : Combien de temps faites-vous à écouter la radio, regarder la tv ou surfer sur internet ?

C : Je passe plus de temps à écouter la radio

R.M : On peut avoir une estimation de temps s'il vous plait ?

C : je pense que je peux faire 2 ou 3 heures par jour devant la radio, 1 ou 2 heures devant la tv par semaine et 5 à 10 minutes deux fois par semaine.

R.M : L'usage d'internet a modifié vos activités journalières ?

C : Je peux dire que cela n'a pas beaucoup modifié mes activités.

R.M : C'est-à-dire ?

C : Le temps juste de me déplacer pour aller à l'autre village pour me connecter et attendre que se stabilise la connexion, cela n'a pas beaucoup changé mes activités. Avant d'y aller, je m'assure d'avoir tout fait comme d'habitude. Mais, il faut dire que ça change un peu ma manière de m'informer. Par exemple, il y a eu un accident non loin de la ville, j'ai été informé avant même que la radio n'en parle. On a les nouvelles un peu plus vite que les autres médias.

Entretien n°3

Nom de l'enquêtée	Nancy
Situation professionnelle	Elève
Sexe	Féminin
Age	16 ans
Lieu	Koumameyong

Riva M'boumba : Bonjour maman (En contexte africain, toutes les personnes d'un certain âge sont considérées comme des mamans ou des papas. C'est le témoignage d'une marque de respect). Tout d'abord, nous vous remercions, pour avoir marqué votre accord à cet entretien, en dépit de vos nombreuses tâches. Nous allons donc discuter sur votre façon de regarder la tv, d'écouter la radio, de lire les journaux et d'utiliser les Tic (C'est-à-dire téléphone portable, Facebook, WhatsApp et autres).

Nancy : Bonjour mon fils. D'accord.

R.M. : Quels sont les médias que vous suivez ici ?

N. : Ici, pour écouter les nouvelles, on écoute la radio, la télévision grâce à l'abonnement Canal +, car, le signal n'est pas bon si vous n'utilisez pas la parabole de Canal Sat. On a aussi ce que je vois avec mes enfants ici, internet.

R. M. : Et la presse écrite comme « l'Union » ... ? (Organe de référence de la presse écrite au Gabon)

H. : Mon fils, on n'a pas ça ici, même à Oyem (Capitale provinciale), il n'est pas facile de voir ce journal avec tout le monde ?

R.M. : Pourquoi maman ?

H. : D'abord, parce qu'il n'est pas disponible pour tout le monde ici. Il coûte un peu cher pour les populations comme nous qui n'ont pas suffisamment des moyens. On ne va pas acheter un journal alors que cet argent peut servir à acheter du pain ou prendre un transport pour la ville. La radio et la télé nous suffisent.

R. M. : Vous consacrez combien de temps à la radio et à la télé ?

H. : Je peux regarder la télé deux à trois heures par jour. Par contre, j'écoute la radio plusieurs heures par jour et même en soirée.

R. M. : Qu'est-ce que vous écoutez à la radio ou regardez à la tv ?

H. : Je regarde souvent l'actualité nationale sur *Gabon télévision* quand mon mari est là. De temps en temps, je regarde quelques séries africaines sur A+, Nollywood... Pour la radio, j'écoute les journaux d'information et souvent certaines émissions musicales des années passées. Ces émissions me permettent de me projeter dans les années de ma jeunesse, surtout quand ils mettent des chansons

comme Mekang de Pierre Claver Nzenz Ebome. Cette chanson me rappelle quand j'étais plus jeune. C'était le moment de l'insouciance. On allait danser chez des amis sans penser à quoi nous allons manger en rentrant à la maison. Maman qui était une femme vaillante s'occupait de tout ce qui concernait les repas ainsi que les activités domestiques. Papa appréciait également cette chanson, à chaque fois il nous invitait à danser avec lui.

R. M. : Avez-vous internet ici ?

H. : Oui, on a internet ici, grâce à la connexion des maisons des téléphones portables. Pour la plupart ici, nous sommes abonnés à Libertis (1^{er} opérateur de téléphonie mobile au Gabon). C'est donc avec Libertis que les gens utilisent internet ici, surtout les plus jeunes. Il faut dire que très souvent mes enfants se plaignent de la qualité de la connexion.

R.M. : Utilisez-vous souvent internet ?

H. : Mon fils je ne maîtrise pas ces choses-là. Je vois ça avec mes enfants et ceux du village. Mais j'avoue que très souvent quand j'ai besoin de parler avec ma fille aînée qui vit en étranger, je demande l'aide de mes enfants pour utiliser soit whatsapp pour les communications avec elle soit Facebook pour avoir des informations liées au pays dans lequel elle vit.

R.M. : Combien de temps faites-vous souvent connectée quand vous sollicitez l'aide de votre enfant ?

H. : Il peut arriver que je fasse 20 à 30mn/semaine. Tout dépend du forfait internet que j'ai dans mon téléphone.

R.M. : Avez-vous déjà pensé à chercher à apprendre à utiliser internet ?

H. : Pour l'instant, quand j'ai besoin d'utiliser internet, j'appelle mes enfants pour qu'ils se connectent et ils font ce que je leur demande sur internet. Après, j'avoue qu'avec l'habitude de les voir manipuler, j'ai souvent envie de tester moi-même, mais je trouve que ce n'est pas de mon âge. Je risquerai de me perdre et me tromper à chaque fois.

R.M. : C'est normal de se tromper quand on apprend à faire quelque chose

H. : Oui mais, une grande maman comme moi, c'est un peu honteux de se tromper à chaque fois devant ses enfants. Je préfère qu'ils le fassent à ma place. Au moins, je ne me sentirai pas perdue devant eux.

R.M. : L'usage d'internet a-t-il modifié le déroulement normal de vos activités ?

H. : Pas du tout. J'ai une journée assez chargée. Pour accomplir toutes mes tâches, j'ai un programme bien précis. Je demande à mes enfants de se connecter juste à des moments libres lorsque j'ai déjà tout fait à la maison et à l'extérieur.

R.M. : Les relations avec vos parents ou votre environnement immédiat ont-ils changé ?

H. : Rien n'a changé à ce niveau. Mes rapports avec les habitants du village n'ont pas changé.

R.M. : C'est-à-dire ?

H. : Mais on se voit toujours comme d'habitude. Cela peut être par des visites à la maison ou pendant les fêtes ou les décès. Rien n'a pratiquement changé.

H. : J'ai un peu des choses à faire, j'espère que j'ai pu vous aider dans mes réponses.

R.M. : C'est largement suffisant maman. Merci pour votre disponibilité et bonne journée maman.

H. : Bonne journée mon fils.

Entretien n°4

Nom de l'enquêtée	Jacques
Situation professionnelle	Ouvrier
Sexe	Masculin
Age	29 ans
Lieu	Pegnoundou
Date de l'enquête	29 février 2019

R.M. : Bonjour,

J. : Bonjour

R.M. : Pourriez-vous vous présenter ?

J. : Je m'appelle Claude, j'ai quinze ans et je suis élève. Je suis natif du village Biyi. C'est tout ce que je peux vous dire sur moi.

R.M. : Quels sont les médias que vous utilisez ici ?

J. : Il faut dire que j'utilise plusieurs médias ici.

R.M. : C'est-à-dire ?

J : J'écoute beaucoup la radio car je n'ai pas trop le choix. Je regarde de temps en temps la tv. Et avec des amis, je me connecte sur internet quand c'est possible.

R.M : Vous disiez tout à l'heure que vous écoutez la radio car vous n'aviez pas le choix. Que voulez-vous dire exactement ?

J : Mes parents écoutent beaucoup la radio, j'ai un peu grandi avec la radio à l'oreille et comme vous voyez, il n'y a pas encore d'électricité ici, donc c'est beaucoup plus la radio qui a la possibilité de fonctionner avec les piles ici.

R.M : Mais justement, vous disiez regarder de temps en temps la tv et souvent vous utilisez internet. Comment faites-vous alors qu'il n'y a pas d'électricité dans cette partie du village ?

J : Tout à fait, comme vous le constatez, il n'y a pas de courant ici. Pour regarder la tv ou aller sur internet, nous sommes obligés d'aller dans les villages voisins qui ont le courant. On va très souvent chez des amis ou des parents pour pouvoir regarder la tv.

R.M : Quels sont les programmes que vous écoutez à la radio ?

J : Quand les parents ne sont pas là, j'écoute beaucoup d'émissions musicales, de temps en temps des émissions d'actualités et les communiqués, surtout quand les parents sont là, car ce sont leurs programmes préférés.

R.M : Donc, vous écoutez certaines émissions à cause de vos parents ?

J : Oui, on n'a pas trop souvent le choix quand les parents sont là. Leurs programmes d'émissions s'imposent à tous. Donc par habitude, on a déjà intégré ces programmes dans notre écoute de la radio.

R.M : Et que regardez-vous souvent à la Tv ou sur internet ?

J : Je vais souvent regarder la tv à des moments précis. Je regarde beaucoup des compétitions de foot telles que la Champions League, la Can ou la Coupe du monde de football. Je regarde aussi certains grands films ou séries tv. Sur internet, je regarde beaucoup Facebook, surtout les forums de discussion.

R.M : Combien de temps faites-vous à écouter la radio, regarder la tv ou surfer sur internet ?

J : Je passe plus de temps à écouter la radio

R.M : On peut avoir une estimation de temps s'il vous plait ?

J : je pense que je peux faire 2 ou 3 heures par jour devant la radio, 1 ou 2 heures devant la tv par semaine et 5 à 10 minutes deux fois par semaine.

R.M : L'usage d'internet a modifié vos activités journalières ?

J : Je peux dire que cela n'a pas beaucoup modifié mes activités.

R.M : C'est-à-dire ?

J : Le temps juste de me déplacer pour aller à l'autre village pour me connecter et attendre que se stabilise la connexion, cela n'a pas beaucoup changé mes activités. Avant d'y aller, je m'assure d'avoir tout fait comme d'habitude. Mais, il faut dire que ça change un peu ma manière de m'informer. Par exemple, il y a eu un accident non loin de la ville, j'ai été informé avant même que la radio n'en parle. On a les nouvelles un peu plus vite que les autres médias.

ACTES DE LA REPUBLIQUE GABONAISE**PARLEMENT**

Loi n°019/2016 du 09 août 2016 portant Code de la Communication en République Gabonaise

L'Assemblée Nationale et le Sénat ont délibéré et adopté,
Le Président de la République, Chef de l'Etat ;
Promulgue la loi dont la teneur suit :

Article 1^{er} : La présente loi, prise en application des dispositions de l'article 47 de la Constitution, organise le cadre d'exercice des activités de la communication audiovisuelle, écrite, numérique et de la cinématographie.

Titre I^{er} : Des dispositions générales**Chapitre I^{er} : Des définitions**

Article 2 : Au sens de la présente loi, on entend par :

-accréditation : autorisation accordée au professionnel de la communication, soit d'accéder aux manifestations publiques et officielles spécifiques, soit d'exercer leur métier sur le territoire national de manière ponctuelle ou permanente ;

-administration compétente : service de l'Etat investi de missions particulières dans le domaine de la communication ;

-animation de l'image : réalisation des œuvres audiovisuelles par des procédés artistiques et technologiques de traitement des images et du son notamment picturaux, graphique et de création numérique ;

-autorisation de tournage : accord délivré par l'autorité compétente au professionnel de la communication en vue de la réalisation d'œuvres audiovisuelles et de prise, de vue de son ;

-carte de presse : document attestant de l'appartenance de son titulaire à un corps ou à un métier de la communication ;

-carte des métiers du cinéma ou carte MC : carte professionnelle attestant de l'appartenance de son titulaire à une des activités du cinéma et de l'animation de l'image ;

-censure : entrave à la liberté de la communication écrite, audiovisuelle, numérique et cinématographique ;

-cinématographie : ensemble de procédés artistiques, technologiques et de processus économiques mis en œuvre pour la création, la production, la distribution, l'exploitation, la diffusion et la conservation des films et des œuvres audiovisuelles, les projets de photographie, les images de publicité ou photographie d'art ainsi que les dispositifs de création numérique ;

-communication : processus de création, de production, de circulation de l'information, d'expression de la pensée et des opinions effectué directement ou indirectement entre un individu ou un groupe d'individus et le public au moyen de supports écrits, audiovisuels, numériques ou cinématographiques ;

-communication numérique : processus de conception, de production et de circulation de l'information, d'expression de la pensée, d'images, de sons ou de messages de toutes nature qui n'ont pas le caractère d'une correspondance privée et qui sont véhiculés par un média numérique ;

-conservation des œuvres cinématographiques : procédé de collecte, d'inventaire, de sauvegarde et de restauration des œuvres destinées à être présentées selon des conditions particulières à des publics spécifiques, dans le respect du droit afférent aux œuvres ;

-coproduction : productions cinématographiques ou d'images animées qui sont cofinancées ;

-créateur des œuvres de l'esprit : professionnel de la communication qui imagine ou exploite des concepts aboutissant à des œuvres protégées par le droit d'auteur ;

-création des œuvres de l'esprit : activité de conception artistique concourant à la production des œuvres de l'esprit, notamment l'écriture, la représentation graphique, musicale, architecturale, sonore, vestimentaire, scénographique, technologie et réalisation ;

-dépôt légal : obligation faite aux professionnels de la communication de déposer leurs œuvres aux services des archives ;

-distribution : ensemble d'opérations liées à la circulation et à la diffusion, par tous moyens, des œuvres de l'esprit contenant de l'écrit, de l'image et du son ;

-droit d'autrui : droits des citoyens que le professionnel de la communication est tenu de respecter dans l'exercice de son métier, notamment la liberté d'expression, le droit à l'image, le droit à la vie privée, le droit à l'honneur et à la propriété intellectuelle ;

-droit de réponse : droit reconnu à toute personne mise en cause par un organe de presse de répondre à la diffusion d'informations la concernant ;

-édition de presse : production, reproduction et commercialisation de toute œuvre de communication écrite par une personne physique ou morale de droit public ou privé ;

-entreprise privée de communication : média dont une ou plusieurs personnes physiques ou morales détiennent la totalité du capital ;

-exploitation : projection et diffusion de spectacles cinématographiques et d'œuvres de l'esprit contenant de l'image et du son ;

-expression de la démocratie : pluralisme d'opinions, indépendance des médias, libre circulation de l'information, libre accès à l'information, libre accès des citoyens aux médias publics et privés, égal accès des partis politiques et associations aux médias publics et accès équitable des partis politiques et associations aux médias publics et privés ;

-imprimerie de presse : ensemble de techniques et de moyens concourant à la fabrication et à la reproduction des journaux et autres supports de communication écrite ;

-indépendance des médias : absence de toute forme de contrainte dans l'accomplissement de leurs missions ;

-liberté de la presse : exercice par l'écrit, les techniques audiovisuelles, cinématographiques et numériques de la liberté d'expression et d'opinion ;

-média : ensemble de moyens permettant de diffuser l'information, quelles que soient la forme et la finalité de celle-ci ;

-moralité publique : conformité aux règles de conduite et aux valeurs morales au sein d'une société ;

-notoriété ou réputation de tiers : image qu'un tiers se construit sur les plans professionnel, social et familial ;

-pluralisme des médias : existence légale de plusieurs médias aux contenus diversifiés ;

-presse numérique : processus de conception, de création, de production et de circulation de l'information, de l'expression de la pensée et des opinions à travers les canaux de diffusion numérique, notamment l'internet et les technologies mobiles ;

-production cinématographique ou de l'image animée : regroupement des activités de conception de projets, d'études de faisabilité, de montage financier, de recherche de financements et de mobilisation des ressources humaines, artistiques et techniques nécessaires à la réalisation d'œuvre conformes aux standards internationaux ;

-production étrangère : production audiovisuelle ou cinématographique sous le contrôle économique et artistique exclusif ou majoritaire de personnes physiques ou morales étrangères ;

-production professionnelle : production cinématographique ou d'images animées de standard international réalisée par des producteurs et techniciens détenteurs de leur carte professionnelle ;

-professionnel de la communication : personne justifiant d'une qualification ou d'une expérience professionnelle dans les domaines de la communication ;

-publicité : ensemble de procédés et de moyens destinés à la communication institutionnelle ou à la promotion commerciale d'un produit ou d'un service par tout média, tout format ou tout support de communication ;

-service public de la communication : ensemble de structures de communication de l'Etat, chargé de garantir l'accès de tous les citoyens à la communication sur l'ensemble du territoire national ;

-signalétique : dispositif visuel qui informe de l'adaptation à une catégorie de public d'un programme de télévision, d'un spectacle cinématographique ou de toute œuvre de l'esprit ;

-technique : savoirs, actions d'ingénierie, d'exploitation et de mise en œuvre des équipements ainsi que la construction des dispositifs utiles à la fabrication d'une œuvre de l'esprit ;

-technologies de l'information et de la communication : techniques de l'information, de l'audiovisuel, des multimédias, d'internet et des télécommunications qui

permettent aux utilisateurs de communiquer, d'accéder aux sources d'information, de stocker, de traiter, de produire et de transmettre l'information sous toutes les formes : texte, musique, son, image, vidéo et interface graphique interactive ;

-visa d'exploitation commerciale : autorisation administrative nécessaire à l'exploitation commerciale de toute œuvre cinématographique ou audiovisuelle quelle qu'en soit l'origine.

Chapitre II : Des principes et des règles

Article 3 : Les activités de communication audiovisuelle, écrite, numérique et cinématographique sont libres en République Gabonaise, sous réserve du respect de l'ordre public.

Elles contribuent au développement de la personne humaine, au rayonnement de l'image du pays, à la cohésion nationale.

Article 4 : Toutes les entreprises ou tous les groupes d'entreprises de communication audiovisuelle, écrite, numérique et cinématographique, exerçant sur le territoire national doivent être constituées en sociétés de droit gabonais ou groupes d'intérêt gabonais.

Elles doivent publier annuellement leur bilan d'exploitation, conformément à la réglementation en vigueur.

Article 5 : L'autorité de régulation est chargée de faire respecter les dispositions relatives aux modalités de création, d'installation et d'exploitation des entreprises publiques et privées de communication.

Article 6 : Toute cession d'entreprise de communication doit être portée à la connaissance de l'autorité de régulation et du ministère compétent.

Article 7 : Les entreprises de communication étrangères sont libres de diffuser leurs programmes en République Gabonaise, sous réserve du respect des dispositions de la présente loi et des conventions signées avec l'Etat gabonais.

Article 8 : La diffusion des émissions par voie hertzienne, terrestre, satellitaire ou par câble est subordonnée au respect des conditions définies par les cahiers de charges fixés par décret pris en conseil des Ministres sur proposition du ministre de tutelle.

Article 9 : L'auteur de toute œuvre originale de l'esprit, notamment d'une œuvre audiovisuelle, écrite, numérique ou cinématographique jouit sur cette œuvre, du seul fait de sa création, d'un droit de propriété intellectuelle, exclusif et opposable à tous.

Ce droit, en application des dispositions de la loi n°1/87 du 29 juillet 1987 instituant la protection du droit d'auteur et des droits voisins, s'étend aux droits dits voisins des artistes, interprètes, exécutants, des producteurs et des réalisateurs des œuvres de l'esprit.

Article 10 : La radiodiffusion, la télévision, l'édition, l'affichage, la diffusion numérique et la cinématographie ont pour mission d'informer, d'éduquer et de divertir.

Article 11 : Toute censure en matière de communication, en dehors des cas prévus par la loi, constitue une violation des droits de l'Homme.

Toute intervention tendant à restreindre ou à suspendre, directement ou indirectement, la liberté de la presse écrite, de la communication audiovisuelle, numérique et cinématographique constitue une entrave à l'exercice de la communication.

Article 12 : Tout professionnel de la communication est tenu de diffuser gratuitement, dans un délai de 48 heures, un droit de réponse ou de rectification, dans les conditions techniques et d'audiences équivalentes à celles du contenu mis en cause.

Il peut en tout état de cause, présenter des excuses par voie de presse ou par tout autre support de communication à la personne lésée.

L'élément de réponse ou de rectification doit être publié dans le même format que le contenu incriminé, sans commentaire.

Article 13 : L'exercice du droit de réponse ou de rectification se prescrit par trois mois à compter de la date de diffusion du contenu jugé litigieux.

Article 14 : En période électorale, le délai prévu pour la diffusion du droit de réponse ou de rectification est ramené à douze heures après la réception de la demande de droit de réponse ou de rectification.

Chapitre III : Des incompatibilités et des interdictions

Article 15 : Ne peuvent être propriétaires ou dirigeants d'une entreprise privée de communication ou d'une entreprise des métiers de la cinématographie, les personnes ci-après :

- le Président de la République ;
- les membres d'une institution constitutionnelle ;
- les membres du gouvernement ;
- les agents de l'Etat ;
- les agents de collectivités locales ;
- les magistrats ;
- les dirigeants des établissements publics et des autorités administratives indépendantes ;

- les agents des forces de défense et de sécurité ;
- les salariés d'une entreprise publique ou parapublique de communication ;
- les membres du directoire d'un parti politique.

Article 16 : Toute personne jouissant d'une immunité de juridiction ou résidant hors du Gabon ne peut assurer les fonctions de directeur de publication, de producteur, de diffuseur ou d'auteur de manière régulière dans un organe de communication installé au Gabon.

Tout directeur de publication ou tout journaliste en situation d'incompatibilité doit être automatiquement remplacé.

Article 17 : Il est interdit de prêter son nom, de quelque manière que ce soit, à toute personne qui sollicite la délivrance d'un agrément de création et d'exploitation d'une entreprise de communication.

Article 18 : Tout propriétaire ou dirigeant d'entreprise de communication en situation d'incompatibilité doit automatiquement renoncer à ses activités dans l'entreprise par acte dûment notifié et enregistré par l'autorité de régulation.

Article 19 : Les interdictions et les incompatibilités prévues par la présente loi s'appliquent aux propriétaires et exploitants d'entreprises de communication audiovisuelle à caractère non commercial.

Chapitre IV : De l'expression démocratique et de la liberté de la presse

Article 20 : L'expression démocratique s'entend notamment par :

- le pluralisme d'opinions ;
- le pluralisme et l'indépendance des médias ;
- la libre circulation de l'information et le libre accès à l'information ;
- le libre accès des citoyens aux médias publics ou privés ;
- l'accès équitable des partis politiques et associations aux médias publics ou privés.

Article 21 : La liberté de la presse est l'exercice par voie écrite, par les voies techniques audiovisuelles ou numériques de la liberté d'expression et d'opinion telle qu'elle résulte de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948, consacrée par la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples de 1981, par la charte nationale des libertés de 1990 et garantie par la Constitution.

Section 1 : Des débats sur les problèmes de société

Article 22 : Sous le contrôle de l'autorité de régulation, des émissions consacrées aux associations et aux syndicats reconnus sont programmées à la radio et à la

télévision afin de leur permettre de faire connaître leurs objectifs et de rendre compte de leurs activités.

Les syndicats et les associations ou syndicat reconnu dans le cadre de ladite émission lui est réservé en propre et ne peut être cédé à une autre organisation.

Article 23 : Sous le contrôle de l'autorité de régulation, une tribune est réservée aux associations et syndicats reconnus, de manière cyclique, sous forme d'article ou d'entretien dans la presse écrite de l'Etat, pour faire connaître leurs objectifs ainsi que les comptes rendus de leurs activités.

Article 24 : Les services de la radio et de la télévision organisent périodiquement des émissions-débats portant sur des sujets d'actualité et reflétant le pluralisme d'opinions.

Section 2 : Des débats parlementaires

Article 25 : Les chaînes publiques de radio et de télévision nationales retransmettent les débats parlementaires pendant la durée des sessions.

Cette retransmission est assurée par les journalistes désignés par leurs organes de presse et accrédités auprès de chaque chambre du Parlement.

Article 26 : La presse écrite publique fait des comptes rendus des débats visés à l'article 22 ci-dessus.

Article 27 : Les retransmissions et les comptes rendus doivent faire ressortir la substance des arguments échangés au cours des débats, dans le respect des règles d'éthique, de déontologie et de pluralisme d'opinions.

Section 3 : Des campagnes électorales

Article 28 : Le Conseil national de la communication répartit le temps d'antenne de manière égale entre les différents partis politiques ou les candidats selon les modalités qu'il fixe en temps utile, conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Article 29 : Il est interdit à tout organe de presse écrite, audiovisuelle ou numérique de publier ou commenter un sondage d'opinions dans les huit jours qui précèdent les opérations électorales ou référendaires.

En cas d'élection à deux tours, il est également interdit à tout organe de presse écrite, audiovisuelle ou numérique de publier ou de commenter un sondage d'opinions entre les deux tours.

Chapitre V : Du statut et de l'indépendance des médias

Article 30 : Les médias ont le statut :

- de service public de communication ;
- d'entreprise publique de communication ;
- d'entreprise privée de communication.

Article 31 : Constitue le délit d'entrave à la liberté de la presse, tout acte tendant à porter atteinte à l'indépendance d'un média public ou privé.

Chapitre VI : Du cadre institutionnel et organisationnel

Article 32 : Le cadre institutionnel et organisationnel de la communication comprend :

- le Ministère en charge de la Communication ;
- les autorités de régulation de la communication
- les entreprises publiques et privées du secteur ;
- la commission nationale de la carte de presse et des métiers du cinéma.

Les attributions, l'organisation et le fonctionnement des organes visés ci-dessus sont déterminés par les textes en vigueur.

Titre II : De la communication audiovisuelle, écrite et numérique

Chapitre I^{er} : Des technologies de l'information et de la communication

Article 33 : L'usage des fréquences pour la diffusion de services de communication audiovisuelle, par voie hertzienne, numérique ou analogique, doit notamment :

- respecter les caractéristiques des signaux émis et des équipements de diffusion utilisés ;
- préciser le lieu d'émission ;
- respecter la limite supérieure de puissance rayonnée ;
- veiller à la protection contre les interférences possibles avec d'autres techniques de télécommunication ;
- respecter la santé des populations environnantes.

Article 34 : La transmission, la diffusion et la réception des signaux audiovisuels numériques ou analogiques, ainsi que des données par satellite et par câble sont libres en République Gabonaise, sous réserve des dispositions des textes en vigueur.

Article 35 : Les bénéficiaires des autorisations d'émettre sont tenus de respecter les fréquences qui leur sont assignées.

Article 36 : Les chaînes publiques et privées de radiodiffusion et de télévision doivent respecter les normes internationales en matière de production et de diffusion établies par l'Union Internationale des Télécommunications, en abrégé UIT.

Article 37 : Les opérateurs sont tenus de garantir aux usagers une bonne qualité des signaux émis.

Article 38 : Il est interdit aux entreprises de communication audiovisuelle, à tout ingénieur, technicien ou tout autre professionnel de la communication d'entreprendre ou de cautionner des installations techniques pouvant provoquer des brouillages destinés à nuire à la bonne réception des signaux émis par d'autres stations.

Article 39 : L'Etat dispose d'un droit de préemption sur l'usage des fréquences.

Chapitre II : De l'éthique et de la déontologie

Section 1 : Du journalisme

Article 40 : Est journaliste, toute personne exerçant régulièrement au sein d'un organe de presse ou à titre indépendant des activités de collecte, de traitement et de diffusion de l'information.

Article 41 : L'obligation de relater ou transmettre les faits dans leur réalité s'impose au journaliste.

Article 42 : Le journaliste ne peut être contraint à accomplir un acte ou exprimer une opinion contraire à sa conviction ou à sa conscience professionnelle.

Il n'est pas tenu de révéler ses sources d'information, en dehors des dérogations prévues par la loi.

Le journaliste démissionnaire pour cause d'observation des dispositions du présent article conserve l'intégralité de ses avantages.

Article 43 : Il est interdit au journaliste, dans l'exercice de ses activités professionnelles :

- d'accepter des faveurs de nature à compromettre son indépendance ;
- de se mettre en situation de conflit d'intérêts.

Article 44 : Tout journaliste est personnellement responsable de ses écrits et des informations qu'il diffuse. Il doit s'assurer que l'information qu'il diffuse est juste et exacte et éviter d'exprimer des commentaires et des conjectures sur des faits non vérifiés.

Il lui est interdit :

- l'insinuation malveillante ;
- la calomnie ;
- l'injure ;
- l'altération de documents ;
- la déformation des faits ;
- la falsification par déformation, sélection ou infidélité ;

-le mensonge.

Article 45 : Tout journaliste peut user, pour signer ses articles, d'un pseudonyme. Dans ce cas, l'organe qui l'emploie est tenu de déposer ce pseudonyme auprès de l'autorité de régulation compétente.

L'obligation de dépôt de pseudonyme visée à l'alinéa ci-dessus s'impose aussi au journaliste indépendant.

L'usage de plus d'un pseudonyme est interdit.

Article 46 : Toute inexactitude ou erreur dans les faits ainsi que toutes autres omissions affectant le produit diffusé doivent être rectifiées dès la prochaine parution ou émission.

Cette obligation incombe au journaliste responsable ou à l'organe de presse concerné.

Section 2 : Du producteur et du technicien

Article 47 : Est producteur en matière de communication audiovisuelle, écrite et numérique, toute personne exerçant régulièrement dans une entreprise de communication ou à titre indépendant les activités de conception, de recherche, de création, d'organisation, de mise en œuvre et d'animation audiovisuelle.

Article 48 : Le producteur audiovisuel est soumis aux mêmes obligations que le journaliste.

Outre ces obligations, le producteur audiovisuel doit notamment :

- respecter le secret professionnel ;
- s'assurer du bon fonctionnement du matériel technique dont il a la responsabilité ;
- garantir la qualité du service à accomplir ;
- veiller au respect de la propriété intellectuelle ;
- rectifier toute erreur contenue dans une œuvre dont il est l'auteur dès la diffusion du programme suivant : en cas d'impossibilité de diffuser dans ce délai la rectification de l'erreur, le producteur audiovisuel ou l'organe concerné est tenu de présenter des excuses par voie de presse sous huitaine.

Article 49 : Est technicien, toute personne exerçant régulièrement au sein d'un organe ou d'une entreprise de communication les activités de conception, d'ingénierie et d'exploitation des équipements techniques.

Article 50 : Il est notamment interdit à tout technicien :

- d'entreprendre, de participer à la mise en place ou de commercialiser des installations techniques pouvant provoquer des brouillages susceptibles de nuire à la bonne réception des signaux émis par d'autres stations ;

-d'installer ou d'exploiter des stations de radiodiffusion et de télévision pirates ;
 -de travailler dans une station pirate de réception ou d'émission de signaux radioélectriques.

Section 3 : Du professionnel de la communication numérique

Article 51 : Est professionnel de la communication numérique, toute personne exerçant régulièrement au sein d'une entreprise de communication ou à titre indépendant, les activités de conception, de création, de rédaction, d'édition et de diffusion de contenus numériques.

Article 52 : Le professionnel de la communication numérique est libre d'exploiter et de diffuser les données, sous réserve de se conformer aux restrictions édictées par les textes en vigueur, notamment celles prescrites par la loi n°001/2011 du 25 septembre 2011 relative à la protection des données à caractère personnel.

Article 53 : L'hébergement des contenus numériques est libre, sous réserve de l'observation des clauses contractuelles et des textes en vigueur régissant cette matière.

Article 54 : Le professionnel de la communication numérique est soumis aux mêmes obligations que le journaliste.

Outre ces obligations, le professionnel de la communication numérique doit notamment :

-prendre toutes les précautions nécessaires pour préserver la sécurité des données, empêcher qu'elles soient déformées ou que des tiers non autorisés y accèdent ;
 -éviter d'utiliser le site, l'adresse électronique ou l'identité d'un tiers sans son consentement écrit.

Article 55 : Les données à caractère personnel ne peuvent faire l'objet d'une opération de traitement de la part d'un sous-traitant que sur accord écrit du responsable du site et de la personne concernée.

Le sous-traitant des contenus numériques a l'obligation de présenter des garanties suffisantes pour assurer la mise en œuvre des mesures de sécurité et de confidentialité des données qu'il utilise.

Le responsable éditorial est tenu de veiller au respect de ces mesures.

Chapitre III : Des droits et obligations

Article 56 : Les professionnels de la communication ont libre accès à la collecte, au traitement et à la diffusion de l'information.

Ils ne peuvent être menacés ou poursuivis pour avoir publié ou diffusé des informations avérées, sous réserve du respect du secret de l'instruction et des informations classifiées.

Article 57 : Les professionnels de la communication ne peuvent faire l'objet de discrimination en raison de leurs sexes, de leurs opinions, croyances, appartenances ethniques, syndicales ou politiques.

Article 58 : Le droit de grève, dans les entreprises publiques et privées de communication, s'exerce conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Article 59 : L'autorité de régulation garantit l'exercice de la liberté de la communication et veille à l'expression de la démocratie dans tous les médias.

Article 60 : Les médias publics sont tenus d'assurer :

-en période ordinaire, un accès équitable aux partis ou groupements de partis politiques légalement reconnus ;
 -en période électorale, un accès égal à tous les candidats ou listes de candidats participant à l'élection.

Article 61 : Les médias publics sont tenus de réserver un temps d'antenne aux syndicats, associations et organisations non gouvernementales, légalement reconnus, afin de faire connaître leurs activités.

La diffusion des émissions réservées aux partis politiques, associations, syndicats légalement reconnus et la publication des tribunes sont assurées pendant les campagnes électorales dans les entreprises publiques de communication conformément aux textes en vigueur.

Article 62 : Les médias privés sont tenus de respecter le pluralisme d'opinions, la diversité politique et culturelle.

Article 63 : La couverture et la retransmission de tous les événements relatifs à la vie de la nation sont ouvertes à tous les médias.

Article 64 : Les retransmissions et comptes rendus doivent être faits dans le respect des règles d'éthique, de déontologie et de pluralisme d'opinions.

Chapitre IV : Des professionnels et des activités de la communication audiovisuelle, écrite et numérique

Section 1 : Des professionnels

Article 65 : Les professions de la communication audiovisuelle, écrite et numérique se composent notamment des spécialités suivantes :

-le journalisme ;
 -le producteur ;
 -le technicien.

Sous-section 1 : Du journaliste et du producteur

Article 66 : La spécialité de journaliste est ouverte à toute personne :

-titulaire d'un diplôme délivré par une école supérieure de journalisme ou d'un diplôme équivalent agréé par l'Etat ;

-justifiant d'une pratique continue d'au moins cinq ans dans un quotidien, un média en ligne, un média audiovisuel reconnu par l'Etat et en tirant l'essentiel de ses revenus ;

-titulaire d'un diplôme universitaire, professionnel et justifiant d'une pratique tutorée continue auprès d'un journaliste confirmé appartenant à un média reconnu par l'Etat pendant au moins cinq ans.

L'exercice du métier de journaliste est matérialisé par l'obtention d'une carte de presse.

Article 67 : La spécialité de producteur est ouverte à toute personne :

-titulaire d'un diplôme délivré par une école supérieure, une école professionnelle ou d'un diplôme équivalent par l'Etat ;

-justifiant d'une pratique continue d'au moins cinq ans dans un quotidien, un média en ligne, un média audiovisuel reconnu par l'Etat et en tirant l'essentiel de ses revenus.

Sous-section 2 : Du technicien et du professionnel de la communication numérique

Article 68 : La spécialité de technicien est ouverte à toute personne :

-titulaire d'un diplôme délivré par une école supérieure, une école professionnelle ou d'un diplôme équivalent agréé par l'Etat ;

-justifiant d'une pratique continue de technicien depuis au moins cinq ans et en tirant l'essentiel de ses revenus.

Article 69 : La spécialité de professionnel de la communication numérique est ouverte à toute personne :

-titulaire d'un diplôme délivré par une école supérieure, une école professionnelle ou d'un diplôme équivalent agréé par l'Etat ;

-justifiant d'une pratique continue dans les métiers de la communication numérique depuis au moins cinq ans et en tirant l'essentiel de ses revenus.

*Section 2 : Des activités de la communication audiovisuelle, écrite et numérique**Sous-section 1 : De la communication audiovisuelle*

Article 70 : La communication audiovisuelle comprend notamment :

- la radiodiffusion ;
- la télévision ;
- la production audiovisuelle ;
- l'édition-vidéo.

Article 71 : La communication audiovisuelle s'exerce à travers les entreprises publiques et privées.

Article 72 : Les entreprises de radiodiffusion et de télévision sont tenues de respecter les plans de fréquences mis en place par l'UIT, adoptés par le Gabon.

Paragraphe 1^{er} : Des entreprises publiques de communication audiovisuelle

Article 73 : Les entreprises publiques assurent une mission de service public.

Elles sont notamment chargées :

- de promouvoir et dynamiser tous les secteurs d'activités de la communication audiovisuelle ;
- de diffuser la culture gabonaise en tenant compte de l'identité multidimensionnelle nationale ;
- d'assurer le pluralisme d'opinions ;
- d'assurer l'égal accès des populations aux œuvres audiovisuelles sur l'ensemble du territoire national ;
- de promouvoir et développer la transmission des connaissances, expériences, pratiques et savoirs entre générations ;
- de garantir la conservation et la pérennisation du patrimoine national par l'archivage des œuvres audiovisuelles ;
- de veiller à l'adaptation aux nouvelles technologies par la formation continue des opérateurs du secteur.

Article 74 : Les entreprises de communication audiovisuelle publiques sont placées sous la tutelle technique du Ministre chargé de la Communication.

Elles concluent avec l'Etat des contrats d'objectifs et de performance.

Paragraphe 2 : Des entreprises privées de communication audiovisuelle

Article 75 : Les entreprises privées de communication audiovisuelle ont le statut d'entreprises commerciales ou non commerciales.

Elles sont placées sous le contrôle du Ministre chargé de la Communication.

Elles concluent avec l'Etat des cahiers de charges fixés par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du ministre de tutelle.

Sous-paragraphe 1 : Des entreprises privées à caractère commercial

Article 76 : La création d'une entreprise de communication audiovisuelle à caractère commercial est assujettie à l'obtention :

- d'un agrément technique auprès du Ministère en charge de la Communication ;
- d'un agrément de commerce auprès du Ministère en charge du Commerce ;
- d'une autorisation d'émettre délivrée par l'autorité compétente ;
- d'une autorisation d'usage de bandes de fréquences ou de fréquences, en cas de nécessité, auprès de l'autorité compétente.

Article 77 : Il ne peut être attribué qu'un agrément par activité audiovisuelle à caractère commercial à une personne physique ou morale.

Sous- paragraphe 2 : Des entreprises privées à caractère non commercial

Article 78 : Sont considérées comme des entreprises privées de communication audiovisuelle à caractère non commercial, les entreprises dont les ressources de fonctionnement proviennent de dons, de legs et ne sont issues de leur activité commerciale.

Il s'agit notamment :

- des entreprises de communication communautaires ;
- des entreprises de communication associatives ;
- des entreprises de communication confessionnelles ;
- des entreprises de communication éducatives et culturelles.

Article 79 : La création des entreprises privées de communication audiovisuelle à caractère non commercial est soumise au régime de création des associations.

Sous-section 2 : De la communication écrite

Article 80 : La communication écrite comprend :

- la presse écrite ;
- l'imprimerie ;
- l'édition ;
- l'affichage ;
- la distribution ;
- la photographie.

Article 81 : Sont des publications de presse écrite, les journaux, les magazines, les périodiques, les cahiers ou les lettres d'information paraissant à intervalles réguliers, à l'exception des revues scientifiques, artistiques ou professionnelles.

Paragraphe 1^{er} : Des modalités de création ou de gestion des organes de presse écrite

Article 82 : La création ou la gestion d'un organe de presse écrite est libre, sous réserve des conditions fixées par les textes en vigueur.

Article 83 : La création d'un organe de presse écrite est assujettie à la procédure suivante :

- obtention d'un agrément technique auprès du Ministère en charge de la Communication ;
- obtention d'un agrément de commerce auprès du Ministère en charge du Commerce ;
- obtention d'un récépissé de déclaration de parution auprès du Procureur de la République ;
- dépôt auprès de l'autorité de régulation du dossier de constitution contre délivrance d'un accusé de réception.

Article 84 : La demande de délivrance d'un agrément technique contient notamment :

- l'identification complète du ou des propriétaires et du directeur de publication ;
- l'identification du responsable de la rédaction, titulaire de la carte de presse ;
- l'identification d'une équipe permanente de rédaction comprenant au moins deux journalistes professionnels, titulaires de la carte de presse ;
- l'identification d'un correcteur justifiant d'une pratique professionnelle d'au moins trois ans ;
- le titre de l'organe de presse et sa périodicité ;
- les références précises de l'imprimerie ;
- le contrat d'assurance responsabilité civile.

Ces informations doivent être communiquées au Ministère en charge de la Communication et à l'autorité de régulation contre délivrance d'un accusé de réception.

Toute modification de l'une de ces informations est déclarée sous huitaine auprès de l'autorité de régulation contre délivrance d'un accusé de réception.

Article 85 : Avant sa publication, tout organe de presse doit faire paraître dans un journal d'annonces légales les informations suivantes :

- les noms et prénoms du propriétaire de l'entreprise éditrice ;
- les noms et prénoms du directeur de publication et du responsable de la rédaction ;
- la dénomination, la raison sociale, le siège social, le statut et le nom du représentant légal de l'entreprise éditrice ;
- le titre de l'organe de presse et son mode de parution ;
- la référence de l'imprimerie ou celle des moyens de reproduction.

Ces informations doivent figurer dans chaque numéro de l'organe de presse.

Toute modification de l'une de ces informations est déclarée sous huitaine auprès de l'autorité de régulation de la communication contre délivrance d'un accusé de réception.

Paragraphe 2 : Des modalités de fonctionnement des organes de presse écrite

Article 86 : Les statuts des entreprises publiques de communication écrite sont approuvés par arrêté du ministre de tutelle.

Article 87 : Les informations publiées par les organes de presse écrite doivent :

- respecter les droits et la dignité d'autrui ;
- promouvoir l'unité nationale ;
- sauvegarder l'ordre public ;
- sauvegarder la santé et la moralité publiques ;
- promouvoir l'identité multidimensionnelle de la culture nationale ;
- préserver la sensibilité des enfants et des adolescents.

Article 88 : Chaque éditeur est tenu de déposer auprès des services des archives nationales et de la bibliothèque nationale, du lieu du siège du journal, deux exemplaires dûment signés de chaque édition, après parution.

Chaque organe de presse écrite doit également indiquer dans chacune de ses éditions, les noms et prénoms du directeur de publication, du responsable de la rédaction, le dépôt légal, le numéro de la publication et le tirage.

Paragraphe 3 : Des organes de presse étrangers

Article 89 : Est considéré comme organe de presse étranger, tout support d'information publié et édité en dehors du territoire national.

Article 90 : L'importation et la distribution des supports d'information étrangers sont libres en République Gabonaise, sous réserve du respect des lois et règlements en vigueur.

Elles donnent lieu à une déclaration administrative auprès du Ministère en charge de la Communication, et technique auprès de l'autorité de régulation. Mention doit en être faite au Journal Officiel ou dans tout autre journal d'annonces légales.

Article 91 : L'éditeur de l'organe de presse étranger reste seul responsable des contenus de sa publication.

Paragraphe 4 : De l'imprimerie de presse

Article 92 : La création et le fonctionnement d'une entreprise d'imprimerie sont soumis aux conditions suivantes :

- l'obtention d'un agrément technique délivré par le Ministère en charge de la Communication ;
- l'obtention de l'agrément de commerce dans les conditions de droit commun ;
- le dépôt d'un dossier complet auprès de l'autorité de régulation contre délivrance d'un récépissé.

Article 93 : Il est fait obligation à tout imprimeur de presse de mentionner son nom et son adresse sur chacune de ses réalisations, à l'exception des cartes de visite, d'invitation et les lettres de faire-part.

Article 94 : L'imprimeur de presse a l'obligation de conserver le secret des écrits et autres documents qui lui sont confiés.

Tout litige relatif à la violation de cette obligation est porté devant les juridictions compétentes.

Article 95 : L'imprimeur de presse écrite est tenu d'observer l'obligation d'impartialité vis-à-vis des différents éditeurs.

Il est également tenu au respect de l'ordre public.

L'impression de journaux ou d'ouvrages portant atteinte à l'unité nationale est interdite.

Article 96 : Les rapports entre les imprimeurs de presse et les éditeurs de presse sont régis par des contrats respectant la liberté de la communication en République Gabonaise.

Paragraphe 5 : De l'édition de presse

Article 97 : Les conditions et modalités de création d'une entreprise d'édition de presse sont définies à l'article 82 et suivant.

Article 98 : Dans l'exercice de son activité, l'éditeur de presse doit particulièrement veiller :

- au respect de la sauvegarde de la santé et de la moralité publiques ;
- au respect de la propriété intellectuelle ;
- au respect des droits et de la dignité d'autrui ;
- à la sauvegarde de l'unité nationale ;
- au respect de l'ordre public ;
- à la protection de l'enfant et de l'adolescent ;
- au respect de l'identité multidimensionnelle de la culture nationale.

Article 99 : L'entreprise d'édition bénéficie des dispositions relatives à la propriété intellectuelle en cas de création d'un produit particulier.

Article 100 : Les éditeurs peuvent assurer la publication de journaux et d'ouvrages servant l'intérêt général.

La publication de journaux ou d'ouvrages portant atteinte à l'unité nationale est interdite.

Article 101 : Le plagiat, l'imitation et le piratage sont interdits aux éditeurs.

Paragraphe 6 : De la distribution de presse

Article 102 : La distribution de presse est notamment assurée par :

- le distributeur grossiste ;
- le kiosquier et assimilés ;
- le colporteur ;
- le vendeur à la criée.

Article 103 : La distribution de presse est libre en République Gabonaise.

Les conditions et modalités de création d'une entreprise de distribution de presse sont définies à l'article 82 et suivants.

Article 104 : Il est interdit aux professionnels de la distribution de presse de vendre ou de laisser à la portée des mineurs, les journaux et autres supports de communication à caractère érotique, pornographique ou incitant à la violence.

Les distributeurs doivent éviter d'exposer ces publications sur la place publique, leur réservant des points de vente appropriés et fermés aux mineurs.

Article 105 : Les distributeurs sont tenus d'observer l'obligation d'impartialité, d'égalité de traitement entre les différents titres et autres supports de communication écrite.

Article 106 : Les rapports professionnels entre les distributeurs et les éditeurs sont régis par un contrat.

Sous-section 3 : De la communication numérique

Paragraphe 1^{er} : De la création des entreprises de communication numérique

Article 107 : La création d'une entreprise de conception, d'édition et de diffusion de contenus numériques est libre en République Gabonaise, sous réserve du respect des dispositions des textes en vigueur.

Toutefois, cette procédure peut être effectuée de manière numérique dans les conditions fixées par voie réglementaire.

Article 108 : Avant sa diffusion au public, tout organe de presse numérique doit faire paraître dans un journal d'annonces légales les informations suivantes :

- les noms et prénoms du propriétaire de l'entreprise de communication numérique ;
- les noms et prénoms du directeur de publication et ceux du responsable de la rédaction ;
- la dénomination, la raison sociale, le siège social, le statut et le nom du représentant légal de l'entreprise éditrice ;
- le titre de l'organe de presse numérique ;
- la référence de son hébergeur.

Toute modification de l'une de ces informations est déclarée sous huitaine auprès de l'autorité de régulation compétente contre délivrance d'un accusé de réception.

Article 109 : Sous peine des sanctions prévues par la présente loi, les responsables des entreprises de communication numérique sont tenus de déclarer auprès de l'autorité de régulation compétente :

- toute modification de l'une des informations figurant sur le formulaire de déclaration ;
- tout changement affectant le fonctionnement du site ;
- toute suppression de site.

Article 110 : Les dispositions de l'article 108 ci-dessus ne s'appliquent pas aux entreprises de communication écrite et audiovisuelle régulièrement constituées qui décident de mettre leurs contenus en ligne.

Toutefois, les responsables de ces entreprises sont tenus d'informer l'autorité de régulation compétente avant toute diffusion du contenu du site au public.

Article 111 : Tout responsable éditorial d'une entreprise de communication numérique doit jouir de ses droits civiques et être titulaire de la carte de presse.

Article 112 : Toute entreprise de conception et d'édition de contenus numériques doit disposer d'une équipe permanente de rédaction comprenant au moins un professionnel du multimédia et un journaliste titulaire de la carte de presse.

Paragraphe 2 : Du fonctionnement des entreprises numériques

Article 113 : Le responsable éditorial d'une entreprise de communication numérique est garant des contenus de son site.

Il est tenu de prendre les mesures nécessaires pour préserver la sécurité des données à caractère personnel ou de sécurité nationale, notamment empêcher

qu'elles soient déformées ou que des tiers non autorisés y accèdent.

Article 114 : L'utilisation de propos haineux, racistes, tribalistes ou d'images portant atteinte à l'intégrité morale, à l'honneur ou à la vie privée d'autrui expose le responsable éditorial aux sanctions prévues par la présente loi.

Article 115 : Toute personne physique ou morale lésée par un contenu numérique peut demander le retrait des informations ou images mises en cause.

Les dispositions du présent article s'appliquent également au blog et à tout autre format numérique.

En cas d'exécution dans un délai de 24 heures, le requérant peut porter l'affaire devant les juridictions compétentes.

Article 116 : Les droits d'auteur et propriété intellectuelle relatifs aux œuvres et aux contenus numériques sont garantis conformément aux dispositions des textes en vigueur.

Article 117 : Sans préjudice des dispositions des textes en vigueur, les entreprises de communication numérique ont l'obligation d'archiver leurs informations multimédia pendant au moins un mois, à compter de la date de leur diffusion.

Paragraphe 3 : De la publicité

Article 118 : La publicité est libre en République Gabonaise, sous réserve du respect des dispositions des textes en vigueur.

Les conditions et modalités de création des entreprises de communication publicitaire sont celles prévues pour la création des entreprises de communication audiovisuelle.

Article 119 : Tout produit publicitaire, quel que soit le support utilisé, doit se conformer aux règles d'éthique et de déontologie, notamment :

- le respect de la propriété intellectuelle ;
- le respect du droit à l'image ;
- le respect de l'environnement ;
- le respect du droit à la vie ;
- le respect des bonnes mœurs ;
- la protection de l'enfant et de l'adolescent ;
- le respect de l'identité multidimensionnelle de la culture nationale.

Article 120 : La publicité doit être conçue de manière à ne pas abuser de la confiance des consommateurs ou à ne pas exploiter leur manque d'expérience ou de connaissance.

Les messages publicitaires diffusés dans l'espace national doivent intégrer les valeurs culturelles gabonaises.

Article 121 : Le message publicitaire ne doit pas contenir des références d'attestation ou autres déclarations émanant d'une personne, d'une firme ou d'une institution déterminée sans l'autorisation des intéressés ou de leurs ayants droit.

Article 122 : L'utilisation des termes techniques, scientifiques et des statistiques dans les messages publicitaires ne doit ni prêter à équivoque, ni induire en erreur.

Article 123 : Les annonceurs et leurs agences doivent apporter, en tant que de besoin, la preuve de toute description, déclaration, illustration ou expérimentation d'un produit mis en cause.

Article 124 : Le contenu des messages publicitaires particuliers, même comparatifs, ne doit comporter aucune allusion diffamatoire ou constituer un fait dommageable.

Article 125 : Les messages publicitaires sur l'alimentation ou sur des produits ayant une incidence sur la santé humaine sont soumis à l'autorisation préalable du Ministère en charge de la Santé.

Article 126 : L'utilisation de la publicité subliminale est interdite.

Article 127 : Aucune entreprise de communication écrite, audiovisuelle ou numérique ne peut avoir ni l'exclusivité, ni le monopole de la publicité sur le territoire national.

Article 128 : Aucun affichage ne peut se faire en dehors des espaces concédés par l'autorité compétente. Les dispositions relatives à l'affichage fixe, mobile ou dynamique sont fixées par voie réglementaire.

Il est interdit de placarder des affiches particulières sur l'emplacement réservé aux affiches administratives.

Article 129 : L'espace ou le temps consacré à la publicité dans les médias publics est fixé par voie réglementaire.

Les messages publicitaires, même dans les médias audiovisuels privés, ne peuvent être diffusés que dans le cadre des écrans publicitaires prévus à cet effet.

Article 130 : Les offres promotionnelles telles que les annonces de réductions de prix, les offres conjointes ou tout autre avantage, doivent être clairement présentées comme telles et les conditions pour en bénéficier doivent être non équivoques et accessibles.

Article 131 : Seules les entreprises légalement constituées peuvent organiser des concours ou jeux promotionnels.

Les conditions de participation à ces concours ou jeux doivent être facilement accessibles et présentées de manière précise.

Article 132 : L'utilisation du courrier électronique, de télécopieurs ou de systèmes automatisés d'appels et de communication sans intervention humaine, à des fins de publicité, est autorisée sous réserve du consentement préalable, libre et expresse du destinataire des messages.

Article 133 : Par dérogation à l'article 132 ci-dessus, tout prestataire est dispensé de solliciter le consentement préalable du destinataire lorsque chacune des conditions suivantes est remplie :

- obtention directe de leurs coordonnées électroniques dans le cadre de la vente d'un bien ou d'un service, dans le respect des exigences légales et réglementaires relatives à la protection de la vie privée ;
- exploitation desdites coordonnées électroniques à des fins de publicité exclusivement pour des biens ou services analogues à ceux que lui-même fournit ;
- possibilité pour les clients, au moment où leurs coordonnées électroniques sont recueillis, de s'opposer, sans frais et de manière simple et facile, à une telle exploitation.

La même dérogation est applicable aux personnes morales si les coordonnées électroniques que le prestataire utilise à cette fin sont impersonnelles.

Article 134 : Toute personne peut notifier directement à un prestataire déterminé, sans frais ni indication de motifs, sa volonté de ne plus recevoir, de sa part, des publicités par courrier électronique.

Dans ce cas, le prestataire est tenu de :

- délivrer, dans un délai de quarante-huit heures, un accusé de réception par courrier électronique confirmant à cette personne l'enregistrement de sa demande ;
- prendre, dans un délai de quarante-huit heures, les mesures nécessaires pour respecter la volonté de cette personne ;
- tenir à jour des listes contenant les noms des personnes ayant notifié leur volonté de ne plus recevoir, de sa part, des publicités par courrier électronique.

Article 135 : Lors de l'envoi de toute publicité par courrier électronique, le prestataire doit :

- fournir une information claire et compréhensible, sur le fond et la forme, concernant le droit de s'opposer, pour l'avenir, à recevoir les publicités ;

- indiquer et mettre à disposition un moyen approprié d'exercer efficacement ce droit par voie électronique.

Article 136 : Pour l'envoi de publicité par courrier électronique, il est interdit :

- d'utiliser l'adresse électronique ou l'identité d'un tiers ;
- de falsifier ou de masquer toute information permettant d'identifier l'origine du message au courrier électronique, son objet ou son chemin de transmission.

Article 137 : Les messages publicitaires portant atteinte au crédit de l'Etat ou à l'unité nationale sont interdites.

Titre III : De la cinématographie et de l'image animée

Chapitre I^{er} : Des entreprises de cinématographie

Article 138 : Les entreprises de cinématographie sont constituées d'entreprises publiques et d'entreprises privées.

Article 139 : Les autorisations administratives nécessaires à l'exercice des métiers du cinéma et de l'image animée sont :

- la carte des métiers du cinéma, en abrégé carte MC ;
- l'autorisation de tournage ;
- le visa d'exploitation commerciale.

Les prérogatives attachées à ces documents ainsi que les modalités de leur délivrance sont déterminées par les textes en vigueur.

Section 1 : Des entreprises publiques

Article 140 : Les entreprises publiques de cinématographie sont chargées notamment :

- de promouvoir et dynamiser tous les secteurs d'activité de l'industrie cinématographique ;
- de participer au rayonnement de la culture gabonaise ;
- de prendre en compte la représentation de l'identité multidimensionnelle nationale ;
- d'assurer le pluralisme d'opinions ;
- d'assurer l'égal accès des populations aux œuvres cinématographiques sur l'ensemble du territoire national ;
- de promouvoir et développer la transmission des connaissances, expériences, pratiques et savoirs entre générations, notamment au moyen du tutorat et l'apprentissage ;
- de garantir la conservation du patrimoine cinématographique national par l'archivage des œuvres et la pérennisation du patrimoine du pays ;
- de favoriser l'adaptation aux nouvelles technologies par la formation continue des opérateurs du secteur.

Les entreprises publiques sont liées à l'Etat par des contrats d'objectifs et de performance.

Section 2 : Des entreprises privées

Article 141 : Les entreprises privées de cinématographie ont un caractère industriel et commercial ou non.

Article 142 : La création de toute entreprise de cinématographie est soumise aux dispositions relatives à la création des entreprises de communication audiovisuelle.

Chapitre II : Des spécialités et de l'accès

Article 143 : La cinématographie est notamment composée des spécialités suivantes :

- la production ;
- la création ;
- la technique ;
- la distribution ;
- l'exploitation ;
- la diffusion ;
- la conservation.

Section 1 : De la production cinématographique

Article 144 : Le tournage de tout film à but commercial de tout format et sur tout support est soumis à l'obtention d'une autorisation délivrée par l'autorité compétente.

Article 145 : Les entreprises de production cinématographiques sont tenues d'observer les règles relatives :

- au respect de la propriété intellectuelle ;
- au respect du droit à l'image ;
- au respect de l'environnement ;
- au respect du droit à la vie ;
- au respect des bonnes mœurs ;
- au respect de l'identité multidimensionnelle de la culture nationale ;
- à la protection de l'enfant et de l'adolescent.

Article 146 : Est producteur d'une œuvre cinématographique, toute personne physique ou morale qui en prend l'initiative et en assume la responsabilité financière, technique et artistique jusqu'à son aboutissement.

L'accès au métier de la production cinématographique est réservé à toute personne :

- titulaire d'un diplôme supérieur délivré par une école du cinéma ou de l'audiovisuel agréée par l'Etat ;
- titulaire d'un diplôme universitaire, professionnel et justifiant d'une pratique tutorée ou continue de producteur de cinéma sur trois court-métrages ou sur un long-métrage de standard professionnel.

Section 2 : De la création cinématographique

Article 147 : La création recouvre toutes les activités de conception artistique qui concourent à la production d'une œuvre cinématographique ou d'images animées, notamment l'écriture, la technologie, la réalisation et la représentation graphique, musicale, architecturale, sonore, vestimentaire, scénographique.

Article 148 : Toute œuvre de création cinématographique déclarée est protégée par le droit d'auteur.

Article 149 : Est créateur, toute personne exerçant régulièrement comme indépendant ou dans une entreprise de production les activités de conception et de réalisation des œuvres.

L'accès aux métiers de la création obéit aux dispositions de l'article 146 ci-dessus.

Section 3 : De la technique

Article 150 : La technique recouvre les expertises, les activités d'ingénierie, d'exploitation et de mise en œuvre des équipements ainsi que la construction des dispositifs utiles à la fabrication d'une œuvre cinématographique.

Article 151 : Est technicien, toute personne exerçant régulièrement comme indépendant ou dans une entreprise cinématographique et d'animation de l'image, les activités de conception, d'ingénierie et d'exploitation des équipements.

L'accès aux métiers de technicien est réservé à toute personne :

- titulaire d'un diplôme délivré par une école supérieure agréée par l'Etat ;
- titulaire d'un diplôme universitaire, professionnel et justifiant d'une pratique tutorée ou continue sur trois court-métrages ou sur un long-métrage de standard professionnel ;
- titulaire d'un diplôme universitaire ou professionnel et/ou justifiant d'une pratique continue depuis au moins deux ans, pour les techniciens d'exploitation.

Section 4 : De la distribution

Article 152 : Est distributeur, toute personne physique ou morale qui met en œuvre les moyens financiers et juridiques pour la commercialisation des œuvres cinématographiques.

L'accès aux métiers de la distribution est ouvert à tout opérateur économique.

Article 153 : Aucune entreprise de distribution, d'œuvre audiovisuelle et cinématographique ne peut prétendre au monopole.

Section 5 : De l'exploitation et de la diffusion

Article 154 : Est exploitant ou diffuseur, toute personne physique ou morale qui met en œuvre les moyens immobiliers, logistiques, technologiques et juridiques nécessaires à la diffusion d'une œuvre cinématographique.

Il s'agit notamment :

- des entreprises d'exploitation des salles de cinéma publiques ou privées ;
- des exploitants des centres culturels ;
- des exploitants des boutiques de vente et de location de vidéo-films ;
- des exploitants des unités mobiles de projection ;
- des distributeurs de contenus numériques en ligne.

Les métiers d'exploitant et de diffuseur sont ouverts à tout opérateur économique.

Article 155 : La diffusion publique de toute œuvre cinématographique et audiovisuelle est subordonnée à l'obtention des visas délivrés par l'autorité compétente.

Article 156 : Tout exploitant ou tout diffuseur doit respecter l'intégrité de l'œuvre qu'il projette, sauf accord express préalable du producteur de ladite œuvre.

Article 157 : Les exploitants des salles de cinéma sont tenus à l'obligation de transparence, notamment par la tenue d'une comptabilité fiable sauvegardant les droits des tiers.

La répartition des recettes issues de l'exploitation des œuvres cinématographiques est fixée par les textes en vigueur et par des conventions signées d'accord parties.

Article 158 : Les exploitants des salles de cinéma sont tenus de programmer, au moins une fois par mois, une œuvre cinématographique professionnelle nationale ou à défaut des œuvres cinématographiques africaines.

Article 159 : Aucune œuvre cinématographique exploitée dans les salles de spectacle ne doit faire l'objet d'une exploitation simultanée sous forme de support destiné à la vente ou à la location pour l'usage privé, quel que soit le format sans l'accord écrit du producteur.

Article 160 : Les quotas de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles sont fixés par voie réglementaire.

L'autorité de régulation compétente veille au respect de l'exécution de ces quotas.

Article 161 : Les salles de cinéma, les chaînes de télévision publiques et privées sont tenues de respecter la signalétique des œuvres qu'elles diffusent.

L'autorité de régulation compétente veille au respect des dispositions du présent article.

Section 6 : De la conservation

Article 162 : L'acquisition des œuvres à conserver se fait par dépôt volontaire, don, achat ou dépôt légal.

Article 163 : Les entreprises de conservation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles publiques ou privées doivent veiller au respect du droit de propriété intellectuelle.

Article 164 : Est conservateur, archiviste ou documentaliste, toute personne qui classe les archives de tout format dans le but de les rendre accessibles au public.

L'accès aux métiers de la conservation est réservé à toute personne :

- titulaire d'un diplôme supérieur délivré par une école spécialisée agréée par l'Etat ;
- titulaire d'un diplôme, universitaire ou professionnel et/ou justifiant d'une pratique continue d'au moins trois ans d'assistant-documentaliste ou d'assistant de conservation archiviste au sein d'une structure de conservation.

Titre IV : Du financement de la communication

Article 165 : Le financement des activités de communication et de cinématographie est assuré par l'Etat, les collectivités locales et les promoteurs privés.

Chapitre I^{er} : Du financement par l'Etat et les collectivités locales

Article 166 : L'Etat et les collectivités locales financent les activités de communication par la réalisation d'infrastructures et d'équipements directement ou par des subventions accordées aux entreprises publiques ou privées de communication.

Article 167 : Aux fins d'application des dispositions de la présente loi, il est créé une ligne budgétaire destinée au financement des actions de développement et de promotion des entreprises et industries de la communication et de la cinématographie dénommée « Fonds d'Aide et de Soutien à la Communication », ci-après désigné Fonds.

Les dispositions relatives à la gestion du Fonds sont fixées par voie réglementaire.

Article 168 : Par l'effet des dispositions de la présente loi, il est institué une redevance destinée au financement des services et entreprises publics de communication audiovisuelle et cinématographique dénommée « redevance audiovisuelle et cinématographique ».

La redevance audiovisuelle et cinématographique est due par tout opérateur économique exerçant dans le secteur de la communication et de la cinématographie et par toute personne physique disposant d'un terminal numérique.

Article 169 : L'assiette, le taux et les modalités de recouvrement de la redevance audiovisuelle et cinématographique sont prévus par la loi des finances.

Les autres dispositions relatives à la mise en œuvre de la redevance audiovisuelle et cinématographique sont fixées par voie réglementaire.

Article 170 : Le non-paiement de la redevance audiovisuelle et cinématographique expose son auteur à une augmentation de 10% des sommes dues par mois de retard durant les trois premiers mois.

Au-delà du troisième mois de retard, il est fait application des sanctions fiscales et pénales prévues par les textes en vigueur.

Chapitre II : Du financement par les promoteurs privés

Article 171 : Les promoteurs privés financent les activités de communication par les ressources privées.

Article 172 : L'Etat consent des exonérations et des allègements fiscaux ou douaniers aux promoteurs privés qui réalisent des équipements et des infrastructures de la communication aux normes professionnelles et ouvertes au public.

Article 173 : Les promoteurs privés engagés dans la réalisation des œuvres audiovisuelles et cinématographiques peuvent également bénéficier des exonérations ou dégrèvements fiscaux ou douaniers visés à l'article 172 ci-dessus ainsi que des aides provenant du Fonds.

Article 174 : En cas de coproduction avec une partie étrangère majoritaire, les mesures d'incitation prévues au présent chapitre, ne peuvent être accordées qu'au coproducteur gabonais et ne peuvent être supérieures au montant des dépenses de production effectuées au Gabon.

Article 175 : Les productions étrangères sont exonérées de la taxe sur la valeur ajoutée sur toutes les dépenses de production effectuées au Gabon, à condition que la production au Gabon ait lieu pendant au moins quinze

jours et que le montant des dépenses au Gabon soit d'au moins cent millions de francs CFA.

Pour une nouvelle production au Gabon, le niveau de dépenses ouvrant droit aux exonérations de TVA est de soixante-quinze millions.

Article 176 : Les productions étrangères et les coproductions avec des sociétés étrangères, les traitements du réalisateur, des acteurs, des techniciens et des autres intervenants qui ne séjournent au Gabon que pour les fins de la production et pendant le temps nécessaire à sa réalisation, sont exonérés de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu des personnes physiques.

Article 177 : Un crédit d'impôt équivalent à quinze pour cent des dépenses de production effectuées au Gabon, limité à cent millions de francs CFA par production, est accordé aux productions cinématographiques et audiovisuelles.

Lorsque la production est de nature à contribuer de manière significative au développement du secteur de la communication, au développement social, culturel et économique ou au rayonnement du Gabon dans le monde, ce crédit d'impôt est porté à vingt-cinq pour cent des dépenses de production effectuées au Gabon, limité à cinq cent millions de francs CFA par production.

Article 178 : L'obtention du crédit d'impôt visé à l'article 177 ci-dessus, est subordonnée à l'engagement de reverser au Fonds, la moitié de l'aide reçue prélevée sur les bénéficiaires réalisés par la commercialisation de l'œuvre.

Toute production ou coproduction nationale dont le budget s'élève à un milliard de francs CFA peut bénéficier des mêmes dispositions.

Titre V : Des dispositions répressives

Article 179 : Tout manquement aux dispositions de la présente loi, tout délit et toute contravention aux lois et règlements en vigueur commis par voie de presse expose son auteur, selon le cas, à des sanctions administratives ou pécuniaires.

Article 180 : L'éditeur, l'imprimeur, le producteur, le distributeur, l'hébergeur ou le diffuseur sont solidairement responsables des délits commis en matière de communication.

Section 1 : Des sanctions administratives

Article 181 : Constituent des manquements passibles de sanctions administratives les abus à la liberté d'expression ainsi que tous les manquements aux obligations prescrites par la présente loi.

Article 182 : Les sanctions administratives encourues pour cause de manquements aux dispositions de la présente loi sont prononcées après observations publiques, injonction ou mise en demeure par les autorités de régulation compétentes, de leur propre initiative ou sur saisine de tiers.

Elles transmettent à cet effet des avis consignés dans un procès-verbal à l'entreprise concernée.

Article 183 : Les sanctions administratives comprennent :

- l'insertion, selon le cas, dans les colonnes ou les programmes, d'un communiqué dont elle fixe la période et les conditions de parution et de diffusion ;
- la suspension du programme, de la rubrique ou du média en cause pour une durée maximum de trente jours ;
- le retrait provisoire de l'autorisation d'émettre ou de paraître qui ne peut excéder trois mois ;
- l'interdiction provisoire de l'exercice de l'activité qui ne peut excéder six mois.

En cas de récidive, l'interdiction de parution et/ou de diffusion est portée à une durée maximale de douze mois.

L'interdiction définitive de parution, de diffusion et/ou l'interdiction de création d'un organe de presse écrite, télévisé, radiophonique, numérique peut être prononcée en cas de récidive multiple.

Article 184 : Peut être suspendue, des médias publics pour une durée n'excédant pas trois mois, toute personne physique ou morale qui contrevient, au cours d'une émission ou dans une tribune, aux dispositions de la présente loi.

En cas de récidive, la sanction peut être portée au double.

Article 185 : Tout manquement commis en matière de communication numérique, dûment constaté, expose son auteur à l'une ou l'autre des sanctions suivantes :

- le retrait du contenu mis en cause ;
- la fermeture provisoire du site incriminé pour une durée de deux mois ;
- le retrait définitif de l'autorisation de diffuser.

En cas de diffusion d'éléments d'incitation à la haine ou à la violence, d'appel au meurtre, au racisme, au tribalisme, à la xénophobie, d'atteinte à la vie privée, à l'unité nationale, à la cohésion sociale et à la stabilité des institutions, l'autorité de régulation peut prendre les mesures conservatoires suivantes :

- le retrait provisoire de l'autorisation de diffuser pour une durée maximale de six mois ;
- le retrait définitif en cas de récidive multiple.

Article 186 : Tout contrevenant aux dispositions relatives à la presse écrite s'expose à l'une des sanctions suivantes prononcées par l'autorité de régulation :

- la saisie du produit de presse incriminé ;
- l'interdiction provisoire de paraître de un à trois mois ;
- le retrait de la carte de presse en cas de manquement grave à la déontologie de la profession.

La récidive simple expose l'auteur à une interdiction de paraître de trois à six mois.

La récidive multiple expose l'auteur à une interdiction définitive de paraître.

Article 187 : En cas de publication, diffusion ou reproduction par quelque moyen que ce soit des documents ou informations relevant du secret défense, l'auteur s'expose au retrait de l'autorisation et à la fermeture définitive de l'organe de presse ou du média.

Article 188 : Quiconque fait circuler, distribue ou met en vente au Gabon des produits d'organes de presse étrangers en violation des dispositions de la présente loi s'expose aux sanctions administratives suivantes :

- saisie du produit de l'organe de presse incriminé ;
- interdiction définitive d'exercer en cas de récidive multiple.

Article 189 : Dans l'urgence et notamment en cas de manquement grave, l'autorité de régulation peut, avant toute décision au fond, prendre la mesure conservatoire de retrait provisoire de l'autorisation de publier ou de diffuser pour une durée maximale d'un mois.

Article 190 : Tout contrevenant aux dispositions de la présente loi relatives aux obligations imposées aux éditeurs en matière de dépôt des exemplaires de leurs journaux et d'exécution des droits de réponse et de rectification ainsi que celles relatives à la publicité et à la déontologie s'expose à l'une des sanctions suivantes :

- la saisie du produit de l'organe de presse incriminé ;
- le retrait de la carte de presse pour les éditeurs en ligne ;
- l'interdiction provisoire de paraître de un à trois mois.

En cas de récidive, l'interdiction de paraître est portée de trois à six mois.

Section 2 : Des sanctions pécuniaires

Article 191 : Les sanctions pécuniaires sont prononcées par les juridictions compétentes.

Article 192 : Les infractions commises en matière de création d'entreprise de communication sont punies d'une amende de 500.000 à 5.000.000 de francs CFA.

Article 193 : Quiconque aura prêté son nom ou emprunté le nom d'autrui, en vue de la création, de l'installation ou de l'exploitation d'une entreprise de communication, sera puni d'une amende de 1.000.000 à 8.000.000 de francs CFA.

La personne ayant bénéficié de l'opération de prête-nom encoure la même peine.

Article 194 : A l'exception de celles liées à la création d'entreprise de communication, toute infraction commise en matière de communication écrite, audiovisuelle, numérique et cinématographique expose son auteur à une amende de 1.000.000 à 10.000.000 de francs CFA.

Article 195 : Toute infraction commise en matière d'édition, d'imprimerie, d'affichage et de distribution de presse, expose son auteur à une amende de 1.000.000 à 10.000.000 de francs CFA.

Article 196 : Quiconque fait circuler, distribue ou met en vente au Gabon des produits d'organes de presse interdits ou les reproduit sous un titre différent sera puni d'une amende de 500.000 à 5.000.000 de francs CFA.

Article 197 : Est passible d'une amende de 500.000 à 5.000.000 de francs CFA, toute personne qui aura enlevé, déchiré, recouvert ou altéré, de manière à les rendre illisibles, les affiches administratives, électorales, apposées sur les emplacements réservés à cet effet.

Article 198 : L'action publique et l'action civile liées à la répression des faits relevant de la présente loi se prescrivent après six mois révolus à compter de la date de commission de ces faits ou du dernier acte de poursuite, s'il en a été fait.

Dans tous les cas, le désistement du plaignant met fin aux poursuites.

Article 199 : Les faits spécifiques constitutifs des infractions visées aux articles 192, 194 et 195 ci-dessus ainsi que les sanctions qui leurs sont applicables, sont déterminés par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du Ministre chargé de la Communication, après avis de l'autorité de régulation compétente.

Titre VI : Des dispositions diverses et finales

Article 200 : Les entreprises de communication et de cinématographie en activité disposent d'un délai de trois mois à compter de l'entrée en vigueur de la présente loi pour s'y conformer.

Article 201 : Des textes réglementaires déterminent, en tant que de besoin, les dispositions de toute nature nécessaires à l'application de la présente loi.

Article 202 : La présente loi, qui abroge la loi n°12/2001 du 12 décembre 2001 portant Code de la Communication Audiovisuelle, Cinématographique et Ecrite en République Gabonaise et toutes les autres dispositions antérieures contraires, sera enregistrée, publiée selon la procédure d'urgence et exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Libreville, le 09 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat

Ali BONGO ONDIMBA

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Pr. Daniel ONA ONDO

Le Ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement
Alain Claude BILIE BY- NZE

Le Deuxième Vice-premier Ministre, Ministre de la Justice, Garde des Sceaux
Séraphin MOUNDOUNGA

Le Ministre du Développement Durable, de l'Economie, de la Promotion des Investissement et de la Prospective
Jean-Eudes Régis IMMOGAULT TATANGANI

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n°0434/PR du 09 août 2016 portant promulgation de la loi n°019/2016 portant Code de la Communication en République Gabonaise

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT ;

Vu la Constitution, notamment en son article 17, alinéa 1^{er};

D E C R E T E :

Article 1^{er}: Est promulguée la loi n°019/2016 portant Code de la Communication en République Gabonaise.

Article 2 : Le présent décret sera enregistré, publié selon la procédure d'urgence et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Libreville, le 09 août 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat

Ali BONGO ONDIMBA

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AEF : Afrique Équatoriale française

ARCEP : Agence de Régulation des Communications Électroniques et des Postes

BDG : Bloc démocratique gabonais

COGES : Comité gabonais d'Études Sociales et Économiques

OCORA : Office de Coopération Radiophonique

OPT : Office des Postes et Télécommunications

PGP : Parti Gabonais du Progrès

PIB : Produit Intérieur Brut

PUP : Parti de l'Unité du Peuple

PSD : Parti Sociale Démocrate

RNB : Rassemblement National des Bûcherons

RTG : Radio Télévision Gabonaise

RTN : Radio Télévision Nazareth

SOGAPRESSE : Société Gabonaise de Presse

SORAFOM : Société de Radiodiffusion de la France d'Outre-mer

TIC : Technologies de l'information et de la communication

UDSG : Union démocratique et sociale Gabonaise

USG : Union Sociale Gabonaise

LISTE DES TABLEAUX

Tableau n° 1 : Nombre d'entretiens par village.....	34
Tableau n° 2 : Caractéristiques sociologiques des enquêtés.....	36
Tableau n° 3 : Nombre de questionnaire repartis dans chaque village.....	39
Tableau n° 4 : Les titres pionniers de la presse gabonaise en 1990.....	78
Tableau n° 5 : Liste des chaînes de télévision gabonaise.....	87
Tableau n° 6 : Parc des abonnés internet au Gabon.....	90
Tableau n° 7 : Les programmes télévisuels en milieu rural.....	110
Tableau n° 8 : La consommation des chaînes de télévision.....	110
Tableau n° 9 : Les usages genrés des Tic.....	130
Tableau n° 10 : Evolution de la population par province de 1960 à 2013.....	140
Tableau n° 11 : Effectif de la population du Gabon par sexe, nationalité et résidence.....	143
Tableau n° 12 : Répartition de la population par province en 2013.....	144
Tableau n° 13 : Tranche d'âge et fréquence des buvettes par la population ...	228
Tableau n° 14 : Tranche d'âge et sexe des populations ayant l'habitude d'aller dans les buvettes.....	229
Tableau n° 15 : Les différentes occasions de rencontre des populations.....	231
Tableau n° 16 : Tranche d'âge et de sexe des populations fréquentant le corps de garde.....	233
Tableau n° 17 : Tranche d'âge et de sexe des participants aux fêtes traditionnelles.....	239
Tableau n° 18 : Impact des médias numériques sur les sociabilités.....	245
Tableau n° 19 : Cadres, temps de connexion et taux d'interaction des populations.....	248

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographie n° 1 : La presse écrite gabonaise.....	80
Photographie n° 2 : Village Zogongone.....	161
Photographie n° 3 : Village Mabanda.....	171
Photographie n° 4 : Village Omoye.....	177
Photographie n° 5 : Village Andem.....	178
Photographie n° 6 : Village Megan.....	180
Photographie n° 7 : Village bifolossi.....	181
Photographie n° 8 : Village Biyi.....	181
Photographie n° 9 : Village Koumameyong.....	202
Photographie n° 10 : Des personnes buvant dans un bar.....	228
Photographie n° 11 : Étapes de la « Palabre Africaine ».....	235
Photographie n° 12 : Aperçu d'un corps de garde en milieu rural au Gabon.....	235
Photographie n° 13 : Fête chrétienne en milieu rural au Gabon.....	239
Photographie n° 14 : Cérémonie traditionnelle de la circoncision chez les Kotas.....	240
Photographie n° 15 : Des jeunes rentrants d'une partie de football.....	242
Photographie n° 16 : Une partie de jeu de Tchok (Cartes).....	242

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique n° 1 : Les médias les plus consultés.....	91
Graphique n° 2 : Fréquence d'écoute de la radio selon l'âge.....	91
Graphique n° 3 : Fréquence d'écoute de la radio selon le sexe et la catégorie professionnelle.....	92
Graphique n° 4 : Fréquence de consultation de supports web.....	122
Graphique n° 5 : PIB par secteur en 2013.....	162
Graphique n° 6 : les raisons du non-usage.....	172
Graphique n° 7 : Fréquence du non-usage par tranche d'âges.....	173
Graphique n° 8 : Pratiques médiatiques cumulées.....	182
Graphique n° 9 : Représentations des médias numériques.....	211
Graphique n° 10 : Les médias numériques vus comme une opportunité..	212
Graphique n° 11 : Les médias numériques vus comme des supports étrangers au milieu rural.....	219
Graphique n° 12 : Fréquence des sociabilités entretenues en ligne et hors ligne.....	265

LISTE DES CAPTURES D'ÉCRAN

Capture d'écran n° 1 : Page Facebook « Infos Gabon et divertissement »....	188
Capture d'écran n° 2 : Page Facebook « Infos Gabon et divertissement ».....	189
Capture d'écran n° 3 : Page Facebook « Je n'ai pas choisi d'être gabonais, j'ai de la chance ».....	190
Capture d'écran n° 4 : Page Facebook « Je n'ai pas choisi d'être gabonais, j'ai de la chance ».....	191
Capture d'écran n° 5 : Page Facebook « La page de Pahé (officiel) ».....	191
Capture d'écran n° 6 : Page Facebook « La page de Pahé (officiel) ».....	192
Capture d'écran n° 7 : Page Facebook « Infos Makokou ».....	194
Capture d'écran n° 8 : Page Facebook « Mabanda Infos ».....	195
Capture d'écran n° 9 : Pureplayers « Gabonreview ».....	197
Capture d'écran n° 10 : Pureplayers « info241 ».....	198
Capture d'écran n° 11 : Pureplayers « info241 ».....	199
Capture d'écran n° 12 : Pureplayers « Gabonactu ».....	200
Capture d'écran n° 13 : Publication 1 de Mabanda INFO.....	259
Capture d'écran n° 14 : Publication 2 de Mabanda INFO.....	260
Capture d'écran n° 15 : Publication 3 de Mabanda INFO.....	260
Capture d'écran n° 16 : Publication 4 de Mabanda INFO.....	261
Capture d'écran n° 17 : Publication 1 de Medouneu Actions.....	262
Capture d'écran n° 18 : Publication 2 de Medouneu Actions.....	263
Capture d'écran n° 19 : Publication 2 de Medouneu Actions.....	263

LISTE DES CARTES

Carte n° 1 : Itinéraire des villages enquêtés.....	42
Carte n° 2 : Carte administrative du Gabon.....	136
Carte n° 3 : Carte du taux d'urbanisation des provinces.....	140
Carte n° 4 : Carte linguistique du Gabon.....	144

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Dédicace.....	7
Remerciements.....	9
Conventions d'écriture.....	11
RÉSUMÉ.....	15
ABSTRACT.....	17
SOMMAIRE.....	19
Introduction générale.....	21
Le contexte de la recherche.....	24
L'intérêt du sujet.....	26
La problématique.....	27
Les hypothèses.....	29
La méthodologie.....	31
La recherche bibliographique.....	32
L'itinéraire d'un chercheur junior dans le Gabon profond.....	40
Notre plan de travail.....	45
L'approche conceptuelle et théorique.....	46
<hr/>	
PREMIÈRE PARTIE : Les pratiques médiatiques en milieu rural	69
CHAPITRE I – Les médias au Gabon.....	73
1.1. Une presse écrite au contenu politique à diffusion irrégulière et limitée à la zone urbaine.....	74
1.1.1. Une presse stimulée par la colonisation.....	74
1.1.2. L'ouverture à la critique et à l'autonomie d'une presse autochtone.....	76
1.1.3. Une ouverture médiatique hypotéquée par l'économique.....	79
1.2. Un secteur audiovisuel en discordance avec ses publics.....	83
1.2.1. Une radio gabonaise dès l'origine sous l'emprise du pouvoir.....	83
1.2.2. Une télévision, instrument d'information et d'éducation sans véritable prise en compte des attentes des publics.....	84
1.3. De l'arrivée d'internet à l'essor de la presse en ligne.....	88
1.3.1. Des avis partagés au sommet de l'État vis-à-vis d'internet.....	88
1.3.2. L'investissement de la presse en ligne.....	90
CHAPITRE II – Les pratiques médiatiques en milieu rural.....	92
2.1. La radio, média particulièrement prisé en milieu rural.....	92
2.1.1. Un constat porté par les auteurs et confirmé par notre enquête.....	92
2.1.2. Une écoute radiophonique fortement masculine.....	96
2.1.3. Une écoute intra-genre différenciée entre les territoires.....	97
2.1.4. Une écoute collective à nuancer.....	99
2.1.5. Une consommation radiophonique distincte selon les milieux.....	100
2.2. Une progression de l'écoute télévisuelle en milieu rural.....	103
2.2.1. Une écoute collective, mais socialement hiérarchisée.....	104
2.2.2. Une écoute télévisuelle tributaire des activités quotidiennes.....	107
2.2.3. Une consommation télévisuelle genrée et socialement différenciée.....	109
2.2.4. Une chaîne nationale de moins en moins regardée par les ruraux.....	113
2.2.5. Une écoute émergente de la télévision mobile.....	119
2.3. Un suivi de l'actualité <i>via</i> les médias numériques.....	122
2.3.1. Un penchant pour les réseaux sociaux dans les plus jeunes générations.....	123
2.3.2. Facebook en tant que réseau social privilégié pour s'informer.....	124
2.3.3. Une consommation non intentionnelle de l'information.....	127
2.3.4. Une corrélation entre la consommation d'actualité et les liens affinitaires sur les réseaux sociaux.....	127
2.3.5. Une consommation interstitielle de l'information.....	129
2.3.6. Des pratiques numériques genrées.....	130

DEUXIÈME PARTIE : Des milieux ruraux pluriels aux pratiques médiatiques différenciées

133

CHAPITRE I – Le Gabon, situation géographique, économique et politique	137
1.1. La situation géographique du pays	137
1.2. Les données démographiques	139
1.2.1. Une population majoritairement citadine et inégalement répartie	143
1.2.2. Une population totale masculine, mais plutôt féminine chez les résidents nationaux	143
1.2.3. Un pays démographiquement faible	143
1.2.4. Une diversité d'ethnies locales aux prises avec la langue française	144
1.3. Les données politiques	146
1.3.1. Le Gabon précolonial : Pygmées et Bantous	146
1.3.2. Le Gabon sous l'ère coloniale	149
1.3.3. De l'indépendance à la première République	152
o La marche vers l'indépendance	152
o Du coup d'État de février 1964 à la fin de la première République	153
1.3.4. De la deuxième République à la Conférence nationale	154
o L'instauration du Parti unique	154
o L'incurie des membres du pouvoir en place et l'organisation de l'opposition	157
1.3.5. La Conférence nationale et le retour au multipartisme	159
1.3.6. De la troisième République à l'impossible alternance politique	161
1.4. La situation économique du Gabon	163
1.4.1. Une économie essentiellement basée sur les ressources minières et forestières	163
1.4.2. Le hiatus entre les richesses du pays et le niveau de vie moyen des Gabonais	165
CHAPITRE II : Des pratiques numériques distinctes entre les campagnes	167
2.1. Un investissement aléatoire du numérique dans certains milieux	167
2.1.1. Des aléas multiples, entre absence d'électricité, connexion défectueuse et fracture d'usage	167
2.1.2. Des non-usages imposés par les difficultés financières ou plus ou moins volontairement assumés	172
o L'argument financier	172
o L'argument générationnel	175
o L'attachement aux valeurs établies et la crainte du regard social	176
2.2. Des pratiques numériques enrichissantes dans d'autres milieux	177
2.2.1. L'influence de la proximité des villes sur les conditions d'accès	177
2.2.2. L'influence des interactions sociales sur les compétences d'usage	180
2.3. Des combinaisons médiatiques distinctes entre les territoires	184
2.3.1. Des pratiques médiatiques cumulées	184
2.3.2. Des pratiques entre pages d' « info-divertissement », pages d'informations locales Facebook et <i>pure players</i>	187
2.3.3. Un investissement diversifié selon les professions	202

TROISIÈME PARTIE : Une prégnance des construits de sociabilité traditionnels et une reconfiguration du lien social en ligne et hors ligne

207

CHAPITRE I – Une représentation ambivalente des médias numériques en milieu rural	211
1.1. L'usage des médias numériques en milieu rural, en tant qu'opportunité	214
1.1.1. Les réseaux sociaux en tant que « bouée de sauvetage », ouverture des sources et opportunité de débats	214
1.1.2. Une « régulation citoyenne » à nuancer	217
1.2. L'usage des médias numériques en tant que marqueurs de distinction sociale	219
1.2.1. L'usage du téléphone mobile comme premier marqueur de distinction sociale	219
1.2.2. L'usage des réseaux sociaux comme marqueur d'urbanité, donc de « modernité »	220
1.3. Des outils médiatiques perçus comme des machines de déculturation, en décalage avec les contextes sociaux et économiques de certains territoires ruraux	220
1.1.1. Des usages numériques associés à des « cultures urbaines » jugées menaçantes	221
1.1.2. Des usages numériques considérés comme superficiels	223

CHAPITRE II – Le poids des réseaux traditionnels de production et de circulation de l’information dans les sociabilités rurales	224
2.1. La famille comme cadre par excellence de socialisation	225
2.1.1. Un rôle primordial dans la socialisation des enfants	225
2.1.2. Une conception étendue au-delà de la cellule nucléaire	226
2.2. La prégnance des espaces et des temps traditionnels de production et de circulation de l’information	227
2.2.1. Les buvettes en tant que lieux de convivialité et de débats	227
2.2.2. La participation aux rencontres de concertation, de solidarité et de médiation	230
2.2.3. Les fêtes religieuses et traditionnelles	238
2.2.4. Les rencontres sportives et ludiques	242
2.3. L’impact des médias numériques sur les sociabilités en milieu rural : une influence à relativiser	245
2.3.1. Une désocialisation parfois antérieure aux usages du numérique	246
2.3.2. L’influence de l’environnement social sur la connexion numérique	248
CHAPITRE III – Sociabilités physiques et sociabilités médiatisées : les médias numériques comme vecteurs de nouvelles configurations du lien social	252
3.1. Le lien social : retour sur une notion multidimensionnelle	253
3.1.1. Une approche sociale	253
3.1.2. Une approche professionnelle	254
3.2. Les sociabilités médiatisées en tant que prolongement des sociabilités physiques ...	256
3.2.1. L’ethnographie en ligne comme méthode d’analyse des sociabilités en ligne	257
3.2.2. L’exportation des discussions tenues dans les lieux de sociabilité physique sur Facebook	259
3.3. Les sociabilités virtuelles en tant que vecteur d’entretien des liens faibles	266
3.3.1. Le rôle des contacts médiatisés sur Facebook dans la sociabilité	266
3.3.2. La sociabilité, un ensemble de liens forts et de liens faibles	268
CONCLUSION GÉNÉRALE	269
Un élargissement des pratiques médiatiques	269
Des pratiques médiatiques numériques différenciées en milieu rural	273
Le maintien des sociabilités traditionnelles et une reconfiguration du contact social médiatisé	275
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE	281
ANNEXE	291
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	295
LISTE DES TABLEAUX	297
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	299
LISTE DES GRAPHIQUES	301
LISTE DES CAPTURES D’ÉCRAN	303
LISTE DES CARTES	305
TABLE DES MATIÈRES	306